
103 181 723


SIGILLVM ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV·ANG
CHRISTO ET ECCLESIAE
VE RI TAS

France

MÉMOIRES

DE

MONSIEUR CLAUDE

CHEF DE LA POLICE DE SURETÉ

SOUS LE SECOND EMPIRE

TOME DEUXIÈME



PARIS
JULES ROUFF, ÉDITEUR
14, CLOITRE SAINT-HONORÉ, 14

—

1881

Cusin

MÉMOIRES
DE
MONSIEUR CLAUDE

CHAPITRE PREMIER

CHEZ LA FARCY

Lorsque j'étais encore commissaire de police dans les quartiers excentriques, devenus plus tard les plus brillants quartiers de Paris, je louai, en dehors de mon bureau, un appartement rue Notre-Dame-de-Lorette.

Depuis qu'un citoyen avait *confondu* mes meubles avec le matériel de l'administration, j'étais payé pour me mettre en garde contre un retour de fortune.

Le coup d'État, n'en déplaise à mon protecteur M. de L***, ne m'offrait pas de sérieuses garanties

pour l'avenir. Coûte que coûte, je tenais à sauvegarder mon modeste avoir contre les dangereuses fluctuations de ma situation officielle, aussi changeante que dangereuse.

Ce n'était pas sans dessein, sans un intérêt tout professionnel, que j'avais pris un appartement dans le quartier des lorettes.

Je croyais, en me fixant sur le terrain des hétaires, que mon état trouverait là des aliments très précieux dont la police devait faire son profit; je pensais que, sans sortir de chez moi, je pouvais enrichir le casier du bureau des mœurs de notes aussi peu édifiantes que très utiles pour la préfecture.

On va voir, dès le début de mon apparition dans cette nouvelle Corinthe, que je ne m'étais pas trompé.

A la mort d'une célèbre lorette, Mme L***, dont je ne cite que l'initiale, par respect pour sa mémoire aussi dramatique que tapageuse, j'occupai son appartement.

Il était situé au premier étage d'une belle maison dont les fenêtres donnaient sur la rue, à quelques pas de l'église, au centre du séjour des belles mondaines de cette époque.

J'avais encore un autre intérêt à me loger dans ce mystérieux endroit de Paris, dans cet Eden où florissent en plus grande quantité les petits hôtels à deux étages que les fleurs d'oranger.

J'étais là, près de la place Saint-Georges, où demeurait M. Thiers. A cette époque, M. Thiers avait tant de loisirs qu'il pouvait bien avoir celui de se souvenir de son ancien secrétaire de 1830, à l'hôtel Laffitte.

Je me disais, en mettant d'accord mes sympathies avec mes intérêts, que si jamais il m'arrivait une disgrâce facile à prévoir par l'ombrageuse politique du pouvoir impérial, M. Thiers pourrait un peu se rappeler ce que lui avait été autrefois son humble voisin.

Après tout, j'aimais ce quartier par goût, et je me complaisais dans sa voluptueuse solitude, parce que, comme M. de L***, mon second protecteur, qui l'avait aussi habité avant de s'élever aux grandeurs, je me sentais très à l'aise dans ce paradis perdu.

Le soir, après mes fatigues, mes courses folles, mes tracas fiévreux, j'étais heureux, de ma fenêtre, de voir les fenêtres de mes vis-à-vis, cadres charmants qui, l'été, laissaient deviner les silhouettes des couples amoureux gaspillant leur jeunesse avec un entrain diabolique. Je me plaisais à passer plusieurs heures à épier sur le pavé d'élégantes bottines, courant légères au galant rendez-vous où les attendaient, d'une semelle impatiente, de triomphantes bottes vernies du voisinage.

C'est si doux l'amour, même celui qui se vend! C'est si beau la jeunesse, même celle qui se gaspille dans l'amour vénal!

Hélas! leurs entraînements dans ce dangereux quartier, au milieu de ces sirènes, peuvent cependant devenir très funestes; ils influent parfois, d'une terrible façon, sur les jeunes fous qui s'y égarent.

J'en eus bientôt le triste témoignage en prenant possession du domicile de la défunte lorette.

A peine étais-je emménagé chez l'ancienne

Mme L***, dont les scandaleuses amours étaient connues de l'aréopage *mabillien*, que mon esprit investigateur me poussa, ainsi que l'intérêt professionnel, à fureter dans tous les placards, dans tous les coins et recoins de cet appartement.

Je me disais que ces murs, qui avaient tant retenti des échos joyeux de cette Phryné, ne pouvaient ne pas avoir gardé de trace du nombreux passage de ses adorateurs.

Après bien des recherches, j'avisai dans une petite pièce, autrefois le boudoir de la dame, une armoire dissimulée dans le mur, à une hauteur touchant au plafond.

Je remarquai que la porte de cette armoire avait dû être longtemps cachée par un tableau, à en juger par le papier qui, à cette place, était plus frais que partout ailleurs.

C'était précisément la fraîcheur du papier en cet endroit qui avait attiré mon attention.

Guidé par mon flair qui me fait deviner ce que mon imagination provoque ou invente, je grimpai sur une chaise et j'atteignis le placard.

J'y plongeai la main, le bras, après en avoir ouvert la porte; mon bras ne sentit d'abord que le vide.

Dépité, j'allais en retirer le bras, prêt à descendre de ma chaise, lorsque, une dernière fois, je replongeai dans toute la profondeur de ce mystérieux placard.

Je poussai une exclamation de joie.

Je venais de sentir, au bout des doigts, des papiers; je plongeai encore; j'atteignis un paquet de

lettres que je sortis triomphalement de la ténébreuse cachette.

Alors je vis, bien serrées, bien pressées les unes contre les autres, des lettres soigneusement rangées et ficelées par une faveur rose que le temps avait jaunie comme les papiers.

Je m'en emparai comme l'avare s'empare d'un trésor.

Je connaissais déjà de réputation Mme L*** qui, dans sa jeunesse, avait eu un tempérament ardent, mais qui, en femme avisée, avait toujours réglé son tempérament sur des appétits aussi cupides que sensuels. Maintenant, j'allais connaître les plus mystérieux secrets de son existence.

Je savais que la lorette, une jolie Normande, était venue de son village comme servante avant de passer dans le rang des hétaires; qu'elle avait laissé, en digne Normande qu'elle était, de belles et bonnes rentes dont avait hérité, faute d'enfants... légitimes, une petite nièce mariée depuis à un homme du monde qui avait pris la nièce pour sa fortune.

Ces détails m'avaient été contés par la concierge qui m'avait loué, et je n'étais pas fâché de les approfondir, autant pour ma satisfaction que pour enrichir le dossier de la Préfecture.

Les lettres trouvées dans le placard me promettaient à ce sujet de précieux renseignements. Sans doute, je tenais par ces lettres la clef de la rapide fortune de Mme L***.

Comment, me dira-t-on, une femme qui avait intérêt à voiler les secrets de sa ténébreuse et honteuse

existence avait-elle laissé de pareilles lettres à la merci du premier venu ? Comment ne les avait-elle pas déchirées ou livrées au feu ?

La suite de cet épisode, que j'ai pu compléter une fois maître de ces papiers dont je fis usage par le fait des événements qui vont suivre, expliquera ce qui paraît d'abord invraisemblable.

Après tout, les lettres que je tenais en ma possession dont la plupart, sauf une, étaient insignifiantes, prouvaient qu'elles émanaient d'un homme tendrement aimé. Pour le jeune homme qui les avait écrites, elles provenaient d'un premier amour. Pour la femme qui les recevait, qui, jusque-là, n'avait connu que l'amour des sens ou la passion abjecte ou vénale, ces lettres pleines de tendresse et de dévouement étaient une rédemption.

Elle devait les garder; elle avait dû les relire souvent par orgueil; ensuite elle les avait conservées par intérêt.

L'ange déchu, quoique ayant reconquis le paradis par ce jeune amoureux, n'était pas moins un ange normand; il tenait donc à ne pas se dessaisir de la clef d'or avec laquelle le novice lui avait rendu son paradis.

La terrible lettre que je détachai du paquet, que je relus plusieurs fois, me prouvait que c'était par le chemin du crime que cette femme s'était relevée sinon à ses propres yeux, du moins aux yeux de son monde équivoque.

Cette lettre, parmi ces correspondances banales, flamboyait à mes yeux comme dut flamboyer le

glaive de l'ange de la Justice poursuivant Caïn, après son fratricide.

Je me fais un devoir de citer cette épître tout au long, pour montrer où peuvent conduire les écarts d'un jeune homme possédé de l'amour d'une femme aussi dangereuse que devait l'être Mme L***. Voici la teneur de cette étrange missive :

« Ma bien-aimée, ma trop aimée,

« Je pars! je te quitte! Pourtant Dieu sait si je puis vivre sans toi! Mais non, le remords est encore plus fort que ma passion. Oh! cette nuit! cette nuit terrible, objet d'horreur, je voudrais pouvoir l'effacer de mon sang! Non, l'ivresse dans laquelle nous nous étions plongés n'a pas été assez violente pour me donner l'inconscience et l'oubli. J'étais fou, je n'étais pas ivre! J'ai tué! C'est toi qui m'as rendu criminel, assassin par amour! Dois-je te bénir? dois-je te maudire? Cet enfant que ma jalousie me rendait odieux, puisque je ne puis rien supporter entre nous qui ne soit pas toi, qui ne soit pas moi, devais-tu me laisser le sacrifier? O trop coupable amante, pourquoi ne t'es-tu pas souvenue, au moment du crime, que tu étais mère? J'ai tué ton enfant! Je voudrais me le cacher à moi-même, mes remords parlent plus haut que mon amour! Ils me crient : C'est toi qui as étouffé un fils dans les bras de sa mère! Et mes baisers, dans cette nuit fatale, sur ta couche homicide, entre tes bras, en me rendant fou, m'ont fait assassin!

« J'ai tué ton enfant parce qu'il était le tien et non le mien! Assassin! assassin! voilà les cris qui me poursuivent depuis cette nuit pleine de volupté, de baisers et de larmes! Non, je ne puis plus vivre à Paris! non, je ne puis te revoir, et je t'aime!

« Je pars en Amérique, parce que entre toi et moi se dresse un cadavre, celui d'un ange. Je t'aime plus encore qu'avant mon crime. Cependant je pars, parce que je sens que je dois te faire horreur.

« O ma bien-aimée, si jamais le sang s'efface, si jamais le crime s'oublie, je reviendrai. Tu sauras bientôt combien je t'aime à travers mes remords; car, pour vivre toujours avec toi, je pars pour le Brésil où tu as des intérêts. Là, du moins, je serai avec toi. Ma vie, ma fortune, de loin comme de près, t'appartiennent, je te le prouverai là-bas; ici, j'ai trop peur du cadavre de ton enfant! Oh! par pitié, laisse-moi t'aimer de loin; ici, je souffre trop! Cependant c'est à tes pieds que j'aurais voulu mourir, à tes pieds que j'embrasse encore comme dans cette nuit funeste.

« Adieu, plains-moi!

« Ton CARLO, comte de S. de F***. »

L'impression de dégoût et d'horreur que je ressentis à la lecture de cette épouvantable lettre serait impossible à décrire.

Dans l'indignation qu'elle m'inspirait, mon premier mouvement fut de livrer au parquet cette mystérieuse missive.

Je réfléchis, en jetant les yeux sur la lettre, qu'il y avait près de vingt ans que ce crime avait été commis et qu'il eût été lâche de livrer un secret que moi-même j'avais volé.

D'ailleurs, Mme L*** était morte. C'eût été un sacrilège de remuer ses cendres pour rappeler un sanglant scandale qui, après tout, avait été cause par la passion d'un fou.

Ce que la conscience me dicta, la prudence et la raison ne tardèrent pas à me le conseiller.

Je savais, par mes rapports avec la police, que le comte S. de F***, revenu du Brésil depuis longtemps, avait épousé directement la nièce de son ancienne maîtresse.

Ce mariage, un moment, avait fort scandalisé le monde parisien; il avait été excusé par les mérites de la jeune personne qui avait été fort bien élevée dans un couvent, loin de sa mésestimable tante. En outre, cette nièce avait hérité, de la célèbre lorette, d'une fortune considérable due à une source peu avouable, il est vrai, mais à Paris, plus qu'ailleurs, l'or purifie tout; le blason du comte, redoré par la dot de sa femme, très honnête, très méritante et très belle, était bien fait pour cacher ce qu'il y avait d'insolite dans cette union.

Je me dis bientôt que troubler la quiétude de cette dame et le repos du comte, son époux, par cette lettre de Damoclès, serait non seulement une lâcheté, mais un nouveau crime à ajouter à un crime si ancien.

Alors je rejetai dans l'armoire aux oublis le paquet de lettres; j'en conservai la plus terrible au

cas où elle pût servir non au malheur des époux, mais à défendre cette femme contre son époux, dont le caractère ombrageux, passionné, défiant et cruel, était dépeint tout entier dans cette terrible missive.

De nombreuses années se passèrent sans que mes présomptions sur l'esprit du comte S. de F***, d'origine italienne, eussent l'occasion de se produire.

Il y avait longtemps que je ne pensais plus à ma singulière découverte lorsque je reçus un jour, à mon bureau de police, une lettre confidentielle du comte S. de F***.

Elle était ainsi conçue :

« Monsieur le commissaire,

« Ma femme me trompe. Le ciel me punit d'avoir bravé les préjugés en épousant une drôlesse, nièce d'une fille publique. La caque sent toujours le hareng! Si vous voulez avoir l'obligeance de mettre à ma disposition deux de vos agents, je leur donne rendez-vous demain, à onze heures du soir, chez la Farcy où ma femme entretient, dans cette maison de libertinage, une liaison aussi infâme que la personne qui l'encourage. La honte de ma femme sera la fable de tout Paris ; je veux la rendre plus éclatante encore, pour avoir, au moins, les rieurs de mon côté.

« J'ai l'honneur de vous saluer,

« Le comte S. de F***. »

Cette fois, j'étais atterré. Le hasard, qui m'avait fait découvrir le premier crime de ce comte, me le mettait, de sa propre initiative, en mon pouvoir.

Je ne savais si son épouse était coupable ; mais, ce que je savais bien, c'était que son époux était aussi lâche que criminel.

Et cette preuve de son premier crime, que je croyais enterrée par le fait de mes scrupules, je m'en emparai avant de me rendre chez la Farcy pour surprendre moi-même l'épouse adultère à laquelle le comte, moins que tout autre, avait le droit de jeter la première pierre.

Je fis réponse au comte que, en raison de sa qualité et de la position délicate de la dame, je me rendrais sans agent à la maison de la Farcy.

C'était une leçon de convenance que je donnais indirectement à ce gentilhomme. Puis, muni de ma terrible lettre, je n'attendis pas le soir pour me rendre rue Joubert, chez la Farcy.

Je connaissais particulièrement cette marchande d'amour fort célèbre et qui, par sa position, était citée au premier rang au *Bureau des mœurs*.

Depuis le règne de Louis-Philippe, c'était chez la Farcy que se trouvait la fleur du panier des pêches à quinze sous. Son établissement de *Beautés à vendre* avait l'honneur, depuis vingt ans, de recevoir les visites des princes, les plus grandes notabilités de la finance, de la politique, des lettres et des arts.

Les hétaires les plus en renom avaient eu pour berceau la maison de la Farcy. A cette époque, toute courtisane qui n'avait pas passé dans son salon, où se donnaient rendez-vous les personnages les

plus titrés et les plus rentés de France et de l'étranger, ne pouvait espérer plus tard vivre à son compte, sur un pied égal à celui de cette opulente marchande d'amour.

Je savais que, suivant la tradition, Mme L*** n'avait conquis sa célébrité qu'en passant également chez la Farcy.

Donc, lesté des deux lettres du comte à vingt ans de date, je me rendis chez la Farcy avant le rendez-vous que le comte m'avait assigné chez elle.

Il voulait perdre sa femme, moi je voulais la sauver, parce que je savais que sa femme, coupable ou non, était bien plus intéressante que lui.

Je ne craignais pas de mettre la Farcy dans mes intérêts, parce que j'avais appris à apprécier, depuis longtemps, cette patronne de toutes les filles à vendre. Cette impure, faisant commerce d'amour, était du moins, comme Ninon, un *honnête homme*. Cette bacchante, tenant registre de toutes les faiblesses, de tous les vices de l'humanité, avait en horreur la lâcheté et la bassesse. Cette Aspasie chez laquelle ont passé tous les Antoines débauchés, n'a jamais voulu livrer à la publicité les scandales de sa profession. Sa porte, par intérêt autant que par dignité, est restée close aux curieux comme aux méchants. Elle a vendu le plaisir, elle n'a jamais vendu ceux qui se compromettaient chez elle. Elle s'est enrichie *honnêtement* dans son méprisable métier.

C'était parce que je connaissais de longue date, sous ce jour favorable la Farcy, que je désirais,

dans l'intérêt de sa *nouvelle cliente*, l'associer à ma généreuse action en sauvant une femme, peut-être légère, non criminelle comme son lâche époux.

Avant de signaler à ce sujet le singulier entretien que j'eus avec cette honnête marchande d'amour, je dois expliquer l'origine de son étrange et peu respectable maison.

Elle devait sa célébrité à un grand poète qui la fréquentait, alors qu'il avait tant à se plaindre de l'illustre bas-bleu pour qui il se mourait; Alfred de Musset, chez la Farcy, noyait souvent dans l'absinthe les chagrins que lui causaient les nombreuses infidélités de George Sand.

La Farcy, avant de recevoir l'illustre auteur des *Confessions d'un enfant du siècle*, n'était qu'une hétaire ignorée. Ce fut Alfred de Musset qui mit la Farcy à la mode par les nombreuses nymphes dont ce poète eut le soin d'embellir son Eden.

Ordinairement, le poète arrivait gris dans l'établissement de la Farcy, traînant de jolies filles séduites par sa tournure de gentleman et par son esprit étourdissant.

Ces beautés, sorties de la misère pour retomber dans la fange dorée, ne demandaient le plus souvent qu'à plaire au poète qui ne s'enivrait, lui, avec des filles, que parce que le grand esprit qu'il aimait ne l'aimait pas et le dédaignait pour Sandeau!

Plus d'une pensionnaire de la Farcy, entre autres la M***, qui devint comtesse, a été *trouvée* par Alfred de Musset pour peupler et orner ce *Paphos*.

L'aristocratie de la naissance, qui se laisse toujours guider par l'aristocratie de l'intelligence, vint

à son tour chez la Farcy saluer l'aristocratie de la beauté.

Des princes, sous le règne de Louis-Philippe comme sous l'empire, ne dédaignèrent pas de se glisser incognito dans les salons de cette hétaire.

Pendant vingt ans, tout ce que Paris compta de viveurs et de dames galantes passa chez la célèbre marchande d'amour.

Les illustrations de l'empire, jalouses d'imiter les illustrations du précédent règne, s'empressèrent de donner un nouveau lustre à cette maison de corruption.

Le fils du roi Jérôme, alors qu'il était garçon, aimait souvent à s'asseoir avec la Farcy à la table où Musset avait bu l'absinthe devant le défilé de ses beautés en peignoirs.

A ce propos, je me rappelle cette anecdote que la Farcy, assez discrète, se plaisait cependant à raconter, parce qu'elle n'aimait que médiocrement le sans-façon brutal de son hôte princier.

Un jour, un homme de lettres, aujourd'hui très célèbre, était en tête à tête avec une des pensionnaires de la Farcy, lorsqu'on vint annoncer la présence du fils de l'ex-roi de Westphalie.

L'homme de lettres qui, en ce moment, ne tenait pas à être dérangé, même par un prince, fit dire à la suivante :

— Annoncez au prince Napoléon que le salon est occupé par le duc d'Aumale !

C'était à l'époque où le duc, à la suite de ses violentes diatribes contre l'empire, avait proposé un duel au cousin de l'empereur, que le cousin s'em-

pressait de fuir avec acharnement dans toutes les parties de l'Europe.

Alors le nom du duc d'Aumale fit faire un soubresaut significatif au héros de Crimée. Il s'empressa de reculer dans l'antichambre avec la vivacité d'un lièvre. Le spirituel homme de lettres put continuer sa conversation ébauchée avec la femme de son choix, grâce à sa plaisanterie qui avait mis en fuite le prince des timorés.

Maintenant que j'ai indiqué par l'importance de sa clientèle ce qu'était la maison de la Farcy, je reviens à mon entretien avec cette matrone.

Après lui avoir expliqué le but de ma visite sur la récente lettre du comte de S. de F***, la dame qui, vu mes fonctions, avait de grands ménagements à garder, me dit avec un entrain de commande :

— Mon chéri, je te sais gré de m'avoir prévenue à l'avance, dans l'intérêt de mon établissement.

La dame tutoyait d'ordinaire sa clientèle. Elle traitait sur un pied d'égale intimité ses acheteurs et sa marchandise. Il n'y avait que les princes qu'elle ne tutoyait pas.

Je lui fis observer, pour ma dignité professionnelle, que c'était moins dans l'intérêt de sa maison que pour éclairer la justice et obtenir certains renseignements indispensables, que j'avais avancé l'heure du rendez-vous que m'avait assigné le comte de S. de F***.

— Mon bibi, — ajouta-t-elle, après m'avoir entendu, — d'ordinaire, ici, c'est le tombeau des secrets. Mais, je le vois, c'est à monsieur le com-

missaire que je parle. Si je ne parlais pas, c'est le juge d'instruction qui me ferait jaser par la faute de cette canaille de F***; donc, je me fais un devoir, pour l'*honneur* de ma maison, pour la réputation de la femme de ce drôle, de te dire la vérité. Eh bien, oui, madame la comtesse vient ici.

— Diable! fis-je, c'est grave! Ce soir, quand j'arriverai, ceint de mon écharpe, le scandale que tu provoqueras en encourageant ici l'adultère pourra bien te compromettre.

— Que tu es bête! exclama la Farcy, en se croisant les jambes, et haussant visiblement ses épaules. Est-ce que tu crois que, si cette femme mariée venait ici pour coqueter avec un amant, je l'aurais reçue! Il y a des établissements pour cela, que tu ne connais peut-être pas, mon commissaire : les appartements d'empiriques sans clients, les salons des *Marieurs patentés*, les cabinets des *Tireuses de cartes*, bien d'autres encore! Non, Mme S. de F***, qui est une honnête femme, vient ici voir son cousin, le propre fils de sa tante, déshérité légalement par sa mère. Cet enfant de la L***, elle l'a toujours caché à ce gredin de F*** son amant. Cependant, il n'était pas bien scrupuleux, ce comte ruiné, puisque, pour se réargenter, il a épousé la nièce de sa maîtresse, sa femme qu'il veut perdre aujourd'hui parce que, probablement, il a assez de la nièce comme il a eu assez de la tante! Oh! l'on vous connaît, vous autres hommes. Les femmes sont des anges tant qu'elles ne sont pas à vous; après, elles ne valent pas une vieille loque.

Mais je ne laissai pas la Farcy s'étendre sur sa

théorie concernant notre sexe. Son explication m'ouvrait des horizons inconnus. Suffoqué par la surprise, je lui demandai :

— Comment! le fils de Mme L*** vit? Il n'a donc pas été étouffé, assassiné dans une nuit d'orgie par ce misérable comte?

Ce fut au tour de la Farcy à paraître stupéfaite à mon étrange interruption.

— Ah çà! s'écria-t-elle, nous jouons, bibi, aux propos interrompus! C'est à toi, maintenant, à me donner des explications sur l'abominable accusation que tu fais peser sur ce comte qui, de son côté, accuse si injustement sa femme.

Je n'hésitai plus à montrer à la Farcy la seconde lettre datée de vingt ans, que j'avais mise en réserve pour une grande occasion, au moment de paraître aux yeux du mari et de sa femme, coupable ou non.

Lorsque la matrone eut achevé de lire très attentivement cette épouvantable lettre, lorsqu'elle l'eut commentée très sérieusement mot par mot, elle poussa un violent éclat de rire. Se roulant sur le canapé où elle était assise, elle s'écria :

— Ah! la fine mouche que cette L***! Je la reconnais là! Voilà pourquoi elle cachait son fils à son ancien amant! Elle le tenait par ce crime supposé! Elle a toujours été très forte, cette L***! Quand elle était chez moi, elle cherchait à me voler mes pratiques! Et par ce meurtre supposé, par cet infanticide qu'elle a laissé peser sur cette pauvre dupe, elle a pu la plumer tout à son aise, jusqu'en Amérique! C'est très fort, c'est très fort!

Encore une fois, je ne laissai pas aller la Farcy jusqu'au bout, je l'arrêtai. L'expansion de sa gaieté m'irritait, je m'en voulais de m'être si longtemps apitoyé sur un crime imaginaire. Je sentais alors la supériorité qu'avait sur moi cette habile marchande d'amour.

Reprenant ma lettre, pour changer les rôles, je lui demandai :

— Je te remercie, Farcy, de ce détail qui me donne sur le mari de Mme S. de F*** un énorme avantage. Pour qu'il profite aussi à son épouse, il faut que tu m'avoues franchement ce que vient faire ici la comtesse en y recevant son cousin.

— Mais, me répondit-elle, elle vient ici en cachette, pour lui rendre son héritage ! Car madame la comtesse est, je le répète, une honnête femme, et, pour sa conscience, le véritable héritier de sa tante, c'est son fils, le cousin.

— Ah ! lui objectai-je en souriant, es-tu bien sûre qu'il n'y ait que sa conscience qui fasse agir la comtesse ? Son mari est vieux. Il ne doit pas avoir un caractère plus agréable que sa figure, tandis que le cousin est jeune...

— Ah çà ! bibi, fit la Farcy désappointée, en écartant les bras, je n'ai pas été aussi loin que toi en louant une chambre à ce bâtard. Je la lui ai louée parce que je connais ce bambin que j'ai élevé ; parce que sa mère ne tenait pas à le voir, pour plusieurs raisons, en dehors de celle que cette lettre m'a fait connaître, d'abord parce que cet enfant la vieillissait, ensuite parce que c'était un meuble aussi gênant pour les clients de la L***, qu'il l'a-

vait été pour S. de F***, qui l'eût tué au bas âge, sans le *truc* de cette mauvaise mère! Ce que je sais, c'est que la nièce de L*** a été élevée aux *Oiseaux*, c'est qu'elle est honnête, archi-honnête! Quand tu la verras, tu la jugeras comme moi. Elle a la *taille carrée!* Vois-tu, bibi, les femmes qui ont la taille carrée et qui n'ont pas d'estomac sont généralement des femmes honnêtes. Aussi, je n'en veux pas dans mon établissement. Elles me ruineraient! Après ça, elle peut avoir tout de même du goût pour son cousin. Écoute, elle est jeune, lui aussi est jeune! On a beau avoir la taille carrée, ça n'empêche pas d'avoir du sentiment. Tu as raison, il est prudent que tu me débarrasses, dans l'intérêt de ma maison, de cette vilaine affaire. Tâche que ce soit au profit des jeunes gens; tâche que ce comte S. de F***, une canaille, après tout, en devienne le mauvais marchand!

Je quittai la Farcy à la suite de sa recommandation, qui me prouvait que cette marchande d'amour, malgré son indigne profession, avait un cœur d'or.

Le soir, à onze heures, je fus exact au rendez-vous donné par M. S. de F*** qui, en cette circonstance, fut encore la dupe de son infamie.

La Farcy, éclairée par mes soupçons, avait averti la nièce de son ancienne pensionnaire; elle lui avait fait part de mes observations, elle lui avait dit que sa bonne action pouvait dégénérer en une dérogation au devoir.

Il était déjà un peu tard.

Lorsque je parus à onze heures avec le comte

S. de F***, le jeune homme, touché de reconnaissance et vaincu par l'amour, était, malgré les supplications de la comtesse, aux pieds de la belle cousine.

Le mari vindicatif crut triompher; il me dit, devant ces deux parents en émoi, devant ces deux amoureux :

— Commissaire, emparez-vous de cette femme!

— Monsieur le comte, lui dis-je en tirant à l'écart M. S. de F***, et lui montrant la fatale lettre écrite vingt ans auparavant à son ancienne maîtresse, je puis bien m'emparer de votre femme pour la conduire à Saint-Lazare, mais j'ai aussi le droit de vous arrêter pour vous conduire à Mazas.

On peut juger de la stupéfaction du mari quand je lui mis sous les yeux la lettre retrouvée dans le placard de la rue Notre-Dame-de-Lorette, et qu'il croyait anéantie depuis longtemps.

Grâce à cette lettre que je gardai encore par précaution, tout s'expliqua à la satisfaction de la comtesse, mais non, je crois à l'entière satisfaction du comte, tenu en respect par son honteux passé.

Deux ans après cette scène chez la Farcy, le comte mourait.

Un an s'était écoulé depuis la mort de S. de F***, que la veuve épousait son cousin. Les nouveaux époux furent heureux, et ils eurent, dit-on, beaucoup d'enfants.

CHAPITRE II

LA POLICE A BON MARCHÉ

Le cerveau de l'Empereur était une chambre noire. L'optique de son esprit ne rendait que des effets sans en produire les causes. Opiniâtre jusqu'à l'entêtement pour arriver à son but, notre souverain, une fois ce but atteint, ne pouvait s'y fixer.

Il lui manqua toujours, après être parvenu à ses fins par les moyens les plus inavouables, le sens moral.

Avec un tel caractère, la police devait être et a toujours été, aux différentes époques de sa vie, le ressort le plus puissant de ses trames secrètes. Policeman ou Empereur, Napoléon III est resté, en amour comme en politique, un aventurier.

Je crois l'avoir prouvé en racontant les événements que ma carrière de policier m'a mis à même de connaître touchant la vie ténébreuse de ce

Prince des tavernes avant d'être l'hôte couronné des Tuileries.

Lorsque le hasard et les renseignements de Mme X*** me firent jouer un rôle si actif dans l'arrestation des deux principaux complices d'Orsini, je devins un héros pour le personnel le plus influent au Château ; j'y primai la *corserie* qui, dans l'ombre, avait le pas sur les hauts dignitaires de la cour.

Il n'eût tenu qu'à moi d'y être aussi puissant qu'un ministre.

Mais je ne cesserai de le répéter : oseur jusqu'à la témérité quand il s'agissait d'exercer mon métier, j'étais timide comme le plus timide des conscrits loin de mon terrain d'observation et de fileur.

Il n'eût dépendu que de ma volonté d'être attaché spécialement à la personne de Sa Majesté, d'y remplacer le baron Griscelli, disgracié comme mon préfet, à la suite de l'affaire des bombes Orsini.

Je refusai tout emploi qui pouvait compromettre mon indépendance, me donner un caractère que mes adversaires, cependant, n'ont pas manqué de me prêter pour satisfaire, sous la Commune, leurs rancunes et leurs haines contre moi.

Je me contentai, en récompense de mes services rendus, d'accepter, en 1859, la position de chef de la police de sûreté, après avoir passé par tous les grades hiérarchiques. Cette situation, en raison de mes goûts, de mon tempérament et de mon caractère, devait être l'apogée de ma carrière.

Comme je ne veux donner aucune prise à mes

ennemis que j'ai toujours considérés, en raison de leur politique subversive, comme les ennemis de la société, je ne parlerai pas des offres qui me furent faites à cette époque par les familiers de l'Empereur, très reconnaissant de mon zèle dans l'affaire Orsini.

A la suite des divers pourparlers que j'ai eus à ce sujet, entre les Bacciochi et les Hirvoix, je fus à même de connaître, dans le palais de notre ancien souverain, le fameux *cabinet noir* qui, sous les autres règnes, ne se tenait pas si près du trône.

Encore aujourd'hui, malgré l'incendie des Tuileries, on peut voir du côté des quais, à la naissance du nouveau Louvre, une tourelle en retrait dans l'angle d'un des pavillons du palais.

C'était par un escalier de cette tourelle que les Corses attachés à la personne de Sa Majesté, les Alessandri, les Griscelli parvenaient au cabinet noir lorsque, sur les instructions de M. Lagrange, le préfet de police et le ministre de l'intérieur avertissaient l'Empereur qu'un régicide, dépêché par les sociétés de Londres ou d'Italie, s'acharnait de nouveau à sa poursuite.

Ce fut par cet escalier que je montai à mon tour, pour avertir les chambellans de Sa Majesté que mon ambition n'était pas d'aspirer à remplacer ceux qui, lors des affaires des bombes, avaient si mal gardé notre Empereur.

Le cabinet noir, en temps ordinaire, n'était pas rempli que de secrets politiques; il servait, comme la boîte à Pandore, à contenir les secrets des pas-

sions du sombre et élégiaque fils de la reine Hortense.

Par malheur, la Prusse ouvrit trop souvent cette boîte à Pandore, par les soins de la *comtesse* qui, depuis la vengeance de l'Impératrice et le meurtre d'un Corse, avait tant à se plaindre de son impérial amant.

J'ai déjà parlé du *cabinet noir* des Tuileries et d'*il signor* B***, son porte-clef. Le cabinet avait un judas, d'où l'œil impérial examinait avec une scrupuleuse attention les solliciteurs ou solliciteuses, les espions et les espionnes.

La comtesse, avec Mme X***, en a pris souvent le chemin ; ce fut aussi par le cabinet noir que passa la sœur d'Orsini, après l'attentat du 14 janvier.

La lettre lue aux assises par Jules Favre dut sortir du cabinet noir. Peut-être eût-elle eu pour résultat la grâce d'Orsini, si le conseil des ministres, plus impérialiste que l'Empereur, n'eût rejeté cette grâce d'un régicide qui monta sur l'échafaud un matin de mardi gras.

Ce fut après avoir passé par le cabinet noir que je traversai les Tuileries pour m'installer officier de paix à la Préfecture de police.

De cette époque commença pour moi une nouvelle carrière pleine de dramatiques aventures, que je dus aux bandits et assassins célèbres que mon devoir m'obligea de pourchasser avant de les rabattre aux assises.

Je suis forcé d'avouer qu'à peine installé à la Préfecture de police, je trouvai l'administration policière dans un grand désarroi. La police particu-

lière du Château et la police politique absorbaient alors une partie du crédit affecté à la police municipale.

Je dus recourir à mille expédients pour me créer des auxiliaires dans les brigades trop clairsemées de la Préfecture.

J'en référai à ce sujet à mon nouveau préfet, qui m'approuva. Il ne pouvait, du reste, que bien accueillir mes réformes tendant à renforcer les services de la police sans augmenter les dépenses. Elles s'élevaient, à cette époque, au chiffre rond de 9,000,000 de fr., depuis que la Préfecture de police, érigée en ministère après le coup d'État, était devenue, sous les attributions du ministère de l'intérieur, *Direction générale de la sûreté publique.*

Comme la direction de la sûreté générale avait plus souci de la sûreté personnelle du souverain que de la sûreté publique, les services affectés à la municipalité souffraient, tandis que l'état-major de la police du Château prospérait, sans donner au pouvoir des garanties plus rassurantes.

L'affaire des bombes Orsini le prouva. Ce fut par ce manque d'unité, par cette pénurie dont était frappée la police municipale, que M. Billault et Piétri durent donner leur démission, parce que le chef de la police des garnis n'avait pas fait son devoir lors de l'attentat.

Cependant les fautes de la police retombaient alors sur les subalternes qui avaient eu en main tout ce qu'il fallait pour surprendre Orsini et ses complices, et qui ne l'avaient pas fait.

Si ces subalternes avaient bien lu les livres des hôtels meublés, où étaient descendus les délégués des comités de Londres et d'Italie, ils les auraient arrêtés avant de leur laisser le temps de s'abattre sur l'Opéra.

N'y a-t-il pas un règlement de police qui dit : « qu'il est défendu aux maîtres d'hôtel et logeurs, d'inscrire sciemment sur leur registre sous des noms faux les personnes logées chez eux, et que la contravention à ce règlement est punie d'emprisonnement. »

Mais les inspecteurs, qui agissent presque sans contrôle, approuvent le plus souvent des registres de garnis où sont inscrits, malgré la loi, des noms d'individus dont l'âge, la qualité sont aussi problématiques que les papiers.

Cela se passait ainsi du temps de l'Empire, où la politique absorbait l'attention du gouvernement ; cela s'est passé de même depuis.

Aussi, lorsqu'un crime se commet, il est à remarquer qu'il se commet presque impunément, parce que le logeur qui a reçu le coupable a été le premier à enfreindre la loi.

Quand le chef de la sûreté est averti du crime commis par un scélérat déguisé et toujours sans papiers, il est averti trop tard ; son logeur a le soin, avant d'aller à la police, de s'entendre avec l'inspecteur qui a négligé de s'enquérir de l'inscription de la chambre occupée par le misérable. Il faut donc, avant d'avertir la police, que le logeur se mette en mesure avec les règlements ; pendant ce

temps, le criminel a le temps de se dérober à la justice.

Voilà ce que je ne tardai pas à constater en prenant mon poste de chef de la police de sûreté; ce qui m'expliqua l'impunité dont avaient pu jouir, pendant quelque temps, les délégués des comités de Londres, à l'affaire du 14 janvier.

Pour parer à ce vice d'organisation, fallait-il doubler le personnel de la police, quand ses ressources étaient déjà si insuffisantes?

Cela était impossible, les allocations de la ville ne le permettaient pas. Il fallait bien, au contraire, réduire le budget, déjà si onéreux, de la police.

J'avisai un moyen pour parer à ce vice d'organisation. Je créai, dans les cinq brigades spécialement à mon service, des policiers *honorifiques*, c'est-à-dire des hommes qui, en acceptant un emploi étranger à la police, étaient à même, par leur position, de devenir de précieux *indicateurs*.

Logeurs, débitants de vins, employés des halles, conducteurs de voitures, employés des théâtres, etc., et tous ceux qui, de près ou de loin relevaient de la Préfecture, reçurent, sur mon initiative, par mon entremise, des propositions qui furent loin, pour la plupart, d'être repoussées.

Il est heureux pour ces policiers sans appointements que les archives de la police aient été brûlées sous la Commune; sinon Paris eût appris qu'une moitié de la capitale espionnait l'autre. Aussi est-ce peut-être pour cela que les archives ont été brûlées.

Cette organisation, sous l'Empire, était des plus

simples. Il n'y avait pas un employé municipal, dans l'intérêt de son avancement, pas un boutiquier qui, pour avoir une belle clientèle, ne cherchât à être agréable au pouvoir.

L'idée de cette organisation gratuite me vint d'elle-même. Je me rappelai, au Deux-Décembre, le rôle qu'avaient joué certains industriels qui, pour avoir aidé la troupe à tirer sur les insurgés et l'avoir hébergée *après la victoire*, surent se garer de la faillite et eurent, par reconnaissance, le patronage et la clientèle du Château.

Cette immense recrue d'inspecteurs libres, par leurs qualité et profession, rendait de grands services aux cinq brigades de la sûreté générale : la *Brigade d'arrondissement*, la *Brigade des voitures*, la *Brigade des garnis* et la *Brigade des mœurs et de salubrité*. Elle avait un énorme avantage sur mes subalternes; elle centralisait le service des brigades qui, à la Préfecture, sont trop indépendantes les unes des autres.

Si la décentralisation est quelquefois utile, l'union, en matière de police, est la meilleure chose. Par les avis nombreux que je recevais avec le concours de ces inspecteurs, je ne tardai pas à avoir mes agents dans la main, parce que je savais, *par le dehors*, où diriger mes plus fines mouches.

Il ne faut pas s'y tromper : le voleur, l'assassin de profession connaissent vite leur fileur. Ils sont rares les inspecteurs dont l'intelligence est à la hauteur du dévouement, depuis que les repris de justice sont bannis du service de sûreté, depuis qu'ils sont tirés d'anciens sous-officiers, au passé irré-

prochable. Ces inspecteurs, en qualité de vieux soldats, font mieux de bons gardiens de la paix que des agents avisés. Pour la plupart, ils ne peuvent être employés qu'à des travaux indiqués à l'avance.

Quant aux malins policiers, ils sont une exception, et ils deviennent trop tôt l'objet des investigations des misérables appelés à tomber dans leurs filets.

Or il est du devoir d'un bon chef de sûreté de ne les employer qu'à coup sûr, pour ne pas les trop faire connaître de ceux qu'ils doivent filer.

J'avais donc trouvé le meilleur moyen, en m'assurant le concours d'*honnêtes* employés, de boutiquiers accrédités, de ne pas trop donner l'éveil au gibier de Mazas; ces *indicateurs* savaient m'aider à lancer sur ce gibier tous mes limiers.

Un an après, par cette économique et fructueuse organisation, j'avais plus de policiers que je n'en voulais. La Préfecture, grâce aux mille renseignements qu'elle recevait de gens de toute profession, put faire fonctionner régulièrement ses services et les fusionner dans l'intérêt de la sécurité générale.

Par *ma police à bon marché*, je ne tardai pas, sur les nombreux renseignements que je recevais, à faire marcher de front les cinq brigades de la Préfecture qui, d'ordinaire, agissent isolément au préjudice de la justice.

Je dus à ce concours mystérieux des succès personnels qui ont contribué à grandir ma réputation. Excepté de grandes affaires criminelles dans lesquelles la part du scélérat est isolée, comme dans

l'affaire de La Pommerais et des Avinain, les bandits relèvent tous des cloaques que la police est appelée à purifier. Car la brigade de sûreté, la brigade des garnis, la brigade des mœurs, qui forment trois divisions très distinctes à la Préfecture, retrouvent pourtant, sur le terrain du vagabondage et de la prostitution, le même misérable.

Si l'administration ne les fait pas marcher d'ensemble côte à côte, c'est un tort; je n'eus qu'à m'applaudir, pour ma part, en les faisant marcher tous de front.

Grâce à mes indicateurs anonymes dans les divers quartiers de Paris, un crime ne se commettait pas, que j'avais, en dehors de mon personnel, cent argus qui savaient où le conduire et le diriger.

Lorsque j'arrivais, on m'indiquait bien souvent le but, au moment où je ne savais encore comment m'orienter.

Dans tous les grands crimes qui m'ont été signalés, je reconnais que la brigade des mœurs m'a été d'un puissant secours.

Dans les meurtres les plus épouvantables, on dit: *Cherchez la femme*. Rien n'est plus vrai.

Du jour où la police des mœurs n'aurait plus l'autorité qu'on lui conteste, dans un but de moralité fort louable, tout en l'honneur de la femme qui, criminelle, est toujours plus dépravée que l'homme, de ce jour-là les coupables, si difficiles à découvrir déjà, deviendraient introuvables pour la justice.

Sur cinq rôdeurs bohémiens et bandits, il y en a

quatre qui n'ont d'autre état que celui de souteneurs de filles.

Supprimez la rigide surveillance de l'agent des mœurs sur les prostituées, vous supprimerez à la justice un moyen de tenir en respect le mâle de cette femelle, qui vit dans la même sentine.

Je ne fais qu'effleurer cette question, que des moralistes, des politiciens agitent aujourd'hui avec tant d'aigreur contre la police.

Pour la résoudre à mon point de vue, si différent de celui des moralistes candides et des politiciens systématiques, je n'ai qu'à les faire entrer à la prison de Saint-Lazare. Alors ils voudront bien admettre avec moi que la femme, ange de pureté et de dévouement, est un démon, incapable d'être régénérée une fois tombée dans la fange de la prostitution et du crime.

CHAPITRE III

LES FEMMES DE SAINT-LAZARE

La prison de Saint-Lazare, la *Bastille des femmes*, selon l'expression d'un des adversaires de la police des mœurs, indique, dans le quartier le plus populeux de Paris, par sa tristesse et son abandon, sa destination et son emploi.

C'est bien une infirmerie et une prison. Cette prison se compose, sur la rue du Faubourg-Saint-Denis, d'un grand édifice en avant-corps, dont la porte ronde prend la moitié de la construction. Deux étages s'élèvent sur son entablement noir, coiffé d'une façon sinistre de son fronton triangulaire.

Ce bâtiment respire un air de désespérance et de douleur qui s'accentue par les grilles qui l'entourent.

Il y a soixante ans, la prison de Saint-Lazare se trouvait à l'extrémité de Paris; aujourd'hui

par les quartiers qui se sont élevés au delà des confins primitifs de cet ancien faubourg, ce sombre monument ne rappelle que trop l'infamie des êtres qu'il renferme.

Loin de moi la pensée de vouloir couvrir de plus de réprobation qu'elles ne le méritent les femmes de Saint-Lazare.

Non, quelque déchue que soit une femme, elle est femme :

Perle avant de tomber et fange après sa chute !

Mais à quoi bon exposer à tous les regards dans Paris, au milieu d'un quartier si actif, si travailleur, plein de mouvement, sain et laborieux, un monument qui, au moyen âge, rappelait le plus grand fléau de cette époque, la *Lèpre*, et qui, au XIXe siècle, montre à notre société mieux organisée, non moins dissolue, sa plaie la plus hideuse, tout aussi contagieuse que la peste : la *Prostitution*.

A l'encontre des autres grandes capitales, de Londres ou de New-York, Paris a le droit de s'enorgueillir de son organisation administrative, de la vigilance qu'apporte la police à l'égard des prostituées, régies, réglementées, numérotées comme des soldats de régiment, parquées de ville en ville, ne quittant leurs boutiques de vice que pour se rendre à cet asile de honte : la prison de Saint-Lazare.

N'est-ce pas cependant au détriment de la dignité humaine que s'exercent ces mesures de sûreté générale ?

L'hygiène y a gagné, la dignité humaine y a perdu! Les adversaires de la police des mœurs appellent cette organisation arbitraire contre des êtres dépravés : la *Traite des Blanches.*

Cette dénomination est plus terrible que juste ; avant de changer l'administration surveillant nos débordements, ne faudrait-il pas, avant tout, changer nos mœurs?

Le niveau de la morale s'est-il élevé depuis que les agents des mœurs sont obligés de régir la prostitution indépendante qui, grâce au sexe le plus fort, gagne de plus en plus nos ménages, augmente de jour en jour la population de Saint-Lazare?

Je vais citer à l'appui de mon dire quelques exemples de ces monstres femelles que j'ai vues passer, durant ma longue carrière, à la prison Saint-Lazare. Ces femmes, sorties de la haute société pour descendre jusque dans ses bas-fonds, avant de peupler Saint- Lazare ou les maisons centrales, sont un argument de plus en faveur de notre administration policière, quelque exclusive et occulte qu'elle puisse être.

Je me le rappelle à l'époque ou je quittai ma position de commissaire de police pour devenir chef de la sûreté générale : je fus appelé un matin à constater dans un hôtel particulier, voisin de mon domicile, le suicide d'un tout jeune homme. A la suite d'un grand bal donné chez un sénateur, il s'était tiré un coup de pistolet.

La cause de ce suicide, malgré les recherches que je fis avec mon greffier, resta d'abord ignorée. Au-

cun papier, dans mon enquête, ne me donna d'in dice sur la funeste résolution de ce malheureux.

Sa famille éplorée, que j'interrogeai, ne put me fournir de renseignement sur l'horrible détermination qui avait poussé cet infortuné à se tuer.

C'était un jeune homme doux, timide, studieux, qui, par ses progrès dans ses études, par son intelligence un peu trop réservée peut-être, donnait les plus belles espérances.

Dépité de n'avoir pu trouver de trace qui pût me mettre sur la voie du mystérieux suicide de ce jeune homme, je me proposai, le lendemain, de me rendre officieusement chez le sénateur qui l'avait reçu la veille.

Je fus accueilli par un vieillard qui, malgré son grand âge, paraissait encore assez vert.

Lorsque je me présentai à lui, il était avec une jeune fille très jeune encore. Sa beauté singulière, aussi irrégulière que piquante, me frappa moins d'admiration que d'épouvante.

Je devinai, du premier coup d'œil, que ce vieillard touchant à la caducité, que cette jeune fille, presque une enfant, étaient deux êtres dont l'âme, chez l'un, était aussi éteinte que le cœur l'était chez l'autre. Hélas ! je ne me trompai pas.

Six ans plus tard, je devais retrouver la figure de cette femme à Saint-Lazare.

A peine étais-je entré chez ce sénateur, ancien pair de France, qu'il renvoya d'un air sévère, presque menaçant, la jeune fille. Une fois seul avec cet important personnage, il me dit :

— Monsieur, votre visite matinale à la suite du

suicide qui a eu lieu hier, après mon bal, me dit assez pourquoi vous êtes en ma présence.

J'inclinai la tête d'un air respectueux.

Le sénateur continua :

— Eh bien! je ne vous donnerai pas longtemps à chercher la cause de la mort du pauvre jeune homme dont la perte sera un éternel sujet d'affliction pour sa famille. La cause de cette mort, c'est cette malheureuse qui sort d'ici. Recueillie par moi, fille d'une servante de ma maison, je l'appelai ma fille, après lui avoir donné une instruction en dehors de sa condition! Hélas! j'avais rêvé pour elle un sort autre que celui que lui réserve sa naissance. Maintenant, depuis la mort de ce jeune homme, je désespère d'elle et elle me fait horreur. Malgré les sacrifices que j'ai faits pour cette enfant, pour sa mère, je la chasse! c'est une fille indigne; après avoir cause le désespoir d'une famille, elle finirait par faire le déshonneur de la mienne!

Le vieillard, en prononçant ces paroles, marchait d'un pas plus précipité que ne le commandait son âge. Ses traits tirés et livides s'étaient empourprés par la douleur, par la colère.

Il n'était pas difficile, à travers le mystère qui transpirait de ses paroles, de deviner qu'un autre mystère s'attachait à la naissance de cette jeune fille.

J'observai bien le sénateur, presque octogénaire, je remarquai, par la dureté de ses traits et par la charpente autrefois si vigoureuse de son corps, aux allures félines, qu'il n'y avait rien de tendre en cet homme; je me dis que, s'il avait adopté, élevé la

fille de sa servante, c'est que la nature lui en faisait une loi.

Je pus m'en convaincre lorsque je vis couler ses larmes, lorsqu'il m'expliqua comment celle qu'il appelait encore *son* enfant, et qu'il conviait à toutes ses fêtes, avait été la cause involontaire du suicide du jeune homme, son danseur de la veille.

Sa fille venait de le lui avouer avec un sang-froid, un cynisme qui l'avait terrifié. Ce jeune garçon, fort épris d'elle, avait fait en sorte, durant toute la nuit, de danser avec elle; il l'avait pressée de répondre à sa passion.

Après avoir été avec ce timide écolier aussi coquette que possible, elle s'était moquée de ses transports. Poussé à bout, il lui avait dit sur un ton tragique :

« — Mademoiselle, vous ne croyez pas à ma passion sincère, profonde, inaltérable. Eh bien, je vous en donnerai les preuves, si vous me repoussez encore; moi qui ne peux plus vivre sans vous, je mourrai pour vous! Ce sera du moins la seule volupté que vos avances m'auront fait éprouver.

« La jeune fille qui peut-être, ajouta le vieillard, ne croyait qu'à une fanfaronnade de la part de cet amoureux, lui répondit :

« — Eh bien! mourez, si cela vous fait plaisir; j'en serai fort aise, dès que votre mort me débarrassera d'un importun et d'un fâcheux.

« Maintenant, termina le vieillard, vous savez le reste. Au moment où vous entriez, je pressais de questions à propos de ce scandale cette jeune fille

qui m'apprit ce que je vous rapporte. Sans doute, elle n'est pas coupable aux yeux de la loi. Mais sa sécheresse de cœur m'épouvante; si jeune, être si froidement corrompue d'esprit! c'est un monstre! je n'en veux plus chez moi. »

Je m'empressai, après cette explication me donnant la clef de ce que je désirais savoir, de prendre congé du sénateur, autant par convenance que par discrétion.

Six ans se passèrent sans que j'entendisse parler de la fille du sénateur, lorsque les journaux retentirent du bruit que faisait dans Paris une escroqueuse célèbre.

Des plaintes nombreuses parvinrent au parquet contre cette femme, dont la réputation de bas-bleu était aussi fortement établie que celle de faussaire.

Enfin, un jour, elle fut appelée chez le juge d'instruction qui, sur les plaintes concernant la dame, l'envoya à Saint-Lazare avant de passer aux assises.

Cette dame qui avait passé par toutes les phases de la grandeur et de la décadence d'une femme de lettres, c'était la fille naturelle de mon sénateur.

Son père l'avait bien jugée en l'abandonnant à ses mauvais instincts, depuis la mort de sa première victime.

A Saint-Lazare, on l'appelait la *Cardoville*; elle en avait tout le type. C'était une femme aux cheveux ardents et désordonnés, à la carnation chaude, colorée et aux tons inégaux. Ses yeux bleus trahissaient mille ardeurs; elle les tenait baissés hypocritement, comme honteuse de ses inavouables

pensées. Rien n'était régulier dans ses traits, rien n'était défini dans leur expression. Sa figure, aussi mobile que changeante, n'était qu'un masque dont le rictus avait je ne sais quoi de satanique.

Il n'y avait pas que ce rictus qui ne trompait pas et qui révélait toutes les convoitises de son âme. Son front altier ne paraissait vouloir se courber que sous le joug du caprice, le tyran de sa vie, et qui avait fait d'elle une faussaire !

Lorsque son père l'avait chassée de chez elle en compagnie de sa mère, toutes deux étaient entrées comme servantes chez un ancien intendant d'un seigneur polonais.

Cet intendant, Français d'origine, était revenu dans sa patrie pour y jouer à son tour, à l'aide de ses économies, le rôle de grand seigneur. A Paris, il n'avait pas tardé à se faire le Mécène des artistes.

Notre adroite Cardoville, grâce à son éducation brillante et à une intelligence remarquable, ne tarda pas de servante à devenir servante-maîtresse, puis femme illégitime de l'ancien intendant polonais.

Pendant plusieurs années, elle associa son existence de bas-bleu à la sienne, qui avait également un goût passionné pour la littérature. Elle entretint son goût en le faisant bénéficier de sa grande intelligence.

Le malheureux le paya cher; son inspiratrice dévora bien vite ses économies, elle le ruina autant par ses caprices que par ses excentricités de tout genre.

Elle eut un salon fort recherché où se pressaient les écrivains et les artistes en vogue, dont plus d'un remplit, auprès de la capricieuse Sapho, le rôle plus moderne du prince Djalma.

A la mort de l'ancien intendant polonais, mort du regret de s'être ruiné pour cette pieuvre poétique, la Cardoville tomba dans la misère.

Comme la poésie ne nourrit pas ses enfants, notre bas-bleu fit des faux pour vivre; elle les signa de noms d'artistes plus connus du public que de la Banque de France.

Les artistes portèrent plainte contre la femme poète, dont le prétendu mari avait été le Mécène. Une grande cantatrice de l'Opéra qui naguère avait été découverte par ce Mécène, la fit poursuivre par son mari qui était, cette fois, un mari très légitime.

Pour échapper aux poursuites de ceux qui avaient fait naguère partie de son ancienne cour, elle se réfugia dans un village près de Paris, elle changea de nom et épousa, elle, la fille d'un sénateur, qui?... un maçon!

En dépit de son humilité forcée, l'étrangeté de sa chute et la trop grande renommée de ses méfaits firent découvrir le poète déchu.

La Cardoville fut traînée à Saint-Lazare, avant d'entendre prononcer en cour d'assises sa condamnation qui, en lui fermant les portes de la gloire, lui ouvrit pour trois ans les portes d'une prison centrale.

Cette femme est la réalité de l'idéal d'Eugène Sue, la Cardoville *vraie* qui ne connaît aucun frein à

sa vanité, à sa fantaisie et à ses vanités les plus folles; nature capricieuse et indomptable, nature artiste peut-être, mais artiste dans le mal.

J'ai recueilli quelques fragments des vers que cette faussaire a laissés à Saint-Lazare, lorsqu'elle s'oubliait dans son cachot pour regarder le ciel, et pour sortir de la boue dont elle s'était volontairement couverte.

Lacenaire était poète, dit-on, il le prétendait du moins; la Cardoville l'était réellement; on peut en juger par ce fragment de poésie que j'ai recopié dans sa prison:

Dans le vide profond qu'on appelle les cieux,
Mille globes mouvants sous le regard sévère
De Dieu sont suspendus à son immense sphère;
Et nul du Créateur ne méconnaît la main
Qui d'un peu de limon créa le genre humain.
Son cœur est le soleil qui réchauffe le monde;
Son âme est la nature immortelle et féconde.

. . . .
. . . .

Il est partout ce Dieu que l'Univers adore,
Il est comme il sera dans cent mille ans encore;
La fleur n'a qu'un printemps, l'homme un temps limité,
Mais pour le monde entier, Dieu c'est l'éternité.

Dieu avait placé une étoile au front de la nouvelle Cardoville; il avait oublié de lui donner un cœur. A la place du cœur, il n'avait mis que de la fange; et la fange engloutit le poète!

A l'époque où la Cardoville était encore à Saint-Lazare, cette prison possédait une autre pensionnaire dont l'effronterie, voilée par un grand air de

piété, rivalisait avec l'excentricité hypocrite de son aînée. On l'appelait la *Madone.*

Rien n'était plus séraphiquement joli que la Madone.

De son vrai nom, elle s'appelait miss Claye; c'était une associée et une complice de pick-pockets. Avec ses grands yeux bleus, ses longs cheveux et son teint rose, elle avait l'air d'une vierge du Nord.

Elle s'était fait arrêter pour vol et condamner à trois ans de prison. Comme elle avait appelé de cette condamnation, on l'avait incarcérée à Saint-Lazare.

Là, elle avait affecté un profond repentir, un sentiment de piété qui lui avaient gagné rapidement la confiance des bonnes sœurs.

A peine à Saint-Lazare, elle passa dans la catégorie des *familières*, c'est-à-dire des prisonnières qu'on emploie comme auxiliaires et qui circulent à peu près librement.

C'était ce qu'elle voulait. Un jour, elle demanda à sa sœur de service l'autorisation de quitter un instant l'atelier. Cette permission lui fut accordée. Elle sortit, entra dans une cellule, endossa rapidement un costume de sœur, ressortit lentement, les yeux baissés et sa figure angélique cachée par les ailes de sa coiffe.

Ce ne fut que quelques heures après que la sœur à qui appartenait le costume s'aperçut de la disparition et fit tout découvrir.

Il était trop tard, et l'on a ignoré toujours ce que devint la fugitive.

Si j'ai parlé de ces deux types d'impures, c'est que l'un, par son éducation, l'autre, par sa beauté, seraient de ceux qui mériteraient le plus les sympathies des adversaires de notre législation préventive contre les femmes de mauvaises mœurs. Que sont donc les autres qui n'ont pour elles ni l'éducation, ni la naissance, ni l'excuse de la misère? On le verra bientôt.

En attendant que j'esquisse encore quelques types de cette prison, il est indispensable que j'indique à grands traits sa distribution intérieure.

On entre à Saint-Lazare par une longue cour coupée en deux par un grand mur.

A droite se trouvent les bâtiments latéraux qui contiennent les cellules, les cachots, les deux infirmeries, la chapelle des deux sections séparées et de leurs quatre catégories de prisonnières dénommées ainsi :

1° Les *prévenues;* 2° les *correctionnelles;* 3° les *filles publiques;* 4° les *jugées.*

Mais les jugées, à Saint-Lazare, ne le sont que pour un an et un jour.

Les deux sections sont bien distinctes.

La première section renferme les prévenues (délits et crimes), c'est-à-dire les jeunes filles au-dessous de seize ans et les enfants détenues par correction paternelle.

La seconde section contient les filles publiques en punition administrative, les malades, les jeunes filles insoumises au-dessous de seize ans.

Les prévenues n'ont pas de costumes particuliers;

elles ne portent pas l'uniforme qui, pour les filles publiques, consiste en un vêtement bleu, pour les condamnées en une robe brune et un serre-tête brun.

Les sœurs de Marie-Joseph, religieuses spécialement vouées à la surveillance des prisons, instruisent et réglementent les prisonnières de Saint-Lazare.

Les sœurs de Marie-Joseph ont un costume noir et un voile bleu sous leur bonnet; ce voile bleu les distingue des sœurs de charité.

Sous le règne de Louis-Philippe, c'était à des dames veuves, filles ou anciennes femmes de militaires, qu'étaient confiés le soin et la garde des prisonnières. Chose singulière, ce fut en pleine République, sous la présidence d'un général, le général Cavaignac, que les veuves ou filles de militaires durent céder la place aux sœurs de Marie-Joseph. Il est vrai qu'aujourd'hui ce qu'une seconde République a fait pour l'instruction et la réglementation des *pensionnaires* de Saint-Lazare, une troisième République est en train de le défaire.

Ici j'ai écrit à dessein le mot *pensionnaires*, parce que, dès qu'on a pénétré dans cette prison, tout ce qui attriste, au dehors, s'efface comme par enchantement.

En dépit des longs et bas couloirs qui séparent les cellules des gardiennes de celles des prisonnières, l'air, la lumière pénètrent librement dans toutes les salles. L'espace n'y est pas ménagé. L'ordre, la propreté règnent à chaque étage. L'expression de tranquillité et de contentement que respirent la plu-

part des recluses, travailleuses soumises et dociles, fait oublier jusqu'à la prison et jusqu'à la souillure des prisonnières.

Au rez-de-chaussée se trouve le cabinet du directeur, situé dans les compartiments du greffe. C'est un modeste cabinet qui a l'aspect d'un parloir de cloître. Un garçon de bureau d'un de nos opulents et modernes ministères n'en voudrait pas.

Tout le luxe de cette prison est réservé pour la charité. L'âme de saint Vincent de Paul, fondateur de cet asile, y préside encore; c'est une école, une infirmerie plutôt qu'une prison.

Au premier étage, un escalier aux rampes de bois, voûté de rainures planchéiées, conduit aux cellules où sont reléguées les prisonnières à la pistole, à raison de *vingt* centimes par jour, puis leurs ateliers.

Au deuxième étage est placée l'infirmerie des prévenues; au troisième, l'infirmerie des *nourrices*. On appelle nourrices les prévenues qui allaitent leur enfant jusqu'à l'époque où elles doivent en être séparées, si elles sont condamnées et forcées, comme telles, à entrer dans une maison centrale.

A chaque galerie se trouvent placées les cellules des gardiennes, surveillantes de jour et de nuit.

Le dortoir des filles publiques occupe tout un corps de bâtiment; il aboutit à une petite chapelle qui, jadis, fut la chambre de saint Vincent de Paul, où il mourut n'étant que chapelain des *lazaristes*.

Une plus grande chapelle est consacrée aux prisonnières; car, jusque dans ces chapelles, les *prévenues* ne fréquentent pas les *filles*, pas plus que

celles-ci ne hantent les *jugées* ni les *correctionnelles.*

Les prévenues et les jugées ont des ateliers qui, par une sollicitude bien entendue, ne reçoivent que des femmes ayant encouru à peu près la même peine; impossible ainsi qu'elles puissent entre elles secorrompre.

Quant aux filles publiques, leurs ateliers, comme leur infirmerie, sont également à part.

Cette *seconde infirmerie* prend tout un corps de bâtiment. Elle fait le plus grand honneur à l'administration par son agencement, par la façon dont l'air, l'espace et la lumière sont ménagés.

Cette infirmerie, d'une *éblouissante* propreté, ne compte pas moins de *seize* salles pouvant contenir jusqu'à *cinq cents* malades.

Bon an mal an, la prison de Saint-Lazare compte, tant en détenues qu'en prévenues et filles publiques, un contingent de 992 prisonnières.

Pour soigner cette population flottante fournie par la *léproserie* moderne, et pour diriger ce trop-plein de la lie parisienne, il suffit de soixante personnes, tant directeur, greffier, médecins, surveillants que gardiennes.

Je n'ai pas compris, parmi les prisonnières, une certaine catégorie, la plus inoffensive, la plus originale : celle des *marchandes des quatre saisons* sans ouvrage.

Un grand nombre de ces femmes qui, dans la morte-saison, ne savent où se loger, imaginent, par un délit sans importance, de se faire mettre en con-

travention afin de se procurer à Saint-Lazare un logis pour l'hiver.

Lorsque j'étais commissaire de police, j'eus l'occasion de pénétrer à Saint-Lazare pour connaître une de ces prévenues qui, vu ce qui se passa à son sujet, devint une des femmes les plus intéressantes de cet établissement.

Elle avait été amenée à Saint-Lazare comme prévenue de vol. C'était une jeune femme de vingt-cinq ans; elle avait servi en qualité de femme de chambre dans les maisons les plus recommandables de la capitale.

Dans toutes les maisons où cette domestique était entrée, elle en était sortie en laissant des preuves irrécusables de nombreux détournements.

A part ce vice inhérent à sa personne, ses maîtres s'étaient plu à reconnaître qu'elle était d'un commerce très doux, d'un caractère respectueux, qu'elle était digne, par le témoignage du personnel qui l'avait entourée, d'être couronnée *rosière !*

Cependant cette jeune fille était venue échouer à Saint-Lazare pour donner encore, dans ce pénitencier temporaire, un témoignage de plus de son vice.

Malgré la surveillance des sœurs dont elle avait capté la confiance, par sa douceur, par sa bonne conduite, par sa réserve, elle était parvenue, une nuit, à se glisser dans l'une des cellules de sa gardienne, pour lui voler une somme d'argent mise en réserve pour les besoins du service.

J'avais été appelé, par le directeur, afin de constater le nouveau méfait de cette malheureuse qui, jus-

que dans sa prison, s'était abandonnée à ses pernicieux instincts.

C'était pour la prévenue une aggravation de peines, et mon rapport devait la perdre à tout jamais aux yeux des juges.

Lorsque le greffier de la prison m'eut mis en rapport avec la prisonnière, je vis une jeune fille aux yeux battus, pâle, nerveuse, et qui, en s'arrachant les cheveux de désespoir, protestait, comme toujours, de son innocence.

L'accent de vérité que trahissait sa voix, le violent désespoir dont ses traits étaient empreints, me frappèrent malgré moi.

J'en fis l'observation au greffier; il se contenta de hausser les épaules en murmurant :

— Monsieur le commissaire, voilà le dixième vol que commet cette malheureuse. Il y a longtemps qu'elle aurait dû être en prison, si les maîtres n'avaient préféré la renvoyer que de faire leurs dépositions. Du reste, elle ne prend pas la peine de cacher ses vols. Malgré ses mensongères affirmations, c'est toujours entre les matelas que l'on retrouve les objets frustrés ! Ici, c'est dans son lit, comme toujours, que nous avons pu reprendre l'argent soustrait à la sœur ! C'est une fieffée voleuse; elle est coupable ! archi-coupable, à moins qu'elle ne vole... en dormant !

Ce dernier mot du greffier me frappa.

Je l'arrêtai à son observation qu'il n'avait faite que d'une façon ironique.

Étudiant de nouveau les traits de la prévenue, je remarquai que ses traits voilés, ses yeux creux, sa

figure pâle, tirée, qui, par instant, s'illuminait d'une flamme interne, avaient des expressions étranges, presque mystiques.

Je n'en doutai plus, cet homme, sans qu'il y pensât, venait de me mettre sur la voie.

— Vous auriez peut-être raison, lui répondis-je. Cette femme, malgré les preuves matérielles qui l'accablent, n'est peut-être pas une coupable, mais simplement une hallucinée pour qui les soins médicaux sont préférables aux rigueurs de la justice.

Le greffier me regarda d'un air de pitié. Il se demandait sans doute si ce n'était pas moi qui étais fou.

J'interrogeai la pauvre désespérée ; elle me jura qu'elle ne savait pas plus comment elle avait commis ce dernier vol que tous les autres ; elle m'assura qu'elle ignorait comment le produit de ce larcin, comme toujours, se trouvait caché entre ses matelas...

Après cet interrogatoire entre la prévenue et moi, je me rendis chez le directeur de la prison. Je lui fis part de mes observations et de mes réflexions.

C'était un esprit moins prévenu, moins borné que le greffier.

Il remarqua avec justesse que, si cette jeune fille n'était pas une voleuse inconsciente, elle n'aurait pas la manie de cacher toujours à la même place le produit de ses détournements.

Il se rappela qu'à son entrée à la prison, ayant interrogé la prévenue dont la figure sympathique l'avait frappé, elle lui avait avoué que souvent,

la nuit, elle rêvait aux objets qui l'avaient le plus frappée dans la journée!

— Mais, ajouta le directeur, nous sommes si blasés sur les nombreux systèmes de défense des prévenues, que je considérai comme une ruse ou un subterfuge l'assertion de cette nouvelle pensionnaire. Dès que vous partagez la même opinion que, par devoir, je ne pouvais provoquer, je suis prêt à vous seconder dans l'intérêt de la vérité et de l'humanité. Que faut-il faire?

J'engageai le directeur, sur-le-champ, à aller trouver la recluse, à lui faire croire que je m'étais rendu à ses raisons, et que les preuves contre elle étaient plus apparentes que logiques.

En même temps je conseillai à l'administration de laisser, la nuit suivante, la porte de sa cellule entr'ouverte, de façon qu'elle fût libre de circuler dans les salles de sa section.

J'avoue qu'à l'exception du directeur de la prison, personne ne crut à l'innocence de l'ex-servante.

Le greffier, qui m'avait conduit vers elle en m'éclairant tout le premier, ne put s'empêcher de s'écrier:

— On voit bien que le commissaire connaît la pièce de la *Pie voleuse*. Il voit partout des servantes de Palaiseau!

En dépit du greffier incrédule, ce que j'avais prévu arriva. Il en fut témoin comme son directeur.

A minuit, la prévenue sortit de sa cellule. La gardienne, avertie, vit la jeune fille sortir de sa couche, se diriger, les yeux grands ouverts quoi-

que endormie, vers la cellule d'en face, pour venir près de son lit.

Marchant sur la pointe des pieds, la somnambule alla jusqu'à la couchette de la sœur, étendit le bras à la hauteur du mur où était suspendue une montre d'argent, s'en saisit, puis reprit tranquillement le chemin de sa cellule.

Quelques secondes après, la gardienne se releva pour rejoindre le directeur et le greffier et pour se rendre avec eux dans la chambre de la prévenue. Elle put constater, avec le directeur et le greffier, qu'elle dormait du plus profond sommeil.

Ce qui n'empêcha pas, le lendemain comme la veille, de retrouver chez la prévenue la montre d'argent cachée entre les matelas de son lit.

La malheureuse, devant une nouvelle preuve de sa culpabilité, voulut se tuer de désespoir.

Le directeur lui dit, en présence du greffier, de la sœur et de moi :

— Mademoiselle, vos vols ont été commis inconsciemment. La justice ne peut donc vous atteindre. Avant peu, sur le rapport du commissaire et sur nos attestations, vous serez rendue à la société.

Une plaisanterie du greffier avait sauvé cette hallucinée.

Sans moi, qui pris cette plaisanterie au sérieux, cette femme eût été punie pour des méfaits qu'un article du Code pénal ne reconnaît pas, dès qu'un prévenu est reconnu en état de démence ou obéissant à une force indépendante de sa volonté.

Durant les quelques visites que j'eus l'occasion de faire, à cette époque, à la prison de Saint-La-

zare, je connus d'autres pensionnaires bien moins recommandables que cette *voleuse sans le savoir*.

Saint-Lazare possédait alors une pensionnaire qu'on appelait la *Mère aux vierges*. C'était une grande femme de trente à trente-cinq ans, à la figure anguleuse, au nez mince et long, à la bouche pincée, dont les lèvres sinueuses et plates trahissaient l'astuce, la méchanceté et la cupidité. Elle avait des yeux noirs, profonds, très rapprochés du nez, ce qui lui donnait l'air d'une chouette. Les éclairs de ses grands yeux méchants allaient fouiller jusqu'au fond de l'âme pour en découvrir les plus mauvaises pensées et en tirer profit.

La *Mère aux vierges* avait été conduite à Saint-Lazare sous l'inculpation d'excitation à la débauche sur des mineures. Elle tenait double maison, doublement infâme : l'une aux Champs-Elysées, à l'usage *des deux sexes;* l'autre au Petit-Bercy, désignée par les habitués du lieu sous le nom de la *Petite tour de Nesle*.

Des misérables, payés par cette nouvelle Marguerite de Bourgogne, se rendaient aux bals de barrière pour découvrir, au profit des riches clients de cette pourvoyeuse, des jeunes filles ou des jeunes gens pouvant charmer, par leur grâce et leur beauté, sa nombreuse et opulente clientèle.

A la *Petite tour de Nesle*, comme à la *Petite maison de l'allée des Veuves*, les clients de cette exportatrice de mineures pouvaient amplement se satisfaire. Comme César, ces clients trouvaient, par les jeunes filles à Bercy, par les jeunes gens aux

Champs-Elysées, le moyen d'être amants ou amantes !

Par malheur, un des proxénètes de cette nouvelle Marguerite de Bourgogne tua une nuit, dans son lupanar de Bercy, une enfant qui se refusait à souscrire aux infâmes conditions imposées dans cet établissement.

Lorsque la police des mœurs, à la suite de cet attentat, eut arrêté, avec le meurtrier, la *Mère aux vierges*, la police dut agir avec beaucoup de circonspection. Elle ne voulut pas compromettre certains noms, très célèbres dans la finance et la diplomatie, et qui pouvaient être accolés au nom de cette pourvoyeuse d'amours en tout genre !

Une fois sortie de Saint-Lazare pour se rendre dans une maison centrale, la *Mère aux vierges* continua de subir sa peine dans une maison de santé. Sa peine faite, la *Mère aux vierges* alla se retirer en Bourgogne, son pays; elle y mourut millionnaire, presque considérée, plus heureuse que sa compatriote couronnée, l'héroïne de Buridan.

Il y avait aussi à Saint-Lazare, avant la *Mère aux vierges*, une femme non moins célèbre et beaucoup plus âgée. Cette femme avait joui d'une grande beauté. Une fois, condamnée à une peine légère comme pipeuse et recéleuse, elle avait redemandé à retourner à Saint-Lazare comme auxiliaire.

L'histoire de sa vie va expliquer le singulier goût de cette femme pour cette prison.

Dans sa jeunesse, c'est-à-dire au commencement du règne de Louis-Philippe, elle s'appelait la Phry-

né, un nom de guerre. Elle tenait table d'hôte et salle de jeu à Passy.

C'était une belle brune, la merveille du Ranelagh. Elle avait une taille d'Andalouse, une désinvolture de déesse, des formes dignes de rivaliser avec celles de la Vénus de Milo.

La Phryné, au Ranelagh, avait fait connaissance d'un beau garçon, hardi danseur et franc viveur, un nommé B***, un étudiant qui s'était égaré, un soir, au bal du Ranelagh.

B*** trouva que la Phryné était préférable à toutes les grisettes du quartier latin. Possesseur, à cette époque, de tout son patrimoine, il le mit aux pieds de sa nouvelle idole.

Il arrivait à temps pour tirer la brelandière d'un grand embarras. Elle s'était ruinée par sa faute.

La belle avait fait fuir tous ses clients par la passion qu'elle avait affichée pour un jeune gars normand, croupier de sa maison de jeu, écuyer tranchant de sa table d'hôte.

Le Normand, en sa qualité de Normand, avait jugé opportun de s'esquiver, quand la Phryné n'avait plus eu, par sa faute, d'autre adorateur que lui.

Cette brelandière, après l'abandon du Normand, prit B*** par dépit; elle le ruina ensuite, par ostentation, avec un entrain fiévreux.

Une fois certaine que celui qui l'avait vengée n'avait plus le sou, elle lui tint ce langage :

— Mon ami, c'est à toi que j'ai dû un regain de fortune. Maintenant que je t'ai mis sur la paille,

il est juste que je t'offre, par reconnaissance, ma maison et ma table.

— Sans condition? lui demanda B*** un peu incrédule.

— A là condition que tu me donneras ton nom!

— Pour le monde?

— Pour le monde, pour le maire et pour M. le curé!

B*** se gratta l'oreille, il réfléchit; mais il était sans le sou et il n'avait pas de préjugés. Cet acte, un peu ambitieux, de sa maîtresse, ne lui prouvait-il pas, après tout, qu'il était aimé pour lui-même?

Il épousa la Phryné.

Huit jours après, le nouvel époux de la brelandière trouvait chez lui, avec l'autorisation de *Madame*, prêt à partager son pain, son sel, *et cætera*, qui?

— Le croupier normand!

Mais l'ancien étudiant, le soir même, retourna, sans se plaindre, à son quartier Latin, où il n'avait plus de quoi payer la moindre inscription.

Il s'y enfouit, pour cacher sa douleur, sa misère et sa honte, au fond d'un garni de chiffonnier.

B***, l'ancien Beau, le mari de la Phryné, la hotte sur le dos, le crochet à la main, vint, dès le lendemain de son expulsion volontaire, exercer sa nouvelle industrie à la porte du brelan de sa femme.

Il ne pouvait mieux se venger.

Pour fuir son mari qui la couvrait de ridicule, Mme B*** changea d'hôtel garni à chaque terme.

Alors B*** la pourchassait à la porte de tous ses domiciles en y revenant chiffonner et disant :

— Je fais aujourd'hui ce que j'ai fait hier, ce que je ferai demain, ce que j'ai toujours fait : je ramasse les loques de ma femme !

Ce manège dura dix ans.

Après quoi la Phryné, réduite à la plus extrême misère, chassée de porte en porte par l'impitoyable chiffonnier, n'échappa à sa vindication que sur le seuil de la prison de Saint-Lazare !

A la fin, le croupier normand, atteint aussi par la vengeance du mari, contraignit la Phryné à devenir voleuse au jeu pour l'entretenir.

Plus tard, Mme B***, pour ne plus retrouver son époux sur ses pas et éviter son éternelle plaisanterie, sollicita de devenir *auxiliaire* dans la maison où elle était d'abord entrée comme prévenue de vol.

La Phryné, dans son nouveau refuge, fut bientôt citée par l'administration de Saint-Lazare comme un modèle de résignation, de courage et de dévouement. Où la vertu va-t-elle se nicher !

Quand la femme de Saint-Lazare, mise en prison sans jugement ou par mesure d'hygiène, est rendue à la liberté ; quand les portes de cette prison se rouvrent aussi pour la pénitentiaire, les *amis* de la dame l'attendent toujours au passage.

Tous ils sont là, la casquette de soie derrière la tête, les mains sous la blouse, la pipe aux dents, exacts à l'heure de la délivrance de la captive.

A sa vue, ce ne sont que transports, expressions de tendresse jusqu'au moment où, pour la libérée

comme pour son *Alphonse*, les coups recommencent de plus belle sur la voie infâme, dont la fille de Saint-Lazare suit toujours la trace une fois qu'elle s'y est engagée.

Chaque départ est suivi d'une arrivée annoncée devant la porte de cette prison par le *panier à salade*. Il vient du dépôt deux fois par jour, le matin à neuf heures, le soir à six heures.

La voiture fermée entre dans la cour, amenant de nouvelles prostituées ou prévenues. Une autre se croise avec elle pour emporter les prisonnières qui, au bout d'un an et un jour, sont dirigées sur les maisons centrales.

Que de sombres désespoirs renferment ces boîtes roulantes !

Si parfois une femme de Saint-Lazare nous défie de sa mine égrillarde en nous regardant d'un air narquois à travers le carreau de la portière, ne rions pas comme elle !

Sa gaieté n'est que de l'abrutissement ou de la forfanterie. N'est-ce pas sa dégradation que la femme de Saint-Lazare essaye, par représailles, de nous jeter à la face?

Donc ne rions pas ! car cela est triste, ignoble, comme l'envers de notre civilisation, comme le bâtiment de Saint-Lazare, une tache de boue dans Paris, un trait d'union de honte et d'infamie entre la ville d'hier et la ville d'aujourd'hui !

CHAPITRE IV

DE QUELLE FAÇON JE CONNUS LE COCHER COLLIGNON ET L'EMPOISONNEUR LAPOMMERAIS

Un jour, longtemps après la vengeance de Mme X*** sur le lieutenant du 47e de ligne, j'étais avec elle dans une voiture de place, à la suite d'une rencontre que, la veille, j'avais eue avec cette espionne sur le boulevard Montmartre.

Avant de signaler les trop célèbres personnages que j'entrevis au moment où Mme X*** m'expliquait en voiture l'objet de ses nouvelles relations, je dois raconter l'incident qui m'avait mis, par devoir professionnel, dans la nécessité d'avoir ce tête-à-tête avec cette étrange femme.

La veille, j'avais rencontré Mme X*** sur le boulevard Montmartre, parlant très intimement à un jeune militaire au bras duquel elle se penchait langoureusement.

A la vue de ces individus qui ne craignaient pas d'accuser leur rôle d'amoureux, je m'arrêtai, malgré moi, d'un air ébahi.

Je me repentis aussitôt de mon mouvement indiscret et involontaire, qui ne parlait pas en faveur de mon éducation.

En vérité, j'étais bien excusable par ce que je voyais. Mme X***, malgré l'horrible mésaventure qui lui était survenue pour avoir répondu aux avances d'un jeune officier, était encore au bras de qui? d'un sous-lieutenant!

Décidément, me dis-je, elle a du goût pour l'armée. L'épaulette de lieutenant est pour elle le miroir aux alouettes. Son père avait raison, c'est une folle! Elle va toujours, portée par ses désirs hystériques, à l'abîme qui faillit l'engloutir et qui l'engloutira un jour.

J'en étais là de mes réflexions, en m'empressant de m'écarter de la chaussée où se prélassaient mes amoureux, quand Mme X***, au lieu de me fuir, s'avança hardiment, son lieutenant au bras, au-devant de moi.

Mme X***, les yeux brillants, le teint coloré, le sourire aux lèvres, me paraissait aussi fière de son beau militaire que ce bel officier ravi de sa conquête.

Force me fut de saluer profondément cet heureux couple.

Après m'avoir présenté très carrément son nouveau conquérant, Mme X***, avec des clignements d'yeux très significatifs, me donna rendez-vous pour le lendemain à sa maison de Passy.

Quoique j'évitasse le plus souvent possible cette femme depuis son horrible vengeance, je me faisais un devoir, — la sachant très adroite quand elle

n'était pas égarée par ses sens, — de la voir, de l'interroger dans l'intérêt de mon service.

J'avoue que, en cette occasion, la curiosité m'excitait à connaître qui l'avait conduite à prendre pour amant un sous-lieutenant dont le grade, précédemment, ne lui avait pas précisément porté bonheur.

Elle s'expliqua à ce sujet, le lendemain, après un déjeuner que nous fîmes à sa maison de Passy.

Comme elle redoutait jusque chez elle les oreilles indiscrètes, elle m'avait engagé, pour recevoir entièrement ses confidences, à faire avec elle une promenade au bois de Boulogne.

Sitôt après le déjeuner, elle m'avait prié de prendre un fiacre. Une fois avec elle dans la voiture, elle me fit sa confession, ses aveux concernant le nouveau sous-lieutenant qu'elle honorait de son affection.

— Vous n'êtes pas sans ignorer, mon cher Claude, me dit-elle, que l'armée est surveillée par tous les partis depuis le Deux-Décembre. L'affaire de Pieri et de cet infâme sous-lieutenant que j'ai justement puni vous l'a prouvé. Eh bien, cet autre sous-lieutenant que je connais aujourd'hui m'est fort utile. C'est un bel homme, voilà tout; au fond, c'est une brute. Sans qu'il s'en doute, en tête à tête, je lui tire les vers du nez. Il me renseigne sur les opinions de ses supérieurs. Il est loin de penser que sa maîtresse, dont il est fier, transmet fidèlement à la Préfecture ses renseignements, objet de mes rapports quotidiens adressés à M. Lagrange.

Mme X*** en était là de ses confidences. Elles ne m'étonnaient pas; j'étais accoutumé depuis long-

temps à ses mœurs policières, et j'attendais, pour mon instruction particulière, une révélation piquante due à son commerce avec son sous-lieutenant, espion sans le savoir, quand un choc violent vint interrompre mon interlocutrice.

Notre fiacre venait de heurter une autre voiture arrivant en sens inverse. La roue de notre fiacre était entrée dans l'essieu de l'autre véhicule, au risque d'être broyée par cet essieu, ce qui fit entrer notre automédon dans une violente fureur.

Il accabla d'injures son confrère. Il le traita de maladroit et de propre à rien. Il le menaça de son fouet, ce qui parut autant intimider l'autre cocher que les personnes qu'il conduisait.

Je m'élançai à la portière pour voir ce qui se passait, ce qui, du reste, laissait parfaitement indifférente Mme X***.

Il n'en était pas de même du couple assis vis-à-vis de nous dans la seconde voiture.

Durant la vive altercation des deux cochers, il me fut facile de deviner que l'homme et lafemme de l'autre fiacre n'étaient rien que deux amants qui faisaient, loin de l'œil d'un mari peut-être, l'école buissonnière.

Dès les premiers effets de ce choc malencontreux, la femme avait poussé un cri d'effroi; elle s'était caché la figure. Evidemment, elle ne tenait pas plus à être reconnue que son monsieur, un tout jeune homme.

Celui-ci, avec un air d'inquiétude que démentaient cependant ses regards assurés, avait, en

même temps que moi, ouvert la portière pour bien se rendre compte de ce qui se passait.

Je vis un monsieur d'une figure fine, aristocratique, habillé de noir avec une certaine recherche, et tout cravaté de blanc.

Evidemment, ce devait être un jeune médecin ou un jeune avocat. Nez à nez, il nous fut loisible de nous dévisager.

Je lus distinctement, sur le visage au teint lisse et aux traits réguliers de ce jeune homme, une certaine expression de dureté féline; elle m'indisposa d'autant plus que la première impression qu'il m'avait produite avait été tout en sa faveur.

Instinctivement, je m'intéressais à la malheureuse femme que cet homme à la figure d'ange, mais à l'œil de vautour, tenait en son pouvoir et à la merci de la risée publique.

Et je devinais que notre damné automédon prenait plaisir, en retenant son confrère, à rendre plus critique la position de ces amoureux clandestins.

J'avais remarqué le visage rébarbatif de mon cocher, l'expression de sa figure bestiale, dure jusqu'à la cruauté, son teint haut en couleur, ses yeux ardents comme ceux des fauves, ses cheveux noirs et touffus, ses favoris en éventail qu'il caressait avec des mouvements particuliers aux carnassiers.

Cet homme tenait ainsi du loup et du sanglier.

Alors il se complaisait à laisser enchevêtrer sa voiture dans celle de son confrère, bien moins habile que lui.

La foule s'arrêtait autour des deux fiacres, ce qui

paraissait amuser beaucoup notre automédon, et rendre plus affolée la dame du monsieur resté avec moi à la portière.

Je compris la ruse infernale de mon cocher. Pour sauver ce couple en *bonne fortune*, je lui criai :

— En voilà assez ! Vous êtes trop habile, mon brave, pour laisser plus longtemps ici nos deux voitures. Si vous n'avez pas une mauvaise intention, marchez ! je le veux et je vous l'ordonne.

— De quoi, mon bourgeois ? me cria mon cocher d'un air narquois, en penchant sa tête vers la portière. C'est lui qui m'accroche et c'est moi que vous tarabustez ! C'est lui qui est en contravention, et vous me vexez pour sa bêtise ! Vous vous *mettez le doigt dans l'œil !* Dame, je comprends, fit le misérable en brandissant son fouet et nous désignant, Mme X*** et moi, ainsi que le monsieur et la dame inconnus, c'est gênant d'être dérangés au moment du bonheur ! Mais c'est pas ma faute !

Un rire général accueillit les ignobles propos du cocher triomphant.

Ivre de fureur, mortifié cruellement par cet impudent cocher, je m'écriai :

— Dégageras-tu, triple brute, ta voiture, ou je t'arrête et je te conduis moi-même au poste !

— Arrêter Collignon ! l'honnête Collignon ! la fleur des cochers ! Tu t'en ferais mourir, mon bourgeois ! Ah ! si *t'étais* seulement un inspecteur, on pourrait te complaire...

— Je suis mieux qu'un inspecteur, misérable ! je suis commissaire de police, m'écriai-je, hors de

moi, en montrant à la main mon écharpe tricolore que je tenais toujours en réserve, en prévision d'un événement.

A la vue de mes attributs, Collignon, qui, quelques mois plus tard, devait se rendre par sa férocité instinctive si célèbre dans les annales du crime, pâlit, chancela, il faillit trébucher sur son siège.

Mes attributs lui avaient produit l'effet des serpents de la tête de Gorgone.

Collignon devint aussi souple qu'un gant; il se redressa, ne souffla mot, et se mit aussitôt en mesure de dégager sa voiture de la roue du fiacre enchevêtrée dans la sienne.

Pendant qu'il opérait ce manège, le jeune homme vis-à-vis de moi me cria : *Merci!*

Afin de me prouver sa reconnaissance pour le service que je venais de rendre à son amante, un moment compromise par ce Collignon, il sortit de sa poche un élégant carnet, y prit une carte parfumée et armoriée qu'il me tendit.

Je la pris entre les deux portières; j'y lus, au moment où nos deux voitures reprenaient leur course, un nom qui, neuf ans plus tard, devait être aussi retentissant dans les annales du crime que celui de Collignon. J'y lus le nom du docteur Lapommerais!

Ainsi le hasard prenait plaisir à placer devant moi les héros criminels que j'étais appelé à pourchasser. Six mois après, je revis aux assises le meurtrier de M. Juge, le cocher Collignon. Neuf ans plus tard, je conduisais moi-même à Mazas le docteur Lapommerais, l'empoisonneur de sa belle-mère et de son ancienne maîtresse, celle qui se cachait

peut-être dans le fiacre arrêté par Collignon! La fatalité opère souvent de singuliers rapprochements et de terribles rencontres!

Je ne me rappelle plus ce que me dit Mme X*** au sujet de son nouveau lieutenant qui lui servait d'*indicateur* pour parvenir à bien connaître les principaux agents de la conspiration d'Orsini; ce dont je me souviens parfaitement, c'est du cocher Collignon qui, six mois après la rencontre que je fis de lui, au bois de Boulogne, était arrêté en ma présence, rue d'Enfer, dans une circonstance tout aussi imprévue que la première.

Cette circonstance était bien plus dramatique que la précédente. Le brutal et féroce Collignon venait de tuer, rue d'Enfer, M. Juge, un bourgeois qu'il avait *conduit* quelques jours auparavant.

Il l'avait tué parce qu'il s'était permis de déposer à la Préfecture une plainte contre lui, concernant sa déloyauté.

C'était vers la fin de l'année 1855. J'étais encore commissaire, à cette époque, dans le quartier qu'habitait Collignon, aux abords de Pantin.

Le nom de ce grossier individu devait d'autant moins sortir de ma mémoire que, plusieurs fois, j'avais reçu contre lui des rapports très graves. Sa malheureuse femme était venue un jour à mon bureau, accompagnée de voisines, pour attester que son mari ivre lui avait donné des coups à *poings fermés* dont elle portait les marques. Les certificats des médecins corroborant les assertions des voisines, je fis droit à leurs plaintes, et j'écrivis à la

Préfecture pour avoir des notes sur cette brute.

J'appris que ce Collignon, cet homme violent et emporté, était aussi mauvais père que mauvais mari, et que plusieurs fois il avait abandonné sa femme et ses enfants. Bref, sa vie peu exemplaire était couronnée par une condamnation à vingt-cinq jours de prison pour refus de conduire et remise de pièce fausse.

Lorsque je reçus ces notes de la Préfecture, je fis écrire à Collignon afin qu'il se présentât à mon bureau.

Pour mon compte autant que pour la sécurité de sa famille, je n'étais pas fâché de lui administrer une verte semonce, en le menaçant de la prison s'il persistait dans son ignoble conduite.

Je ne pus me venger de mes griefs, ni venger les griefs plus sérieux qu'avait à lui opposer sa malheureuse famille.

J'appris qu'à la suite d'une altercation très vive avec un client, il venait de quitter subitement Pantin, abandonnant encore sa femme et ses quatre enfants.

A la nouvelle escapade de Collignon, je pressentis qu'il n'avait pas obéi qu'à un coup de tête.

J'allai à Pantin; j'interrogeai la femme de Collignon, dont la situation intéressante m'avait vivement ému lors de sa visite à mon bureau.

J'appris par elle que son mari avait dit à deux de ses enfants qu'il allait quitter la France; qu'il avait annoncé en même temps à son concierge qu'il prenait des dispositions pour s'embarquer.

Sur ces renseignements, la réflexion me vint

que Collignon n'avait dû parler, agir ainsi qu'à la suite d'une détermination très grave.

Cette nature vindicative et féroce, déjà sous le coup de la justice, n'avait, selon moi, quitté son foyer que poussée par une grave détermination.

Je voulus, s'il en était temps, prévenir un nouveau malheur causé par cet homme dangereux et malfaisant. Une fois revenu à mon bureau, je fis part de mes craintes à mon secrétaire, M. S***, qui m'était très dévoué, quoique ses opinions légitimistes fussent bien souvent en désaccord avec les miennes.

A part cette divergence d'opinions, M. S*** m'était attaché corps et âme. C'était une intelligence d'élite. A l'encontre de mes autres subordonnés, il n'obéissait pas en aveugle à mes commandements. S'il s'y pliait volontiers, ce n'était pas comme un soldat qui obéit à son chef, c'était comme un collaborateur qui a foi dans une œuvre préparée d'abord par un autre esprit que le sien. Tout son désir était de la parfaire.

Mon secrétaire, M. S***, m'était d'autant plus attaché qu'il me devait sa position et sa situation de fortune. Très épris d'une jeune fille d'un important fabricant de bronzes, il ne l'eût pas épousée, malgré la particule de son nom qui flattait la famille dans laquelle il aspirait à entrer, sans l'appui et le concours de mon autorité professionnelle.

Il se trouva, par un hasard extraordinaire, que la jeune fille était la nièce de cette famille de la rue de la Pompe si éprouvée autrefois par le sanglant scandale que j'avais étouffé à Passy.

Je n'avais eu, un jour, qu'à menacer les parents de cette jeune fille de la même catastrophe pour aplanir les difficultés qui avaient entravé jusque-là l'amour des deux jeunes gens.

La famille avait cédé par crainte, et son orgueil s'était amendé quand je lui avais appris que je connaissais tous ses mystères. Mon secrétaire me gardait une reconnaissance éternelle de ce que j'avais fait pour lui, ce que, certainement, en pareille circonstance, je n'eusse pas fait pour moi-même.

Aussi M. S*** m'était-il dévoué, je le répète, corps et âme. Il me l'a prouvé dans bien des circonstances où ma fortune, ma vie, ma liberté et mon honneur ont été en jeu.

Je reviens à Collignon.

Dès que je fis part à mon secrétaire de mes soupçons, il les partagea, il se mit en campagne avec plusieurs agents pour retrouver le cocher Collignon, disparu la veille de son domicile.

Il fut prouvé, en fouillant dans tous les repaires, dans tous les garnis de la capitale, que Collignon, sorti le 21 septembre de son domicile conjugal, n'avait logé nulle part; qu'il avait dû errer toute la nuit avant de venir, le 21, à la Préfecture de police, où il avait été mandé sur la requête de M. Juge, directeur de l'école normale de Douai, venu à Paris avec sa femme et sa fille pour jouir des plaisirs de la capitale.

Ce M. Juge, pour son malheur, avait rencontré sur le pont de la Concorde la voiture de remise de Collignon, qui l'avait conduit à Auteuil avec sa femme et sa fille, près de la grille du bois de Boulogne.

M. Juge, une fois arrivé à destination, donna trois francs à Collignon; celui-ci, prétendant qu'il avait droit à une indemnité de retour, réclama cinq francs. M. Juge les lui donna, non sans prévenir le cocher qu'il ferait valoir ses droits à la Préfecture de police.

M. Juge, qui avait pris, par précaution, le numéro de la voiture, envoya en effet sa plainte au magistrat en écrivant :

« Ma réclamation a moins pour but de me faire rembourser ce qui peut m'avoir été pris en trop, si toutefois le cocher a dépassé son tarif, que d'empêcher les conducteurs de voitures d'abuser de l'ignorance des étrangers qui viennent visiter Paris. »

J'appris de la Préfecture, à la suite des démarches de mon secrétaire, que l'employé préposé au contrôle de la fourrière avait donné lecture à Collignon de la lettre de M. Juge, en l'invitant ou à justifier sa prétention, ou à s'arranger avec le plaignant.

Collignon, d'après nos renseignements, avait opté pour la restitution des deux francs, et il avait promis d'avoir du bourgeois un reçu de la somme.

Mais, en raison de ses mauvais antécédents, le cocher n'était pas tranquille. Ayant demandé à l'employé s'il ne serait pas mis à pied, celui-ci répondit sèchement qu'il n'en savait rien.

Alors Collignon était parti avec des gestes de mauvaise humeur qui ne présageaient rien de bon pour le plaignant.

Quand mon secrétaire m'eut transmis ces détails de la Préfecture, je lui demandai :

— Savez-vous exactement la demeure de M. Juge ?

— Oui, me répondit-il ; je n'ai pas manqué d'en lire l'adresse au bas de sa plainte. M. Juge reste chez un ami, M. Vincent, rue d'Enfer, nº 83.

— Très bien, fis-je en réfléchissant. Maintenant, avez-vous sous la main un sergent de ville d'une force bien reconnue et d'un zèle à toute épreuve ?

— Oui, j'ai un nommé Henri.

— Parfait, je l'emmène avec moi.

— Où donc ?

— Rue d'Enfer, nº 83 ; car si Collignon, qui n'a pas dormi de la nuit, qui ne s'est reposé nulle part, n'est pas déjà chez M. Juge pour recevoir son reçu ou pour accomplir sa vengeance, c'est qu'il y aura été empêché par les cris de sa conscience. Et j'en doute, car cette brute me fait l'effet de n'être accessible à aucun bon sentiment.

Mon secrétaire était habitué à la promptitude de mes décisions qui étaient toujours le résultat d'un jugement longtemps mûri à l'avance.

Il s'inclina, il me quitta pour aller chercher Henri. Un quart d'heure après je me dirigeai à la rue d'Enfer, accompagné de mon sergent de ville, laissant à mon bureau mon secrétaire qui me remplaçait très volontiers, avec un zèle et une intelligence qui ne se sont jamais démentis.

Les événements qui se passèrent après la sortie de Collignon de la Préfecture donnèrent pleinement raison à mes présomptions et à mes démarches.

Il y avait à peine trois quarts d'heure que j'étais

sorti de mon bureau, accompagné par le sergent Henri, que je vis déboucher à l'extrémité de la rue d'Enfer un homme de quarante ans, à la tête de loup, aux épaules carrées, à la marche lourde et indécise. Il était fraîchement rasé et portait une longue blouse bleue.

Je reconnus Collignon sous cette transformation et ce déguisement. Je m'arrêtai pour mieux l'observer, en faisant signe au sergent de ne pas perdre de vue cet homme qui, en ce moment, avait toutes les allures d'un malfaiteur de la plus dangereuse espèce.

Relégués tous deux, mon sergent de ville et moi, dans l'encoignure d'une rue transversale, nous suivîmes du regard notre Collignon; il ne tarda pas à entrer dans la maison 83 de la rue d'Enfer.

Plus de doute, il se rendait chez M. Juge pour lui demander son reçu; et pour le lui faire payer cher, sans doute, puisqu'il allait chez lui complètement transfiguré, et qu'il avait dit la veille à sa femme, à ses enfants, qu'il les quittait tous pour s'embarquer.

Ma première pensée fut de le suivre pour l'arrêter.

Je fis cette observation que je n'étais pas le commissaire du quartier; que, tant qu'il n'y avait, de la part de Collignon, ni délit ni crime, je n'avais pas le droit d'anticiper sur les attributions d'un collègue.

Je me contentai de le filer jusqu'à la porte du 83 et d'y mettre de planton le sergent Henri.

Une fois en face de cette maison, je poussai un

cri de joie ; je me rappelai tout à coup que le locataire du rez-de-chaussée était pour moi, comme pour bien d'autres, une vieille connaissance.

A ce rez-de-chaussée habitait le grand philosophe Pierre Proudhon, naguère représentant du peuple, dégoûté, depuis le coup d'Etat, de la politique militante, moins connu pour ses théories socialistes qui lui avaient fait autant d'ennemis parmi les républicains que parmi les bourgeois, qui ne lui pardonnaient jamais son fameux axiome: *La propriété, c'est le vol.*

J'avais connu Pierre Proudhon, ainsi que Louis Blanc, lorsque tous les deux, persécutés par les obsessions de M. de L***, étaient allés trouver le prince à son hôtel du Rhin, à une époque où, pour soigner sa popularité, le futur empereur, ancien *carbonaro*, s'était vu dans la nécessité de se rallier aux chefs des partis extrêmes.

En 1855, Proudhon ne demandait qu'à se faire oublier; il s'inclinait volontiers devant le suffrage universel qui avait donné l'Empire au lieu de la République. Homme de travail, il attendait paisiblement la réalisation de ses rêves en demandant pour lui à ses adversaires le même respect qu'il avait pour eux.

En une circonstance critique où des impérialistes de la veille avaient inquiété sérieusement ce philosophe, j'avais été à même, au nom de la loi, de protéger celui qui, comme individu, sinon comme penseur, était bien l'homme le plus inoffensif et le plus doux de la terre.

Proudhon, l'écrivain socialiste, le philosophe

redouté, était resté, de tempérament, un paysan. En théorie, il criait mort à la propriété; en pratique, il écrivait à ses sœurs de bien soigner son modeste jardin et sa petite maison.

Il n'aimait pas la police; au nom de sa sécurité, il la recherchait pour se protéger des sots qui l'avaient adulé en 1848, et qui l'auraient volontiers envoyé à Cayenne en 1855.

Enfant du peuple, il s'inclinait devant la décision du peuple qui, comme il l'a écrit lui-même, dans les *Démocrates assermentés*[1], « aboutit, à Rome, au césarisme par le suffrage universel, et qui fit voter sept fois l'empire, depuis 1800 jusqu'à 1852, au même peuple de Danton, de Robespierre et de Marat. »

En me rappelant que Proudhon habitait la maison où se trouvait passagèrement M. Juge, je n'hésitai pas à en franchir la porte, à demander au concierge *monsieur* Proudhon, pour mieux attendre chez lui le départ de Collignon de chez M. Juge.

Aussitôt dit, aussitôt fait.

Lorsque je me présentai chez le philosophe, lorsque je lui eus dit de laisser la porte ouverte parce qu'un agent attendait un personnage très dangereux, je vis la figure de Proudhon prendre une expression d'inquiétude qui me fit sourire.

— Mais, mon cher Claude, me dit-il, vous savez bien que je ne suis pas dangereux! Je n'ai jamais fait partie, moi, d'aucune coterie républicaine ou socialiste!

1. *Démocrates et réfractaires*, par P.-J. Proudhon, 1863.

— Eh! qui vous parle de vous, mon cher Proudhon? lui répondis-je en l'entraînant et en calmant ses inquiétudes. Malgré tout le plaisir que j'ai à vous voir, ce n'est pas pour vous que je suis ici.

— A la bonne heure! s'écria le philosophe en poussant un soupir qui n'avait rien de bien flatteur pour moi.

Durant cette courte explication, j'avais examiné l'entrée du rez-de-chaussée, j'avais remarqué, en laissant toujours la porte ouverte, que son palier, très large, faisait à son extrémité un long coude avant de parvenir à l'escalier.

Or Collignon, en supposant, d'après le caractère que je lui connaissais, qu'il se fût livré à des voies de fait contre M. Juge, n'aurait pu, pour éviter les représailles de sa victime, descendre l'escalier tout d'un trait.

Forcément il devait s'arrêter sur le palier; bon gré, mal gré, il nous était facile, à Proudhon et à moi, d'attirer Collignon dans la chambre avant de le livrer aux gens de la loi.

J'en étais là de mon inspection et de mes observations quand deux détonations se firent entendre à l'étage supérieur.

Deux secondes après, un homme sortait; c'était Collignon qui jetait deux pistolets encore fumants sur le carré, pendant qu'une femme échevelée, folle de terreur, s'élançait dans l'escalier en criant : Au secours!

Au bruit des détonations, Proudhon s'était élancé sur le carré, pendant que moi, immobile, j'en défendais le passage.

Voyant descendre une sorte de paysan vêtu d'une blouse bleue, et en entendant la femme affolée criant : « Au secours ! à l'assassin ! » Proudhon s'écria :

— Un crime vient d'être commis !

— Oh ! fit Collignon, cerné en bas par moi et Proudhon, désigné en haut par la dame, — oh ! ne cherchez pas ; l'assassin de la *chose*, c'est moi !

Voici ce qui s'était passé depuis que j'avais filé Collignon. Il s'était présenté à l'adresse indiquée à la Préfecture, chez M. Vincent, rue d'Enfer, 83, l'ami où logeait M. Juge.

Reçu par celui-ci dans la salle à manger, Collignon lui dit très poliment qu'il était en mesure de lui restituer les deux francs qu'il lui avait demandés par erreur et pour lesquels il sollicitait un reçu.

M. Juge se mit en devoir de le lui faire.

Déjà il avait écrit : *Je soussigné*, quand Collignon lui déchargea à bout portant un de ses pistolets. M. Juge, atteint mortellement à la tempe, tomba comme foudroyé. Mme Juge, qui était dans la pièce à côté avec sa fille et Mme Vincent, s'élança au secours de son mari.

La dame ne comprend pas tout d'abord l'étendue de son malheur ; elle se penche sur son époux inanimé en s'écriant :

« Ah ! mon ami ! mon pauvre ami ! »

Collignon tire son second pistolet sur elle ; la balle effleure son cou et va ricocher contre la boiserie.

Au cri poussé par sa seconde victime, Collignon croit l'avoir atteinte, et pirouettant avec un calme cynique, il dit :

« Ça y est, coup double! Je suis vengé du bourgeois. »

Il descend l'escalier en déposant ses deux pistolets sur le carré.

C'est alors que Proudhon et moi nous nous emparons du forcené.

Au moment où le sergent de ville courait avertir le commissaire du quartier, le misérable, qui ne cherchait plus à fuir, s'étonna de me trouver là. Il me reconnut pour être celui qui lui avait déjà fait si peur au bois de Boulogne.

— Il paraît qu'il y en a partout, dit-il en me toisant de la tête aux pieds, de la graine de mouchards?

Lorsque, en me mettant en mesure, pour mon collègue, de dresser un procès-verbal, je fis connaître à Collignon celui qui venait aussi de l'arrêter, l'assassin, au nom de Proudhon, reprit en haussant les épaules :

— Vous n'êtes pas pour l'ouvrier, vous? Eh ben, alors, ce que vous avez écrit dans vos feuilles, c'était donc de la *frime?*

Je vis Proudhon courber la tête.

Peut-être, à la vue de ce scélérat, s'en voulut-il d'être le prétexte ou l'excuse de ses paradoxes qu'autrefois il avait exposés aux masses dans un but démocratique qui n'avait profité qu'aux scélérats des faubourgs et aux scélérats des Tuileries!

Lorsque Collignon fut conduit devant le commissaire de police, plus tard devant le juge d'instruction, Collignon avoua son crime avec le même cy-

nisme. Il ne manifesta qu'un regret, celui d'avoir manqué sa seconde victime.

Il dit à ses juges que, depuis que le *bourgeois* du bois de Boulogne l'avait dénoncé à la Préfecture, il n'avait plus eu qu'une vengeance au cœur : ôter au dénonciateur le goût du pain, puisqu'il le plongeait dans la misère.

— Il fallait, dit-il au tribunal, donner une leçon aux maîtres qui exploitent les ouvriers; je l'ai donnée.

Lorsque le magistrat lui démontra que ce n'était pas un motif pour tuer les gens, Collignon resta dans son dilemme et répondit :

— C'est possible! J'ai tué et l'on me coupera le cou! C'est égal, les bourgeois y regarderont à deux fois maintenant avant d'exploiter l'ouvrier.

Quand Proudhon fut obligé, bien malgré lui, de venir déposer à la barre contre ce cynique scélérat, Collignon haussa les épaules; il l'appela :

« Renégat, Macchabée, mangeur de *frimes!* »

L'avocat général, en regardant Proudhon, saisit l'occasion de dire à l'auditoire que la société n'enfanterait peut-être pas de pareils monstres *sans les funestes théories que d'audacieux novateurs* faisaient miroiter au peuple pour l'égarer et le pousser au crime.

De nouveau, Proudhon courba la tête. Il n'aurait jamais cru, sans l'avocat général, qu'il eût pu être la cause même indirecte de l'attentat de ce cynique; c'était bien assez d'avoir poussé, en excitant la haine du pauvre contre le riche, Napoléon III aux Tuileries!

Le 6 décembre 1855, Collignon expia son double crime sur l'échafaud ; il y monta d'un pas ferme en regardant avec une curiosité narquoise l'instrument du supplice.

Quelques jours avant l'exécution de ce fanfaron du crime, je reçus une étrange visite, celle du docteur Coursy de La Pommerais. Il me remercia en termes chaleureux de ne l'avoir pas mis en cause dans ce procès criminel, malgré la rencontre qu'il avait faite avec moi de ce scélérat, six mois auparavant.

Il ajouta qu'il appréciait ma discrétion pour l'honneur de la dame qui se trouvait avec lui dans le fiacre arrêté par la roue de la voiture de Collignon.

Je ne me doutais pas que ce galant homme, si délicat, si soucieux en apparence de la réputation de sa maîtresse, allait devenir un empoisonneur que je devais conduire à mon tour sur l'échafaud où était monté, huit ans auparavant, l'odieux Collignon.

CHAPITRE V

LES DANGERS DE LA PHOTOGRAPHIE

A peine nommé chef de la sûreté, je me heurtai à des difficultés sans nombre que les privilèges du pouvoir personnel semaient à chaque pas pour entraver le cours de la justice.

Je me rappelle une saisie qui fut arrêtée aussitôt commencée, à propos de photographies obscènes dont l'éditeur responsable s'est tenu longtemps à l'angle d'une des rues du boulevard Montmartre.

Ce photographe recevait chez lui toutes les beautés en vogue dont les charmes n'avaient aucun mystère pour leurs généreux admirateurs. C'était un ancien cuisinier. Il avait jugé plus lucratif de délaisser ses cuisines et ses sauces pour prendre un laboratoire de photographie et abuser du collodion.

Mais les progrès de l'art de Daguerre, perfectionnés par Nionce de Saint-Victor, ne le préoccupaient

nullement. Le portrait à cinq francs qu'il exposait à sa vitrine n'était que le manteau de la marchandise qu'il faisait tirer et circuler, à un grand nombre d'exemplaires, chez tous les libertins du monde.

Il montait à son atelier des poseuses indépendantes. Par leur mise élégante, elles prouvaient qu'elles ne travaillaient pas au compte du photographe. et que le galant marchand de portraits n'était qu'un proxénète par l'opération de son objectif.

Un jour un hardi boutiquier osa mettre en montre plusieurs des œuvres clandestines de notre photographe qui, sous prétexte d'art, pratiquait l'exhibition des formes nues dans toute leur extension, sans la plus petite feuille de vigne et sans la moindre draperie pouvant rappeler le plus léger péplum.

Une saisie fut opérée chez ce détaillant, puis chez l'éditeur responsable; celui-ci, en voyant venir chez lui les agents de la Préfecture, ne s'émut nullement de cette perquisition légale.

Il y avait parmi ses belles photographiées, dans l'attitude des naïades de Médicis, tant de dames dont le nom figurait à l'annuaire nobiliaire... de l'Empire, que notre photographe était parfaitement tranquille.

Il savait à l'avance que les gens très haut placés qui entouraient Sa Majesté, amateur, comme eux, de ses photographies, ne tarderaient pas à le tirer d'un mauvais pas causé par la maladresse du chef du bureau des mœurs.

Ce qu'avait prévu mon ancien cuisinier-photographe arriva. La saisie n'était pas plus tôt faite

qu'on m'envoyait un avis, émanant du ministère de l'intérieur, de laisser en repos l'honnête artiste.

En même temps je reçus, avec cet avis, la carte du sénateur L***, mon protecteur, qui me priait de passer chez lui.

Aussitôt je me doutai que mon ancien chasseur de femmes, dont j'avais collationné autrefois les photographies clandestines, pouvait être intéressé dans l'établissement daguerrien de cet ex-cuisinier.

Je ne me trompai pas.

Dès qu'il me vit, après l'invitation qu'il m'avait faite de passer dans son cabinet, mon sénateur me dit :

— Vos agents sont des brutes ! Le chef du bureau des mœurs ne connaît pas son métier. En outrepassant ses devoirs, il a compromis la réputation de très grandes dames et jusqu'à l'Empereur. Moi-même, il me met dans un mortel embarras.

— Ah ! demandai-je en souriant discrètement, est-ce que parmi ces dames qui se sont affichées dans le costume de la vérité, il y a encore des duchesses ou des princesses italiennes ?

— Ne plaisantez pas, mon cher Claude, me répondit-il très sérieusement, il y a pis que cela. Il y a des bourgeoises orléanistes, des femmes de journalistes de l'opposition, qui passent aujourd'hui pour être très estimables. Celles-ci ne manqueront pas d'être vengées par leurs époux des adversaires de l'Empire, et ces derniers peuvent nous faire beaucoup de mal.

— Comment ! des bourgeoises, des femmes ma-

riées, des mères de famille rivalisent aussi dans ce tableau synoptique de la galanterie avec des Laïs des Tuileries? Elles aussi ont tenu, chez ce photographe clandestin, à se disputer la pomme du beau Pâris?

— Vous êtes bien gai, ce matin, mon cher Claude. m'objecta-t-il sévèrement, prenez garde! vous jouez avec le feu sur un terrain déjà trop brûlant. Vous pourriez vous y brûler, si vous n'y faites pas, sur mes conseils, l'office de pompier.

Cette fois je ne ris plus, je lui demandai:

— Alors, pour vous servir, pour être aussi très utile à mes chefs, indiquez-moi ce qu'il faut que je fasse. Dites-moi ce que c'est que ce photographe qui a le droit de se mettre si impunément au-dessus de la loi?

— C'est, ou plutôt c'était mon ancien cuisinier, me dit-il, en me coupant brusquement la parole.

A ces mots, j'ouvris la bouche d'un air aussi ébahi que désappointé.

J'étais atterré, pris comme je l'étais entre les exigences de ma profession et les devoirs de la reconnaissance.

Il ne m'était plus permis de défendre mes subordonnés, je devais même les abandonner au profit du haut dignitaire placé, par les exigences de ma profession, dans le plus cruel embarras.

Ce que je n'eusse pas fait pour moi-même, pour l'Empire, je devais le faire pour un homme qui m'avait sauvé la vie, et à qui je devais ma situation.

Si en cette circonstance je faillis à mes devoirs,

à ma conscience, je demandé à ceux qui me liront s'ils n'en eussent pas fait autant.

— Je comprends, lui répondis-je en me rappelant certains détails de la vie politicogalante de M. de L***, je comprends la position délicate que ma profession vous a faite bien malgré moi. Je suis prêt, si toutefois vous m'en fournissez les moyens, à vous en sortir.

— C'est heureux, riposta le sénateur dépité. Et pour vous faire bien comprendre tout ce que j'attends de votre amitié, je croyais que je n'aurais pas été obligé de vous faire remarquer que certaines grandes dames et que Sa Majesté étaient en jeu.

— Si, — répondis-je sur le même ton, — il n'y avait que l'Empereur et son entourage en cause, peut-être aurais-je hésité entre mon devoir et ma conscience; vis à-vis de vous, je n'hésite plus.

— C'est juste, répondit-il en reprenant sa bonne humeur; vous êtes toujours resté un peu *orléaniste*.

— Que faut-il entreprendre, lui répliquai-je en glissant sur son sarcasme, pour étouffer l'affaire, et paralyser les poursuites contre votre photographe cuisinier?

— Vous servir de cette photographie, me répondit-il en sortant de son secrétaire l'image d'une femme entièrement nue. C'est la reproduction exacte, ajouta-t-il, d'une dame très bien posée dans votre parti; c'est la femme d'un journaliste influent de l'opposition. Elle ne croit pas, grâce aux anciennes démarches de son époux pour détruire

son ancienne image, qu'il en reste un seul exemplaire. En vous le confiant, pour prouver à cette dame le contraire, nous pourrons arrêter ce scandale, tant par vous que par l'initiative du mari, très intéressé, désormais, à se taire.

— Mais, lui demandai-je en examinant avec attention cette photographie représentant, dans la pose d'une naïade de Jean Goujon, une fort belle créature qui eût pu servir de modèle au Phidias français, mais quelle est cette dame?

— Vous allez l'apprendre; vous allez la connaître dans tous les moindres détails de sa vie privée que j'ai été à même de connaître lorsque, plus heureux qu'aujourd'hui, j'étais, pour mon compte et celui de mon prince, le galant messager de Cythère.

Alors M. de L*** me raconta cette histoire que je traduis le plus fidèlement possible.

Hélas! elle est la reproduction trop fidèle des mille scandales parisiens, des mille mystères du mariage dans le monde interlope.

Voici ce que j'appris sur cette dame par les révélations de mon ancien chasseur de femmes.

Dix ans auparavant, le quartier Montorgueil était en rumeur; la fille d'une riche veuve d'un marchand de denrées coloniales épousait un jeune garçon sans sou ni maille, dont les avantages physiques ne pouvaient compenser son absence complète de patrimoine.

Une partie de la riche bourgoisie de ce quartier expliquait très malicieusement la disproportion de

ce mariage, pendant que la majorité de ses habitants ne se l'expliquaient pas du tout.

La riche veuve était signalée dans le quartier par son avarice sordide. En donnant sa fille à un jeune homme pauvre, appartenant à la bohème des lettres, la veuve non seulement dérogeait, mais elle condamnait son enfant, très jolie, encore très douce de caractère, à un malheur certain.

Ce garçon, sur l'opinion du vulgaire, ne pouvait, en raison de sa qualité d'écrivain, posséder que des goûts dispendieux pour satisfaire tous les vices de la création.

La condamner à se marier à un journaliste, c'était vouer la colombe au martyre.

Il est vrai que ce garçon, depuis longues années, s'était lié avec le riche marchand dont il faisait, dans les journaux, toutes les réclames.

Mais un grand nombre de gens trouvaient, de la part de la veuve, que c'était pousser trop loin la reconnaissance et le culte des souvenirs, que de donner sa fille au rédacteur assermenté de sa maison.

Ceux qui étaient plus intimement liés avec la veuve s'expliquaient mieux la cause de ce mariage insolite.

Ils disaient tout bas que le défunt, aussi avare que la future belle-mère, en ne payant pas à sa juste valeur les réclames rédigées par son écrivain, avait fourni malgré lui, par les prévenances de sa femme pour son scribe, une suprême compensation à ses maigres émoluments.

Ce qui donnait plus de poids à cette médisance,

ce fut, après la mort du mari, la position exceptionnelle que prit le journaliste du défunt, appelé à le remplacer tout à fait.

Il devint, par son attitude vis-à-vis des employés, le patron *in partibus*. Il régla, tailla, administra tout dans la maison comme s'il en eût été le véritable maître ; la veuve ne parla plus que par lui.

Ce fut dans tout le quartier, surtout parmi les amis du défunt, un véritable scandale.

On s'attendit, de jour en jour, pour que ce scandale cessât, au nom de l'honneur de la corporation, que la veuve prît ce nouveau Gilbert pour époux.

Le scandale, au lieu de cesser, augmenta lorsqu'on apprit que les bans étaient publiés non plus entre la veuve et l'ami du mari, mais entre la fille et celui qui passait, à tort ou à raison, pour l'amant de la mère.

Le jour du mariage, on vit la jeune fille suivre comme une victime immolée son époux à la mairie et à l'autel, pendant que la belle-mère se prélassait avec joie au bras de son gendre.

Peu s'en fallut, de la part des initiés de la maison, qu'un charivari ne saluât le cortège des nouveaux époux.

Si la malheureuse jeune fille n'était pas encore instruite des relations coupables qui existaient entre sa mère et son mari, elle ne tarda pas, la nuit de ses noces, à connaître toute l'étendue de son affreuse et humiliante situation.

La belle-mère, qui n'avait fait ce mariage que pour paralyser les mauvaises langues, qui n'avait

donné son amant à sa fille que pour le garder près d'elle, avait intimé l'ordre au marié, après la noce, de ne pas consommer son mariage.

Le lendemain matin, grâce à un judas pratiqué dans sa chambre à coucher par l'Argus sa mère, la fille sortait du lit nuptial aussi vierge que la veille.

Ce manège dura six mois. La femme — sans l'être — osa se plaindre à son mari qui la rudoya, à sa mère qui la traita de libertine. Alors la victime comprit tout. Par une fatalité, elle aimait son époux tout en le méprisant.

Pour ne plus être témoin d'un spectacle qui lui faisait horreur et la rendait folle de jalousie, elle résolut de se détruire.

Un soir qu'elle était seule, pendant que la belle-mère courait avec son gendre les fêtes et les spectacles, elle tenta de s'asphyxier.

Il semblait que la mort, qu'elle prenait pour dernier refuge, lui était même refusée.

Son mari revint quand elle se débattait dans les tortures de l'asphyxie.

La belle-mère, pour lui apprendre à ne pas recommencer une tentative qui l'eût rendue plus odieuse dans le quartier, battit sa fille devant son gendre.

La jeune femme ne recommença plus.

Au lieu de se venger sur elle-même, elle résolut de se venger sur son mari.

Elle avait remarqué que les mauvais traitements qu'elle recevait de la mégère étaient un supplice pour son amant.

En digne fille d'Ève, la jeune femme avait compris que c'était toujours avec plus de regret qu'il quittait la couche conjugale pour aller converser, la nuit, dans la chambre de la belle-mère.

Alors son parti fut pris. Par l'entremise d'un don Juan de magasin, elle changea sa position d'épouse délaissée en celle de cocotte. Elle se fit conduire à Mabille par ce jeune Céladon.

Elle ne tarda pas, grâce aux absences de son mari, à se déniaiser, à profiter amplement des leçons de son premier séducteur.

Elle n'en était pas à son coup d'essai, quand un soir elle fut surprise par son époux, qui sortait de meilleure heure que de coutume de la chambre de la veuve.

Son épouse revenait du bal Mabille, mise avec une toilette tapageuse qui avait remplacé les habits sordides dont elle était revêtue quand elle était encore une vierge dédaignée.

— D'où venez-vous, madame? exclama l'époux, d'autant plus furieux qu'il n'avait jamais trouvé son épouse plus provocante et plus jolie; — qui vous a donné cette toilette?

— Est-ce que je vous ai jamais demandé, moi, lui répondit-elle avec mépris, d'où vous venez tous les soirs? Quant à cette toilette, vous voulez que je vous dise d'où elle provient? Soit, eh bien! je me la suis fait donner dès que vous vous êtes refusé, d'accord avec ma mère, à pourvoir à mes besoins!

— Misérable! s'écria-t-il hors de lui, oubliez-

vous, pour oser me parler ainsi, que vous êtes ma femme?

— Maintenant, lui riposta-t-elle pour mieux jouir de sa rage, je suis devenue la femme de tout le monde, excepté la vôtre.

— Malheureuse! hurla le mari indigné, et qui, fou de désespoir, allait s'élancer sur elle très disposé à la battre, lorsqu'un défenseur imprévu s'élança tout à coup entre l'époux et la dame.

C'était son premier amant, celui qui avait lancé la belle, qui avait, en témoin jaloux, écouté ces paroles dans la chambre conjugale.

Le don Juan, lui-même, n'était pas cependant très satisfait des explications de la belle qui avait trop bien profité de ses leçons.

Ici, M. de L*** arrêta son récit. Il termina par cet épilogue qui devait commencer, pour moi, une série de courses dans l'intérêt de son repos et dans celui des dames compromises par les photographies de l'ancien cuisinier devenu photographe :

— Depuis cette scène, dit-il, que je tiens de la dame photographiée, et que j'ai très bien connue, pour ma part, chez la Farcy, en l'engageant à éterniser sa beauté dans ses charmes les plus secrets, je ne connais presque plus rien de sa vie. Ce qu j'en sais encore, c'est que, peu de temps après elle changea complètement d'existence. Elle devint, dès la mort de la belle-mère, le modèle des épouses. Aujourd'hui elle va à la messe, elle est marguillière, mère de deux enfants qui ressemblent traits pour traits à leur père. Le commis qui a débauché la femme est parti, on ne sait où, par

les soins des époux. Le mari a racheté à prix d'or toute les photographies de l'ancienne Laïs changée en honnête mère de famille. Il faut pourtant, dans l'intérêt de la cour et de ces dames, que vous ayez une action contre le mari. S'il a vendu le fonds de sa belle-mère, il est resté journaliste. Il a un journal très influent dans le camp de l'opposition ; si vous ne parvenez pas à faire taire nos ennemis, il parlera contre nous. Personnellement, je suis perdu avec mon photographe, par la faute de vos agents. Arrangez-vous donc pour me sauver, pour préserver la cour d'un scandale ; c'est votre affaire. Et, en cette circonstance, mon bon Claude, j'ai autant confiance en votre habileté qu'en votre amitié.

Après cet entretien, je sortis de chez M. de L***, l'oreille basse. La mission dont il me chargeait répugnait à mon caractère ; mais il n'y avait pas à hésiter, dans l'intérêt de mon protecteur autant que dans mon propre intérêt.

Si je n'agissais pas en cette circonstance délicate, j'étais destitué. Je connaissais les rancunes de la cour impériale dès qu'on ne servait pas ses inimitiés, dès qu'on ne s'associait même pas, pour les pallier, à ses plus mauvaises actions ; et la cour impériale en était pavée !

Je n'hésitai pas à me rendre aussitôt chez la Farcy. Mais, dans son honnêteté relative, elle se refusa d'abord à me dire quoi que ce soit sur une de ses pensionnaires, même en m'autorisant de mon titre.

Lorsque je lui dis encore que j'agissais au nom

des plus grands dignitaires et des plus grandes dames des Tuileries, la Farcy, qui redoutait dans un intérêt professionnel les représailles impériales, n'hésita plus à confesser les péchés mignons de sa pensionnaire rentrée au bercail conjugal.

Elle m'apprit des choses assez curieuses que l'imagination d'un romancier pourra exploiter en intitulant cette histoire vraie : les *Dangers de la Photographie.* La Farcy m'apprit qu'une nuit, et cette nuit devait se passer quelques jours après la scène conjugale du journaliste, celui-ci s'était présenté dans son lupanar. Il était gris, il avait demandé à voir toutes les dames de son établissement, pour se donner la satisfaction de remplir vis-à-vis d'elles le rôle du fils de Priam.

— Tu penses, mon bibi, me dit-elle d'un air de dignité comique, que ma maison, qui se respecte, ne procède pas vis-à-vis de ses clients comme ces maisons vulgaires qui font passer pour le premier venu *toutes leurs dames au salon.* La Farcy, pour elle-même, pour ses clients, a trop de ménagements à garder. Non, je me contentai de conduire ce monsieur dans un cabinet où sont photographiées toutes ces dames. Quand il fut devant mon répertoire féminin, il s'arrêta devant une photographie qu'il me désigna ; elle me parut l'avoir vivement frappé. Je le crois bien, termina-t-elle en riant aux éclats, c'était le portrait de sa femme !

— Et comment, lui demandai-je en l'arrêtant dans son hilarité, as-tu aussi appris ces détails que la police seule croyait connaître ?

— Ah ! voilà, termina-t-elle, je puis le dire à

toi, puisque tu me le demandes dans l'intérêt de l'Empereur. Il paraît que ce monsieur était un fameux chenapan, *un mangeur de blanc*, comme on dit vulgairement. Il n'avait épousé la fille qu'il faisait crever de faim que pour mieux posséder, avec sa belle-mère, tout son magot! Or, lorsqu'il vint chez moi, il avait des soupçons sur sa femme, qui, pour avoir de belles robes et tout le tra-la-la d'une femme *comme il faut*, avait été obligée d'entrer dans mon couvent. Quand le mari y vint à son tour, c'était pour s'assurer de la chose. Et sa femme fut si aimable, qu'une fois rentré chez lui, l'époux ne voulut plus de la belle-mère! Mais la vieille n'entendit pas de cette oreille-là; elle fit des scènes au mari. La femme, de son côté, qui avait mordu enfin au fruit conjugal, le défendit après lui avoir fait tant de traits dans l'unique but de subvenir à ses frais de toilette. Un soir, dans une tripotée octroyée par la femme et le mari à la belle-mère, celle-ci y passa goût du pain. Un matin, on trouva la vieille morte au bas de son escalier. On fit croire qu'elle s'était tuée dans une chute qu'elle avait faite en dégringolant de cet escalier. Comme la belle mère, en sa qualité de belle-mère était méprisée, conspuée de son gendre et de tout le monde, on n'alla pas aux informations, on se contenta de lui faire un bel enterrement, et ce fut tout.

J'étais étonné des révélations de la Farcy, si loquace, elle qui, d'ordinaire, était si circonspecte à l'égard des pensionnaires.

— Voilà des détails fort horribles, lui dis-je,

et fort curieux à la fois ; d'où les tiens-tu ?

— D'une circonstance plus curieuse encore, ajouta-t-elle. Il paraît qu'il n'y avait pas que le mari qui était jaloux de sa femme ; il y avait aussi un amant qui l'aimait avec autant d'acharnement que le mari. Cet amant qui, le premier, auprès de l'épousée avait cueilli la fleur d'oranger, devint furieux qu'elle ne fût plus ma pensionnaire, dès qu'elle quitta mon couvent pour rentrer, la bégueule, dans le giron conjugal ! Et l'amant fut si en colère qu'il vint me voir, qu'il me raconta ce que je te raconte. Tiens, il fit mieux, ce chéri des dames ; il écrivit sur le dos de cette photographie ces mots que tu peux y lire comme moi : « C'est « cette femme qui, d'accord avec son époux, a « tué sa mère pour se donner un nouveau brevet « de vertu. »

A la vue de cette singulière légende ornant le dos d'une photographie semblable à celle que je possédais, je poussai une exclamation de joie. Je compris que, si je pouvais m'emparer de cette preuve de la culpabilité de ces époux criminels, je sauvais à jamais mon protecteur, j'épargnais au Château un scandale que, sans cette preuve, le mari, en qualité de journaliste de l'opposition, ne manquerait pas de provoquer.

Je demandai à la Farcy qu'elle me confiât pour vingt-quatre heures cette photographie ornée de ces mots qui devaient être, contre l'adversaire de l'Empire, une arme terrible.

La Farcy hésita longtemps. Ce ne fut que lorsque je lui eus dit qu'il y allait de l'avenir d'un sénateur,

de la réputation de très grandes dames et de la tranquillité du souverain qu'elle se décida à complaire à mes désirs.

— Tu me connais, me dit-elle : ni pour or ni pour argent, je ne trahis les secrets de mon métier ; mais, dès qu'il s'agit de *mon* Empereur, c'est différent.

Je n'attendis pas la fin de la profession de foi de la matrone pour prendre congé d'elle, une fois muni de ma double photographie. Une heure après, je me présentai au bureau du journal du mari de la dame en question, en faisant passer ma carte.

Ce monsieur était un homme jeune encore, à la figure impertinente et cynique. Il me reçut dans son cabinet de rédaction. Sans se lever, armé d'une longue paire de ciseaux qu'il appelait avec ironie « son rédacteur en chef », il me dit :

— Je sais, monsieur, pourquoi vous venez. C'est au sujet, n'est-ce pas, des photographies trouvées chez le photographe du boulevard Montmartre, où l'on a trouvé nues des princesses de l'Empire, qui ne le sont guère moins aux bals des Tuileries. Selon le système en vigueur, monsieur le policier, vous venez m'offrir des *compensations* pour me taire. Une place de préfet, sans doute ? Moi, monsieur, je ne mange pas de ce pain-là ! J'ai une position indépendante. Vous vous êtes trompé de porte. Mon article est fait, il passera ce soir ; voilà ma réponse, vous pouvez aller la rapporter à vos maîtres.

J'étais outré de l'outrecuidance de ce monsieur, si insolent parce qu'il se croyait bien fort, et ne se

doutant pas que je possédais deux photographies qui devaient le faire changer de ton.

— Vous vous trompez, lui répondis-je sèchement. Je viens uniquement vous rendre un service, pour que vous ne passiez pas en cour d'assises.

— Monsieur, exclama-t-il en enflant sa voix qu'il essaya de rendre très retentissante, vous m'insultez. Sortez !

— Si je sors, lui dis-je, irrité de ses menaces, ce ne sera que pour vous remettre entre les mains des gendarmes.

Il allait répliquer. Je ne lui en donnai pas le temps en lui montrant les deux photographies de sa dame, dont l'une, au dos, avait la légende terrible que l'on connaît.

Je vis mon journaliste pâlir, chanceler, en proie à une agitation aussi folle que celle du roi de Ninive lisant sa condamnation écrite en lettres de feu sur les murs de son palais.

Il retomba sur sa chaise comme une victime immolée, il me répondit en balbutiant :

— C'est bien ! je vous le jure, l'article ne paraîtra pas.

Il ne parut pas, en effet. M. de L*** fut sauvé, et les dames *dévoilées* en furent quittes pour la peur. L'arrestation du photographe, qui put continuer plus tard son honnête commerce, n'eut pas de suite; je rendis plus tard au journaliste, discret contre son habitude, une des photographies de sa femme.

Je gardai l'autre, celle de la légende, pour m'assurer contre toute idée de retour à une indiscrétion

professionnelle de la part du mari de l'épouse convertie.

Il me serait facile de m'étendre sur les dangers de la photographie provoqués par les photographes. Il y avait par exemple, autrefois, une certaine dame, une comtesse quoique femme de photographe, qui avait une singulière façon de procurer des clients à son mari. Elle se faisait suivre sur les boulevards, dans les endroits les plus à la mode, par un monsieur dont la mise répondait à l'élégance. Elle ne craignait pas de l'attirer chez elle comme l'eût fait la cocotte la plus effrontée. Une fois dans ses appartements, la comtesse n'hésitait pas à présenter son poursuivant à son mari comme un personnage désirant posséder son portrait tiré de sa main.

On voit d'ici la tête du monsieur, placé, malgré lui, devant l'objectif du mari qu'il ne s'attendait guère à trouver là, et que, du reste, par compensation, il ne tardait pas à coiffer : vengeance qu'il payait, il est vrai, plus cher qu'au prix du tarif des portraits ordinaires.

En ce temps-là, les comtesses de l'empire n'étaient pas fières. Elles ne dédaignaient le négoce que sur parole ; elles le pratiquaient sur tous les échelons. Plus d'un brocanteur dut sa fortune aux trucs d'une comtesse qui n'avait rien à envier à la noble photographe.

La comtesse *aux bibelots* avait trouvé un ingénieux moyen de se faire meubler ses salons avec les objets les plus rares et les tableaux des plus grands maîtres, sans débourser un rouge liard.

Forte de son élégance, de son goût, des relations qu'elle possédait dans le tout-Paris, elle se faisait *prêter*, par les marchands de tableaux ou par les brocanteurs en renom, les toiles et les objets les plus rares.

Dès qu'ils paraissaient être un objet d'envie de la part de ses invités, la comtesse s'empressait d'en avertir son marchand avec le prix estimé par l'amateur. Elle renvoyait au marchand le bibeiot qui, pour tout le monde, était aller meubler son château. L'amateur ne tardait pas à retrouver chez le brocanteur l'objet si convoité, et que la comtesse avait fait valoir comme un objet unique; alors le chaland s'empressait de l'acheter au prix fort désigné par la dame.

L'amateur croyait avoir joué un bon tour à la comtesse en lui prouvant, à prix d'or, qu'elle n'était pas seule à posséder un pareil trésor, et c'était le dupeur qui était dupé!

La comtesse, meublée pour rien, allait ensuite toucher sa prime chez le brocanteur en renouvelant au même prix son mobilier qu'elle n'abandonnait que pour retoucher une nouvelle prime, représentée par une nouvelle dupe.

Je le répète, les comtesses de l'empire n'étaient pas fières. Brocanteuses ou photographes, elles continuent plus que jamais depuis la chute de l'empire, et par nécessité, le même commerce. Avis aux amateurs!

CHAPITRE VI

JUD, L'ASSASSIN MYSTÉRIEUX D'UN PRÉSIDENT DE LA COUR IMPÉRIALE

En 1860, la France impériale était heureuse... en apparence. Nos conquêtes d'Italie, en nous donnant Nice et une partie de la Savoie, prêtaient à l'empire un prestige qui émerveillait le vulgaire.

Il ne fallait cependant pas être grand devin pour pressentir que chaque pas en avant fait par la politique d'aventures de l'empereur des expédients n'était qu'un pas de plus vers sa chute.

On ne peut donner aux autres ce que l'on se refuse à soi-même. L'empereur, en tuant en France la liberté dont il était issu, ne pouvait travailler sérieusement à l'indépendance des autres nations.

Le prestige que faisaient miroiter aux yeux de tous les peuples les admirateurs intéressés du guet-apens de décembre n'excitait que l'envie de l'étranger, particulièrement de la Prusse.

Déjà la Prusse avait arrêté notre empereur en

Italie, après l'avoir lancé à la remorque de Cavour et de Victor-Emmanuel, par le poignard de Mazzini et par les bombes de son lieutenant Orsini.

En 1860, le chancelier prussien, qui devait à la politique de Napoléon III son autorité européenne, travaillait, en haine de son complice, à ne pas lui donner, comme Victor-Emmanuel, une part au gâteau. Au contraire, il attendait le moment de lui prendre l'Alsace, malgré les devoirs de la reconnaissance qui l'obligeaient à lui rendre nos anciennes provinces du Rhin pour le service que Napoléon, par son attitude contre l'Autriche, venait de rendre au roi Guillaume.

Mais, en diplomatie, la reconnaissance est un mot puéril, vide de sens, surtout pour M. de Bismark!

Ce fut vers la fin de 1860, à l'époque la plus prospère, la plus florissante du règne impérial, qu'un grand crime commença à assombrir son horizon pour le couvrir d'un nuage épais qui effraya les admirateurs les plus enthousiastes du nouveau régime.

Ce crime, c'était le premier coup de tonnerre, c'était la première protestation surgissant des profondeurs mystérieuses du monde impérial pour lui rappeler sa funeste et sanglante origine.

Un magistrat très dévoué à l'empereur, un président de cour, M. Poinsot, était assassiné dans la nuit par un nommé Jud, un Alsacien, originaire du Haut-Rhin, dans un wagon du chemin de fer de l'Est.

L'assassin, voyageant seul avec ce magistrat, avait pu, durant le voyage, accomplir son crime,

puis se sauver de wagon sans laisser aucune trace de son passage.

Lorsque le train parvint à sa destination, ce ne fut qu'en ouvrant le compartiment où s'était installé M. Poinsot qu'on découvrit le meurtre quand le meurtrier était loin.

Sur les diverses indications prises sur les lieux où s'était ralenti le train, puis à l'embarcadère, il fut procédé à une enquête.

Cette enquête eut pour résultat de donner des renseignements précisés bientôt par le parquet. Ils me furent immédiatement confiés, comme chef de la police de sûreté.

A propos de cet assassinat mystérieux qui mit en émoi la magistrature, je fus appelé dans le cabinet du procureur impérial et je fus chargé par le préfet de mettre en campagne tous mes agents contre Jud, meurtrier invisible, dont le vol, comme je devais l'apprendre à mes dépens, n'était pas l'unique mobile.

Je donne textuellement les signalements qui me furent soumis sur Jud, par le parquet, sur mes propres indications :

PARQUET
du
Tribunal de la Seine.

CABINET
du
Procureur impérial.

N° 1

Signalement d'objets volés à la suite d'un assassinat sur le président de la Cour impériale, M. Poinsot.

Un assassinat a été commis pendant la nuit du 5 au 6 de ce mois, dans un wagon du chemin de fer de l'Est, sur M. Poinsot, président de la Cour impériale de Paris.

L'assassin a volé les objets suivants :

1° Une couverture de voyage noire et blanche en étoffe anglaise;

2° Un sac de voyage en cuir verni, contenant des livres de jardinage, un ouvrage de Dubreuil et un couteau à manche de corne de cerf;

3° Une montre en or, portant le n° 2,638 et le nom de Sourian, horloger, 10, rue de la Paix;

4° Une chaîne en or avec clef, garnie d'un rubis, gravée de l'initiale P.;

5° Un porte-monnaie en maroquin noir, carré long, à fermoir d'acier.

Le soussigné prie MM. les officiers de police judiciaire de faire rechercher activement et arrêter tout individu qui serait trouvé nanti des objets ci-dessus désignés sans pouvoir justifier de leur possession.

Au parquet, à Paris, le 8 décembre 1860.

Le procureur impérial,
CORDOËN.

Après ce premier signalement, je recevais du juge d'instruction, par le ministère de son greffier, une

autre pièce qui concernait Jud plus particulièrement.

Voici cette autre pièce :

PARQUET
du
Tribunal de la Seine.

CABINET
du
Procureur impérial.

N° 2

Signalement de Jud, assassin de M. le président Poinsot.

Charles Jud, âgé de 27 ans, taille 1 m. 68, cheveux et sourcils bruns, front haut, visage long et maigre, cicatrice au-dessus de l'œil gauche, plusieurs dents cassées.

Barbe brune rougeâtre ; s'il la porte entière, elle ne doit pas être longue de plus de 8 à 10 jours.

Il est inculpé de l'assassinat commis le 6 décembre sur M. le président Poinsot.

Il a pris quelquefois les noms de Jacques Jud, de Moncalti et de Matricore.

Un mandat d'amener a été décerné contre lui par M. La Caille, juge d'instruction.

Le soussigné prie MM. les officiers de police judiciaire d'ordonner les recherches les plus actives.

Au parquet, à Paris, le 10 décembre 1860.

Le procureur impérial,
Cordoën.

Ces signalements datant du 10 décembre, lorsque l'attentat avait été commis cinq jours auparavant, donnèrent donc au meurtrier un vaste champ pour se soustraire à la justice.

Dans la nuit où se commit le meurtre, l'assassin

avait eu le temps de s'orienter, puisque ce ne fut qu'à Paris, à l'arrivée du train, que l'on put constater le crime.

Lorsque les employés, à quatre heures du matin, visitèrent les wagons du train-express venant de Troyes, ils découvrirent dans un wagon sans lumière, le plus rapproché de la locomotive, aux rideaux fermés, le corps du président Poinsot.

Immédiatement on avertit le commissaire et la sûreté générale de cette horrible découverte.

On crut d'abord à un suicide à la vue de sa tête fracassée. La cervelle jaillissait de tous côtés. L'autopsie à laquelle procéda le docteur Tardieu, prouva que le président de la cour avait été l'objet d'un meurtre. Il parut certain que l'assassin avait été armé d'un revolver, que deux coups avaient été déchargés sur la victime. La tête portait deux ouvertures : l'une au-dessus de la tempe, l'autre à la partie opposée du crâne que, sans doute, la balle avait traversé. Une autre blessure d'arme à feu se retrouvait à la région du cœur, mais la balle avait été retrouvée dans les vêtements.

Par les objets qui manquaient à M. Poinsot, signalés dans les deux rapports, et d'après les recherches opérées par moi sous les yeux du substitut du procureur impérial, le vol paraissait être le mobile du crime dont l'auteur restait à l'état de mythe.

D'une autre part, il semblait admissible qu'un certain accord existait entre le meurtrier et la victime. De la façon dont étaient faites les blessures, surtout la seconde, il était clair que le meurtrier,

avant de commettre son crime, avait tenu en son pouvoir le président de la cour impériale, et que tous deux devaient avoir eu dans la nuit un entretien mystérieux.

Quelle nature de conversation pouvait avoir un misérable assassin avec un personnage de cette importance? Là était le mystère.

Il n'y avait pas à en douter, l'assassin était de condition bien inférieure à celle de ce magistrat; car on retrouva sur la banquette, à côté du cadavre, un cache-nez en coton blanc et couleur lie de vin qui, sans doute, avait été oublié par le meurtrier et qui, d'ordinaire, ne se porte pas à Paris.

Ce cache-nez et une tabatière grossière laissée par Jud dans le wagon furent pour moi des indices précieux. Ils m'aidèrent à connaître l'assassin, et à livrer son nom au juge d'instruction qui rédigea, sur mes premières investigations, les signalements donnés plus haut, accompagnés d'un mandat d'amener contre l'assassin.

Comme tout le fit supposer, le meurtrier n'avait pas obéi qu'à une pensée de meurtre. Comment M. Poinsot, à qui l'on ne connaissait pas d'ennnemis, pouvait-il avoir été ainsi victime d'une sanglante inimitié, et d'une odieuse vengeance? C'était un problème de plus à ajouter à tous les autres posés par cet épouvantable attentat, jetant dans la consternation la magistrature et la haute société de ce temps-là.

Le président Poinsot était le plus aimé et le plus estimé de tous les magistrats. Nul ne plaçait plus haut le sentiment des devoirs et la responsabilité at-

tachée à la redoutable fonction de juger les autres. On ne lui connaissait pas d'ennemi.

Très bien vu aux Tuileries, il ne devait le bon accueil qu'il recevait de la cour qu'à la droiture de son caractère. Depuis trente ans dans la magistrature, il avait été procureur à Troyes, puis il était entré au parquet de Paris en 1833. Il avait été révoqué le 29 février 1848. Rentré à la cour d'appel, le 12 mai de la même année, il avait failli se retirer de la magistrature, lors du coup d'Etat. S'il ne l'avait pas fait, c'était moins en serviteur servile d'un pouvoir sorti d'un coup de force qu'en serviteur fidèle de son pays. En 1857, M. Poinsot avait été nommé président de chambre à la cour impériale de Paris.

Il y avait huit ans qu'il exerçait son importante fonction, lorsqu'un samedi, profitant des vacances du dimanche, M. Poinsot se rendait dans une de ses propriétés du département de l'Aube, pour y toucher ses fermages. Il en partait pour revenir présider l'audience.

Mais le chemin de fer de l'Est, à l'arrivée du train, ne renvoyait plus à Paris qu'un cadavre!

Au moment où la quatrième chambre de la cour, présidée d'ordinaire par M. Poinsot, entrait en séance, M. Henriot, qui remplissait ses fonctions, prononça d'une voix émue :

« Le barreau vient sans doute d'apprendre, comme nous, l'affreux événement qui prive la quatrième chambre de l'éminent magistrat qui la présidait.

« Il serait impossible à la cour de juger sous le poids de la cruelle émotion qu'elle éprouve.

« Toutes les affaires de ce jour sont remises à huitaine. »

Cette remise à huitaine prouve l'impression douloureuse que produisit sur la magistrature la perte de M. Poinsot. Les circonstances mystérieuses qui l'accompagnaient ajoutèrent à la consternation générale.

Elle se manifesta jusque dans la foule lorsque le surlendemain, eurent lieu les obsèques de M. Poinsot, en l'église Saint-Louis-d'Antin.

Pour rendre plus d'honneur à celui qui s'était éteint d'une façon si tragique, tous les magistrats de la quatrième chambre, revêtus de leur robe, conduits par le président Devienne et par le procureur général Chaix-d'Est-Ange, accompagnèrent le cercueil. Après le service religieux, il fut porté au chemin de fer de l'Est, pour être transporté à Chaource, dans la propriété du président Poinsot.

Les avocats les plus célèbres, jusque dans les rangs de l'opposition, se firent un devoir d'accompagner celui qui dominait tous les partis par l'élévation de son esprit et par l'importance de son sacerdoce.

Jules Favre, Marie, Berryer assistèrent à l'enterrement de ce magistrat, victime du plus lâche assassinat.

Comme les partis ne désarment pas même devant la tombe, Jules Favre dit à Berryer en suivant le funèbre convoi.

« Voilà ce qu'il en coûte d'être trop bien avec le Château ! »

J'étais du cortège funèbre. J'en faisais partie, je

dois l'avouer, moins pour m'associer à ce deuil légitime que pour recueillir les paroles de ceux qui connaissaient M. Poinsot, afin de découvrir de nouveaux indices pouvant éclairer la justice sur les causes du meurtre.

Alors, je m'étais mis dans les rangs des adversaires de M. Poinsot parce que je savais, par expérience, que ce ne sont pas les amis d'un défunt qui dévoilent les mystères de sa vie.

Bien m'avait pris de me mêler dans le groupe dominé par Jules Favre dont je recueillis cette parole acerbe du plus acerbe de tous les avocats.

Elle fut pour moi un trait de lumière. Elle éclaira d'un nouveau jour cette affaire dans laquelle je ne voyais pas clair, après mes multiples investigations sur la ligne du chemin de fer de l'Est, dès la découverte du cadavre de la victime.

En vain, j'avais dirigé mes agents dans les diverses directions des gares de l'Est, avec ordre de faire rapporter tous les billets délivrés aux diverses stations pour le train qui avait ramené le président Poinsot. Pas un agent ne rapporta le billet de l'assassin, qui, selon mes probabilités, aurait dû se trouver à une station différente de celle de sa destination.

Déjà il m'était prouvé que le meurtrier, après son crime accompli, avait dû sauter du wagon sur la voie pour ne laisser ni une trace de son passage, ni un indice de son individualité.

Le cache-nez que je possédais avec sa tabatière me prouvait cependant sa précipitation à sortir du wagon, une fois le crime accompli.

Mais comment sauter d'un train-express qui file à toute vapeur, sans risquer de se rompre les membres?

Par le corps encore chaud de la victime, j'augurai que le meurtre avait dû avoir lieu près de Paris.

Là, je me heurtai contre un nouveau contresens. Pourquoi le meurtrier n'avait-il pas profité du moment où le train partait à travers la campagne pour perpétrer son crime?

Je m'expliquai ce contresens en explorant la voie.

Je me rendis compte, en étudiant la ligne, que c'était à Nogent-sur-Marne que le meurtrier avait dû sauter de wagon, près de Noisy. Le train ne s'arrête pas à Noisy. Mais là, il ralentit sa marche.

Ce n'était qu'à cet endroit que l'assassin avait pu sauter sans risquer de se casser les reins.

J'interrogeai les piqueurs, les cantonniers; ils m'assuraient qu'à 4 heures du matin, il n'y avait pas de clarté dans le wagon où se trouvait le malheureux Poinsot; les conducteurs ajoutèrent qu'à cette heure-là les rideaux de ce wagon étaient fermés à l'intérieur.

C'était donc à 4 heures du matin, et en s'avançant sur Nogent, que le meurtrier avait accompli son forfait.

L'assassin était-il maintenant dans Paris; ou avait-il, au contraire, fui dans la campagne? Avait-il rejoint la province dont il était originaire, à en juger par le cache-nez, provenant d'une fabrique mulhousienne, et par la tabatière que je reconnais-

sais comme un produit des régions de la Forêt-Noire ?

Tous les garnis qui avaient été explorés dans les faubourgs m'assuraient que le meurtrier, par la non-réussite de mes hommes, n'était pas dans Paris.

Pendant que mes agents continuaient leurs explorations dans les quartiers les plus excentriques, dans les bouges les plus suspects ; pendant qu'ils couraient tous les garnis, tous les bureaux de Mont de piété de la capitale, pour découvrir les menées du meurtrier, moi je me rendais, en suivant le convoi du magistrat, jusqu'à la gare de l'Est, pour me rendre à Chaource, dans la propriété même de M. Poinsot.

Là, j'appris par son domestique de confiance que, le samedi soir, M. Poinsot avait eu la visite d'un individu dont ce serviteur me donna le signalement ; je sus que ce dernier, après avoir quitté son maître, l'avait rejoint pour prendre avec lui le chemin de fer.

L'entretien du personnage mystérieux dans la chambre de M. Poinsot avait duré un quart d'heure.

Le serviteur m'apprit qu'il fallait que l'objet de la démarche de ce personnage fût assez grave pour durer jusqu'au moment où son maître était pressé de regagner le chemin de fer,

J'étais sur la piste du meurtrier.

D'où venait-il ?

D'Alsace, probablement ; son cache-nez me l'indiquait.

Pour oser se présenter à M. Poinsot, lui un vulgaire assassin, il fallait qu'il fût armé d'un prétexte sérieux.

Pour que ce magistrat, dans sa position, pût passer un quart d'heure à écouter un pareil misérable, il fallait que cet homme eût un motif bien puissant pour l'obliger à l'entendre au risque de lui faire perdre l'heure du train.

Alors, ces paroles de Jules Favre, que j'avais entendues au convoi quelques heures auparavant, me revinrent à l'esprit :

« — Voilà ce qu'il en coûte d'être trop bien avec le Château. »

Oui, la politique n'était pas étrangère à cet épouvantable événement. Encore une fois, quelle affinité pouvait exister entre cet inconnu et cet important personnage?

Je résolus d'approfondir ce mystère.

Malgré la douleur qui accablait sa famille, je me décidai, au nom de la justice, à faire connaître le caractère de ma triste mission à ses plus proches parents.

J'appris que M. Poinsot n'était pas venu seulement à la Chaource, en hiver, pour remporter le prix de ses fermages, mais certains papiers qui, d'après le dire du malheureux défunt, intéressaient le Château.

J'avais l'explication des paroles de Jules Favre. En vertu de mon pouvoir discrétionnaire, je me fis ouvrir le coffre-fort du magistrat d'où, quelques jours, auparavant, M. Poinsot avait tiré les billets de banque, produit de ses fermages. C'était

là qu'il serrait d'habitude, avec sa fortune, les papiers d'État les plus importants qui, disait-il, dans sa carrière de magistrat, pouvaient, un jour ou l'autre, répandre la lumière sur les affaires si ténébreuses de l'empire.

Lorsqu'on ouvrit le coffre-fort, on n'y retrouva plus les papiers qui avaient été mis, avec les billets de banque, dans le sac de voyage en cuir verni de M. Poinsot.

Le sac de voyage contenant argent et papiers d'État ayant été soustrait par le meurtrier, j'avais donc, je le répète, l'explication des paroles de M. Favre.

Le voleur assassin était autre chose qu'un meurtrier vulgaire. Je revins à Paris avec le signalement complet du misérable, que ce domestique de confiance avait eu le temps d'examiner avant son crime.

Une fois de retour chez le préfet, à la suite de ma première exploration, je lui fis part de mes observations.

Sur le signalement que m'avait donné le domestique de M. Poinsot, je demandai à compulser les archives judiciaires.

Je me rappelai que, trois mois auparavant, un déserteur du 3e dragon du train des équipages militaires, un nommé Jud, répondait, en tout point, au signalement qui m'était donné.

Ce Jud, le 18 septembre 1860, avait commis un crime semblable, en chemin de fer, sur la personne d'un médecin militaire russe, entre Zillischeim et Ilfurth.

Après lui avoir volé sa sacoche, qui contenait des

sommes importantes, il l'avait frappé à la tête de deux coups de revolver. Un moment on avait cru au suicide du médecin militaire; mais un crime ayant été constaté d'après les coups reçus par la victime, son auteur n'avait pas tardé à être arrêté dans son pays natal, à Ferrette.

Jud, transféré à la maison de sûreté de Ferrette, parvint bientôt à s'échapper en terrassant trois gardiens.

Depuis, cet homme qui, écrivait le *Journal de Belfort*, savait se déguiser avec beaucoup d'habileté, n'avait pu être retrouvé.

En revoyant, dans les mêmes circonstances, la même figure criminelle présidant à un forfait du même genre, le Jud de Belfort ne pouvait être que le Jud de Nogent.

Le procureur impérial, d'après mes explications et sur mes indications, n'avait pas hésité à me donner les deux signalements publiés plus haut, en m'armant d'un mandat d'amener contre ce Jud, qui était pour moi un véritable Protée.

Il n'était pas de jour, depuis le meurtre de cet insaisissable criminel, qu'on ne le découvrît le matin, mais pour démentir, le soir, son arrestation.

Un jour, on avait trouvé à Bar-le-Duc un voyageur dont le signalement était conforme au procès-verbal; un autre jour, c'était à Rixheim, à Mulhouse ou à Troyes; mais ces prétendus Jud qui reparaissaient sous toutes les formes ne tardaient pas à être relâchés.

Le public avait fini par faire de Jud un fantoche gouaillant la police, et, pour nous, ses vigilants

gardiens, une caricature très irritante. Elle devenait une véritable scie.

L'opposition était heureuse de cet insuccès. Ne pouvant attaquer de front le gouvernement, l'opposition s'exerçait contre ses subalternes; les serviteurs payaient pour les maîtres. Jud était la verge de bois vert avec laquelle on flagellait l'Empire, jusque dans la personne de ses plus humbles soutiens.

Jud faillit devenir la grotesque incarnation de la forme impériale, comme l'avaient été, sous Louis-Philippe, Robert Macaire et Mayeux! Caricature plus sinistre, il est vrai, parce que l'époque où apparaissait Jud était autrement triste que l'époque où régnaient, sous Louis-Philippe, les barons de Wormspire, les Mayeux ou les Robert Macaire.

Fatigué de l'insuccès de mes agents, je résolus de me rendre en Alsace, pour trouver dans le pays de Jud des indices qui ne me satisfaisaient plus à Paris.

J'en avertis le préfet et le juge d'instruction. Ils me donnèrent carte blanche.

Avant de partir, je m'assurai le concours d'un agent, ancien sous-officier, d'une bravoure à toute épreuve. Enfant de l'Alsace, il connaissait le pays, il pouvait m'être d'un grand secours comme cicerone.

Je fis aussi une visite au greffier du juge d'instruction, pour le prévenir que je lui enverrais jour par jour les résultats de mes démarches.

J'ai dit, au début de ces Mémoires, qu'un greffier de tribunal n'est pas un scribe ordinaire; le greffier de mon juge d'instruction en était encore la

preuve. Né à Colmar, il avait cette physionomie candide qui appartient à tous les enfants de la blonde Alsace, masque trompeur d'ordinaire, qui dissimule une finesse gasconne mêlée à une prudence normande.

Au parquet, les juges d'instruction passènt, mais leurs greffiers s'y incrustent et s'y éternisent.

Mon greffier alsacien, dont je me faisais l'intermédiaire entre le juge et moi, était le type de ces petits et vieux employés dont la souveraineté a pour sceptre un porte-plume, pour trône un rond de cuir. Ce sceptre et ce trône en valent bien d'autres; ils en disposent sans responsabilité, eux qui sont censés n'exécuter que la volonté de leurs chefs qu'ils tyrannisent au nom de cet éternel pouvoir : la routine administrative.

Mon greffier, en sa qualité d'Allemand, était doué d'une pénétration mêlée d'une envie sournoise qu'il dissimulait sous une apparence de bonhomie allant jusqu'à la candeur.

Lorsque je lui fis connaître l'itinéraire et le but de mon voyage, il me répondit :

— Puissiez-vous ne pas vous repentir de faire ce qui ne s'est jamais fait avant vous dans l'administration.

J'eus un soupçon, et je me repentis d'en avoir trop dit à ce greffier. Je fis un mouvement qui n'échappa pas à ce subtile employé; aussi reprit-il de son air le plus bonasse :

— Bon voyage, monsieur Claude, puissiez-vous être récompensé de votre zèle qui va gâter nos

chefs. Cependant, je le comprends, le devoir avant tout!

Je partis pour Ferrette, accompagné de mon agent, un ancien sous-officier alsacien, que je savais être un homme très déterminé.

« A Ferrette, me disais-je, je saurai bien, par la famille de l'assassin, ce que je ne puis connaître à Paris. »

Mais il fallait aller à Ferrette. Je savais déjà, par les rapports de la police de ces contrées, que la frontière d'Allemagne était travaillée par la Prusse.

Ce que j'ignorais, c'était que ces rapports étaient bien au-dessous de la vérité. Je pus m'en convaincre en arrivant à Mulhouse, *ville française*, comme on disait de nouveau là-bas, en 1860.

La Prusse, envieuse de nos conquêtes, excitait alors les vieilles rancunes des protestants contre les catholiques, en vue d'une revanche qui, loin de nous donner plus tard les provinces du Rhin, devait nous reprendre l'Alsace et la Lorraine, pour recommencer, sur les défaites renouvelées de Waterloo, la situation critique de Louis XIV expiant, lui aussi, son passage du Rhin!

En arrivant à Mulhouse avec mon agent, qui, quoique Alsacien, devait être moins surpris que moi de tout ce qu'il entendait et voyait, nous fûmes tous deux très étonnés de ce que nous vîmes et entendîmes.

Les victoires d'Italie ne transportaient pas d'enthousiasme la population mulhousienne. En dehors de la société officielle, je trouvai une population

qui ne s'inquiétait que des perturbations commerciales qu'allaient amener nos changements de frontières.

Napoléon III, exalté dans les feuilles de la préfecture, était honni dans les feuilles écrites en allemand. qui venaient de Suisse.

Dans le Haut-Rhin, le fanatisme religieux était réveillé à dessein par la Prusse jalouse. Les protestants faisaient bande à part avec les catholiques, et les protestants se prononçaient formellement contre la politique de conquête du nouvel empire.

Sous prétexte de progrès et d'humanité, les protestants les plus riches du pays renouvelaient contre les catholiques les vieilles querelles du XVIIe siècle. Ils se rappelaient à dessein que Mulhouse, avant Louis XIV et Napoléon Ier, était *ville libre*. Je reconnaissais, dans ces divisions politico-religieuses, la main de la Prusse; elle se préparait à agir au moment où la France épuisée n'aurait pu soutenir, comme sous les règnes de Lous XIV et de Napoléon Ier, le premier éclat de ses armes.

J'avoue que moi, Parisien, j'étais stupéfait de vivre tout à coup, en plein XIXe siècle, dans un passé qui me renvoyait à la Saint-Barthélemy et aux Dragonnades.

Il est vrai que Mulhouse, par elle-même, est bien faite pour vous faire reculer de deux cents ans.

A part la ville *neuve*, la ville de fabrique dont les maisons carrées, alignées au cordeau, rappellent, à son centre, la caserne ou la cité ouvrière, on ne retrouve dans Mulhouse que la ville suisse. A dessein, elle revendique sur tous ses murs, où est écrite

la légende de Guillaume Tell, ses anciennes franchises municipales, lorsqu'elles étaient défendues par une arbalète !

Un incident auquel je n'attachais pas toute l'importance qu'il méritait vint m'ouvrir les yeux sur le travail souterrain de la Prusse dans l'Alsace protestante. A peine arrivé à Mulhouse, mon agent, ancien soldat de Crimée, fut apostrophé, dans une brasserie, par des protestants badois.

Mon Alsacien, devenu Parisien, avait risqué une plaisanterie qui, à Paris, n'aurait pu être provoquée de sa part, tant l'objet de sa vive répartie datait de l'autre monde.

Il avait plaisanté un Badois qui s'était refusé de saluer un Strasbourgeois portant le nom de celui qui, sous Louis XIV, avait ouvert les portes de Strasbourg aux Français.

Mon agent trouva l'observation de ce Badois si saugrenue qu'il en fit des lazzis.

Il croyait avoir pour lui tous les buveurs de bière de la contrée. Grande fut sa stupéfaction quand le Badois eut, au contraire, pour lui toute la galerie.

Le Badois était officier. Il offrit un cartel à mon agent. Celui-ci eût volontiers dégaîné si son service ne lui eût pas défendu d'être autre chose qu'un..... agent.

Rendez-vous fut donné pour le lendemain à mon Alsacien.

Comme le soir même nous partions pour Altkirch et de là pour Ferrette, mon Alsacien jugea inutile d'avertir ses témoins que sa condition policière lui défendait de donner suite à cette altercation.

Lorsqu'il me fit part de sa malencontreuse affaire, il me dit qu'il avait remarqué que cet Allemand, depuis deux stations, ne l'avait pas perdu de vue, et qu'il semblait l'avoir cherché en entrant en même temps que lui dans la même brasserie.

Cette remarque qu'il me communiqua, je l'avais faite.

Comme mon Alsacien n'était pas de sa nature très perspicace, je jugeai qu'il était temps de quitter Mulhouse.

Pour la première fois, je me rappelai à Paris les paroles de mon greffier, son compatriote :

« — Puissiez-vous ne pas vous repentir de votre zèle ! »

Pour la première fois encore, depuis que je m'approchais de la frontière d'Allemagne, le crime commis sur un président de la cour impériale changeait de nature. Je comprenais, à l'esprit de la population mulhousienne, que Jud pouvait bien être autre chose qu'un assassin vulgaire, c'est-à-dire un espion de la chancellerie prussienne.

Je devais bientôt m'en convaincre.

Une fois parti de Mulhouse, après plusieurs heures de marche pour gagner les Ballons des Vosges, nous rencontrâmes, dans un vallon, le Badois et ses témoins. Ils n'avaient pas perdu nos traces depuis notre départ.

Ils étaient trois contre deux ; la nuit commençait à venir ; ils nous dominaient dans le vallon désert, bordé de montagnes couvertes de sapins noirs, au sommet duquel on voit des tronçons de tour en

ruine, rappelant à l'Alsace les désastres de la guerre du Palatinat.

Les trois hommes fondirent sur nous, l'épée à la main. Avant que nous pussions nous défendre, mon agent fut tué.

Le Badois lui avait traversé le cœur de son épée, en lui criant :

« — Lâche, tu me fuis, je te tue ! »

En même temps j'étais pris par les deux autres qui me bâillonnèrent, me bandèrent les yeux et me traînèrent au bas d'une montagne.

Quand je revis la lumière, les yeux débandés, quand je repris mes esprits, au milieu de cet horrible guet-apens, je me trouvais au fond d'une caverne, occupée par plusieurs officiers en uniforme prussien.

Ces officiers étaient rangés devant moi, autour d'une table où étaient déposées des cartes de la contrée. Celui qui paraissait le chef de cet état-major ressemblait, par sa raideur gourmée, à un lansquenet du moyen âge. Il me dit, avec un sourire obséquieux, presque bienveillant, qui me rappela le sourire de mon greffier :

— Monsieur Claude, soumettez-vous ! Il ne vous sera fait aucun mal. Si votre agent est mort, c'est sa faute. Il n'avait qu'à ne pas blesser l'esprit national de nos anciens compatriotes. Car l'Alsace a été allemande, et elle redeviendra allemande, soyez-en persuadé.

Je voulus répliquer, protester. Alors l'officier changea de physionomie ; il reprit cet air de commandement et de dureté particulier au Tudesque lorsqu'il n'a plus à capter son ennemi.

— Je vous en ai dit assez, monsieur Claude, pour que vous ne continuiez pas vos recherches. Vos espions sont *espionnés*. Vous savez maintenant ce que nous en faisons lorsqu'ils veulent lutter avec les nôtres. Il nous répugnerait, cependant, en *gentilshommes* que nous sommes, d'agir avec vous comme nous l'avons fait avec cette brute. Retournez à Paris. Nous savons ce que vous allez faire à Ferrette, et vos démarches seraient inutiles. Jud n'y est plus. Il est à l'étranger. Ce n'est plus Jud; c'est, comme vous l'avez fort bien découvert vous-même, *Montcalli* ou Matricore! Allez! mais si vous poursuiviez vos recherches, si, par impossible, vous reveniez sain et sauf de Ferrette, vous seriez encore puni à Paris de votre excès de zèle, je vous en préviens. L'*Empereur des Français*, lui-même, ne vous en tiendrait aucun compte. Un magistrat comme M. Poinsot est mort pour avoir voulu entrer dans nos secrets d'Etat. Un Matricore ou un Jud l'a tué. Espérez-vous être plus heureux? Maintenant vous êtes libre, réfléchissez!

Je n'avais pas eu le temps de répondre à mes juges improvisés qu'ils étaient disparus de la grotte. et je restai seul.

Ahuri, abasourdi par les faits étranges qui venaient de se produire autour de moi comme un coup de foudre, je me hâtai de m'échapper de la crypte.

Doutant de ce que j'avais vu et entendu, je m'élançai dans le vallon, j'appelai mon malheureux compagnon. Je ne pouvais me faire encore à la réalité qui avait été si funeste à mon agent.

Il fallut bien me convaincre que je n'avais pas été le jouet d'un épouvantable cauchemar.

Mon agent n'était plus là, son cadavre même n'y était plus.

Je n'ai pas su depuis ce qu'il était devenu.

Je me hâtai, hors de moi, l'esprit troublé, de regagner le chemin de Mulhouse.

Je vis une ville en fête, dont la gaîté contrastait avec ma douleur et le drame passé sous mes yeux. Les habitants disaient que M. de Moltke, avec sa fille, venait de Bade pour passer par Mulhouse et visiter les Ballons des Vosges.

Et la ville *allemande* de Mulhouse, à cette nouvelle, était en fête comme ne l'avait pas été la ville *française*, la ville catholique, à la suite de nos victoires d'Italie.

Je compris tout. La rage et la honte dans le cœur, je partis de la cité mulhousienne.

Revenu à Paris, je revis le préfet, je revis le procureur impérial, je mis au bas des deux signalements Jud, l'assassin d'un président de cour :

« — Rien à faire ! »

J'expliquerai, à l'affaire Troppmann, cet autre assassin alsacien, ce qu'il reste de mystérieux dans l'assassinat du président Poinsot, mort comme Kinck, trop au courant aussi des menées de la Prusse convoitant l'Alsace depuis que nous possédions la Savoie.

CHAPITRE VII

LES CRIMES DE L'EMPIRE

Malgré mon insuccès à retrouver Jud, malgré mon triste retour à Paris, sans l'agent que je laissais assassiné dans les Vosges, cette aventure n'eut aucune suite fâcheuse pour moi.

Lorsque je racontai à mon préfet l'épisode inattendu de mon terrible voyage, je vis un homme très embarrassé par ma confidence. Il me pria de n'en parler à personne, de taire, au parquet, ma mystérieuse et sanglante rencontre.

Ce silence, qu'on me priait de garder dans mon *intérêt*, produisit sur moi une impression pénible. J'en souffris pour ma dignité professionnelle, j'en souffris plus encore dans mon amour-propre de Français.

Hélas ! je comprenais que notre pays et son souverain n'étaient forts que sur les apparences, que la France commençait à payer à l'étranger son retour au despotisme sanglant de l'Empire.

Pour s'être livrée à un descendant d'un Napoléon glorieux, dont la délicatesse valait celle de son neveu retors, la France appartenait, à son tour, à des despotes étrangers bien plus cruels, bien plus habiles que Napoléon III.

Que pouvait-il en résulter pour l'avenir de la nation quand serait venu le moment de liquider le passé d'un prince qui s'empara de la France par surprise, avant de la conserver par tous les crimes imaginables? Il ne pouvait en résulter qu'une débâcle épouvantable!

Tout se paye ici bas : Louis-Philippe, monté au trône sur une barricade, en était descendu sur une barricade; Napoléon Ier, né sous le feu des Anglais, dans l'île de Corse, était mort enchaîné par les Anglais sur le rocher Sainte-Hélène.

Si Napoléon III, porté par le crime aux Tuileries, sur des millions empruntés à la Banque et sur des millions escroqués à une courtisane, devait être puni selon ses œuvres, quelle destinée devait lui être réservée avec la France devenue la proie d'un prince rappelant, par sa vie débauchée et sanglante, les plus sinistres héros des drames shakespeariens?

Voilà les réflexions que je me faisais après l'assassinat de Jud sur le président Poinsot, assassinat dont il ne fut plus question; à mon triste retour d'Alsace.

Je récapitulais alors tous les crimes de l'empire depuis le coup d'État, crimes qui, pour la plupart, en étaient la conséquence :

L'empoisonnement du maréchal de Saint-Arnaud;

L'assassinat de Cornemuse;
L'assassinat du prince de C*** ;
L'assassinat de Kelch ;
La disparition de miss Howard;
L'empoisonnement de Mlle M***, du Gymnase;
La pendaison de Sinibaldi, à Mazas;
La noyade de Morelli, à Bordeaux, etc.

Depuis ces meurtres, je voyais le nombre des crimes d'Etat s'augmenter. Ils se manifestaient, non plus individuellement, mais collectivement, comme dans l'affaire Orsini. Ils prenaient de si larges proportions que l'étranger, comme dans l'assassinat du président Poinsot, se mêlait au jeu sinistre de Napoléon III, pour le duper avant de le tuer par ses propres armes.

Et Jules Favre avait eu raison de s'écrier, comme il l'avait fait en suivant le convoi du malheureux président de la cour impériale :

« — Il ne fait pas bon d'être trop bien avec le Château ! »

Ce pacte avec les gens des Tuileries, bien avant le président Poinsot, avait porté déjà malheur au maréchal de Saint-Arnaud.

Peut-être n'est-il pas inutile de raconter les précédents fâcheux qui amenèrent la mort du vainqueur de Crimée, dont la fin, selon les dernières expressions de ce complice du coup d'Etat, « *n'avait pas d'exemple dans l'histoire !* »

Au moment de partir en Crimée, Saint-Arnaud, qui n'avait éprouvé aucun scrupule pour trahir la duchesse de Berry, pour spolier les Arabes, pour emprisonner, en décembre, ses chefs qui auraient pu

jadis l'envoyer aux galères, Saint-Arnaud eut tardivement des remords quand ses chefs lui reprochèrent ses félonies, quand Napoléon III, surtout, ne se montra plus assez reconnaissant de ses services.

Saint-Arnaud rappela à son souverain le terrible petit paquet qu'il lui avait donné, la veille du coup d'État, contenant ses ordres de brûler Paris si Paris ne se rendait pas au nouveau César... venu de Londres pour passer le Rubicon.

Napoléon III s'inclina sur cette intimidation.

L'empereur ne plia que pour attendre l'heure d'en finir avec son complice, quand Saint-Arnaud, fort de l'impunité, eut commis d'autres peccadilles pouvant lui permettre de le sacrifier, aux yeux de son entourage.

Saint-Arnaud, qui n'était pas plus scrupuleux que son maître, ne le fit pas attendre. Un jour, Saint-Arnaud prend dans le cabinet de l'empereur un portefeuille bourré de billets de banque, déposé sur le marbre de la cheminée.

Sa Majesté s'aperçoit de la suppression du portefeuille.

Trois hommes étaient entrés dans le cabinet impérial : Cornemuse, Saint-Arnaud, l'ex-roi Jérôme.

Sa Majesté fait appeler le préfet de police Pietri qui venait de succéder à Maupas avant d'être remplacé par Boitelle, après l'affaire des bombes.

L'empereur raconte la soustraction dont il vient d'être victime.

Qui est entré dans ce cabinet, Majesté? demande Pietri.

— Cornemuse, répond Napoléon.

— Heu! heu! fait Pietri hochant la tête d'une façon significative et en reprenant:

— Et puis?

— Jérôme.

— Oh! oh! reprend le préfet de police sur un ton plus accentué — dégageons Cornemuse. — Et, continua-t-il, après le roi Jérôme?

— Saint-Arnaud.

— Ah! ah! s'écria vivement Pietri, dégageons aussi le roi Jérôme, il est inutile d'aller plus loin. Ce ne peut être que le maréchal. Mon opinion est fixée: pour convaincre Votre Majesté, il suffira de confronter Cornemuse et Saint-Arnaud, dès que, par respect pour l'empire, le roi Jérôme ne peut être en cause.

Ce qui fut dit fut fait.

Cornemuse et Saint-Arnaud, en face de l'empereur, se défendirent de cette imputation; des injures ils passèrent à la provocation. Alors on se battit presque sous les yeux du souverain, et le général Cornemuse fut frappé mortellement.

Lorsque Napoléon parla de punir le meurtrier, le maréchal de Saint-Arnaud prit la fuite; il ne s'arrêta qu'à Antibes d'où le maréchal menaça encore son maître du terrible paquet renfermant l'ordre de décembre, écrit et signé : *L.-N. Bonaparte* et lui enjoignant, en cas d'insuccès, d'*incendier Paris.*

Et Saint-Arnaud revint d'Antibes pour repren-

dre, en dépit du portefeuille volé, le portefeuille de ministre de la guerre. Dans ce dernier portefeuille était sa condamnation. Il ne le prenait que pour devenir commandant en chef de l'armée de Crimée.

Il quittait la France, malade, miné par un mal inconnu, mais qui ne l'était ni de lui, ni de celui qui lui avait donné la mort.

Alors le geôlier de Blaye, le vainqueur de l'Alma, alla mourir en héros, après avoir vécu en aventurier.

Condamné par son complice, un aventurier comme lui, il se purifia par le martyre et par la gloire.

L'enlèvement et la fin de miss Howard, la belle Anglaise qui prêta huit millions à Bonaparte pour remplir son rôle de prétendant, prouvent, une fois de plus, qu'il ne faisait pas bon de compter sur sa reconnaissance.

A la veille de son mariage, Napoléon III était fort embarrassé de miss Howard, en raison de ses millions prêtés et de l'enfant qu'elle avait eu de lui. Elle prenait vis-à-vis de son prince des attitudes de tigresse, quand elle ne prenait pas des airs d'Ariane éplorée.

Jusqu'à la veille du mariage, miss Howard, forte de sa dette, refusa de croire au sort heureux qui allait échoir à Mlle de Montijo. Dans sa conviction, Napoléon III bernait sa rivale.

Mocquart, le confident de l'empereur, qui autrefois avait ramassé miss Howard, ancienne fille de joie, dans les tripots de Londres, avant d'être l'épouse de la main gauche de son empereur, Mocquart l'entretenait dans cette conviction.

Plus le jour des noces approchait, plus Mocquart, le tuteur de la belle Anglaise, l'abusait.

La veille des fiançailles, le compagnon de Napoléon III qui, avec le docteur Conneau, travailla, sous les auspices de Mazzini, à délivrer le prince à Ham, ne trouva qu'un moyen pour éviter un éclat de la trop jalouse Anglaise ; il la conduisit au Havre, en lui assurant que l'empereur allait venir la rejoindre.

Mais en prenant le thé, le matin du jour où l'ancienne courtisane se disposait à recevoir la visite de l'auguste personnage qui lui devait tout, miss Howard put lire la cérémonie du mariage dans le *Journal officiel.*

Elle quitta l'hôtel Frascati, elle fit chauffer pour elle seule une locomotive, elle arriva à Paris, où le plus étrange spectacle s'offrit à ses regards dans son domicile dévasté.

Meubles, coussins, papiers, billets, lettres, contrats étaient pêle-mêle, les uns étaient fracturés, les autres éventrés, les autres volés.

Il y avait, entre autres papiers soustraits, la reconnaissance des millions que l'empereur reconnaissait devoir à sa miss, pour ses frais de représentation de prétendant à l'Elysée.

M. Pietri, prévenu du Havre par une dépêche du vigilant Mocquart, accourait presque en même temps que la miss à son domicile de la rue du Cirque, où ses agents avaient, depuis le matin, exécuté ses ordres.

M. Pietri et son secrétaire purent entendre, de leurs

oreilles, la véhémente Anglaise appelant Napoléon : assassin, escroc et voleur.

Le lendemain, à son réveil, miss Howard fut saluée par MM. F*** et F***, l'un banquier, l'autre général, du titre de comtesse de Beauregard.

Ils lui remirent, en attendant qu'elle eût quittance de sa dette, un titre de propriété portant le nom de Beauregard, sise près de Versailles.

La miss, une fois payée de ses millions, ne se tint pas quitte.

Afin de narguer l'Espagnole qui lui avait *ravi le pain de ses enfants*, l'Anglaise revint à Paris. Elle se montra au bois dans une calèche à la livrée impériale. Durant quelque temps, le tout-Paris put jouir, aux courses, de la présence des *deux impératrices*.

Cette mystification coûta cher à miss Howard. Elle fut enlevée pendant une nuit et conduite à la frontière. On n'entendit plus parler d'elle; elle fut étouffée, dit-on, dans son lit.

L'assassinat du prince C*** n'est pas moins dû à dès attaches trop compromettantes avec le Château. Ce jeune prince, parent du souverain, membre du conseil d'État, osa dire à l'Impératrice : *Je vous aime*.

Cette parole fut entendue des dames d'honneur. Un instant après, il était conduit dans son appartement par l'agent Zampo, le même Corse qui tua plus tard la servante de la *duchesse*. Ce Zampo lui fit sauter la cervelle d'un coup de pistolet.

Les journaux du temps publièrent que le prince de C*** s'était suicidé. Ils ne dirent rien de la mal-

heureuse actrice du Gymnase, Mlle M***, jetée en prison, puis empoisonnée parce que cette maîtresse du prince avait gardé des lettres confidentielles de son auguste rivale.

On a lu, au début de ces Mémoires, qu'un autre prince se tua par amour pour l'impératrice, quand elle n'était que prétendante.

Le Corse que l'on m'avait adjoint à l'époque de ce suicide, que je ne revis plus après, pouvait être aussi l'agent d'un autre Griscelli pour laisser croire à un suicide, là où il y avait eu meurtre.

La lettre écrite par cet autre prince, placée au dernier moment à côté de son cadavre, pouvait être une mise en scène pour faire illusion à la police.

En tous les cas, par ses victimes, le second empire rappelle les plus sombres époques de l'empire latin ; ses victimes sont si nombreuses qu'on peut les marchander : il y en a toujours trop !

Zampo qui, à la petite maison d'Auteuil, tua un de ses collègues et la servante de la *duchesse*, fut tué par Griscelli, à Londres, lorsque, après l'affaire Orsini, Griscelli, disgracié par l'empereur, fut traqué à Londres par ses propres agents, devenus ses pourchasseurs.

Après la guerre d'Italie qui n'avait pas contenté les libéraux, tout en rendant furieux les ultramontains, ce fut à l'étranger un chassé-croisé d'assassins. Il épouvanta tous les esprits, il confondit les moins scrupuleux.

Les Corses, armés d'abord comme Griscelli pour sauver la vie de l'empereur, furent payés par ses ennemis pour le menacer à son tour.

En Italie, Griscelli s'armait contre Napoléon III et Garibaldi, que l'Autriche et l'Eglise romaine considéraient comme deux *Nérons*. En Allemagne, un Jud, assassin d'un président de cour, jouissait de l'impunité parce qu'il avait soustrait à ce magistrat, en même temps qu'une partie de sa fortune, des papiers compromettant la Prusse.

En 1860, les nations étrangères commençaient à défendre les assassins de Napoléon III, comme dans l'affaire des bombes Orsini, parce qu'elles trouvaient que cet empereur jouait trop souvent, pour son compte, avec le poignard corse ou le couteau italien!

Après la pendaison de Sinibaldi, après la noyade de Morelli qui ferment à peine la nomenclature des meurtres isolés de l'empire, la diplomatie étrangère, dans l'intérêt de l'humanité et du droit des gens, jugea urgent d'arrêter les excès meurtriers d'un empereur se souvenant trop, dans son intérêt personnel, qu'il avait été *carbonaro*.

L'Italien Sinibaldi, enlevé à l'hôtel Mirabeau comme conspirant contre l'empereur, était enfermé à Mazas, puis empoisonné. Le lendemain de sa mort, le *Moniteur officiel* publiait qu'il s'était pendu.

Morelli, accusé de même, était tué à Bordeaux quand Sa Majesté se rendait aux bains de Biarritz. Les mariniers du port retiraient de la Gironde un homme qui avait encore le poignard dans le sein gauche.

Il s'était tué, disait le journal de la préfecture.

La *cabinet noir*, dont j'ai tant parlé, était d'un

grand secours à Napoléon III pour diriger ses sbires armés contre ses ennemis.

Kelch, venu de Londres bien avant Orsini pour en finir avec Napoléon III, n'avait pas cessé, depuis qu'il était arrivé à Paris, d'être surveillé par Griscelli.

Les lettres qu'il recevait de Londres, celles qu'il écrivait, étaient décachetées, lues, puis envoyées ensuite à leur adresse.

Kelch, qui croyait défier la police, fut assassiné par Griscelli et traîné mourant à la préfecture.

Griscelli, de son côté, fut joué par la contre-police des carbonari, dont faisait partie Napoléon III. Au moment de l'affaire des bombes Orsini, les affiliés du régicide parvinrent à évincer le Corse du lieu de l'attentat, et Griscelli, pour cette faute, faillit, à Londres être tué par son lieutenant Zampo.

Et ce fut pour ne pas être tué par lui qu'il le tua!

Qui donc armait toute cette armée homicide qui, après s'être ruée sur la France, se rua sur l'Europe en étendant la tache de sang de décembre?

Qui? La France impériale!

Après avoir abattu le trône de son roi le plus débonnaire, elle l'avait relevé pour un prince qui rappelait, en plein XIXe siècle, les princes les plus cruels du moyen âge ou de l'époque byzantine!

C'est assez parler de cette orgie sanglante couronnée par l'invasion. Elle a bien puni la France de s'être laissée gouverner par un prince qui, par la figure, le tempérament, les instincts, rappelle le type le plus odieux des barons de féodalité dont la légende s'est incarnée, depuis le règne de la civili-

sation, dans la figure grotesque d'un Barbe-Bleue!

Ce que je tiens à constater c'est que, comme le malheureux Poinsot, tout ce qui avait des attaches de près ou de loin avec l'empire, était perdu!

Il ne fait pas bon d'être tenu par un homme qui a du sang aux mains.

Moi-même, dix ans après, lorsque l'invasion et la Commune firent expier à la France un règne qui n'a été qu'un long cauchemar, je faillis payer de la vie mes services rendus à ce règne, quoique durant ma longue carrière, je me fusse désintéressé de ses excès.

Qu'importe! pour les ennemis de la société, n'étais-je pas moins un serviteur de l'empire?

Si je n'eus pas le sort du président Poinsot, en Alsace, peu s'en fallut, dix ans après, que je finisse comme lui, lorsque je fus traîné sous la Commune, comme otage, dans la prison de la Santé.

Je le répète, tout ce qui approcha de Sa Majesté ressentit les contre-coups de la vengeance de ses martyrs. Il était impossible, par la politique personnelle de l'empereur, de se désintéresser complètement de ses erreurs, de ses débordements, de sa politique néfaste, si en dehors du droit et du sens commun.

Après le président Poinsot qui y laissa sa vie, ce fut au tour du président Devienne qui y gagna le ridicule.

Après la double et terrible aventure du galant empereur à la petite maison d'Auteuil, Napoléon III, avec l'âge, ne fut plus prudent en amour. Il avait pris pour maîtresse Marguerite Bellanger, qui le

trompait en lui faisant accroire que l'enfant qu'elle avait eu d'un des rivaux de son vieil amant, était de lui.

Elle espérait, par ce mensonge, que Napoléon III ferait pour son fils ce que Louis XIV avait fait pour ses bâtards. Elle comptait sans la jalousie de l'impératrice, sans la faiblesse de Napoléon III, dont les facultés étaient très oblitérées.

Ce fut le premier président de la cour, M. Devienne, qui paya par le ridicule, pour ne pas dire plus, la faiblesse de Napoléon III, en se rendant complice d'une complaisance indigne d'un magistrat.

Après une scène violente entre notre souverain et la souveraine, craignant sans doute quelque rivalité entre l'enfant de sa maîtresse et *l'enfant de France*, l'empereur fit écrire par sa maîtresse à M. Devienne, premier président de la Cour, la lettre très curieuse et peu édifiante que voici :

« Monsieur,

» Vous m'avez demandé compte de mes relations avec l'empereur; quoi qu'il m'en coûte, je vais vous dire toute la vérité. Il est terrible d'avouer que je *l'ai trompé*, moi qui lui dois tout; mais il a tant fait pour moi que je vais tout vous dire. Je ne suis pas accouchée sept mois après nos premières relations, je suis accouchée à neuf. Dites bien que je lui en demande pardon. J'ai, monsieur, votre parole d'honneur que vous garderez cette lettre.

« Acceptez, monsieur, l'assurance de ma considération distinguée,

« MARGUERITE BELLANGER. »

Pour cette amende honorable, transmise par un président de cour, qui s'était fait écrire cette lettre pour ne pas la garder, la terre de Mouchy fut octroyée à Marguerite Bellanger; mais la honte resta au président de la cour impériale qui ternit sa robe en se faisant le complaisant de cette intrigue d'alcôve!

Le ridicule s'attacha à cet important magistrat dont la mission était de faire respecter les droits de la société, et non de les enfreindre.

Longtemps le président de la cour impériale entendit résonner à ses oreilles ces mots par les loustics du barreau, parodiant la feinte douleur de la Bellanger :

« — Ah! monsieur Devienne, sans vous, que voulez-vous que je *devienne!* »

En effet, comme l'avait dit Jules Favre, il ne fallait pas être trop bien avec le Château; sinon, l'on était tué par le ridicule comme le magistat Devienne, quand on n'était pas tué par le poignard d'un assassin, comme le magistrat Poinsot.

Par l'influence délétère du gouvernement impérial, dont j'étais l'obscur agent, n'avais-je pas mis aussi au bas des signalements de Jud, l'assassin d'une victime que mon devoir m'ordonnait de venger :

« — Rien à faire! »

J'étais condamné à l'impuissance, comme mon souverain, dont les crimes se tournaient contre lui-même!

CHAPITRE VIII

L'EMPOISONNEUR LA POMMERAIS ET LA FIN D'UNE BELLE-MÈRE.

A peu près à la même époque où je courais après Jud, le parquet recevait de nombreuses plaintes d'escroqueries concernant une société d'Espagnols très titrés qui n'étaient, au fond, que des grecs et des escarpes déguisés.

C'était au temps où M. de Morny couronnait sa difficile carrière par le plan de cette funeste campagne du Mexique, la plus belle pensée du règne conçue sur l'agiotage des bons Jecker.

C'était à l'époque où le général Prim, qui était aussi de l'affaire Morny, recevait de Napoléon III un billet à la Lachâtre, que Prim faisait escompter plus tard sur la mort du malheureux Maximilien, cause de la folie de l'infortunée Charlotte, ce nouveau remords de l'empire, règne des catastrophes

Les chevaliers d'industrie, au nom de la politique catholique de l'impératrice, passaient les Al-

pes, armés en guerre contre la politique du nouveau monde; et ces nouveaux Cids de l'escroquerie, armés aussi de pied en cap contre la société parisienne, ne me laissaient pas inactif.

En ce temps-là, ma position de chef de la police de sûreté n'était pas une sinécure ; mes supérieurs, juges d'instruction, procureurs généraux et substituts, me donnaient de la besogne.

Tantôt, c'était un nommé Prato, se disant marquis d'Arnezano, directeur des bains et jeux de Monaco, qui faisait sauter la caisse. Tantôt, c'était un général étranger qui escomptait, à l'aide de bijoux appartenant à la reine d'Espagne, indûment retenus entre leurs mains, des valeurs appartenant à une vielle marquise.

Ces fiers Castillans ne dédaignaient pas de descendre jusqu'à la roture française pour continuer leurs exploits. Un des leurs, par exemple, escroquait, à des entrepositaires de Bercy, pour dix mille francs de vins qu'il revendait pour quatre mille.

Et le noble hidalgo, marquis d'Arnezano, ne craignait pas de risquer ses talons rouges dans la fange parisienne. A la fin de sa noble carrière, il s'y était si bel et bien embourbé, que des industriels d'un commerce problématique ne se contentaient plus de se couvrir de son blason.

Un jour, le parquet m'envoya une plainte en escroquerie d'un nommé M***, éditeur de médailles, dans laquelle un nom me frappa, celui du docteur de La Pommerais.

Il était comte, d'après la plainte de cet éditeur de médailles.

Etait-ce le même La Pommerais que j'avais rencontré quelques années auparavant, en partie fine avec une belle inconnue, lorsque moi-même j'étais en fiacre avec Mme X***, quand l'odieux Collignon s'entreprenait avec le cocher de mon docteur titré?

Je le supposai, je me mis en campagne pour m'assurer du fait.

J'ai l'habitude de conserver toutes les cartes que je reçois. Je m'aperçus que la carte de mon noble docteur n'avait, à cette époque, aucune couronne de comte placée au-dessus de son nom.

Dns l'espoir que je m'étais trompé, je relus avec attention la plainte de cet industriel. Elle me prouva, jusqu'à l'évidence, que le comte en question servait bien de pivot à toutes les intrigues des rusés espagnols dont l'éditeur de médailles, assez vaniteux, avait été la dupe. Mais le comte était-il bien mon docteur en bonne fortune?

Je me réservai de le savoir, en agissant d'après la plainte libellée par l'éditeur de médailles.

Voici quelle était, en substance, cette plainte de M. M*** :

La Pommerais, dans le but d'être agréable au marquis d'Arnezano, avait répondu pour lui dans la liquidation de la société des bains de Monaco. Il avait en outre endossé pour dix mille francs de billets, souscrits par le noble marquis au compte d'un nommé Pichevin, que, plus tard, ni le marquis directeur des bains de Monaco, ni le comte médecin, ne purent acquitter.

Comme le sieur Pichevin n'avait qu'une médiocre confiance en la solvabilité du marquis espagnol et du comte docteur, il avait sollicité dans cette affaire, pour intermédiaire officieux, M. M***, l'éditeur de médailles. Celui-ci, très flatté de servir de trait d'union à ces deux blasons, avait accepté, jusqu'au jour où sa vanité éprouva une rude déception à la nouvelle de la déconfiture des bains de Monaco.

De son côté, Pichevin se fâcha. Il se targua auprès de M*** de sa garantie. Dans l'intervalle, le comte avait remis à l'éditeur de médailles 15,000 francs d'actions de la société des bains de Monaco. Et M***, sur la recommandation de Pichevin, crut devoir avertir les actionnaires lésés des bains tombés dans l'eau, qu'il était détenteur des 15,000 francs d'actions que Prato était accusé d'avoir détournés de la caisse de la société.

La Pommerais, tout dévoué à Prato, s'était présenté chez l'éditeur de médailles pour réclamer les actions soustraites. M*** ne lui avait répondu qu'en produisant une belle et bonne opposition. Alors La Pommerais avait insisté en menaçant M***, le saisissant par la cravate, et le serrant vigoureusement contre la cheminée de son cabinet :

« — Je vous étrangle, lui avait-il dit, si vous ne me rendez pas ces actions. »

L'éditeur de médailles avait répondu au comte dont il se repentait d'avoir fait la connaissance avec le marquis :

« — Étranglez-moi si vous voulez, mais vous n'aurez rien. C'est le parquet qui aura les actions. »

Alors le comte prit son chapeau en le traitant de voleur. L'éditeur de médailles se vengea de cette épithète en laissant juge le parquet de distinguer qui était le volé, de lui ou du gentilhomme dont il était la dupe.

Le même soir il envoyait sa plainte au parquet, accompagnée des 15,000 francs en actions des bains de Monaco qui, depuis l'escroquerie du noble Espagnol, n'avaient plus aucune valeur.

J'étais chargé par le parquet, sur la plainte de l'éditeur de médailles, de surveiller la société du marquis d'Arnezano, dont La Pommerais, que j'avais connu par l'incident Collignon, n'était que le très humble complaisant.

Je pris mes renseignements. J'appris que le prétendu gentilhomme, marquis d'Arnezano, n'était qu'un industriel étranger, passible, comme escroc, de la police correctionnelle; et que le docteur de La Pommerais, portant indûment le titre de comte, était le médecin et le factotum de la maison de ce chevalier d'industrie; enfin, que Pichevin vivant dans l'intimité de Prato était un commerçant adroit, profitant des relations de son marquis pour faire des affaires d'or dont la source n'était pas très limde.

Mais lorsque je sus que le noble marquis recevait à son hôtel un consul général, M. Dubois de Saligny, des généraux de tous les pays et des prélats fort en vue à la cour de Rome, je me demandai quel moyen je pouvais employer contre un personnage de cette importance.

En effet, toute la hiérarchie de la police devait

se heurter contre les influences du Château dont le soi-disant marquis aurait pu user une fois traqué par la police.

Heureusement que j'eus deux chances pour me tirer d'affaire : le conseil d'administration de la société des Bains de Monaco en liquidation, très hostile à son noble directeur, et M. de La Pommerais qui vint de lui-même se poser sous ma griffe.

Peu de temps après la plainte de l'éditeur de médailles, je reçus une lettre de La Pommerais; cette lettre était cette fois armoriée et couronnée, et son signataire se recommandait de moi pour solliciter l'emploi de médecin des prisons.

Dans cette épître il me rappelait notre rencontre au bois de Boulogne; il motivait sa demande en l'appuyant de son ancien titre de médecin de la Société de secours mutuels de Saint-Thomas-d'Aquin.

Pour m'encourager à le seconder, il m'annonçait qu'il était à la veille d'être décoré, et que sa demande était appuyée par le docteur Conneau et par les personnages les plus influents du Château.

J'avoue que les puissantes individualités qui le patronnaient ne faisaient que me rendre très perplexe. Pouvais-je agir ainsi contre un favori de la cour, malgré les méfaits dont il s'était rendu coupable avec son noble complice? Ne risquais-je pas de me heurter encore une fois contre un pouvoir au-dessus du mien?

La Pommerais me plaçait, sans qu'il s'en doutât, entre mon devoir qui m'ordonnait de le considérer comme un ennemi de la société, et mon intérêt per-

sonnel qui me conseillait d'avoir l'air de le protéger pour me protéger moi-même.

Je biaisai donc entre ces deux alternatives, me fiant aux événements pour avoir justice, un jour ou l'autre, de ce docteur titré que je ne considérais encore que comme un intrigant.

Le jour de la réception de sa lettre, je me rendis chez La Pommerais qui habitait le faubourg Saint-Germain. Il avait un appartement sévère, mais élégant, comme il convient à un docteur gentilhomme.

M. le *comte* de La Pommerais me reçut à bras ouverts. Il me dit qu'à la veille de contracter un riche mariage en rapport avec sa position et sa fortune, il tenait à donner à sa nouvelle situation un caractère sérieux.

Dans ce but, autant *pour m'être agréable* que pour donner plus de consistance aux signatures importantes qui avaient apostillé sa demande de médecin des prisons, il tenait à posséder la mienne.

Il ajouta, en me montrant les signatures du docteur Conneau et de plusieurs amis de l'empereur :

« — J'espère, mon cher monsieur Claude, que vous ne serez pas là en mauvaise compagnie. »

J'objectai que, précisément, ma modeste situation de chef de la police de sûreté m'interdisait, dans son intérêt, de mettre mon nom au bas de sa demande ; cependant que, malgré mon refus motivé sur mes devoirs professionnels, il était assuré de mon concours et de ma protection.

Le comte de La Pommerais ne me remercia pas moins de ce que je lui promettais. A mon tour je lui demandai un service.

Ayant remarqué, comme par hasard, sur sa supplique, le nom du marquis d'Arnezano, je lui demandai la faveur de lui être présenté.

A cette demande je vis M. de La Pommerais pâlir et se troubler.

Je ne doutai plus que son trouble ne provînt des souvenirs que lui rappelait le noble marquis, souvenirs qui se rattachaient, sans aucun doute, à la plainte déposée au parquet.

— Je ne vois plus ces gens-là! me dit-il d'un air assez méprisant ; maintenant surtout que je suis à la veille de me marier.

— Ah! répondis-je sans avoir eu l'air d'avoir remarqué son trouble, c'est très fâcheux, car je sais que la marquise est en relation avec M. de Saligny ; et pour des raisons personnelles, je ne puis aborder le consul que chez une personne tierce.

— Ah! ah! s'écria La Pommerais en riant aux éclats, je m'aperçois, monsieur le chef de la sûreté, que les secrets du monde parisien n'en sont pas pour vous. Vous êtes, du reste, dans votre rôle. Eh bien, si je ne vois plus la marquise depuis les fâcheuses affaires survenues à son mari, j'ai conservé d'elle de trop bons souvenirs. Sur un mot de moi, elle vous accueillera avec plaisir.

Je le remerciai chaleureusement de son offre que j'acceptai. Lorsque La Pommerais m'eut donné le mot d'introduction que je désirais, il me dit avant de prendre congé de moi :

— Si, par hasard, vous reconnaissiez dans la marquise, la personne voilée que vous rencontrâtes dans le fiacre du bois de Boulogne, ne manifestez ni

étonnement, ni surprise. Vous comprenez dans quelle situation vous la mettriez et vous me mettriez, moi qui vais me marier.

— Quoi? lui demandai-je, très heureux de ce détail, c'était cette femme, cette marquise avec qui vous étiez quand votre cocher était interpellé par ce misérable Collignon qui a fini sur l'échafaud?

— Chut! termina La Pommerais, un doigt sur sa bouche, en grimaçant un sourire bien vite éteint, lorsque j'eus parlé de l'échafaud.

Et, le lendemain, je me présentai chez la marquise d'Arnezano.

Je dis à dessein chez la marquise, car son noble époux avait disparu depuis les plaintes en escroqueries dirigées contre lui, à propos de la liquidation des Bains de Monaco.

Je vis une femme jeune encore. Dans son extrême jeunesse, elle avait dû être fort belle. Elle avait une toilette galante qui trahissait le caractère et les goûts de cette Messaline. Ses traits, fatigués avant l'âge, accusaient l'abus des veilles et des plaisirs.

Lorsque je lui déclinai mon titre, elle pâlit. Elle se remit bientôt lorsque je lui dis que je connaissais ses malheurs et les calomnies dont son époux avait été l'objet parce qu'il n'avait pas réussi dans sa gestion des Bains de Monaco.

Evidemment la marquise abonda dans mon sens. La nature m'a doué d'une figure bénigne. Grâce à ma physionomie, j'ai joué bien des scélérats espérant me faire leur dupe. La marquise, la première, fut trompée par mes airs de bonhomie qui ne s'accordaient guère avec ma fonction.

Comme elle avait tout intérêt à me capter, elle ne se priva d'aucune des ressources de sa coquetterie pour me faire tomber dans ses pièges. Ils étaient trop attrayants pour que je ne complusse à me laisser séduire, en apparence, par cette sirène. Elle croyait m'avoir pris par ses demi-aveux, par ses fausses confidences; et après une heure de conversation, c'était elle qui était prise; car je l'avais amenée au point où je désirais la circonscrire.

Après m'avoir parlé de son mari qui, prétendait-elle, était la victime de ses ennemis, jaloux de son influence, je l'amenai à me parler du comte de La Pommerais.

— Ce cher ami, s'écria-t-elle avec une expression de tendresse qui me fit voir le rôle que l'adroit La Pommerais avait pris auprès d'elle, — ce cher ami! nos ennemis ne l'ont guère épargné non plus, parce qu'il était notre docteur, et qu'il était considéré comme l'ami de la maison.

— Cependant, lui répondis-je avec un air chagrin qui donnait plus de poids à mon apparente crédulité, il vous a quittée comme les autres?

— Oh! lui, exclama-t-elle, honteuse de la mauvaise opinion que je paraissais avoir sur cet *ami*, oh! lui, c'est bien différent, et ce n'est pas sa faute. Il nous a donné assez de preuves de son attachement pour nous. S'il a fait comme les autres, selon votre expression, c'est qu'il y a été forcé par sa chipie de fiancée, par sa future belle-mère, une dame Dubizy, la plus acariâtre, la plus méchante créature que je connaisse.

Je devinai la maîtresse jalouse. Alors elle ne par-

donnait à sa rivale, ni à sa mère, l'infidélité d'un homme qu'elle aimait trop pour reporter sur lui la rage causée par sa rupture avec son volage.

— Ainsi, madame, lui demandai-je d'un air plein de candeur, vous attribuez à la future belle-mère de M. le *comte* de La Pommerais son abandon au moment où vous êtes dans le malheur. Vous croyez que cela ne vient pas de son fait?

— Vous le voyez par vous-même, me riposta-t-elle avec aigreur, puisque c'est lui qui vous envoie. D'ailleurs, nous lui avons rendu trop de services lorsqu'il était sans pain, pour qu'il devienne jamais ingrat. C'est l'homme le plus dévoué, le plus obligeant que je connaisse. Il n'a qu'un défaut, c'est de voir tous les autres à son image. Ah! il a éprouvé, à cause de son caractère, bien des déceptions! dans la famille où il va entrer, il en éprouvera bien d'autres encore.

Sur ces mots la marquise se leva; je l'imitai en comprenant que les atteintes portées par moi à son cher ami n'avaient fait que la blesser. J'abrégeai ma visite. Je savais tout ce que je voulais savoir au sujet des relations qui pouvaient avoir existé entre le marquis, la marquise et de La Pommerais, complaisant de ces chevaliers d'industrie.

Les plaintes de l'éditeur de médailles étaient donc fondées. J'en avais la certitude. Je savais, de plus, que chez ces escrocs, M. de La Pommerais avait agi par deux ressorts très puissants : la misère et l'amour.

Il m'était prouvé que dès que, par les nœuds de son

prochain mariage La Pommerais pouvait s'affranchir de ses chevaliers d'industrie, il s'était dégagé de leur chaîne trop compromettante sur le point d'être brisée par le glaive de la justice.

Au moment de me retirer, la marquise me retint. Elle ne voulut pas me laisser partir sans espoir de retour. Elle aimait La Pommerais, elle se rattachait à lui par celui qui se prétendait son ami. Elle me dit, avant de me congédier :

— Monsieur, revenez bientôt. Le départ de mon mari n'est pas définitif. Il fait un voyage de quelques jours, pour aller confondre ses calomniateurs. Je l'attends. Revenez nous voir sitôt nos salons ouverts. Et, j'en suis sûre, la première personne que mon mari se fera un devoir de vous présenter, ce sera le consul général, M. de Saligny, que vous paraissez désirer tant connaître.

Je remerciai la marquise de sa bienveillance en répondant si gracieusement à mon apparent désir, quoiqu'il n'eût été qu'un prétexte pour étudier de près ces chevaliers d'industrie.

Lorsque la dame me reconduisait dans son second salon, je l'arrêtai en regardant, accrochée aux parois capitonnées de cette pièce, une main d'homme moulée en plâtre, dont la vue me frappa.

— Sans être trop indiscret, madame, lui demandai-je, pourriez-vous me dire quelle est cette main?

— De votre mari, sans doute?

Emporté par mon esprit d'investigation, je sentis que j'avais été très loin. Je le compris trop tard. La dame, loin de se fâcher de mon inconvenante interrogation, m'arrêta vers ce moulage. Elle me

répondit avec des yeux rayonnants de plaisir :

— C'est la main du comte, de notre cher ami La Pommerais.

— Ha! m'écriai-je, avec un accent plus impertinent que ma demande.

— Vous savez, me dit-elle, pour excuser même mon exclamation, que c'est la mode aujourd'hui de se faire mouler les mains et les pieds ?

— En effet, madame, repris-je en souriant, et l'art du statuaire se trouve ainsi réduit à sa plus simple expression. Il peut se mettre devant son modèle dans l'attitude d'un gantier ou dans la posture d'un pédicure.

— Ce qui n'est pas moins très précieux pour ceux ou celles qui veulent garder un souvenir de la personne dont ils sont privés, ajouta-t-elle en descendant de la paroi la main moulée de La Pommerais, qu'elle me pria d'examiner.

Je pris cette main qui, à première vue, n'avait rien de remarquable. Je l'examinai avec attention. Depuis ma rencontre avec Lacenaire, dans l'intérêt de ma profession, j'étais très initié à la science de Desbarolles.

Après une minute d'attention, je ne pouvais plus me détacher de cette main dont les signes étaient, pour moi, tout un monde de révélations.

L'épreuve de cette main moulée était remarquable par le développement de la paume du côté du petit doigt, et par la longueur de son pouce. Ce développement exagéré, appelé en cet endroit *mont de Mars*, indiquait une nature perverse et des instincts d'assassin. La longueur du pouce annonçait une

volonté inflexible. La ligne de vie, contournant la case du pouce, était creuse, large; elle signifiait *meurtre*. Enfin, sous le *mont de Saturne*, placé au bas de l'index, la ligne de tête, séparée en deux tronçons, signifiait : *tête fatalement coupée!*

A ces révélations que je tenais pour certaines depuis que j'avais examiné tant de mains criminelles, mon visage exprima l'étonnement, la stupeur et l'effroi.

Je remis presque avec dégoût l'épreuve en plâtre à la marquise. Elle me regarda d'un air singulier; elle me demanda presque d'un ton fâché :

— Qu'avez-vous, monsieur, et que trouvez-vous à cette main?

Je me remis pendant que la marquise se disposait à raccrocher l'objet accusateur, je lui répondis :

— Oh! rien, madame. Pardonnez-moi ma surprise. Elle a été causée par les lignes que j'y ai trouvées.

— Vous savez donc lire dans la main? me demanda-t-elle avec un empressement joyeux.

— Oui, madame, répondis-je, tout en évitant, par charité, de lui indiquer les instincts et la destinée de La Pommerais; et tout ce que je puis vous dire aujourd'hui, d'après l'examen de cette main et sur le compte du docteur, c'est qu'il ira loin et que vous entendrez parler de lui.

Je pris congé de la marquise, après avoir tiré d'elle de précieuses notes pour l'avenir.

Quelque temps après cette scène, je recevais, dans mon cabinet, une dame d'un âge mûr. Elle s'annonça à moi sous le nom de Mme Dubizy.

A l'appel de son nom je m'empressai de la faire entrer, en me rappelant qu'il figurait aussi dans le dossier trop volumineux du docteur de La Pommerais.

Je ne lui donnai pas le temps de décliner, avec son nom, ses qualités. Après l'avoir poliment priée de s'asseoir, en calmant ses sens qui paraissaient fort agités, je lui dis :

— Mme Dubizy, la belle-mère de M. le docteur, comte de La Pommerais, n'est-ce pas?

— Oui, monsieur, exclama-t-elle; oui, la malheureuse mère de l'enfant qu'il m'a ravie, le lâche! Savez-vous pourquoi je viens ici? c'est parce que je ne peux flétrir publiquement l'époux de ma fille; je viens donc m'adresser à la police pour lui demander protection contre mon gendre qui, hier, a voulu m'assassiner parce que, pour l'avenir de ma fille, de ses enfants, je ne veux pas me dessaisir de mes biens à son profit, le misérable, l'infâme!

Je calmai autant que je pus la véhémente belle-mère. Je lui demandai si elle venait chez moi pour déposer, au nom de sa fille, une plainte au parquet contre le comte, son époux.

— Non, monsieur! exclama la belle-mère en haussant les épaules, car ma fille l'aime! Si je me plaignais à elle des outrages de ce gueux contre moi, ma fille serait capable de donner raison à son mari. Est-ce que les belles-mères n'ont pas toujours tort?

— Alors, madame, fis je en la congédiant triste-
sachant, par mes rapports secrets, combien
ubizy avait raison contre la loi, alors je ne

puis rien faire, et la justice ne peut rien dès que votre fille ne dépose pas, contre son mari, une plainte au sujet des outrages qu'il vous a fait subir.

— Ainsi, exclama-t-elle avec rage, la loi peut me laisser assassiner par mon gendre, dès que je ne consens pas à être volée par lui?

Je comprenais d'autant mieux la justesse des observations de cette belle-mère que je connaissais son gendre.

Mais, serviteur de la loi, je n'avais rien à répondre à une femme si étrangère aux formalités de la législature criminelle. Je n'avais qu'à l'éclairer sur la fatalité irrémédiable de sa situation. Je ne pouvais que lui donner des conseils irritants et des regrets stériles.

Pour moi, le comte de La Pommerais était un misérable tombé dans la famille Dubizy comme un loup enragé dans un troupeau de moutons, où la belle-mère devait être dévorée. Ce qui ne manqua pas.

Quelque temps après la visite de Mme Dubizy dans mon cabinet, elle mourait.

La belle-mère succombait, disait-on, à une attaque de choléra. En réalité, elle mourait empoisonnée par son gendre qui, en s'emparant, après décès, des valeurs de sa belle-mère, entrait en possession de la fortune de sa femme.

Ce premier crime resta impuni. Il encouragea La Pommerais à en commettre un second qui fit découvrir le premier.

CHAPITRE IX

LA SECONDE VICTIME DE LA POMMERAIS

Après la mort imprévue de la belle-mère du docteur comte Courty de La Pommerais, je me fis son ami... pour mieux le surveiller.

La fortune et la célébrité que le docteur avait poursuivies par tous les moyens, sans d'abord les rencontrer, semblaient enfin lui sourire après son mariage.

Sa nombreuse clientèle n'ayant, du reste, qu'à se louer de son activité, de ses soins et de son savoir, l'accablait de besogne.

La Pommerais, très intrigant, dont l'ambition n'avait pas de limites, entretenait avec moi des relations assez suivies, parce qu'il nourrissait l'espoir de devenir le médecin des prisons.

Il savait que j'étais très lié, par ma situation, avec les directeurs de tous les pénitenciers. Malgré ma profession occulte qui, par le préjugé attaché à

la police, n'est pas une recommandation dans le monde, je n'étais pas moins recherché du docteur.

La Pommerais était un diplomate. Il se disait que le meilleur moyen d'endormir les soupçons, c'était de fréquenter ceux qui, par état, sont appelés à devenir les agents les plus directs des justiciers.

Je n'avais garde de ne pas entrer dans son jeu, de ne pas flatter son ambition pour l'endormir dans une fausse sécurité et l'étudier de plus près encore.

Afin de l'avoir constamment sous les yeux, malgré les nombreuses affaires que me procuraient trop de scélérats de son espèce, je le mis en rapport avec mon secrétaire M. S***, un érudit, un titré comme lui, mais de meilleur aloi.

M. S***, sur mes conseils, devint quelque temps le secrétaire... honorifique du docteur. Il rédigea ses observations physiologiques sur les personnes qu'il avait à traiter; en réalité, il compléta mes notes sur La Pommerais qui, depuis la mort de sa belle-mère, n'était pour moi qu'un gibier d'échafaud.

Sur le rapport de mon secrétaire, on verra que de La Pommerais, avant d'être arrêté après son second empoisonnement, avait, comme escroc, des antécédents très corsés.

Malgré sa finesse, La Pommerais, jusqu'au dernier moment, ne s'aperçut pas du piège que je lui tendis dès qu'il vint se placer sous la main de la police.

Il est vrai que j'eus en S*** un auxiliaire très habile, bien propre à déjouer les soupçons du docteur sur notre façon d'agir.

La Pommerais était un docteur homéopathe; S***, d'une nature souffrante et maladive, s'était livré corps et âme à l'homéopathie. Il acceptait avec enthousiasme les théories du docteur. Il admettait, comme lui, les réactifs les plus énergiques pour combattre les maladies les plus bénignes. Il recevait comme article de foi ses théories, très en désaccord avec l'homéopathie vulgaire. Je ne dis pas pour cela que la bonne volonté de S*** allait jusqu'à se faire soigner par l'homme dont il embrassait les doctrines, surtout depuis que S*** se doutait de la fin de la belle-mère du docteur; c'eût été pousser trop loin le dévouement.

En tous les cas, La Pommerais était enchanté de son secrétaire honorifique, dont le titre de gentilhomme le flattait, en rehaussant sa gentilhommerie très contestable.

En donnant à ce criminel un secrétaire qui n'était qu'un espion, je n'avais pas le mérite de l'invention.

Mocquart, l'ami fidèle de Napoléon III, l'avocat recruteur du futur empire sous Louis-Philippe, eut, pendant dix ans, un secrétaire dépêché aussi mystérieusement par la police de Delessert.

Lorsque la révolution de 1848 vint faire connaître à Mocquart ce qu'était son secrétaire, devenu à la longue son meilleur ami, Mocquart fut plus attristé qu'indigné.

Le charme, l'érudition de son employé espion, si bien identifié avec son premier rôle, avaient tellement subjugué le confiant conspirateur qu'il regretta son départ.

— Il m'a trahi, disait-il souvent, c'est vrai, mais il m'a fait passer de si bons quarts d'heure, que je voudrais l'avoir encore. S'il m'a trahi, il m'a charmé ; de plus, il m'a donné son esprit, puisque j'ai signé tout ce qu'il a écrit. S'il m'a trompé, je l'ai dévalisé ; nous sommes quittes.

Eh bien, La Pommerais aurait pu en dire autant de son charmeur. Cependant les rapports scientifiques et physiologiques de *notre* secrétaire ne servaient que de couvertures aux notes que S*** me faisait passer pour enrichir le casier judiciaire de *notre sujet.*

Je donne le résumé des notes concernant le passé peu recommandable de La Pommerais avant son mariage avec Mlle Dubizy ; mariage qui servit de point de départ à ses deux empoisonnements, l'un sur sa belle-mère, pour s'approprier sa fortune, l'autre sur une ancienne maîtresse dont la mort devait être un moyen d'escroquer à son profit les plus fortes compagnies d'assurance.

Voici le résumé des exploits de jeunesse de La Pommerais, conservé aux archives de la police jusqu'au jour de leur anéantissement par la Commune.

N°. . . . . .

DOSSIER DU DOCTEUR COURTY DE LA POMMERAIS

De La Pommerais (Courty) Edmond-Désiré, docteur en médecine, né à Neuville-aux-Bois (Loiret), âgé d'environ trente ans, issu d'une famille honorable, son père

est médecin, son oncle pharmacien. Il se pare d'un titre de comte, mais sa famille ne porte aucun titre, Accusé, lorsqu'il était médecin de la société de secours de Saint-Thomas d'Aquin, d'avoir détourné les fonds de la dite société. Renvoyé, pour ce fait, avec son président, de la dite société. Accusé avec un nommé Prado, dit marquis d'Arnezano, d'avoir soustrait une partie des capitaux affectés à l'exploitation des bains et jeux de Monaco. Renvoyé de la plainte faute de preuves, pendant que le dit Prado était condamné comme escroc à six mois de prison. Marié à la fille d'une famille honorable, il mène grand train, voit beaucoup de monde, les gens titrés et tarés. Malgré la dot de sa femme, les relations du prétendu comte ne sont pas en rapport avec ses ressources. Il reçoit chez lui l'élite de l'armée et de la science. On y a vu le maréchal Magnan, le docteur Andral, les docteurs Nélaton et Conneau, jusqu'à un parent du duc Tascher de la Pagerie. On attribue ces visites autant à l'esprit d'intrigue du docteur qu'à son mérite incontestable. Criblé de dettes, il entretient, en dehors de sa vie intime, très fastueuse, plusieurs maîtresses. Il en revoit une surtout depuis la mort de sa belle-mère qu'on soupçonne avoir été empoisonnée par son gendre. Aucune preuve n'étant venue encore à l'appui de ces soupçons, le comte de La Pommerais continue son train de vie élégante qui est un problème.

Note. Homme très intrigant, très dangereux, avoir l'œil sur lui. Depuis quelque temps, il se rend en cachette dans une maison de la rue Bonaparte où vit une femme d'un âge mûr, veuve, depuis 1858, d'un artiste peintre. Surveiller aussi cette femme dont la condition ne s'accorde pas avec la position de La Pommerais qui, dans un but inconnu, fréquente la haute société quand sa complice est considérée dans le quartier comme une mendiante.

Six mois après la rédaction de ce dossier, résumé des notes que je recevais quotidiennement de M. S***, j'ordonnai un jour à mon employé de ne plus paraître chez le docteur La Pommerais.

On était au 17 novembre 1863; la femme signalée comme la complice de La Pommerais, la veille encore pleine de vie comme la belle-mère du docteur, expirait de la même façon à la suite de vomissements dont les effets étaient aussi funestes qu'inexplicables.

Plusieurs jours après, la sœur de cette victime, Mme Gouchon, faisait porter une plainte au parquet par son mari contre La Pommerais, l'amant de sa sœur.

La plainte, quoique assez vague, était très claire pour S*** et pour moi, puisque, depuis la mort de la belle-mère du docteur, nous ne perdions pas de vue ses faits et gestes.

Cette plainte se bornait à dire que le décès de la dame de Pauw, — c'était le nom de la veuve du peintre, — paraissait être le résultat d'un empoisonnement par une personne intéressée par suite d'une assurance sur la vie. »

Cette plainte, quoique assez vague pour La Pommerais qu'elle visait, donna lieu à une enquête. Le juge d'instruction me fit appeler sur l'invitation du procureur impérial qui possédait, par mes relations constantes avec l'amant de Mme de Pauw, le dossier du docteur.

Je ne tardai pas à déclarer au magistrat qu'il résultait de cette plainte de la sœur de la victime, que la veuve de Pauw avait été empoisonnée et

que La Pommerais avait été l'auteur de ce nouveau crime.

Lorsque j'appuyai à dessein sur le mot *nouveau*, le juge instructeur m'arrêta; il me demanda le sens de ce qualicatif.

— Je suis persuadé, lui répondis-je, que le nommé Désiré-Edmond Courty de La Pommerais qui, en 1863, a donné la mort à la veuve de Pauw, par les substances qui ont produit les mêmes effets destructeurs sur Mme veuve Dubizy, en 1861, est aussi le même empoisonneur.

Sur ma réponse formelle, le médecin qui avait soigné Mme de Pauw et qui n'était pas La Pommerais, avait eu beau certifier qu'elle était morte, à la suite d'une chute, l'autopsie du cadavre fut ordonnée; un mandat d'amener me fut donné contre de La Pommerais.

Je dirai plus tard comment je devins maître de l'empoisonneur qu'il fallait d'abord ménager, grâce aux gens puissants qui l'entouraient et qui n'auraient pas manqué de le défendre contre des poursuites trop prématurées.

L'autopsie eut lieu; le docteur Tardieu ne signala chez la défunte aucune trace de maladie et de lésions, ce qui l'amena à penser que la mort avait pu être produite par l'injection d'une substance vénéneuse.

Devant les suppositions du docteur Tardieu, le médecin qui avait soigné Mme de Pauw retira la première affirmation émise dans son certificat, il avoua qu'il s'en était rapporté aux précédentes déclarations de la mourante.

Qui avait poussé la moribonde à faire ces déclarations ?

L'instruction du procès, les enquêtes qui la précédèrent, prouvèrent que c'était le docteur de La Pommerais.

Avant de voir quel intérêt poussait cet homme à empoisonner sa maîtresse, une femme sans position, sans fortune, qui n'avait pas, comme sa belle-mère, une succession à lui offrir, il faut voir dans quelle condition il connut sa seconde victime.

En 1858, La Pommerais avait été appelé comme médecin auprès du mari de Mme de Pauw ; il l'avait assisté à sa mort et, peu de temps après, il était devenu l'amant de la veuve.

Deux ans après, il avait quitté cette maîtresse. Au moment d'épouser Mlle Dubizy, cette maîtresse lui était devenue importune.

Une fois marié, La Pommerais s'était encore moins occupé de sa nouvelle épouse que de sa belle-mère, qui s'était toujours opposée à livrer sa fille à un gendre dont les antécédents étaient plus qu'équivoques. Aussi,pour ne donner aucune prise à ce qu'il appelait les *calomnies de sa belle-mère*, La Pommerais avait-il refusé, malgré les prières de son ancienne maîtresse, de la revoir et de venir même visiter ses enfants pour leur donner ses soins.

Mais, à la mort de Mme Dubizy, l'attitude du docteur vis-à-vis de Mme de Pauw changea complètement.

La veuve du peintre fut agréablement surprise de le voir arriver chez elle. Si la malheureuse eût su que son ancien amant traînait derrière lui un ca-

davre avant de la tuer comme il avait tué Mme Dubizy, peut-être n'eût-elle pas béni autant le retour de son infidèle.

Voici ce qui s'était passé depuis que, par son mariage avec la fille de Mme Dubizy, La Pommerais avait rompu avec Mme de Pauw. Mme Dubizy, contrainte par sa fille de consentir à ce mariage, avait exigé que le régime adopté par les futurs époux fût celui de la séparation de biens.

La Pommerais, pour ne pas voir échapper un héritage qu'il convoitait bien plus que la future, adhéra aux conditions de la belle-mère.

Lorsque, plus tard, Mme Dubizy, comme on l'a vu par la seule entrevue que j'avais eue avec cette dame, ne voulut pas revenir sur ses dispositions prises en faveur de sa fille, La Pommerais n'hésita pas à prendre une décision énergique.

Les prières, les menaces n'ayant pu attendrir la belle-mère, il décida que sa mort trancherait la difficulté qu'il éprouvait à disposer de la fortune de sa belle-mère et de la fortune de sa femme.

Dans un dîner auquel il assistait, sa belle-mère, dont la santé, comme celle de Mme dePauw, avait été des plus florissantes, est tout à coup prise de vomissements violents.

Dans la nuit, madame Dubizy rend le dernier soupir.

Cette première fois, comme la seconde, les médecins de la veuve *couvrent La Pommerais*. Ils disent que Mme Dubizy est morte ou d'une attaque de choléra, ou d'une hypertrophie.

La Pommerais a atteint son but; il devient l'hé-

ritier de la veuve. Il s'empare de valeurs mobilières composant sa succession. On enterre Mme Dubizy, à la stupéfaction générale, mais sans qu'on ose supposer un crime.

Une fois maître de la fortune de la belle-mère, La Pommerais songe, au profit de son avenir, de sa fortune nouvelle, à la doubler encore ; c'est alors qu'il pense à la veuve de Pauw.

L'aigrefin, l'ancien associé de Prato reparaît. Il a étudié la situation précaire de cette veuve d'artiste, sans fortune, chargée de trois enfants dont l'aîné n'a pas huit ans.

Il connaît l'amour immense de cette mère pour ses enfants, et il se promet de l'exploiter.

Il explique son brusque retour après son abandon impardonnable ; il prétend qu'il n'avait rien à lui offrir tant qu'il n'était pas le maître d'assurer le pain et l'avenir de ses enfants.

Depuis la mort de sa belle-mère, sa situation est bien changée. Il est maître de sa fortune. Il propose à sa vieille maîtresse, moyennant une rente payée aux compagnies, de lui assurer sur sa tête une somme de 550,000 francs, exigible à l'époque de son décès.

Sa combinaison est très claire ; si claire qu'elle soit, cette combinaison n'offre aucun avantage à la veuve et à ses enfants.

Aussi La Pommerais ajoute-t-il que, sitôt après avoir conclu ces conditions avec les compagnies, Mme de Pauw simulerait une maladie pour laisser croire aux compagnies d'assurance qu'elle est à la veille de mourir.

— Alors, termine l'ancien associé de Prato, les compagnies s'effrayeront, elles iront la trouver, et elle leur proposera l'annulation des contrats moyennant une rente viagère qu'ils se partageront.

Mme de Pauw était une nature droite, mais elle était aussi simple que La Pommerais était un être double. Elle n'eût certes pas accepté la combinaison telle qu'elle lui était présentée d'abord. Dès qu'elle se réduisait à une rente de trois mille francs pour elle et ses enfants, elle n'hésita pas à entrer dans un stratagème dont elle était loin de supposer le véritable but.

La combinaison eut lieu; elle fut acceptée par six compagnies francaises et deux compagnies anglo-françaises, par l'entremise d'un courtier d'assurances, un nommé Desmidt, dont le passé n'était guère plus irréprochable que celui de La Pommerais.

La veuve de Pauw signa ces huit polices d'assurances, dans lesquelles elle s'engagea pour les 550,000 francs à payer annuellement, pendant toute sa vie, des primes s'élevant au chiffre de 18,840 francs.

C'était fort beau, c'était aussi très invraisemblable de la part d'une femme qui n'avait pas, les trois quarts du temps, du pain à donner à ses enfants.

Aussi fut-ce La Pommerais qui, sur sa promesse, fournit à Desmidt, son complice, de quoi payer le premier versement.

Mais le comte homéopathe se promit bien, une fois les polices livrées, de ne pas donner un second

versement et de posséder pour lui seul tous les bénéfices de l'opération.

Selon l'expression triviale de son complice, il s'agissait alors de *rouler les assurances sur un cadavre.*

La veuve de Pauw, par amour maternel, n'avait pas eu le courage de repousser ces déloyales propositions exposées par un La Pommerais et par un Desmidt; sitôt en possession de ses titres, elle simula, comme il en était convenu, une maladie provoquée par une chute qu'elle imagina.

Comme cela était prévu, les compagnies s'alarmèrent. Elles lui envoyèrent leurs médecins qui, aussi forts que les autres, constatèrent des lésions intérieures qui n'existaient pas.

Ce qui faisait dire à Mme de Pauw, malgré le secret de sa comédie que La Pommerais lui avait fait jurer de garder :

— Si cela réussit, ce sera mon bonheur et celui de mes enfants. Les médecins me trouvent déjà très malade. Ils vont être les premiers à conseiller le rachat des assurances. Il me suffit donc de garder la chambre pendant huit jours pour avoir mes 3,000 francs de rente.

Durant cette huitaine, les visites de La Pommerais devenaient plus fréquentes. En renouant ses relations avec sa dupe, il s'était muni de sa *digitaline*, son poison de prédilection, parce qu'il ne laisse pas de trace ; parce qu'il ne s'accuse qu'en déterminant des vomissements qui étaient très admissibles dans l'état de maladie supposée où se trouvait Mme de Pauw.

Le samedi soir, le huitième jour de sa prétendue maladie, Mme de Pauw, qui avait cru jouer les compagnies et leurs médecins, s'aperçut qu'elle était réellement malade. Avant de se rendre bien compte de sa maladie, elle mourut foudroyée. après une dernière nuit de volupté passée avec l'infâme docteur qui, sous ses baisers, lui avait versé la mort !

La malheureuse s'était moquée des dupes qu'elle faisait, au nom de son amour pour La Pommerais et de son amour pour ses enfants; elle en était horriblement punie, puisqu'elle retombait du haut de ses espérances dans le néant de la mort.

La Pommerais l'avait quittée enivrée et folle, le matin; le soir, comme il s'en doutait bien, La Pommerais ne la retrouvait qu'à l'état de cadavre !

Il n'était monté dans sa chambre que pour s'assurer qu'elle était bien morte, comme le matin, après la soirée passée chez sa belle-mère, il n'était revenu que dans l'espoir de ne retrouver aussi qu'une morte lui assurant la possession de la fortune de sa femme.

Sa première victime lui avait donné l'aisance; la seconde, par sa combinaison diabolique, lui promettait d'être millionnaire. Il ne comptait pas sur la justice; il ne voyait pas l'horizon de son avenir criminel borné par un échafaud.

Quant à moi, porteur du mandat d'amener que je possédais contre La Pommerais, j'avais lu sa destinée sur le moulage de sa main qu'il avait abandonnée à l'une de ses maîtresses, la marquise d'Arnezano.

CHAPITRE X

L'EXPIATION

La nature, comme la société, n'est composée que de contrastes.

L'empoisonneur La Pommerais, qui tuait froidement sa belle-mère et sa maîtresse, qui spéculait odieusement sur deux cadavres, était le plus tendre et le plus galant des époux.

Il ne sortait du bourbier sanglant où il se plongeait avec l'âpre volupté de la bête fauve que pour se reposer au foyer conjugal, nid de colombe dont il était le tourtereau.

Ces contrastes, je les ai signalés souvent dans ma longue carrière de policier. Ils finissaient par devenir pour moi d'une uniformité caractéristique. Lacenaire, qui tuait les vieilles femmes, n'aurait pas fait de mal à un chat. La Pommerais, qui empoisonnait une vieille maîtresse, après l'avoir rendue, elle si honnête, faussaire et libertine, s'inclinait

sous l'amour sans bornes de sa jeune épouse dont il avait tué la mère.

Explique qui voudra ces contrastes; ils existent. Ils édifient les moralistes qui les commentent en admettant le remords. Ils confondent les *naturalistes* modernes, qui n'admettent pas le remords, qui tonnent contre ces classificateurs du bien et du mal, que les naturalistes récusent devant la vieille société dont ces nouveaux esprits veulent faire table rase.

Ces derniers trouvent que tout est bien dans la nature, que tout est mal dans la société, qu'il n'y a pas de monstres.

Or, pour moi, La Pommerais était un monstre.

Il aimait sa femme et il était fier de son amour, parce que sa faiblesse était un hommage rendu à son égoïsme et à son orgueil.

Il était empressé auprès d'elle comme le félin qui caresse sa proie avant de la dévorer.

Après tout, l'amour est au fond de tous les êtres, même chez les tigres et les hyènes!

Quant à moi, qui connaissais particulièrement le ménage La Pommerais, j'éprouvai un remords de venir le troubler, armé de mon mandat d'amener.

J'avais beau me dire que je n'étais que l'exécuteur de la loi, je me rappelais que j'avais mangé à sa table, que j'avais reçu ses confidences uniquement pour devenir, à un moment donné, un instrument terrible contre l'homme dont j'avais été l'hôte et l'ami.

Je voyais, j'entendais sa malheureuse jeune femme qui, dans son amour exclusif pour son époux, m'ac-

cusait d'être le traître qui l'avait livré à la justice.

Moi que les imprécations, les menaces des scélérats n'ont jamais fait trembler, je tremblais en pensant aux pleurs de l'épouse de La Pommerais; je m'avouais déjà, en dépit de mes devoirs professionnels, que j'aurais bien mérité ses récriminations et son mépris.

Alors il me vint une idée inspirée par l'ambition de ce criminel que mon devoir m'ordonnait de traîner chez le juge d'instruction.

Je me présentai au domicile particulier de La Pommerais, à l'heure de son déjeuner, au moment où, délivré des tracas de ses consultations ou de ses autres affaires, il se consacrait aux joies de l'intérieur.

— Bonne nouvelle! lui dis-je en me précipitant dans la salle à manger, avec l'air le plus rayonnant du monde, la place de médecin des prisons, que vous sollicitez depuis si longtemps, vous est enfin acquise. Je suis heureux de vous l'apprendre le premier, et de vous en faire mes compliments.

La Pommerais, en ce moment, n'avait pas des idées riantes; pour se retirer des yeux l'image du nouveau cadavre qu'il laissait derrière lui, jamais il n'avait été plus galant, plus empressé auprès de sa jeune femme.

En dépit de la prétendue bonne nouvelle que je lui apportais, son épouse, pour toutes les places du monde, n'aurait pas donné celle qu'elle occupait en ce moment auprès de son époux; elle me regarda de travers.

Quant à La Pommerais, qui n'était pas un sot, il eut des soupçons.

Il plongea ses regards dans les miens, sans songer à me remercier, il me demanda en me dardant du feu de ses prunelles :

— Est-ce dans l'*Officiel*, mon cher Claude, que vous avez appris ma nomination?

— Non, lui répondis-je d'un air embarrassé, elle y sera probablement demain. En attendant, je suis venu, en ami, vous prier, au besoin vous ordonner, de me suivre sur l'heure à Mazas.

— A Mazas! exclama-t-il en pâlissant, en balbutiant, pourquoi à Mazas?

A mon tour, je ne l'avais pas quitté des yeux. Je remarquai qu'il m'avait compris, mais, pour ne pas alarmer sa femme, il essaya de soutenir le coup de foudre qui le frappait.

Je vins à son secours en répondant à sa question :

— Mon cher ami, le directeur de Mazas est, de tous les directeurs des prisons, celui qui a fait le plus d'opposition à votre nomination. Il est urgent, indispensable que vous le voyiez sur l'heure, avant qu'il connaisse par les journaux votre nouvelle nomination. Cette visite de votre part lui sera très sensible, elle vous retirera un adversaire pour l'avenir. Venez, une voiture est en bas, je vous emmène.

La dame bouillait d'impatience; elle voulut objecter que son mari se devait à ses clients, que c'était l'heure de sa consultation, et mille autres raisons tout aussi plausibles.

La Pommerais, qui devinait la vérité, coupa la pa-

role à sa femme. Il l'embrassa avec effusion, puis se tournant précipitamment vers moi, il me dit énergiquement :

— Je vous suis..... à Mazas.

Lorsque nous fûmes arrivés au bas de la maison, un fiacre, que j'avais fait prévenir à l'avance, nous attendait. Je le fis monter le premier, je le suivis.

Une fois en route, deux argousins, que j'avais requis en route, se placèrent derrière la voiture.

La Pommerais, qui n'avait plus prononcé une parole, me demanda sévèrement ce que signifiaient les gens escortant la voiture filant vers Mazas.

Je lui montrai mon mandat d'amener.

Le docteur courba la tête. Il garda de nouveau le silence.

En raison de nos anciennes relations, j'étais, moi, chargé à cette heure de son arrestation, plus embarrassé et plus peiné que lui.

Enfin, le docteur La Pommerais releva la tête.

Je vis, aux muscles de son visage, sensiblement contracté, qu'un grand ravage s'était opéré dans son âme depuis mon apparition.

Il me dit, en me regardant en face :

— Monsieur Claude, je suis innocent. Je vous plains du métier que vous faites! Après tout, vous exécutez un ordre, je ne vous en veux pas ; au contraire, je vous remercie de votre stratagème qui a épargné à ma femme une vive et poignante douleur. Je vous sais gré de votre extrême délicatesse. Je n'attendais pas moins d'un *ancien* ami

Je comprenais les reproches indirects de ce cri-

minel à un policier. Je repris, pour m'en venger :

— Cependant, comme c'était mon devoir, si j'avais montré ce mandat d'amener devant votre femme, si je vous eusse arrêté, ainsi que c'était mon droit, comme un vulgaire malfaiteur, qu'auriez-vous fait ?

— Eh bien! répondit imperturbablement La Pommerais, j'aurais eu le temps, chez moi, pour le mal que vous eussiez causé à ma femme, de vous brûler la cervelle.

Ce fut le seul entretien que j'eus avec La Pommerais, que je conduisis au cabinet du juge d'instruction, avant de l'accompagner à Mazas.

Le cours du procès exposa les faits déjà signalés dans ce récit. La Pommerais, encouragé par son premier crime qui lui avait assuré la fortune de sa belle-mère, espérait que son second empoisonnement, sur une malheureuse créature, passerait inaperçu.

Il avait compté sans les compagnies d'assurances, frustrées par sa combinaison diabolique. Son *chantage* financier, bien digne de l'élève d'un Prato, combiné entre lui et un courtier taré, ne *prit* pas. Les directeurs, avertis par la *sûreté générale*, attendirent l'arrestation du commanditaire responsable de sa victime, pour ne pas être, à leur tour, les jouets de ce chantage.

La Pommerais, dont l'audace égalait la cruauté, osa dire en pleine audience : « Que si, lui-même, il « n'était pas solvable, les compagnies avaient été « très *coupables* en ne prenant pas mieux leurs « renseignements sur sa véritable situation ; que

« *c'était leur affaire*, non la sienne, et qu'elles cher-
« chaient à *se tirer d'embarras en le perdant.* »

C"était toujours le même homme qui, pour épouser, lui sans un sou vaillant, une riche héritière, simulait une fortune qu'il n'avait pas, échangeant contre des valeurs de Prato qui ne *valaient* rien des rentes sérieuses qu'il empruntait et qu'il montrait comme siennes au moment du contrat.

C'était l'homme des expédients et des éventualités mêlés aux tripotages des héros financiers de la guerre du Mexique; c'était bien l'homme du second empire !

Cependant, les témoins qui avaient été soignés par le docteur homéopathe s'accordaient à signaler ses soins empressés, sa science expérimentée et son ardeur infatigable.

La Pommerais était un esprit curieux, un chercheur, il avait la foi de son art. Doué d'un sang-froid qui allait jusqu'à l'insensibilité, il aimait à assister les moribonds pour découvrir, dans la vie expirante, le secret de la mort.

La vie l'attirait, comme chez tous les félins, pour la détruire. Il en offre un double exemple : il arrive sur le cadavre encore chaud de sa belle-mère pour s'assurer de sa mort, avant de s'emparer de ses valeurs; il pénètre chez son ancienne maîtresse dont il ferme les yeux, sans oublier de reprendre son portrait.

Lorsqu'à l'audience on lui demande compte de cet acte qui témoigne de son sang-froid cruel, de son habileté à ne laisser aucune trace compromettante, il répond avec cynisme :

« J'ai trouvé le cadre joli, je voulais y mettre la photographie de mon enfant avant *de l'offrir à ma femme!* »

Homme du monde, dans la mauvaise acception du mot, égoïste et viveur, il ne croit à rien; hypocrite, matérialiste, athée, il sollicite du pape la croix de chevalier de l'ordre pontifical de saint Sylvestre. Plus tard, il fait son testament à son fils, et il dit qu'il « ne croit à rien, qu'il engage son fils « à considérer les prêtres comme des *charlatans,* « les religieuses comme autant de *folles!* »

Lacenaire et La Pommerais se ressemblent; c'est le même poseur, le même sceptique, avide de jouissances et d'honneurs.

L'un opérait avec le *tire-point,* l'autre avec la digitaline; c'était la seule différence qui existait entre le *surineur* et l'*empoisonneur.* Avec le progrès, La Pommerais s'était perfectionné : Mandrin s'était fait Tartufe! Lacenaire est plus franc. Le premier se pose carrément devant ses juges comme un adversaire de la société; le second, tout en avouant en famille son absence de croyances politiques, religieuses et sociales, les exploite à son profit. Il trompe son souverain, il dupe le pape, il vole la société avec le même esprit d'analyse, la même énergie et la même force de caractère.

Ce n'est pas moins un infirme, puisqu'il n'a pas... de cœur, pas de sens moral, pas de boussole pour se diriger, même dans ses crimes.

Quand arrivent les discussions chimiques sur le poison qu'il a employé pour tuer ses victimes avec un poison qui ne laisse pas de trace, il est cependant

très fort. Là il est sur son terrain. Il laisse aux savants expérimentateurs le soin de s'enferrer eux-mêmes. Il confond, par sa logique, M. Tardieu. Il essaye de prouver que la digitaline, dont il s'est servi contre ses victimes, est une substance dont les caractères sont tellement négatifs, qu'il est impossible de la représenter comme corps de délit.

Alors le médecin homéopathe, sur le banc de la cour d'assises, est pour ainsi dire en chaire. Il professe, il dit que tout est poison et que, par conséquent, il n'y a pas de poisons dans la nature.

« — Nous connaissons, ajoute-t-il, les effets diffé-« rents du rhum et de l'absinthe, purs de tout mé-« lange. Un petit verre produit la santé, un grand « verre cause la mort. Les substances les plus na-« turelles sont susceptibles d'amener le même résul-« tat. Le pain chaud, pris dans certaines conditions, « peut causer une indigestion, et, comme consé-« quence, la mort. »

Alors le président du tribunal lui coupe la parole par un trait d'esprit :

— On ne considérera jamais, lui riposta-t-il, le pain chaud comme un poison.

Durant plusieurs séances qui sont consacrées aux analyses des expériences provoquées par les effets de la digitaline, il faut les paroles autorisées de Claude Bernard pour avoir raison des arguties scientifiques du docteur homœopathe, dans lesquelles les victimes du meurtrier sont trop oubliées.

« La digitaline, s'écrie M. Tardieu, en citant les paroles de Claude Bernard, est, à très faible dose, le seul poison du cœur. »

Et c'était par la *mort du cœur* qu'avaient fini Mme de Pauw et Mme Dubizy.

Le procureur général se servit de la défense de l'adroit et cynique La Pommerais pour la tourner contre lui-même.

« L'accusé, dit-il, était un savant, il appartenait à la classe lettrée ; par conséquent, il savait ce qu'il faisait et ce qu'il allait faire aux autres, et dans ce savoir-faire était un danger de plus dans la société.

« Ainsi, *noble*, savant, médecin, il n'y a là que « des aggravations, et le jury fait son devoir en di- « sant : Oui, l'accusé est coupable, sans aucune cir- « constance atténuante. »

La Pommerais, qui n'avait pas le sens moral, dont le cœur était pour ainsi dire absent, se montra insensible aux déductions du procureur général.

Lorsque je le voyais à la Roquette, dans sa cellule, après son jugement, La Pommerais faisait à ses surveillants des conférences d'hygiène usuelle. Il leur donnait, comme je l'ai déjà dit, des conseils médicaux que, vu ses précédents, ses gardiens n'étaient guère disposés à suivre.

Cependant l'heure de l'expiation avait sonné pour lui, avant le moment fatal où sa tête devait rouler sur l'échafaud.

Quelques jours avant son exécution, j'eus l'occasion de revoir La Pommerais à la Roquette. Il m'avoua :

— Savez-vous pourquoi je ne vous ai pas cru lorsqu'au moment de m'arrêter vous m'avez annoncé ma fausse nomination? C'est que ma femme et celle du directeur de Mazas sont des amies d'enfance.

Longtemps séparées, ces dames s'étaient dernièrement retrouvées et ils avaient renoué connaissance. Je ne vous l'avais pas dit quand vous vîntes m'annoncer ma prétendue nomination de médecin des prisons. Cependant vous voyez que votre mensonge ne pouvait m'abuser, ni abuser ma femme, lorsque vous prétendiez que le directeur de Mazas était personnellement mon ennemi. Aujourd'hui je vous dis cela, monsieur Claude, pour que vous sachiez bien, à l'avenir, ce que vous aurez à faire, avant de vouloir ruser avec votre capture. Maintenant que je vous ai fait cette révélation, vous vous expliquez, n'est-ce pas, pourquoi ma femme avait si mal reçu votre dernière visite. Je vous éclaire aujourd'hui parce que, depuis, ma femme a su mieux apprécier la délicatesse avec laquelle vous m'avez livré à mes juges. »

Dans ces paroles, je découvrais le point sensible de cette nature criminelle et bronzée.

Il avait fini par aimer, ce monstre.

Et il aimait sa femme, qui, du reste, jusqu'au dernier moment, malgré ses crimes, l'adora comme un dieu.

Elle fit tout pour l'arracher à la mort. Elle implora auprès de l'impératrice la faveur d'une audience ; elle lui fut refusée. Elle s'adressa à l'avocat de son mari, Lachaud, qui l'obtint en pure perte.

Le jour de son exécution, pendant que les aides procédaient à la funèbre toilette, l'aumônier, l'abbé Crozes, lui donna lecture d'une longue lettre, pleine de regrets, que lui avait écrite Mme de La Pommerais.

Alors La Pommerais, avant de monter à l'échafaud, se fit couper une mèche de ses cheveux; il la donna à l'aumônier. Après l'avoir approchée de ses lèvres, il y déposa un suprême baiser, dernier et douloureux gage d'affection que Mme de La Pommerais réclamait de son criminel époux.

Il mourut en prononçant encore le nom qu'il avait dit à l'abbé Crozes en l'embrassant, avant d'être poussé sur la fatale bascule.

Pour Clotilde!

C'était le nom de sa femme, c'était déjà l'expiation!

CHAPITRE XI

LES TRIPOTS ET LES GRECS

On s'amusait beaucoup sous l'Empire. Les hétaires, les proxénètes et les grecs se donnaient fraternellement la main pour danser une sarabande échevelée dont les tourbillons partaient des Tuileries pour se perdre dans les bas-fonds de la société.

Autrefois la vérité sortait d'un puits toute nue, maintenant, c'était au tour du vice.

Sous l'Empire, tout était gai, jusqu'au crime. Les Marguerites de Bourgogne étaient des Marguerites... au champagne; les Antony n'assassinaient plus que des filles de joie qui leur résistaient !

Autrefois des rois épousaient des bergères; maintenant des gentilshommes de l'Empire, à l'instar de leur souverain, épousaient des aventurières. Les uns vivaient de leur gain, les autres ne vivaient que du produit du jeu.

La police avait fort à faire dans des cercles qui

n'étaient que des tripots déguisés, pour ne pas confondre des grecs avec des princes dont les épouses rivalisaient d'entrain avec les hétaires.

Chaque jour amenait son scandale, que, pour ne pas émouvoir l'opinion, j'étais obligé d'étouffer !

Je possédais à cette époque, c'est-à-dire après la guerre d'Italie rabattant sur Paris une foule de *nobles* étrangers, deux inspecteurs d'un flair infaillible pour dépister les intrigants et les grecs.

L'un s'appelait *l'Écureuil*, l'autre *le Ventriloque*. Le premier était agile comme un chat, le second, adroit comme un singe, ils possédaient dans leur sac mille tours pour déjouer les pièges sans nombre des dévaliseurs de fils de famille.

Le premier connaissait tous les cercles de Paris.

Sous les costumes les plus étranges, sous les allures les plus variées, il frayait, en une nuit, avec tous les grands prêtres de l'écarté, du piquet, de la roulette et du baccarat.

Avec une agilité merveilleuse, digne d'un *Bosco* ou d'un *Robert-Houdin*, il faisait sauter la carte, il se donnait des rois et des as à rendre jaloux un baron de Womspire ; c'était presque un bonheur d'être décavé par un joueur aussi adroit.

L'Écureuil fréquentait d'ordinaire les cercles *autorisés*, c'est-à-dire les maisons de jeu qui, depuis l'Empire, ont remplacé, sous la tutelle du ministre de l'intérieur, les maisons de jeux publics fermées autrefois sous Louis-Philippe.

L'Écureuil était connu de tous les gérants des cercles autorisés; il n'apparaissait dans ces maisons *privilégiées* que dans les grandes occasions, de mi-

nuit à quatre heures du matin, lorsque les gérants avaient à se défendre contre certains intrus, dont le jeu pouvait compromettre la réputation et l'existence de leurs cercles.

Le second, *le Ventriloque*, n'avait pas des rapports aussi mondains. Sa spécialité était de surveiller les cercles tolérés et compris dans le domaine de la police. Son pouvoir était moins limité que celui de son collègue, en raison du monde qu'il fréquentait. Si les gérants des cercles *autorisés* recevaient comme un sauveur *l'Écureuil*, les directeurs des cercles *tolérés* le voyaient arriver avec crainte. Ils savaient que sur un rapport de lui, concernant un écart aux statuts, cet inspecteur pouvait faire fermer leur établissement dont l'administrateur s'appelle d'ordinaire, par dérision, le *colonel* ou le *commandant*.

Le Ventriloque était la terreur des colonels. A son apparition, les directeurs des cercles tolérés avaient grand soin de dissimuler les bénéfices de leur *cagnotte*.

Où le Ventriloque était redouté, c'était dans les tripots clandestins. Mon inspecteur y tombait comme une bombe après avoir filé un grec de profession, et il le clouait sur place en faisant entendre les mots de *voleur*, *escroc*, qui sortaient de son ventre comme le cri accusateur de sa conscience.

Profitant du moment de la stupéfaction générale, mon inspecteur saisissait enjeux et exploiteurs de la maison suspecte.

Au moment de l'expédition du Mexique, le Ven-

triloque signala à la préfecture de police un établissement de jeux qui venait de s'ouvrir rue du Helder.

Il était tenu par une courtisane étrangère, c'était une belle Espagnole, un peu sur le retour.

Ses anciens revenus lui échappant, elle s'en était créé de nouveaux sur sa vieille clientèle, doublée de certains mineurs et de quelques *décavés* dont elle remplissait les poches avec l'argent des jeunes.

Voilà ce que j'appris de mes agents sur l'existence de ce nouveau tripot.

Il fut abandonné, sinon fermé, après un événement très dramatique auquel fut mêlé le Ventriloque. Cet inspecteur cependant ne put agir devant la justice, grâce aux influences de la tripotière espagnole, qui avait des attaches princières s'étendant jusque sur marches du trône.

Cette brelandière était fort connue des viveurs de cette époque, c'était une hétaire originaire des tropiques. Camériste autrefois d'une grande dame espagnole, elle était venue avec elle en France. Elle n'était sortie de l'antichambre d'une princesse bohème que pour trôner à son tour dans les salons du demi-monde parisien.

Un courtisan du nouveau régime, en venant saluer le nouvel astre de l'Empire, avait pris sous sa protection son satellite; il en avait fait une étoile du monde interlope.

Un journaliste très connu à cette époque, un nommé F***, s'était chargé d'être le proxénète de cette hétaire exotique.

Elle eut un grand succès, parce que cette fille de

joie fut acclamée par les réclames de toutes les feuilles de joie du monde du coup d'Etat.

Pour retenir encore ses adorateurs, quoique ses charmes n'en eussent plus le pouvoir, elle monta un tripot comme elle avait monté un des journaux de son écrivain proxénète, sur la bourse de ses nombreux amants.

On soupait, on jouait chez elle comme on n'avait jamais joué ni soupé au temps de la Régence.

Cette hétaire, avait conservé dans sa corruption les instincts sauvages des tropiques, elle ravissait les gentilshommes du second Empire, aux sens plus appauvris qu'émoussés, vivant vite après n'avoir pas eu de quoi vivre pendant longtemps !

Chez cette courtisane patronnée par les parvenus de l'Empire, les louis glissaient par poignée. Cent mille francs couraient sur le tapis vert avec une rapidité vertigineuse. Le champagne et l'amour n'étaient considérés chez elle que comme des accessoires. Ses salons n'étaient que des antichambres de la salle consacrée à *baccarat*. Aussi s'y passait-il des catastrophes presque journalières. Quand l'esclandre menaçait de faire trop de bruit, quand le décavé touchait par un point quelconque aux hautes sphères, quelqu'un, un *deus ex machina*, apparaissait sous la forme d'une cassette pour intervenir et combler le déficit.

Mes agents des jeux *l'Écureuil* et *le Ventriloque* m'avaient signalé bien des fois des hommes d'État entièrement *ratissés* par la batte d'arlequin des croupiers de l'Espagnole et qui en avaient été quittes, après avoir engraissé la cagnotte de son tri-

pot, pour voyager en province, afin de réparer dans une position fructueuse, loin de Paris, l'inclémence de la chance.

Mais la brelandière, malgré les rapports de la police, malgré les chasses de mes policiers, ne continuait pas moins son commerce malhonnête dans son monde, d'où sortirent des procès scandaleux bientôt étouffés, dénaturés, rendus inexplicables par un arsenal de subtilités inspirées en *haut lieu*, destinées à dissimuler les noms propres et les sombres ramifications.

La brelandière de la rue du Helder, tout en tenant maison de jeu, entretenait aussi, pour le château dont F... était le Dangeau, un foyer d'intrigues d'où sont sorties bien des décisions diplomatiques provoquées par des besoins d'argent.

La maison de la rue du Helder était encore une officine d'espionnage, où les plus choyés étaient les plus tarés, les plus dévoués à la cassette impériale et à la favorite des *décavés*.

Le Ventriloque venait souvent à la maison du Helder pour surveiller principalement un certain marquis d'Albano, un gentilhomme italien ou espagnol qui, disait-on, avait refait sa fortune au Mexique et dans les placers.

Il jouait gros jeu au Helder. Quand il n'avait plus de billets de banque à jeter sur le tapis, il mettait comme enjeu des poignées de pierreries, dont ses poches étaient bourrées en cas de déveine.

On eût dit que ces pierreries étalées sur la table ·ent pour lui autant de fétiches. Il était rare

que la veine ne lui revînt pas dès qu'il n'avait plus de pièces d'or à jeter dans la cagnotte.

Le Ventriloque avait signalé dans ses rapports que les pierreries du noble marquis n'étaient que des pierreries fausses.

Aussi lorsqu'il offrait de les jouer à son partenaire, c'était au moment où commençait pour lui son rôle de grec. A aucun prix il n'eût laissé entre des mains étrangères des pierres fausses qui l'eussent fait passer pour un escroc.

Ce soi-disant marquis d'Albano, surnommé l'*homme aux saphirs*, grâce à ce genre de pierres soi-disant précieuses, dont il était particulièrement nanti, n'était donc qu'un grec de la pire espèce, et il avait été chassé des maisons de jeu étrangères, depuis peu, venu en France pour jouer son va-tout.

Il était assisté d'un petit vieillard à la mine chafouine, aux allures cauteleuses, qui se faisait appeler le *Conseiller*.

C'était, comme le prétendu gentilhomme, un grec émérite.

Le marquis d'Albano, l'homme aux saphirs, gagnait par le moyen adopté chez tous les grecs de profession, par le jeu des cartes biseautées.

Mais le Conseiller avait un truc plus original, pour forcer la chance de son complice.

A l'aide d'une boîte en écaille qui ne le quittait jamais, qu'il polissait et repolissait sans cesse, le Conseiller était parvenu à s'en faire un précieux miroir.

Sous prétexte d'offrir des dragées aux gens q l'entouraient, son drageoir renvoyait sur le couver-

cle le reflet des cartes de l'adversaire de son associé. Il l'avertissait du jeu à tenir contre lui.

Un soir ou plutôt une nuit que, chez la brelandière, on jouait un jeu d'enfer, le Ventriloque n'avait pas manqué de se faufiler dans la salle de jeu au moment où la partie était superbe.

Le marquis d'Albano, un homme d'une élégance exquise, dans la force de l'âge, très brun de visage, était à une table vis-à-vis d'un tout jeune homme.

Ce jeune homme venait de gagner le marquis, celui-ci, comme cela lui arrivait, lorsqu'il était décavé, avait jeté sur la table les émeraudes et les saphirs dont sa poche était pleine. Il avait demandé sa revanche, aussitôt acceptée.

A partir de ce moment, la veine tourna au profit du grec.

En vingt minutes il dépouilla le jeune homme d'une quarantaine de mille francs que d'Albano amoncela devant lui, entre ses pierreries fausses.

Le jeune homme, à son tour, redemanda sa revanche, en jouant tout ce qu'il lui avait gagné : quarante mille francs.

Il y avait foule autour des joueurs. Une partie des invités de la brelandière se pressait, se penchait sur la table pour voir les cartes et étudier les coups.

Le Ventriloque s'était mis au premier rang pour ne pas quitter des yeux les mains du marquis.

Il le vit sortir de sa manche une carte remplaçant une des cartes de son jeu. Au moment ou [illegible] seconde fois, d'Albano allait abattre un

roi, le Ventriloque fit sortir ces mots de l'intérieur de son corps :

— Marquis, vous êtes un voleur!

Ce cri inattendu, poussé dans un profond silence, causé par l'importance de la partie, éclata comme une bombe.

Le jeune homme se leva de table, indigné, colère. Le marquis, qui ne savait d'où partait cette voix, tout aussi surpris que son partenaire, perdit toute contenance. Il se leva brusquement, laissant deux rois de cœur sur la table.

Evidemment l'un des joueurs était un grec.

Un cri d'indignation s'échappa de la foule.

Le Ventriloque, qui avait provoqué dans l'intérêt du jeune homme cette salutaire diversion, s'apprêtait à mettre la main sur le marquis.

Il comptait sans la brelandière et sans le Conseiller. Ce dernier, qui avait autant d'intérêt que la maîtresse du tripot à ne pas voir son complice engagé dans une mauvaise affaire, mit à profit le désarroi provoqué par cette accusation inattendue et qui sortait comme de dessous terre.

Le jeune homme s'était élancé contre le grec en le traitant à son tour de voleur.

Durant cette altercation, le Conseiller profita du moment où les chaises se reculaient avec fracas; protégé par la brelandière, il soutira de la manche de son complice ses doubles cartes pour les fourrer dans la poche de son partenaire.

Le Ventriloque n'avait pas vu ce dernier manège.

Lorsque le marquis, sauvé par le Conseiller, exigea qu'on le fouillât avec son partenaire pour sa-

voir lequel des deux était un voleur, celui qui fut aussi attrapé que le jeune homme, ce fut le Ventriloque.

Après avoir tâté le marquis, on tâta sa dupe; on ne tarda pas à mettre la main sur les doubles cartes du grec trouvées dans la poche de sa victime.

Ce fut un *tolle* général.

Le jeune homme se crut le jouet d'un affreux cauchemar.

Comme l'argent qu'il avait joué ne lui appartenait pas, comme en le perdant, lui le commis infidèle d'une maison de banque, il était déjà condamné, il n'hésita pas, sous le coup de cette accusation, à se condamner lui-même.

Il sortit du salon pour aller à l'antichambre; il s'empara de sa canne-épée qu'il avait déposée en entrant et se plongea la lame dans le cœur.

Puis de l'antichambre il se traîna jusqu'au salon en découvrant sa poitrine ensanglantée.

Devant les assistants affolés, pendant que le marquis fourrait dans sa poche ses 80,000 francs de gain, la malheureuse dupe s'écria :

— Est-ce qu'un voleur, comme monsieur, il désigna le grec, meurt de cette façon !

Il tomba.

Le Ventriloque jura d'avoir sa revanche, il l'eut, non sans peine.

[illegible] la brelandière, son tripot se ressentit de [illegible]gique.

[illegible]ués, en obéissant à l'ordre du Château, [illegible]ette terrible aventure, désertèrent le

tripot de la rue du Helder, pour ne pas y respirer l'odeur du sang.

J'étais très froissé pour mon compte, de n'avoir pu agir contre cette brelandière dont l'opinion fit cependant justice, malgré la protection souveraine qui lui fit esquiver les rigueurs de la loi.

Je donnai des ordres très précis pour ne pas perdre de vue le marquis d'Albano, qui avait été la cause de ce suicide.

Je dépêchai l'Écureuil. Il se mit en campagne. Il apprit, en prenant les allures d'un placier, par une maîtresse délaissée de ce grec, que le marquis n'était pas plus marquis que lui.

Cette maîtresse, d'origine franco-espagnole comme son ancien amant, était du même pays : de Rozès. Ce grec l'avait abandonnée depuis qu'il fréquentait assidûment les maisons de jeux de Paris.

Après l'avoir fait voyager avec lui, dans le Nouveau Monde, en Californie, au Mexique, le faux marquis était revenu en France, à la suite d'une existence des plus accidentées, tantôt riches comme des nababs, tantôt pauvres comme le dernier des gueux.

L'Écureuil se fit mettre dans les bonnes grâces de la délaissée, en lui abandonnant les plus précieux objets de sa boîte d'échantillons. Alors il connut la cause du premier départ de son amant, loin de son pays natal.

A vingt ans, le marquis d'Albano s'appelait simplement Jacques Rouniol, il avait été contrebandier. Il passait en France, au risque de sa vie, les marchandises les plus précieuses d'Espagne et d'Italie.

Il avait abandonné le métier dans une circonstance des plus tragiques. Son père, un très honnête homme, était douanier. Aussi déterminé que son fils, mais aux instincts aussi honnêtes que les siens étaient pervers, le père de Rouniol avait, une nuit, surpris un contrebandier dans les montagnes. Sans pouvoir distinguer ses traits, il s'était élancé sur lui, la carabine à la main. Il allait faire feu quand ce contrebandier le devança. Il le coucha par terre, après avoir tiré sur lui il passa la frontière sur le corps de sa victime.

Le lendemain, quelle ne fut pas la désolation du contrebandier en apprenant que c'était son père le douanier qu'il avait frappé! Il n'était pas mort. Et pour le fils, le rétablissement du père devint une nouvelle honte. A certains indices, à certains lambeaux de vêtement ensanglantés, le père de Rouniol ne put douter que la main qui l'avait frappé était la main de son enfant.

Alors il lui défendit l'accès de sa maison; il l'en chassa en lui montrant un morceau de cravate ensanglanté, en l'appelant voleur, assassin et parricide.

Le fils partit en devenant un objet d'horreur pour le pays. Il courut le monde, emmenant avec lui celle qu'il avait toujours considérée comme sa fiancée. Il la força de le suivre pour qu'elle ne fût pas à un autre; car Rouniol, marquis d'Albano, avait un caractère aussi despote que cruel.

En courant le monde et les placers, la fièvre du jeu le prit. Après avoir gagné lestement, en Californie, beaucoup d'or qu'il perdit aussi vite, il se

fit grec, il remplaça par de fausses pierres précieuses les vraies pierres qu'il avait possédées d'abord, et qui lui avaient servi d'enjeux.

Avant de revenir en France pour se faire présenter dans les cercles de Paris, il avait été en Allemagne, où le soi-disant d'Albano, Italien ou Espagnol, à sa guise, s'était fait chasser de toutes les maisons de jeu, par sa façon de *tailler* par trop irrégulière.

On ne savait comment, en dépit de sa mauvaise réputation, il était parvenu à Paris, à se faire ouvrir les portes de tous les cercles avec les recommandations des noms les plus puissants, les mieux accrédités au Château.

Son ancienne maîtresse, elle-même, s'y perdait.

Voilà ce qu'apprit l'Écureuil sur le compte de ce grec, grâce au dépit amoureux de la compagne d'enfance du prétendu d'Albano, grâce à quelques bijoux donnés adroitement par le faux placier.

— Il faut, avait terminé cette femme, que Rouniol ait, comme il le dit lui-même, un fétiche bien puissant pour obtenir tout ce qu'il veut, non seulement au jeu, mais dans un monde où il figure sous un nom qui n'a jamais été le sien.

— Et, lui demanda l'Ecureuil, connaissez-vous ce fétiche ?

— Oui, lui répondit-elle; c'est le bout de la cravate ensanglantée dont son père a l'étoffe presque entière. Il m'a avoué bien souvent, dans sa superstition de joueur, que si jamais un autre que son père possédait la preuve de son crime, ce serait fini de sa fortune et de son existence.

L'Ecureuil partit heureux de cette dernière révélation qui lui mettait pour ainsi dire son grec dans la main.

Lorsqu'il me fit part de cette dernière particularité, je lui ordonnai à l'instant de partir pour Rozès, d'aller trouver le douanier, le père de notre grec.

Une fois à Rozès, chez le père du faux marquis, l'Ecureuil, sur mes instructions, lui tint à peu près ce langage :

— Vous savez que votre fils est un franc mauvais sujet, un voleur et un grec. Heureusement pour votre nom, il a pris un titre qui vous protège contre la honte. Maintenant il est sur le point d'être accusé d'un crime. Je vous préviens, le morceau d'étoffe ensanglanté qu'il porte dans son portefeuille n'est pas fait pour l'absoudre, à moins que vous ne veniez à mon aide, en me confiant 'autre partie de cette étoffe que vous possédez, vous son père. Si je vous le demande, c'est uniquement dans l'intérêt de votre fils?

Le père Rouniol fut très surpris que l'on sût tous ces détails de son fils : « qu'il aimerait mieux, disait-il, *savoir mort* que d'être ce qu'il était ! » Il allait refuser à l'Ecureuil ce qu'il lui demandait, quand d'un geste d'autorité l'agent sortit de sa poche sa carte de policier.

Alors le douanier abandonna le morceau d'étoffe, que l'Ecureuil serra précieusement jusqu'à son retour à Paris, où le dénouement de la vie du soi-disant marquis d'Albano devait se dérouler d'un façon aussi inattendue que fantastique.

A cette époque, le marquis, grâce aux hautes protections et aux puissants patronages qui le couvraient, s'était fait ouvrir les cercles les plus recommandables de Paris, malgré leurs directeurs, qui se seraient fort bien passés de la présence de cette illustration exotique.

Un soir, ou plutôt une nuit, à un cercle très connu que je ne nommerai pas, par respect pour sa très grande notoriété, une partie superbe de baccarat allait se préparer. Les décavés faits précédemment par le marquis aux *saphirs* avaient attiré de nouvelles réceptions, aux noms bizarres très inconnus des autres clubs, mais qui, disait-on, étaient célèbres à Bade, à Nice, où poussent aux tables de baccarat tant de *croupiers* et de *pontes*.

D'ordinaire les admissions dans les cercles de jeu sont assez coulantes. Il suffit d'avoir une réputation de beau joueur pour attirer les amateurs C'est à l'administrateur du cercle, ordinairement homme de tact, à connaître les gens qu'il reçoit.

Avant le soir de ce nouveau renfort de joueurs exotiques, le gérant avait reçu dans un salon partilier, deux messieurs qui lui avaient parlé mystérieusement, c'étaient *l'Ecureuil* et *le Ventriloque*.

La nuit, ils se présentèrent à la table de baccarat, ils occupèrent deux de ses douze chaises réglementaires.

Ils étaient mis avec une recherche exagérée, ils étaient chamarrés de plaques étrangères qui rivalisaient avec celles des personnages bizarres qui, le matin, s'étaient inscrits au tableau, et qui, le soir,

occupaient toute la table, pendant que les autres membres étaient obligés de se tenir debout derrière eux, pour voir les cartes abattues sur le tapis, étudier le coup et jeter la mise.

Alors le marquis d'Albano, préparé par le gérant à la visite de nouveaux joueurs décidés à venger les décavés, avait étalé devant lui ses billets de banque et ses pierreries. Il jouait du premier coup cinquante louis, tenus par un gros Mexicain, aux favoris énormes, à la moustache phénoménale.

Le marquis perdit. Le Mexicain reprit avec une excessive politesse :

— *Je taille*, qui en donne?

Le banquier s'écria :

— Faites vos jeux, messieurs.

La table était littéralement couverte d'or; Albano, après avoir perdu ses billets de banque, prit une poignée de pierreries qu'il étala en guise de jetons. Il y en avait pour la valeur vraie ou fausse de cent mille francs.

Le Mexicain lança une carte à droite, une carte à gauche, s'en donna une, et s'écria :

— Neuf.

Le nombre sept était indiqué au tableau.

Le marquis d'Albano pâlit, le banquier mexicain, après lui avoir gagné trente mille francs, la fortune réelle du marquis, lui enlevait cent mille francs de pierreries, sa fortune simulée, qui risquait de le faire passer comme escroc.

Il rejoua pour rattraper ses pierreries, mais il n'essaya pas de tricher. Il était dans un cercle où l'on ne *triche* jamais, et Albano avait juré à cer-

tains personnages de ne faire sauter la coupe que dans les cercles non autorisés !

En désespoir de cause, il tira son portefeuille où était déposé son fétiche, le coin de la cravate tachée du sang de son père.

D'Albano, affolé, enfiévré, jeta son portefeuille sur la table et cria :

— Trois cents louis au portefeuille.

— Montrez l'enjeu, cria triomphalement le banquier.

Le marquis était pris. Une sueur froide inonda son front. Il voulut reprendre son portefeuille, mais le Mexicain ne lui en donna pas le temps, le râteau du croupier attira le funeste maroquin.

Alors le faux Mexicain s'en empara avec avidité.

Et l'un de ses compagnons de droite, qui, sous des allures non moins barbares, n'était autre que le Ventriloque, s'écria :

— Escroc, voleur, assassin !

Ces mots firent sur la galerie l'effet qu'ils produisaient toujours en pareille circonstance.

Dans le tumulte, dans l'émoi général, le faux Mexicain reprit :

— Oui, Rouniol, tu n'es qu'un assassin ! Aussi vrai que tu n'es qu'un grec ! Ce lambeau de cravate taché de sang n'est autre chose que la marque du doigt de ton père, avant de tomber, frappé à bout portant sous ta carabine, quand tu étais encore à Rozès Rouniol le contrebandier.

A ces mots, d'Albano s'était relevé, déguisant sa pâleur, s'adressant d'un air de dignité vers les joueurs qui le considéraient d'un air étrange :

— Messieurs, messieurs, s'écria-t-il, tout cela n'est qu'une méprisable plaisanterie !

Aussitôt dix bras s'appesantirent sur lui. Les prétendus étrangers qui, sous les ordres de *l'Ecureuil* et du *Ventriloque*, avaient retiré leurs fausses barbes, entourèrent notre grec, ils lui montrèrent leur carte, où étaient tracés ces mots : *Police de sûreté.*

Pour bien convaincre la galerie de l'infamie du faux marquis, l'Ecureuil déploya la cravate encore tachée de sang qui se raccordait avec le bout d'étoffe trouvé dans le portefeuille du grec.

Rouniol poussa un cri d'effroi. Des gouttes de sueur perlaient sur son front. Il détourna les yeux pour ne pas voir ce qui équivalait à un arrêt.

En se retournant, il aperçut le compagnon de l'Ecureuil, le Ventriloque, qui avait fait dissoudre dans un vase préparé les fausses pierreries qui n'étaient qu'un composé de chaux déjà à l'état de bouillie.

Le faux marquis était démasqué sous toutes les faces. Le Conseiller, son complice, qui, cette nuit-là, n'avait été qu'un simple ponte, fut aussi arrêté, en raison des effets désastreux produits naguère par sa boîte d'écaille, un véritable miroir aux alouettes.

Enfin le Ventriloque avait pris sa revanche.

L'Ecureuil et son collègue avaient vengé par la capture des deux grecs, la mort de leur victime de la rue du Helder.

J'appris bientôt que le prétendu marquis d'Albano, l'homme aux saphirs, était mort fou dans

une maison de santé, et que l'autorité, après son arrestation, avait fait saisir chez lui des papiers très compromettants qui concernaient les affaires du Mexique.

Le marquis d'Albano, sans mes persistantes recherches, eût joui impunément des bénéfices de son infâme métier. Il était soutenu par des personnages très importants, qui croyaient avoir besoin des services de cet aventurier, au moment d'entreprendre contre les Guérillas une terrible partie dont la tête de Maximilien devait être l'enjeu.

CHAPITRE XII

LES JOUEURS ET LES MAISONS DE JEU

Depuis que les maisons de jeu ne sont plus publiques, les cercles autorisés ont pris une importance considérable, et les tripots clandestins sont si nombreux qu'ils ne peuvent plus se compter.

Si la ferme des jeux, par la fermeture apparente des jeux publics, n'enrichit plus l'Etat, elle enrichit des particuliers qui rivalisent, par les bénéfices de leur malhonnête métier, avec l'ancienne fortune des Ouvrard et des Bénazet.

La ferme des jeux n'existe plus, mais ses fermiers ne sont pas morts. Les maisons de whist et de baccarat fleurissent comme aux belles nuits du Palais-Royal. Dans les clubs, dans les cercles, dans les tripots, on *taille* et l'on *ponte* avec autant d'acharnement qu'à l'époque où l'on jouait librement à la roulette!

La ville dépense presque autant d'argent pour

surveiller les cercles et les tripots sans cesse renaissants, et, comme autrefois, une police spéciale contre ces maisons est sans cesse en alerte.

Je l'ai indiqué dans un précédent chapitre, les maisons de jeu peuvent se diviser en trois catégories : les clubs *autorisés*, les cercles *tolérés* et les tripots.

Dans les clubs autorisés, l'organisation administrative, quoique composée de noms très illustres, est très démocratique. Les membres s'administrent eux-mêmes par un gérant qui n'est qu'un commis aux appointements.

Les clubs de Paris, dont le jeu et les paris composent le plus clair des revenus, sont le Jockey-Club, près de l'Opéra ; la Crêmerie, rue Saint-Arnaud ; le Petit-Cercle de la rue Royale ; le Cercle agricole, dit des *Pommes de Terre ;* le Cercle des Champs-Élysées ; le Sporting ; le Cercle de l'union artistique, désigné sous la qualification de *Cercle des Mirlitons ;* le Grand-Cercle du boulevard Montmartre, qu'on qualifie, par dérision, de *Cercle des Ganaches*, etc., etc.

Ces cercles autorisés ne relèvent, comme je l'ai déjà dit, que du ministre de l'intérieur. La préfecture de police n'y intervient qu'à de rares exceptions, sur un ordre supérieur.

Les cercles tolérés n'ont pas le même privilège. Ils ne se dirigent pas en famille. Ordinairement, ils sont organisés par un comité de spéculateurs. Ces derniers mettent à leur tête un monsieur qui prend à sa charge tous les frais du cercle, par conséquent, tous les bénéfices.

Comme le jeu est la base des opérations de ce *fermier*, la police a le droit de risquer un œil indiscret sur le gérant administrateur *responsable* des cercles tolérés, où, à l'encontre des cercles autorisés, le baccarat a une grande importance.

Les titres de ces cercles caractérisent leur existence, quoique ces cercles soient, au fond, plus recommandables que leurs qualifications d'un pittoresque peu édifiant.

Ils se surnomment ainsi : le *Cercle des pannés*, les *Travaux forcés*, les *Gredins-Club*, les *Bonnets-Verts*, *Nouméa*, le *Petit-Mazas*, etc.

Il est évident que les membres des *cercles tolérés*, pour arborer de pareils pavillons, sont meilleurs qu'ils ne le disent.

Les qualifications dont ils se targuent pour humilier les *cercles autorisés* ne s'adressent qu'au gérant. Un comité sévère le tient toujours en bride, pour que le jeu, en vue de grossir ses bénéfices, n'empiète pas sur ses autres apanages bien moins lucratifs.

Dans les tripots, au contraire, la fièvre du jeu est entretenue par ceux qui les montent; ils n'ont d'autre surveillance que la police, qui fait une chasse sans relâche à ces maîtres de maisons clandestines.

Si dans les cercles tolérés le jeu est une rage, dans les tripots c'est une épidémie ; la police a fort affaire pour les mettre en quarantaine.

Ordinairement, les cercles tolérés ont un régisseur à l'allure militaire, que les joueurs qualifient, par ironie, du titre de *commandant* ou de *colonel*. Les ipots sont tenus également par des courtisanes su-

rannées qui sont parées d'un titre aussi ironique : la *baronne* ou la *marquise*.

Les colonels de cercles autorisés, qui poussent au jeu ou à la *consommation*, comme on dit vulgairement, touchent pour leur fermage, tant sur la cagnotte que sur les revenus de la maison, quatre ou cinq mille francs par soirée. La baronne, la commandante ou la marquise des tripots, déguisés en tables d'hôte, se contente du bénéfice du *chandelier*.

Une baronne, une commandante expérimentée, une marquise de tact, touche ses revenus sous les chandeliers de la salle à manger, convertie, après dîner, en salon de jeu ; elle réalise ordinairement une somme de quatre à cinq cents francs par soirée.

De onze heures à minuit, dans ces tripots, le jeu ne se dissimule nulle part. Une fois les dîneurs qui *ne jouent pas* partis, on ferme les rideaux ; la nappe, enlevée de la table, offre à tous les regards un tapis vert où se rangent les grecs de profession, les mineurs, les décavés de la vie, qui se livrent à un jeu d'enfer.

C'est de minuit à une heure du matin que les agents de la préfecture s'introduisent le plus souvent dans ces maisons de jeu *fermé*, pour saisir les enjeux, y surprendre les grecs, souvent d'accord avec la maîtresse de la maison pour *plumer* les mineurs.

Malgré l'activité de la police, la fièvre du jeu, plus active encore, fait ouvrir vingt tripots quand elle en fait fermer un !

Les tripots n'ont jamais cessé d'exister. Ils ne se

sont pas fermés à l'époque où l'on ferma, en 1837, les jeux de Paris par un vote de la Chambre; bien au contraire, ils n'ont cessé depuis de croître et de multiplier.

C'est de cette époque que les maisons de whist et de bouillotte se sont installées sous forme de *tables d'hôte.*

A cette époque, les *veuves de colonel* affluaient dans ces sociétés équivoques, très fréquentées par des *femmes à parties* et par des grecs.

Les veuves de colonel ou de commandant, tué, disaient-elles, dans les guerres du premier empire, se faisaient assister souvent par un *ancien* compagnon d'armes de leur époux.

Ce sigisbée figurait dans la maison comme commensal; il se faisait appeler commandant ou colonel, comme le défunt de la *veuve de la grande armée.* Il prononçait en dernier ressort sur les erreurs commises ou les coups douteux; il était l'ami, le conseiller des joueurs. Quand il jouait, rarement, il est vrai, il ne perdait jamais. Il indemnisait les *décavés* en leur racontant ses campagnes de la Bérésina ou en leur parlant, pour la centième fois, de l'incendie de Moscou!

A cet âge d'or des tripots, l'ami, le commensal de la *veuve de la grande armée,* ne se contentait pas de ne jamais payer son dîner, malgré ses suppléments de gloria; quelquefois il emportait, après une superbe partie, la cagnotte de la *veuve* et ne reparaissait plus au tripot.

La *commandante* parait à ce désagrément en prenant un nouvel arbitre de sa destinée. Elle avisait

un nouveau commandant, indispensable pour régler les pertes d'argent; elle le remplaçait sans manifester la moindre récrimination, de peur de faire du bruit, ce qui aurait pu éveiller l'attention de la police. La veuve résignée reprenait un nouveau commensal de service, et tous les joueurs étaient contents.

Les joueurs de profession n'ont pas disparu avec la fermeture des jeux.

Lorsque les maisons du Palais-Royal et de Frascati leur furent fermées, ils se retrouvèrent au bord du Rhin.

Trente ans après, on retrouvait dans les maisons de jeu d'Allemagne le personnel des maisons de la roulette du Palais-Royal, les *tailleurs*, les *croupiers* et les vieux joueurs.

On peut supprimer le jeu par décret, on ne peut supprimer la passion du jeu.

L'homme vit de chimères; le joueur, qui n'escompte que l'espérance, est éternel comme l'humanité.

Un joueur n'avoue jamais qu'il perd, il a horreur du mot *perdre*, il subit seulement *un écart*. Un joueur qui perd dit : *Je suis rentré!* S'il est, après plusieurs parties, dans une déveine persistante, il dit : *Je suis engagé!*

Lorsqu'il est complètement ruiné, il se résigne à suivre le jeu des autres, à leur donner des conseils. Quelques-uns regrettent de ne pas posséder un lambeau de leur fortune engloutie pour faire une *martingale*, et ils proposent à qui veut les entendre

leurs *études pratiques* et leurs *calculs infaillibles sur les probabilités humaines!*

Le joueur est essentiellement maniaque et superstitieux. A Bade, un joueur de roulette ne consacrait qu'un quart d'heure au jeu, sa mise était invariable : il perdait deux mille francs ou il en gagnait quinze à vingt mille. Le roi de Bavière se rendait au jeu de Bade, accompagné d'un domestique portant une cassette remplie d'or. Il ne s'en allait que lorsque sa cassette était vide.

Le joueur est superstitieux, il croit au fétiche. Un bossu gagne-t-il, on voit des *pontes* acharnés se grouper autour de lui pour lui toucher sa bosse et se *frotter* à son bonheur. A Vichy, les joueurs sont munis de pattes de lapin pour toucher délicatement le dos des heureux du tapis vert. Un joueur mettait des louis l'un sur l'autre en colonne. Si la colonne restait en équilibre, il en faisait sa mise ; si elle retombait sur le tapis vert avant de faire son jeu, il redonnait les cartes et remettait sa mise dans sa poche. Il était persuadé, à l'avance, de sa déveine.

Le suicide n'est pas la fin du véritable joueur. Un comptable qui perd l'argent de son patron, un spéculateur qui vient demander au hasard le rétablissement de sa fortune peuvent se suicider; le joueur de profession, un fou, ne désespérera jamais de son sort après avoir perdu son dernier écu.

Il jouera jusqu'à sa dernière chemise! S'il n'a plus rien à perdre, il se consolera en voyant jouer les autres, et leur donnera des conseils. Le joueur de profession ne connaît pas le désespoir. S'il est

ruiné, c'est qu'il a mal fait ses calculs. Jusqu'au dernier jour, il espère sa revanche. Il est convaincu de l'avoir. C'est un fou! mais sa folie est inhérente à l'espèce humaine. Il n'y a que les gens raisonnables, joueurs par ambition, par envie ou par nécessité, qui se livrent au désespoir et qui ont recours au suicide.

Le joueur de profession vit longtemps.

Aussi les grecs ont-ils beau jeu avec les joueurs convaincus. Ils peuvent, par leur adresse, par leur sang-froid, se livrer à toutes les ressources de leur escamotage pour en faire bon marché.

Le joueur de profession a toutes les pudeurs. Le jeu pour lui est sacré. Il n'admet pas et ne soupçonne même pas la *tricherie.*

Avec lui, le grec peut se livrer avec succès aux tours de la *donne* et de l'*écart.*

La *donne* consiste, par un adroit mélange des cartes, à laisser en dessous les bonnes cartes que le grec se réserve, à les rentrer de telle façon, les unes en dedans, les autres en dehors, pour que le joueur sans défiance *coupe dans le pont* et reçoive ce qu'il plaît au grec de lui donner.

L'écart consiste dans l'escamotage des as que le grec fait glisser sous son poignet pour se les adjuger en temps utile.

Un grec habile doit *travailler* avec beaucoup de discrétion. Pour amorcer les décavés, il faut qu'il mette beaucoup de délicatesse dans sa filouterie et qu'il laisse une large part au hasard.

Ce n'est que lorsque la partie est chaudement débattue qu'il fait son coup des *cartes réservées.*

Encore ne fait-il son tour qu'après avoir permis au décavé certains retours de fortune, pour l'engager à faire une mise plus forte, dans l'espoir d'une éclatante revanche.

Tant que sa victime ne *coupe* pas comme il le désire, le grec laisse au sort le soin de décider entre lui et son partenaire; s'il coupe à l'endroit de son écart, malheur à lui, il fait jouer les cartes restées forcément au talon.

Voilà les tours que j'appris des grecs eux-mêmes, dans cette chasse aux tripots que j'eus l'honneur de viser directement.

Je me rappelle un certain grec que je cueillis une nuit dans une maison particulière tenue par une certaine dame qui se disait baronne allemande.

La dame n'était en réalité qu'une ancienne cuisinière devenue plus tard la maîtresse d'un vieux baron; à sa mort il lui avait laissé, en récompense de ses bons soins de toute nature, un pécule assez important pour jouer son rôle de baronne ruinée.

Alors elle recevait les amis titrés de son défunt maître qui y faisaient la partie.

Une plainte en escroquerie fut dirigée par une des victimes de cette tripotière qui alla méditer à Saint-Lazare, pendant quelque temps, sur les inconvénients de son nouveau métier.

Voici la ruse qu'elle avait imaginée pour faire gagner les grecs chargés de dévaliser, de compte à demi, les gens rentés et titrés qu'elle recevait chez elle.

Dans sa maison, on ne jouait jamais qu'à deux.

Après avoir grisé, dans le dîner, celui qui devait être la victime de l'associé de la baronne, la tripotière l'entraînait dans son petit salon.

Là, la victime ébriolée et vacillante se plaçait dans une chaise longue, très confortable, et au moment de jouer avec le grec, la baronne pressait avec le pouce un petit bouton dissimulé derrière le dossier de la chaise longue.

Le grec donnait les cartes; son partenaire, en se penchant sur le bord du siège pour les recevoir, faisait retirer le velours recouvrant le dossier du fauteuil, pour laisser voir une glace adroitement cachée sous l'étoffe.

Alors le grec voyait, à l'aide de cette glace, le jeu de sa dupe; le partenaire perdait, en conséquence, sans pouvoir soupçonner cet artifice, dès qu'il se renfonçait dans sa chaise, dont la doublure remontait à mesure qu'il se rejetait en arrière.

Une des victimes de la baronne, moins gris que les autres, découvrit cependant ce subterfuge; la police le fit payer cher à l'ancienne cuisinière et à son associé.

Une autre fois, mes agents découvrirent un autre tripot dont les héros eurent une fin plus tragique.

Des hommes du monde, joueurs enragés, se livraient avec furie aux jeux de hasard; ils s'étaient retirés, hors des murs de Paris, dans une ignoble bicoque, pour se livrer tout entiers à leurs passions.

Ils jouaient des sommes folles.

Au moment où la partie était palpitante, où l'or, les billets couvraient la table sur laquelle les intéressés étaient penchés, le cou tendu, les yeux ha-

gards, les mains fiévreuses, un horrible craquement se fit entendre sur leur tête.

Absorbés par la soif du gain, par le délire du jeu, ils n'entendirent rien; et à ce craquement épouvantable succéda une chute qui les anéantit.

Le plafond de la maison délabrée s'écroula sur les trois joueurs.

Le lendemain, la gendarmerie de la localité, en faisant sa ronde, ne retrouva que trois cadavres sous les décombres de la vieille maison, entre une montagne de platras et un monceau d'or!

XIII

LES BALS DE LA COUR, LES CAFÉS CHANTANTS ET LES BALS PUBLICS.

La différence qui existait entre le bal Mabille et un bal des Tuileries, à l'époque où l'empire s'amusait, c'est que le bal Mabille était plus décent.

J'ai été à même de le constater comme invité *déguisé* du château, les bals de la cour n'étaient ni plus ni moins surveillés que les bals publics... par la police.

Tout extraordinaire que cela puisse être, cela a été. Mme X*** et moi, nous nous sommes rencontrés plus d'une fois, sans avoir l'air de nous connaître, aux Tuileries en fête. Il n'y avait pas que nous d'espions. Nous avions pour collègues bien des princesses, bien des duchesses, bien des chevalières de tous les ordres et de tous les désordres nous imitant, au compte de la police étrangère.

Après la guerre d'Italie, tous les hobereaux de la

cour prussienne envahirent les salons de l'empereur et de l'impératrice, au compte de la chancellerie.

Ces espions prussiens devinrent si nombreux, après Sadowa, que l'Empereur n'était plus le maître chez lui.

Aux Tuileries, lorsqu'il avait à parler à un grand dignitaire français et à un diplomate étranger... à la Prusse, notre souverain était obligé de leur causer dans les coins.

De 1860 jusqu'à l'époque de l'exposition universelle, la guerre du Mexique n'avait pas cependant réduit l'empereur à cette extrémité.

La cour s'amusait impérialement comme au temps de Barras !

A l'époque du carnaval, les bals costumés des Tuileries étaient d'un pittoresque tout à fait oriental, digne de la *Mère Angot.* Les gentilshommes aux camélias se croisaient avec des grandes dames improvisées, dont les blanches épaules constellées de diamants rivalisaient avec des habits étincelant de plaques étrangères.

Le langage des invités de la cour impériale était d'un décolleté en rapport avec les costumes des princesses de l'empire. Il n'avait rien à envier à l'argot des princesses de la rampe ou des cocottes de Mabille. La langue verte était de mode à la cour. Le langage de Bossuet ne se parlait plus qu'à l'Académie, où s'était réfugiée l'opposition.

On se rappelle ce fameux bal des Tuileries où l'impératrice était déguisée en Diane chasseresse, la princesse de S*** en papillon, Mme F*** en bacchante, Mme de P*** en Vénus, la jeune maréchale

de P*** en Hébé. On se souvient aussi de ce fameux quadrille où un officier d'état-major dégotta *Bridìdi* dans un cavalier seul, dont la désinvolture tapageuse fit rougir la chaste Diane, lorsque le danseur fut entouré et entraîné par le papillon S*** et la bacchante F***.

Carpeaux s'est souvenu sans doute de ce quadrille dans son groupe de bacchantes de l'Opéra, aux lampadaires représentant toutes l'image aimée et sans voile de Sa Majesté.

L'empereur, malgré son air taciturne, était un galant gouailleur.

Rien ne le charmait plus que l'obscénité et le burlesque. Jamais il ne rit de si bon cœur que lorsqu'il vit, un soir, M. de Bismark se fourvoyer au milieu d'un quadrille des Tuileries.

Étranger à l'art de Brididi, le chancelier de fer, le grave diplomate, avait peine à se familiariser au genre Chicard des officiers de l'empire et au nu de ces dames.

Le prince de Bismark, si habile dans le *chassé-croisé* des nations, ne savait pas... danser! Quelle éducation avait donc reçu M. de Bismark? On parla longtemps aux Tuileries de la gaucherie du chancelier arrêté court dans un cotillon!

Un verre d'eau renversé nous a valu la bataille de Malplaquet. Qui sait si l'affront fait à un danseur maladroit ne nous valut pas l'incendie des Tuileries?

La duchesse italienne, l'espionne de la Prusse, qui s'était faite, en haine de la France et de l'Empe-

reur, la rivale de l'impératrice, ne manquait pas un bal des Tuileries.

Le baron Dupin, qui avait plus d'esprit, moins de cœur que le marquis de Boissy, se gaudissait comme ce dernier de ces bals costumés, ne lui rappelant plus du tout les fêtes bourgeoises de Louis-Philippe, son ancien maître.

Une nuit que le baron admirait à sa manière la foule bigarrée d'un de ces grands bals, il avisa la duchesse espionne au port superbe, vaguement entourée de flots de gaze verte, décolletée jusqu'à l'équateur du corsage, coiffée d'algues, de perles et de corail.

— Magnifique costume ! s'écria le pétillant procureur général ; comment l'appelez-vous, duchesse ?

— Je suis Amphitrite, répondit-elle modestement.

— A la marée basse ! riposta le baron Dupin, dont l'esprit n'échoua qu'au coup d'État pour éviter Mazas !

Le règne des princes bâtards qui avaient fait l'empire pour payer leurs dettes, devait être le règne des femmes entretenues.

La dame de l'empire, c'est la reine Hortense, c'est Manon Lescaut réhabilitée par Marguerite Gauthier, c'est la *Dame aux Camélias* patronnée par Morny, levant l'interdiction de la censure dramatique sur l'œuvre d'Alexandre Dumas fils réhabilitant la fille de joie.

La vogue de ce temps-là était aux enfants de portières élevées au grade de courtisanes. Pour elles, les diamants, les dentelles, les fringants équipages,

les cochers aux énormes fourrures, les premières places aux théâtres et au turf; à leur suite, une meute d'actionnaires jeunes et vieux!

Les Champs-Élysées et le Bois étaient le Longchamps permanent de cette nouvelle couche, représentée par la duchesse italienne vendue à la Prusse, par Mme M***, la reine de la main gauche d'un roi du Nord, une ancienne blanchisseuse, la fameuse Cora Pearl, etc., etc., etc.

Combien de fils de famille sont tombés écrasés sous les roues des chars dorés de ces courtisanes, pour finir misérablement sur les bancs de la cour d'assises ou en pleine audience de police correctionnelle!

Et ils étaient bien vengés, quand je voyais quelques-unes de ces superbes éclabousseuses de femmes honnêtes, éphémères souveraines de la mode, finir par un procès en escroquerie ou cuver leur orgueil sous la bure de Saint-Lazare!

A ce propos, je me rappelle la fin dramatique d'une certaine chanteuse d'un de nos cafés chantants. Après avoir été l'étoile la plus brillante des concerts des Champs-Élysées, elle alla s'éteindre d'abord à la préfecture.

C'était une brune d'un galbe antique, belle comme une déésse de marbre doré par un soleil d'Orient.

Elle possédait une voix médiocre; en revanche, elle avait un cœur très ardent. Après avoir traîné après elle une foule d'adorateurs se renouvelant aussi souvent que le programme de ses concerts, cette *fille* amoureuse s'était fixée à un beau jeune

homme de vingt ans. Pour satisfaire les caprices de sa maîtresse, aussi belle, aussi passionnée que dépensière, il s'était compromis en détournant pour elle les marchandises de son patron.

Ce dernier s'aperçut de ces détournements, la chanteuse, qui aimait d'un amour insensé le jeune commis, s'arrangea si bien qu'elle se fit passer pour être l'unique voleuse du patron de son amant.

Elle se laissa condamner, écartant tous les soupçons qui auraient pu peser sur le jeune commis.

Le dévouement de l'impure n'eût pas sa récompense.

En sortant de prison, la chanteuse ne retrouva pas au logis l'homme pour qui elle avait tout abandonné, tout sacrifié.

Les parents du jeune homme s'occupaient alors de le marier à une jeune fille charmante ayant la dot à l'avenant. Mais l'amant de celle qui avait accepté pour lui jusqu'à la honte, était enchaîné à sa belle libératrice bien autrement que par la reconnaissance. Il éprouva de cuisants remords lorsqu'il apprit la sortie de prison de son amante, et il céda aux vifs désirs de la revoir.

Il vint la retrouver quelques jours avant son mariage ; il lui dit tout, il lui avoua qu'il se résignait à la nécessité, mais qu'il l'aimait toujours.

La chanteuse s'exalta furieusement, puis elle parut se calmer.

Un soir, son amant, la veille de son mariage, en entrant chez sa maîtresse, la trouva morte à côté d'un réchaud encore fumant.

Anéanti dans son désespoir, le malheureux était

encore agenouillé près du cadavre quand je survins sur le lieu du sinistre, accompagné du commissaire de police.

Une lettre à l'adresse de son infidèle *malgré lui* était sur un meuble.

La lettre testamentaire était longue. Après l'avoir parcourue avec émotion, le magistrat de police me la passa, comme c'était son devoir.

Alors je gardai la porte pendant que le commissaire, posant sa main sur l'épaule de l'amant éploré, lui cria :

— Monsieur, je vous arrête ; veuillez suivre M. le chef de la sûreté à la préfecture.

La suicidée avait légué à son infidèle un coup de foudre, en se donnant le coup de la mort.

Dans sa lettre écrite à travers les pleurs, entre les transports d'une jalousie qui la tuait, Hermione racontait sa passion dévorante, sa furie qui la forçait à entraver un mariage odieux, en accusant son mari d'être un voleur !

Elle rappelait en quelles circonstances elle s'était faite recéleuse des objets volés par son amant chez son patron. Elle avouait avoir menti à la justice par amour ! « Maintenant, écrivait-elle, qu'elle était « abandonnée par son perfide, elle éclairait sa ri- « vale. Sans doute, elle était une trop honnête fille « pour épouser un pareil bandit ! »

En terminant, elle maudissait celui qu'elle adorait à en mourir ; elle lui criait comme adieu suprême : « Assassin ! voleur ! »

Je traînai le malheureux trop aimé à la Conciergerie. Pâle, défait, le cœur brisé, il parut devant

le juge d'instruction et fut flétri en police correctionnelle par une condamnation à huit mois de prison. Son mariage fut rompu.

Le voleur par amour n'eut plus d'autre compagne que l'ombre de sa victime, amoureuse jusqu'à la mort, jalouse, au delà du tombeau, jusqu'à la trahison !

Aux cafés-concerts des Champs-Elysées, toutes les liaisons des habitués du lieu avec leurs émoustillantes cigales n'avaient pas des fins aussi tragiques.

C'était l'époque où *Thérésa* était l'étoile du café des Ambassadeurs.

Par sa voix de sapeur, par son jeu de hanches, elle faisait l'admiration d'un public idolâtre, dont la composition très mêlée se recrutait aussi bien chez les beaux militaires qui faisaient le quadrille au *château*, que parmi les manieurs d'argent qui, de la coulisse de la Bourse, sautaient à coups de pièces d'or dans les alcôves des femmes à la mode.

L'étoile des concerts, Thérésa, dut son talent au hasard, en se composant, un jour, au café Moka, une voix de porteuse d'eau, et en chantant en charge une romance de *Loïsa Puget*. Alors elle mit à la mode la bêtise égrillarde et chantante, pour la grande joie des collégiens, des commis-voyageurs et des sous-lieutenants d'Afrique devenus colonels ou généraux de l'empire.

Thérésa était alors le type de la *chanteuse après boire;* elle devait devenir l'Eurydice vivante et bonne vivante des Orphées en épaulettes qui, en littérature, ne prisaient que *Rocambole*, en musique,

l'*Orphée aux enfers;* en fait de cantatrices, Schneider et Thérésa! Celle-ci devait chanter un jour aux Tuileries, elle y chanta!

Les cafés-concerts étaient devenus, sous l'Empire, les plus charmants séjours des princes bohèmes qui, jusqu'au Château, ne dédaignaient pas, en dehors des réceptions officielles, de refaire le quadrille de la *Tulipe orageuse*, imaginé par eux à l'époque où ils se faisaient flanquer à la porte par le vertueux et robuste *père La Hire*, au bal de la *Grande Chaumière.*

Les idoles chantantes des Champs-Elysées, les célébrités de Mabille au luxe insolent, et qui exhibent leurs charmes inscrits et cotés au carnet de la galanterie, sous des feux de girandoles, n'étaient pas jadis ce qu'elles sont aujourd'hui.

L'impulsion donnée par l'Empire au naturalisme et à la bicherie paillarde ne permet plus le suicide à une chanteuse faisant voler son entreteneur par amour pour elle! Non, la belle fille laisse fort bien son décavé se pendre ailleurs! Quant à elle, elle se contente de se pendre au cou de quiconque lui donne des billets de banque en échange de ses baisers tarifés.

La corruption suit son cours comme la bêtise et lorsqu'elle est trop *bête*, elle se chante. Voilà tout le secret de la vogue persistante des cafés chantants.

L'origine des cafés-concerts et du bal Mabille, aux Champs-Elysées, ne se perd pas dans la nuit des temps.

Je me rappelle la date de leur naissance lorsque,

sous Louis-Philippe, cette magnifique avenue du château et de l'Arc de triomphe n'était encore qu'une annexe du Cours la Reine.

Les cafés chantants n'étaient que des *buvettes*. Ils se perdaient dans des fondrières au fond de massifs d'arbres tout aussi pittoresques que souffreteux. Là, on voyait sur des tréteaux monter, en face d'un public de tourlourous et de bonnes d'enfants, des chanteurs qui n'avaient pas les prétentions des élégants Libert ni des petits Challier.

Ces chanteurs s'appelaient le *gros Fleury*, l'homme-*poissarde*, et le langoureux *Lagrange*, l'*homme-guitare*.

L'un venait de Lyon débiter, en langage de Canut, une chanson égrillarde émaillée de tous les gros mots recueillis aux halles; l'autre chantait d'une voix limpide, quand elle n'était pas éraillée par l'abus des petits verres, une romance sur l'air des *Willis*, dont la poésie, de sa composition, brillait plus par le sentiment que par l'orthographe et par la prosodie.

Elle débutait ainsi :

Dansez, chantez, jeunes filles des anges,
Le ciel est pur et la serre est en fleur,
Dansez, chantez, et que vos cœurs *échangent*
Rêves d'amour et rêves de *bonheur !*

Le public ne se doute pas, dans le luxe des lumières miroitant sur l'or et l'écarlate de belles femmes aux épaules nues, qu'il est assis à la place où jadis le gros Fleury, le guitariste Lagrange

chantaient sur des tréteaux éclairés par quatre chandelles !

L'origine de l'élégant bal Mabille est tout aussi modeste.

C'était jadis un bastringue ignoré tenu par un ancien danseur de l'Opéra, tout frétillant, et qui, en dépit de la Révolution, avait conservé sur le collet de son habit gris sa queue en salsifis.

Le jardin Mabille, comme on l'appelait simplement, offrait une étendue de bosquets incultes où, dans le jour, de très légères grandes dames venaient se dérober, en compagnie de très jeunes gens qui, d'ordinaire, possédaient la confiance imméritée de leur mari.

On ne sait pas, généralement, qui mit à la mode le jardin Mabille.

Eh bien ! ce fut le prince de Morny.

Avant d'avoir dans une propriété d'à côté sa *niche à fidèle*, une grande dame abrita ses amours avec celui qui fit l'empire, sous les bosquets de Mabille.

Le prince, par reconnaissance, protégea longtemps les fils du danseur de l'Opéra, du petit père des Mabille, dont l'un, à ses loisirs, faisait aussi des petits vers.

On ne doit pas qu'à M. de Morny, le coup d'État, l'expédition du Mexique, on lui doit aussi la vogue du bal Mabille comme la fortune littéraire de la *Dame aux Camélias;* encore un signe des temps, comme dirait un pamphlétaire célèbre, qui renversa plus tard tout ce que le frère de l'Empereur avait élevé.

C'est à Mabille, lorsque j'étais simple greffier, et l'on sait si la basoche sait s'amuser, que j'ai connu les célébrités chorégraphiques qui, après le protégé des banquiers Lehon, ont continué la vogue de cet éden des hétaires.

Chicard, le grand Chicard, qui dut sa célébrité à son costume carnavalesque, dont le plumet resta légendaire, et à un saut périlleux qu'il fit du balcon de l'Opéra au plancher des danseurs, Chicard venait souvent avec un essaim de danseuses *à lancer* au bal Mabille. Il était démodé.

Chicard était déjà vieux; son pas *du coup de talon* était bien distancé par les glissades déhanchées du grand Brididi, dont la face de Pierrot était ornée d'un grand chapeau à rebords plats.

Brididi fut longtemps le souverain dégingandé du bal Mabille et du bal Valentino. Ce fut lui qui lança dans la carrière ballerine, entre deux pastourelles, Pomaré et Mogador.

Chicard, aux larges épaules, à la moustache de grognard, sérieux comme un burgrave, dansait en accomplissant un devoir; Brididi filait comme une anguille à travers le remous de toutes les contredanses et de toutes les polkas; il dansait en funambule, mais en funambule sérieux comme les bons comiques. Pas plus que Chicard, on ne vit jamais rire Brididi. Il se disloquait à froid.

Ordinairement, ces deux majestés de la danse étaient accompagnées d'un troisième personnage, complétant cette Trinité chorégraphique.

Ce personnage les suivait, lui, sans danser; il n'avait qu'un bras, on l'appelait le *Manchot*.

Grave et solennel, il passait à travers les groupes amassés autour des dieux, pour marquer d'un geste approbateur la mesure des pas les plus brillants de ces divinités nocturnes et burlesques.

Le Manchot, le prophète des divinités de Mabille, se faisait aussi sa célébrité; elle lui servit plus tard à donner plus de relief à la réclame de ses magasins.

Lui aussi, comme Chicard et Brididi, n'était pas un vulgaire bouffon, l'un est mort millionnaire, et l'autre était un commis très apprécié de la rue du Sentier et de la rue Neuve-Saint-Eustache.

Je faisais partie, quand je n'étais que simple greffier, d'un groupe de trois jeunes gens habitués de Mabille, que je quittai et que je revis quand mes fonctions ne me permirent plus de me mêler à leurs ébats!

A cette époque, ces jeunes gens, déjà d'un âge raisonnable, d'une famille très honorable, avaient des allures et un caractère très différents les uns des autres; on ne les appelait pas autrement, par opposition à leurs allures, que les *Trois Mousquetaires.*

L'un d'eux est aujourd'hui associé d'agent de change.

Ce fut l'un de ces trois jeunes gens, laissant un nom au théâtre et dans la presse, qui découvrit la *Dame aux Camélias* et qui la mit à la mode.

N'en déplaise à Jules Janin, à son admirable préface écrite, dans un de ses plus beaux moments de fantaisie capricieuse, en tête du chef-d'œuvre d'Alexandre Dumas fils, la *Dame aux Camélias* n'e-

tait pas une grande dame d'instinct, *vivant à part dans un monde à part.*

Non, *Marguerite Gauthier*, que j'ai bien connue, comme le journaliste et l'homme de théâtre en question, n'aspirait pas à une région plus calme, plus sereine que celle d'où elle était sortie.

Elle est morte comme elle a vécu, dans un monde où tout doit se perdre.

Avant d'habiter un magnifique appartement rue d'Antin où Marguerite possédait un cabinet de toilette, dont les mille objets, trésors d'Odiot, n'étaient en autre métal qu'or et argent, la *Dame aux Camélias* habitait une des échoppes du Pont-Neuf!

Là, la petite Marguerite Gauthier vendait simplement, prosaïquement, de la friture.

Avant d'être la *Manon Lescaut poitrinaire*, dont l'élégante et pâle beauté émut le monde parisien, la petite Marguerite, la *Pâlotte aux cheveux noirs*, comme on l'appelait au quai de la rue Dauphine, délaissa un jour la poêle et la friture pour se faire enlever par un étudiant du quartier.

Elle parut d'abord au bal de la Chaumière, elle y éclipsa la surannée *Clara Fontaine*. On ne la vit jamais qu'avec le même étudiant. Quand on ne la revit plus, ce fut lorsqu'elle traversa le pont pour briller dans un certain monde où un inconnu la lança par égoïsme paternel.

On connaît le roman, l'histoire de sa vie, sa maladie. Ce qui avait tué la jeune fille du monde tua la courtisane qui lui ressemblait. Ce qu'on ne sait pas, c'est que la Dame aux Camélias mourut en re-

grettant l'amant qu'il l'avait enlevée *pour elle*, avant d'appartenir à un entreteneur platonique qui l'avait ravie *pour lui* à cet amant préféré.

De sorte, disait le journaliste, qui connaissait le vrai début, le vrai dénouement de l'histoire de la *Dame aux Camélias*, que le roman de l'ex-friturière du Pont-Neuf, si Alexandre Dumas l'eût connu dans son entier, aurait pu s'appeler : *Amour et Friture.*

Par ce temps de naturalisme qui court, le roman de la *Dame aux Camélias* est peut-être à refaire.

C'est à dessein que je me suis étendu sur les cafés chantants, sur les bals publics, dont les héros figurèrent plus tard à la cour, afin de bien démontrer que ces illustres personnages, en escaladant, par surprise, les marches d'un trône, ne pouvaient faire autrement que d'y apporter leur ancienne gaieté !

Les viveurs le sont toujours ; notre souverain et son entourage l'ont bien prouvé, c'est nous qui, en fin de compte, avons payé les violons !

Cependant la cour, dans les réceptions officielles, n'était pas toujours aussi divertissante. Comme il arrive chez les parvenus, lorsqu'ils veulent se donner de grands airs, ils s'en donnent à bouche que veux-tu et dépassent la mesure. L'ennui officiel, on le sait, est le pire des ennuis.

Dans les grande réceptions, la majesté des pompes impériales ressemblait à la majesté des pompes funèbres.

On s'ennuyait alors aux Tuileries autant qu'on s'y était précédemment amusé.

L'Empereur se ressentait parfois de son origine

hollandaise. Lorsque l'Impératrice ne donnait plus dans les excentricités anglaises, elle reprenait cette gravité espagnole qui pèse tant à la souveraine des Espagnes dans la pièce de *Ruy-Blas*.

Un jour, un prince d'Italie, cousin de l'Empereur, fut convoqué directement par Sa Majesté dans une de ses réceptions officielles dont l'ennui et l'étiquette étaient le plus bel ornement.

Ce prince avait connu son auguste cousin dans sa jeunesse, à l'époque où, en Amérique, il empruntait pour vivre un dollar à un cabaretier, et il ne pouvait se faire à sa fortune ni au cérémonial auquel on l'obligeait pour le contempler sur son trône.

Il criait à qui voulait l'entendre, en arrivant en France, avant de se rendre par ordre au palais de son auguste cousin :

— Moi, j'ai une fortune personnelle! Mes carrosses sont bien à moi! Je ne les ai pas pris dans les écuries de Louis-Philippe.

Ses criailleries agacèrent Leurs Majestés, qui, avant de le recevoir, lui dépêchèrent un espion de mon administration.

Cet espion, très ferré sur le cérémonial des cours aristocratiques et de meilleur aloi que la cour des Tuileries, était Autrichien d'origine. C'était, par la main gauche, un parent du prince italien et de notre empereur hollandais, ce n'était rien moins qu'un bâtard de Napoléon II.

Au moment de la fortune nouvelle de notre empereur, ce monsieur était parti d'Autriche couvert de dettes, où il avait été, grâce à sa très illustre,

très illégitime origine, maître des cérémonies au palais de l'empereur.

C'était un homme de tact et d'une distinction exquise. Il en eût remontré, pour le respect de la dignité humaine, pour la façon d'arrondir la jambe avec grâce, au plus parfait gentilhomme de l'ancienne coûr de Versailles.

Il fut dépêché par moi, sur une note du château, autant pour apprendre au cousin la manière de se présenter devant Leurs Majestés, que pour recueillir ses paroles par trop acerbes contre l'auguste chef de la famille.

Mais mon espion revint comme il était venu Le prince se doutait-il du dangereux professeur de maintien qu'on lui donnait?

En tous cas, deux heures avant la réception du prince attendu aux Tuileries, notre gentilhomme en habit à la française, en culotte courte, claque au bras, recevait son maître des cérémonies, l'espion autrichien.

Après que celui-ci lui eut appris la façon de saluer avec grâce son souverain et sa souveraine, il le pria de faire devant une glace la répétition de la révérence qu'il venait de lui enseigner.

Le prince parut d'abord se plier avec complaisance à sa leçon. Il s'avança devant la glace, fit le salut, en arrondissant avec majesté le bras pour prendre son tricorne et l'abaisser jusqu'à terre.

Puis se ravisant, il pirouetta sur ses talons, il lança son tricorne avec colère au fond de l'alcôve en prononçant le mot de Cambronne.

— Moi, reprit-il, m'incliner devant le bâtard d'Hortense ! Moi, un prince légitime ?... Jamais !

Et le même soir, le prince fit atteler pour reprendre le chemin de fer et retourner en Italie où il court... encore !

CHAPITRE XIV

LES TUEURS DE FEMMES.

Un jour, je reçus avis, par l'entremise du commissaire de police du quartier Mouffetard, qu'une fille publique venait d'être assassinée par un inconnu, dans la *rue des Anglais*.

Aussitôt, je dépêchai dans le quartier un de mes limiers le plus expérimentés pour découvrir l'auteur de cet assassinat.

Depuis un an, c'était le troisième meurtre de ce genre qui m'était signalé. La police des mœurs, aussi bien que la police de sûreté étaient sur les dents, sans pouvoir découvrir le mystérieux meurtrier.

La fille qui venait d'être ainsi la victime de cet épouvantable scélérat répondait sur le livre de la police, au nom et au surnom de *Jeannettè* la *Belle Prune*.

C'était une prostituée sur le retour et qui exerçait très consciencieusement son déplorable métier. Elle

passait pour être riche, relativement, et possédait, depuis des années, une *clientèle bourgeoise*.

Jamais elle ne fréquentait les bals de barrière, ni le *Château-Rouge* de la rue Galande, la pépinière des souteneurs, ni les *Bibines* des chiffonniers de la rue Mouffetard.

On l'appelait Jeannette, parce qu'elle portait au cou une croix de ce nom; on l'avait surnommée la *Belle Prune*, parce que la seule débauche qu'elle se permettait en compagnie de son souteneur, c'était de prendre avec son amant, de temps à autre, dans la journée, une prune à l'eau-de-vie dans l'établissement de la mère Moreau.

Quant au *Monsieur* de cette dame, et qu'elle s'était *acquis* depuis quelques années, c'était un garçon, plus jeune qu'elle d'une vingtaine d'années; il était bien connu aux bals des barrières sous le nom de *Guguste la Cravate*.

C'était le plus ignoble voyou qui eut jamais émaillé le pavé de la rue des Anglais, du Fouarre et de la place Maubert.

En apprenant le meurtre de *Jeannette la Belle Prune*, je soupçonnai *Guguste*, et j'en avertis le *bureau de permanence*, en dépêchant, en même temps, un de mes limiers sur les lieux.

Cet inspecteur était aussi très connu, trop connu du gibier qu'il était journellement appelé à poursuivre et dont il était la terreur.

Les bandits l'avaient surnommé *Col-de-Zinc*, parce que en sa qualité d'ancien militaire, sa tête et son cou restaient fixés dans sa cravate comme dans un col d'ordonnance.

C'était un homme de quarante ans, taillé en hercule, aux traits durs, à la moustache en brosse, aux petits yeux gris, clairs comme des yeux de chat, ombragés sous d'épais sourcils en broussailles.

Ses regards vous *vissaient*, comme disaient les gredins n'aimant pas être *fouillés* par ses yeux scrutateurs, ni empoignés par sa main qui avait la force d'un étau.

Col-de-Zinc avait plus d'expérience encore que de perspicacité, et la pratique avait fini par lui donner une sorte de grossière diplomatie qui suffisait à son jugement assez borné.

En outre, il possédait un certain aplomb secondé par une bravoure à toute épreuve et par une adresse incontestable.

Nul mieux que lui ne savait prendre un malfaiteur sans trop l'abîmer, ni lui mettre les *poucettes* sans douleur ou le *ligoter* sans effort. Le ligot n'est pas une mince opération. Il n'y en avait pas un comme Col-de-Zinc pour amener, *sans petard*, c'est-à-dire, sans bruit, sans scandale, le plus fougueux criminel au poste le plus voisin.

Bien souvent, on voit passer trois hommes qui ont l'air de se promener, pendant que l'un des trois, placé entre les deux autres, à sa main droite fourrée dans sa poche.

On croit que c'est ainsi le geste familier ou machinal de cet individu qui n'est autre qu'un *ligoté* traîné entre deux agents.

Et Col-de-Zinc, à l'aspect si raide, avait l'agilité du Mexicain pour jeter le *lazo-ligot*, pour entourer d'un seul coup le corps et le poignet de son sujet

de façon à ce que la main restât attachée à sa hanche.

Ainsi ficelé, le criminel ne pouvait ni se défendre ni se sauver, il n'avait qu'à suivre, dans une course mesurée, Col-de-Zinc emmenant sa victime à la souricière.

Connaissant son adresse, j'avais donc lancé mon ligoteur vers la demeure de la victime pour découvrir celui que je suspectais, l'amant de Jeannette, *Gugusse la Cravate.*

En même temps la police des mœurs avertissait un de ses indicateurs qui était précisément le principal locataire de la maison où avait eu lieu le crime.

Dans ce quartier, surtout à l'époque où je raconte cet épisode, la prostitution était presque en permanence. Jeannette, en sa qualité de *fille* riche et indépendante, habitait une maison particulière.

L'éparpillement de la prostitution, au détriment de la sécurité, pour le désespoir de la police, s'est considérablement étendue par la faute des propriétaires.

Dans leur amour du gain, ils préfèrent louer à une *fille* publique plutôt qu'à une honnête fille, en raison du prix énorme que met la première à son loyer.

Cette manière de voir était partagée par notre indicateur, maître du logis de ladite Jeannette.

Il était désigné dans le quartier par un sobriquet inscrit également au registre de la préfecture : *Coco-la-Douille.*

Ce Coco-la-Douille était un gros homme, petit, trapu, à la figure abjecte. Il tenait, en dehors des

chambres qu'il louait au compte de son propriétaire, un débit de vins où se donnaient rendez-vous tous les souteneurs et vauriens du quartier.

On disait qu'il vivait aussi bien du produit de la prostitution que des recettes de son triple commerce de gérant, de débitant et d'indicateur.

Il passait pour être aussi fort à son aise, de là son nom de Coco-la-Douille.

Avec la Jeannette, Coco était un personnage très important dans le quartier. Si on ne l'estimait guère, on le respectait.

Très connu des souteneurs, il s'en était fait, par calcul comme par intérêt, la Providence.

C'était lui qui, par affection pour Jeannette, sa plus vieille locataire, lui avait fait faire la rencontre de *Gugusse-la-Cravate*, le plus redouté souteneur de barrières.

Coco-la-Douille avait fait entendre à Jeannette que sa position fortunée en avait fait un objet d'envie ; et qu'il lui fallait un mâle à épaules solides, pour tenir en respect tous ceux qui en voulaient « à son poignon. »

La Jeannette s'était rendue aux conseils paternels du prudent Coco-la-Douille qui *chez Constant*, à la barrière du Maine, avait exhibé, entre un saladier de vin chaud, l'objet tutélaire de sa future adoration.

La fille qui avait pris d'abord le gars par intérêt, avait fini par l'aimer avec frénésie, comme savent aimer les vieilles femmes qui se donnent à un jeune garçon.

Gugusse n'était pas beau, mais c'était un homme

solide, bien bâti; et Jeannette, très constante à sa manière, n'avait plus pour pratiques que des célibataires qui, depuis plus d'une génération, avaient vieilli avec elle,

Jeannette avec Gugusse avait donc retrouvé de nouvelles privautés et une seconde jeunesse.

Elle était heureuse, Gugusse ne la battait pas trop. Il ne se grisait qu'une fois par semaine. Il respectait l'avarice de sa *largue*, il ne lui prenait scrupuleusement qu'un quart de sa recette.

Jeannette était heureuse; elle n'avait qu'à s'applaudir du choix que lui avait fait faire au bal Constans Coco-la-Douille, lorsque survint la fin aussi inattendue que dramatique de la fille de la rue des Anglais.

Pour moi, cela ne faisait pas l'ombre d'un doute; l'assassin de Jeannette, c'était *Gugusse-la-Cravate*.

J'avais dépêché Col-de-Zinc vers la maison de la *fille* parce que je savais, par expérience, que l'assassin revient fatalement revoir le lieu de son crime, quand il ne vient pas y retrouver sa victime.

Lorsque Col-de-Zinc se présenta à la rue des Anglais où était situé l'établissement de Coco-la-Douille, pour prendre là des renseignements préliminaires, il trouva cette rue sombre et triste, encombrée par une foule inquiète, aux têtes effarées.

Depuis vingt ans, on connaissait la Jeannette, on ne lui savait pas d'ennemis; elle était entourée d'une considération relative. Il n'en était pas de même de Gugusse.

Quant à Coco-la Douille, on ne respectait que sa

position, on le tenait au fond pour un fieffé gredin.

Pour donner le change à la foule, dans l'intérêt de son commerce, Coco-la-Douille paraissait alors plus attristé que le vulgaire. Il surenchérissait, les larmes aux yeux avec force gestes, sur la malheureuse destinée de Jeannette.

Au moment ou se présentait Col-de-Zinc, il racontait, pour la centième fois, qu'un militaire s'était présenté à onze heures et demie dans son établissement ; qu'il y avait bu en compagnie de Jeannette avant de monter dans sa chambre pour y passer la nuit, et que le lendemain, étant monté chez elle, il l'avait trouvé assassinée dans son lit, quand l'assassin, le militaire, n'y était plus.

Col-de-Zinc, avant de se présenter à Coco-la-Douille, écouta avec la foule anxieuse son récit invariable.

Ce ne fut que lorsqu'il eut terminé encore une fois son lamentable récit, qu'il se montra à Coco.

Les regards de lynx de l'agent, en s'arrêtant sur le narrateur, le firent pâlir. Son trouble passa comme un éclair. Le plus grand nombre des assistants qui connaissaient Col-de-Zinc, se reculèrent avec appréhension de l'inspecteur.

Celui-ci profita de la crainte qu'il inspirait pour ordonner à Coco-la-Douille, de lui montrer la chambre où gisait la morte.

— Mais, objecta Coco, j'ai déjà obtempéré, sur ma déclaration, aux désirs de M'sieu le commissaire de police. L'enquête est faite et, ajouta-t-il, de façon à n'être entendu que de son collègue : Cela

regarde les *Mœurs* et non la *Sûreté*. J'ai moi-même donné mon rapport au commissaire.

— N'importe ! dit sèchement Col-de-Zinc, j'ai la consigne du chef de la sûreté, faites-moi voir la chambre de Jeannette.

Coco s'exécuta de mauvaise grâce. Enfin, il s'exécuta et conduisit Col-de-Zinc.

Une fois dans la chambre, Col-de-Zinc aperçut la malheureuse Jeannette accroupie sur son lit, dont les doigts crispés, le corps contusionné, indiquaient les efforts qu'elle avait faits pour ne pas mourir d'abord étranglée dans les bras de l'assassin.

Col-de-Zinc remarqua que le cadavre était dans la même posture que celle des autres femmes assassinées par le même procédé et par le même scélérat; il aperçut aux carreaux les rideaux marqués par deux traces de mains ensanglantées, indiquant que l'assassin, après son meurtre, avait regardé d'un air inquiet pour s'assurer que personne ne l'avait vu, ni entendu du dehors.

Il vit, comme pour attester de la véracité du récit de Coco-la-Douille, des vêtements militaires jetés sur un canapé.

Alors Col-de-Zinc dressa procès-verbal qui, vu les preuves étalées sous ses yeux, avait conclu à la possibilité d'un meurtre sur cettefille publique par un militaire.

Lorsque Col-de-Zinc revint me rendre compte de sa mission sans m'apporter d'autres détails que ceux que je connaissais, je parus incrédule.

Je demandai à Col-de-Zinc s'il ne lui semblait pas étrange qu'un militaire, en abandonnant le lieu du

crime, ait laissé auprès de la victime, son uniforme destiné fatalement à le faire reconnaître! Si ce n'était pas là une ruse de Coco pour égarer l'opinion sur un crime auquel il n'était pas étranger.

Mon Inspecteur, je l'ai dit, n'était pas d'une perspicacité bien grande. Il m'avoua qu'il n'avait jamais songé à tout cela!

Il se qualifia de brute, en songeant que si le militaire s'était échappé des mains de la justice en laissant sur le lieu du meurtre, son uniforme, il ne pouvait être parti nu comme un petit saint Jean.

— Alors, lui objectai-je. Il a dû quitter le cadavre en emportant un vêtement de femme dans un endroit qu'il connaissait depuis longtemps. Donc l'assassin ne peut être qu'un familier de la maison, ce Gugusse peut-être, qu'on n'a pas revu depuis le crime.

Cette observation pleine de justesse frappa l'esprit un peu borné de Col-de-Zinc. Alors il répéta, après moi:

— Oui, si Coco-la-Douille tient tant à ce que ce soit un militaire qui a fait le coup, c'est pour innocenter Gugusse-la-Cravate; c'est qu'il a un intérêt à nous tromper. Donc il pourrait bien être le complice du meurtrier.

Voilà, où je voulais amener Col-de-Zinc pour ne plus se laisser endormir par Coco que je soupçonnais comme Gugusse.

Je me rendis à mon tour avec Col-de-Zinc à la rue des Anglais. Coco-la-Douille parut plus déconcerté à ma vue.

J'ai pour système, en matière d'investigations criminelles, que les premières impressions sont les meilleures traces pour conduire à la vérité.

Je demandai à voir la chambre de la morte pour examiner de près l'uniforme qu'avait laissé le prétendu militaire en quittant l'endroit du crime.

Je vis Coco qui, à mon aspect, après un mouvement de crainte, prit presque de l'humeur; et il me répéta ce qu'il avait dit à *Col-de-Zinc*.

« — Que les femmes ne regardaient pas le service de la sûreté, que c'était aux agents des mœurs qu'incombait le soin de découvrir le coupable. »

Je ne le laissai pas achever ; je lui ordonnai de m'obéir en ma qualité de chef de la sûreté, d'où relèvent tous les services actifs de la police.

Je compris pourquoi mon indicateur ne tenait pas à me conduire dans la chambre de la victime.

En ce moment s'y trouvait le souteneur, qu'à part moi, j'incriminais, *Guguisse-la-Cravate*.

Gugusse était un garçon de vingt ans, où la précocité du vice était trop bien marquée sur sa face imberbe, blême, aux yeux effrontés, aux traits contractés par les coutures de la petite vérole.

Sa tenue rappelait celle des pires rodeurs de barrières, il portait un pantalon à carreaux jaunâtre, une blouse ouverte à revers dont le col s'en allait en arrière ; sa casquette était jetée sur une coiffure prétentieuse, et sa cravate ponceau à la Collin était ornée d'un nœud démesuré.

Tout indiquait en lui le *Benjamin* des dames.

Ce laid Adonis, comme les fils de meilleures maisons, avait les mains blanches, très soignées,

comme sa chaussure qui accusait des pieds aristocratiques.

Évidemment ce jeune corrompu dont raffolait Jeannette n'était que l'instrument d'un crime médité par un autre lui conseillant de tuer sa maîtresse, sa poule aux œufs d'or.

Lorsque je pénétrai avec Col-de-Zinc, dans la chambre de la morte, mon Gugusse, au chevet de sa maîtresse, manifestait le désespoir le plus violent. Il se jetait sur le lit de la malheureuse, en se crispant, en suffoquant, comme absorbé par la plus vive douleur.

Pas une larme ne s'échappait, cependant, de ses yeux secs, ternis par les veilles et les excès de toute nature.

Je compris sa présence chez la Jeannette.

Il ne pouvait, sans être suspecté, ne pas revenir auprès d'elle.

Après la seconde visite de la police, Coco lui avait inspiré, sans doute, cette comédie pour déjouer tous les soupçons.

Elle ne fit sur moi aucun effet.

Lorsque je montai à la chambre avec Col-de-Zinc, en ayant soin de laisser au débit de vin Coco-la-Douille, je dis à dessein, en apercevant Gugusse-la-Cravate :

— Montrez-moi l'endroit où le militaire a pris des effets de femme pour se déguiser et fuir de cette chambre.

J'avais dit ces mots sans plus m'adresser à Col-de-Zinc qu'à Gugusse, et je vis ce dernier tourner les

yeux vers une armoire dont je ne soupçonnais même pas la place.

— C'est là, m'écriai-je, en désignant d'abord à Col-de-Zinc l'endroit indiqué imprudemment par les regards de Gugusse. Et puisque vous connaissez si bien l'endroit, vous, c'est que c'est vous qui êtes l'assassin de cette malheureuse.

Mais Gugusse se remit, il prit l'aplomb canaille de ses pareils, il me riposta :

— De quoi, des flûtes ! Est-ce que vous croyez, quand même j'aurais *flanché* pour la *Belle Prune*, que j'aurais été assez bête de la refroidir, elle qui me mettait le pain au bec ?

Je ne répondis pas au voyou ; je me contentai d'ouvrir l'armoire à moitié vide, puis d'observer minutieusement le pantalon rouge et la capote restés sur le canapé:

— Vous voyez bien, malin ? m'interpella Gugusse qui, sous le coup de mon accusation, oubliait de pleurer la Jeannette.

Ayant regardé de plus près encore le pantalon et la capote, je dis au voyou :

— Je vois en effet que le pantalon n'est pas un pantalon de soldat d'infanterie ; que la capote a des boutons de fantaisie qui ont des numéros de divers régiments. Ce costume disparate a dû être acheté au Temple ; pour l'assassin, il n'a été qu'un trompe-l'œil afin de dérouter la police.

Pendant que je faisais ces remarques à haute et intelligible voix, je jetai imperceptiblement des regards d'intelligence à Col-de-Zinc ; celui-ci se rapprochait insensiblement de Gugusse, il caressait dans

ses mains sa ficelle pour *ligoter* lestement mon souteneur qui venait se faire prendre au chevet de sa victime.

Une fois mon Gugusse solidement *ligoté* par Col-de-Zinc, il fut conduit à la préfecture ; interrogé par le parquet, il fut relâché. Si de fortes présomptions pesaient sur lui, rien ne prouvait qu'il était l'assassin de Jeannette. Il fut relâché, car Coco-la-Douille interrogé par le substitut du procureur impérial, en sa qualité d'agent des mœurs, blanchit comme neige l'intéressant Gugusse.

Et ce fut moi qui eut tort!

Un an après, le parquet recevait une lettre écrite par une autre fille qui suppliait la justice de la préserver *du tueur de femmes*, du fameux Auguste dit la *Cravate*.

Cette lettre disait que son amant l'avait menacée la veille de la tuer comme il en avait tué *tant d'autres*.

La malheureuse, à l'appui de son accusation, remettait à la justice une petite croix d'or que son souteneur lui avait donnée et que portait avant elle la *largue* dont il avait été le *tueur*.

Elle racontait de quelle façon le *tueur defemmes* s'y prenait pour avoir raison de ses victimes et pour déjouer les poursuites de la justice.

« Le plus souvent, écrivait-elle, quand l'une de ses femmes désignées à l'avance par *une main inconnue*, n'était pas une de ses maîtresses en titre, il l'abordait le soir, habillé en militaire ; une fois chez la fille, il l'étranglait ou la surinait dans la nuit.

« Après l'avoir complètement dévalisée, il se sauvait déguisé dans les vêtements de sa victime.

« D'ordinaire, ajoutait la lettre, quand les agents des mœurs avertissaient les agents de la sûreté pour requérir le commissaire, le tueur de femmes, jeune imberbe, était loin, ou passait inaperçu sous des habits de femme entre les agents requis pour l'arrêter. »

La lettre de cette fille était pressante, elle engageait la police à se hâter, si elle ne voulait constater un nouveau crime commis sur elle comme sur *Jeannette, la Belle-Prune.*

Cette fois, j'avais raison. Hélas! la nouvelle victime d'Auguste avait plus raison que moi, et lorsque les agents se présentèrent au domicile de la prostituée, ils ne trouvèrent plus comme à la rue des Anglais, qu'un cadavre!

En apprenant cette nouvelle, je fus exaspéré, je gourmandai mes agents; je résolus d'aller moi-même sur le lieu du sinistre pour prendre des mesures énergiques et en finir avec ce terrible souteneur, avec son complice, Coco-la-Douille, sans doute?

La nouvelle victime restait rue Maubuée.

Accompagné de Col-de-Zinc, ayant autant envie que moi de prendre ce souteneur qui nous avait joué une première fois, je me rendis dans le quartier Saint-Martin.

Peu de Parisiens ne connaissent pas ce coin de la capitale où les ruelles qui desservent la rue Maubuée, ont conservé la physionomie sinistre et pittoresque de la vieille Lutèce.

Dans leurs maisons hautes, massives et noires habite une population active et variée. Chaque locataire est tellement absorbé par son existence affairée, vertigineuse que pas un ne songe à autre chose qu'à lui-même. Ici c'est une fourmilière d'hommes qui s'agite, qui se démène, qui court au bruit assourdissant des voitures, des roues d'engrenage, des scies, des marteaux ou des cris des marchands ambulants.

L'homme ou la femme suspects s'y trouvent plus isolés et mieux cachés que dans un désert ou une forêt.

La *fille* qui venait d'être tuée en subissant le même sort que celle de la rue des Anglais habitait le numéro 1 de la rue Maubuée. C'était un hôtel garni tenu, d'après les registres de la police, par une vieille Auvergnate qui n'en était que la principale locataire. Cette maison est une sorte d'ancienne tour carrée. Selon la mode du moyen âge, elle n'a que des lucarnes ouvertes sur la voie publique.

Lorsque je m'y transportai avec Col-de-Zinc, je fus très surpris de ne pas trouver de porte à cette maison. On nous indiqua l'entrée de l'hôtel garni que nous cherchions, où, depuis l'événement, était agglomérée une foule compacte et babillarde; l'entrée se trouvait non pas au numéro 1, mais au numéro 9; elle donnait au coin de la rue du Poirier.

Nous nous y transportâmes, après avoir montré nos cartes à la concierge de l'hôtel, une femme à la figure de chouette, aux yeux ronds, au nez d'un profil menaçant, nous montâmes, Col-de-Zinc et

moi, l'escalier ou plutôt l'échelle de cette maison.

La vieille nous laissa monter, sans nous accompagner, après avoir été envers nous d'une gracieuseté trop étudiée, trop affectée pour n'être pas louche.

Nous gravîmes cinq étages à tâtons, le long des murailles sombres et suinteuses de cette espèce de donjon.

La concierge était d'après ce que nous apprîmes plus tard, la principale locataire de l'hôtel du Poirier ; et c'était elle-même qui nous avait remis la clef du numéro 47, où gisait l'infortunée.

J'avais remarqué que cette horrible créature en me donnant particulièrement la clef de la chambre de la victime, avait dessiné sur ses lèvres blêmes un sourire étrange. Et ses yeux ronds avaient brillé d'une lumière fauve.

J'étais très perplexe en prenant cette clef; Col-de-Zinc, au contraire, le chapeau sur l'oreille, le gourdin à la main, montait en vainqueur vers le logis de la victime.

Dans l'exercice de ses fonctions, Col-de-Zinc était toujours ainsi, arrogant et fier comme un capitan. La police, pour lui, était un sacerdoce dont il se croyait l'oracle et le grand prêtre.

Arrivés tous deux au dernier étage de la maison, nous vîmes devant nous un long couloir ; il n'aboutissait à aucune porte. Sur l'indication de la concierge-maîtresse, nous enfilâmes le couloir pour détourner à droite. Là, en franchissant quelques degrés, nous vîmes la porte de la chambre de la fille morte. Nous n'eûmes pas besoin de l'ouvrir.

La clef que nous avait remise, avec une intention ironique, la vieille chouette, devenait inutile; la porte était ouverte.

Une fumée épaisse en défendait l'accès; elle nous en voilait l'intérieur. Au même instant, une grande lueur s'échappa du lit sur lequel était étendue presque nue la fille inanimée.

Au risque d'être asphyxié, j'allais m'élancer sur le lit de la morte pour éteindre le feu, avant de commencer, au risque d'être enveloppé par l'incendie, une expertise en règle, mon agent ne m'en laissa pas le temps, sans me consulter il cria au feu d'une voix de tonnerre!

Il dégringola les degrés, s'enfuit du corridor, bondit de l'escalier, menaçant, tempêtant, et gourmandant les gens de la maison et la portière.

En moins d'une seconde, la foule d'en bas excitée par ce nouvel élément de curiosité, se précipita dans la maison, elle voulut se rendre compte de cet autre mystère que, par la faute de Col-de-Zinc, je ne pus pas plus pénétrer que le premier.

La foule nous envahit.

Pour ne pas compromettre notre situation dans un quartier où la police ne peut agir qu'avec une extrême discrétion, je me hâtai de descendre. Je rejoignis Col-de-Zinc dans la niche de la concierge, qu'il interrogeait brutalement sur la cause de cet incendie.

Aux yeux courroucés que je lançai à mon agent, Col-de-Zinc comprit la faute qu'il venait de commettre.

Il s'en aperçut lorsque la femme interrogée en ma présence par Col-de-Zinc, lui répondit :

— Mon Dieu, monsieur l'inspecteur, pardonnez-moi ! Après la visite du commissaire qui constata le décès de la malheureuse, ça sentait si mauvais *là dedans*, que j'ai cru devoir allumer le fourneau dans lequel ma locataire faisait sa *potbouille*. Probablement le feu a pris à la paillasse du lit. Dame, dans mon trouble, vous comprenez, je n'avais pas la tête à ce que je faisais !

— C'est probablement pour cela, lui répondis-je sévèrement, que vous nous avez donné la clef d'une porte ouverte ?

— Probablement, monsieur l'inspecteur ! me répéta-t-elle d'un air égaré dont l'affectation ne fit que me rendre cette femme plus suspecte.

Malgré l'égarement apparent ou réel de ses sens, je me disposais à l'interroger, quand, profitant du tumulte, des cris *au feu* qui partaient de toutes parts, elle nous quitta sans vouloir entendre aucune de nos demandes.

Encore une fois nous étions refaits.

Après avoir réprimé sévèrement Col-de-Zinc, je lui enjoignis de chercher une piste ailleurs qu'à la rue Maubuée où par sa faute nous étions signalés.

Col-de-Zinc dont le dévouement était plus précieux que la perspicacité, se mit en campagne pour rechercher nos *tueurs de femmes*, qui, selon moi, ne pouvaient être que *Gugusse-la-Cravate* et *Coco-la-Douille*.

Le lendemain, je recevais à mon bureau la visite

de Col-de-Zinc accompagné d'un repris de justice, d'un héros de barrières, solidement *ligoté*, qui m'apprit que *Guguste-la-Cravate* n'existait plus.

Il l'avait assommé après une rixe qu'il avait eue avec lui, parce que, prétendait-il, il avait voulu venger la fille de la rue Maubuée, dont il avait été l'amant, avant qu'elle fût l'amante du *tueur*.

Je ne pus tirer d'autres éclaircissements de tous les mystères qui accompagnaient ces meurtres successifs de filles publiques.

Ainsi la *fille* de la rue Maubuée avait été tuée parce qu'elle avait dénoncé le tueur de la fille de la rue des Anglais. Le souteneur de ces deux filles était tué à son tour quand, à la veille d'être pris, de faire peut-être des révélations, il pouvait compromettre son complice.

Il n'y avait pas l'ombre d'un doute ! une affiliation ténébreuse existait entre les souteneurs de filles les exploitant jusqu'à la *mort*, et un homme qui, pour dérouter la police, comme dans l'incident de la rue Maubuée, devait être au nombre de nos indicateurs.

Je fis part de mes observations aux magistrats. On appela Coco-la-Douille chez le juge d'instruction. Il se défendit avec indignation de toute complicité avec Gugusse.

Aucune preuve convaincante, palpable ne pesant sur lui, il sortit triomphant du cabinet du juge.

Seulement sur mon conseil, il fut rayé de la liste des indicateurs payés par le bureau des mœurs.

Depuis, on n'entendit plus parler des *tueurs de femmes*. Coco-la-Douille jouissait en paix des

revenus de sa location malhonnête, lorsqu'un jour, celui qui avait été écroué pour avoir tué Gugusse, ne recevant plus son salaire pour récompense du silence qu'il avait gardé sur le meurtre que Coco lui avait fait commettre, vendit mon ex-indicateur.

Il dénonça à la justice Coco-la-Douille.

Une seconde fois il se présenta devant le juge d'instruction.

Il répondit effrontément :

« Que pour venger Jeannette, une bonne locataire payant exactement son terme, il avait pu conseiller le repris de justice, de lui donner une leçon; cependant qu'il n'était pas sûr pour cela que *Gugusse* eût été l'assassin de Jeannette, la fille de la rue des Anglais, pas plus que l'assassin de la fille de la rue Maubuée. Seulement ajouta-t-il, dans le métier de Guguste tout souteneur qui ne venge pas sa *largue* est considéré comme un *fainéant*. Il est condamné par la bande des *poissons*. Voilà comment et pourquoi *la Cravate* avait été condamné par un *fagot*. Le conseil qu'il lui avait peut-être donné, ajoutait-il, était sans importance. Aux termes de la *flotte*, il n'avait même pas besoin d'agir ainsi, et termina-t-il, s'il lui avait refusé du *poignon*, c'était pour ne pas mêler son *fade* au sien et passer par cela même pour un scélérat de sa trempe.

— En tous les cas, lui répliqua le juge d'instruction, vous avouerez qu'il est bien extraordinaire que deux femmes, à peu de distance d'intervalle, aient été tuées par le même individu, dans deux maisons tenues par vous ?

J'avais pris mes notes, après la singulière réception qui nous avait été faite à moi et à Col-de-Zinc, au moment de monter à la chambre de la deuxième victime du *tueur de femmes*, et je les avais fait porter au juge.

Mais Coco-la-Douille, avait réponse à tout, il répliqua avec aplomb au magistrat :

— Ah ! s'il fallait répondre de tous les morts qui finissent *mal*, on exécuterait alors tous les propriétaires de Paris !

Comme *Coco-la-Douille*, digne de son sobriquet, avait plus de cinq garnis dans le genre de ceux de la rue des Anglais et de la rue Maubuée, le magistrat ne trouva rien à répliquer.

Encore une fois, Coco-la-Douille, quitta le cabinet du juge, plus blanc qu'il n'y était entré.

L'ancien agent des mœurs qui ne s'était fait *mouton* que pour mieux lancer ses loups contre ses victimes, ne fut plus inquiété.

Il est vrai que son *coup* contre *Gugusse*, l'avait rendu prudent. Il ne louait plus à des filles publiques pour les faire tuer et pour partager leur capital avec leur souteneur assassin.

Il était devenu assez riche à l'aide de ce dernier commerce.

Cette histoire très vraie, rappelle cette légende du moyen âge, dans laquelle un barbier coupait la tète à ses pratiques pour la livrer à son voisin, un patissier qui en faisait des godiveaux, jusqu'au jour où la justice et le bourreau se mêlèrent des affaires des deux compères.

La différence ici, c'est que l'un, le moins coupable, fut puni par l'autre, pendant que la justice ne put avoir aucune action sur le plus criminel des deux.

CHAPITRE XV

LE VAMPIRE

A peu près à la même époque où avait lieu le meurtre de la femme de la rue Maubuée, un horrible scandale émut Paris.

Les journaux signalaient sans pouvoir le nommer, un profanateur de tombes d'un nouveau genre.

Un être mystérieux se rendait, la nuit, dans les cimetières, principalement au cimetière Montmartre pour déterrer les corps des jeunes filles inhumées dans la journée.

Nouveau vampire, il exerçait sur les cadavres les plus honteuses mutilations, après les avoir profanés de la façon la plus ignoble.

Les gardiens des cimetières constataient que c'était toujours de la même façon que le monstre accusait l'ignominie de ses actes.

Il ouvrait le cercueil de la jeune fille et en ar-

rachait les derniers ornements que la piété, l'affliction, la douleur d'une famille avaient déposés auprès de la morte. Les désordres de son linceul lacéré, déchiré sur le cadavre, accusaient encore avec ses objets brisés, l'étrange et odieuse monomanie de ce monstre.

On soupçonna d'abord un des gardiens du cimetière d'être l'auteur de ce sacrilège.

Ce sacrilège s'étant renouvelé dans d'autres champs de repos, on ne chercha plus le coupable parmi le personnel de l'administration du cimetière de Montmartre.

Cependant il fallait que ce monstre, ce vampire fut bien au courant du service des préposés aux pompes funèbres; il fallait qu'il connût l'heure exacte des relevés de garde des brigadiers de service pour suivre avec tant de succès sa funeste piste, pour se livrer avec tant d'impunité à cette violation impie.

Huit jours se passèrent sans qu'on put se douter encore de l'auteur de ces actes odieux, surhumains et barbares.

Une grande famille venait de faire enterrer une jeune fille de seize ans qui par sa beauté, sa vertu étaient l'adoration de tous. Le lendemain, les parents après avoir fait déposer l'enfant dans le caveau-chapelle de Montmartre, furent épouvantablement surpris de l'horrible tableau qu'il présentait.

La pierre du caveau avait été descellée dans la nuit. Le cadavre était sorti de sa bière capitonnée. Le linceul qui recouvrait la jeune vierge avait été déchiré, déchiqueté, tamponné par des mains sacri-

lèges. On devinait dans les déchirures le passage des doigts, dans le froissement du linceul, les crispations d'une main fiévreuse.

Le corps avait des marques d'ongles, sa tête était labourée d'horribles morsures. C'était odieux, repoussant, épouvantable!

La famille adressa une lettre pleine d'acrimonie au préfet de la Seine. Elle se plaignit amèrement de l'incurie des gardiens. Le préfet de la Seine renvoya cette lettre au préfet de police, en disant qu'après avoir consulté le conservateur des cimetières de Paris, il était sûr de ses gardiens.

Une enquête avait été faite, en effet, depuis la première violation de ce genre. Un premier soupçon, comme je l'ai précédemment indiqué, ayant été porté sans résultat sur un employé, ce soupçon étant reconnu mal fondé, le préfet de la Seine s'en remit au préfet de police pour avoir justice de cet étrange vampire.

Naturellement le préfet, me fit passer cette plainte.

A peine l'eus-je reçu, qu'une nouvelle profanation, se produisit dans le cimetière Montmartre.

Immédiatement je me mis en campagne.

Je me rendis seul dans la journée sur le lieu du sinistre.

Je constatai le nouveau délit, se reproduisant toujours de la même façon et avec les mêmes et horribles détails.

Le monstre devait éprouver d'âpres jouissances à mutiler ces cadavres de vierge.

Pour exercer avec tant de prudence les prélimi-

naires de cet acte inoui, et qui ne lui faisaient oublier, qu'au paroxisme de la rage. les précautions les plus élémentaires, il fallait qu'il joignit à la férocité de l'hyène, la prudence du serpent.

J'interrogeai le concierge, les brigadiers, les gardiens consternés qui, pour leur honneur, avaient un grand intérêt à avoir justice du vampire.

Ils me donnèrent avec empressement, les renseignements désirables.

Je conclus sur ces rapports que si l'un des gardiens, se surveillant entre eux, depuis la récidive du vampire, n'était pas le vampire lui-même, ce ne pouvait être qu'un individu les touchant de très près.

J'appris qu'un des brigadiers, ancien militaire, comme la plupart des gardiens de cimetière, recevait souvent un sien neveu, soldat de la ligne.

Je suis que, depuis un mois, ce soldat était en congé, et qu'il passait une partie de ce congé chez son oncle.

C'était précisément depuis un mois qu'avaient lieu ces profanations.

Après avoir obtenu ce détail d'un collègue du brigadier, je sus où fixer mes recherches.

En praticien expérimenté je me gardai bien en interrogeant l'oncle du soldat de lui communiquer mes soupçons. Je le questionnai avec indifférence sur le parent militaire qu'il recevait chez lui ; il m'en fit les plus grands éloges.

C'était un jeune homme, dit-il d'une douceur de demoiselle, si rangé, si timide, que le brigadier,

vieux soldat, était honteux de sa candeur, indigne, ajoutait-il d'un homme, surtout d'un militaire.

J'étais payé pour savoir ce que cachait l'apparence candide de ces natures féroces qui ordinairement, ne vous tendent les bras que pour vous étouffer, et ne vous embrassent que pour vous mordre.

Je savais aussi, par expérience, que rien n'est plus difficile à convaincre qu'un esprit prévenu par l'affection de famille. Je ne tentais pas cette inutile épreuve auprès de l'oncle du militaire.

Je me contentai de lui demander sans avoir l'air d'attacher de l'importance à ma question, quel était le fond du caractère de ce jeune homme si doux et si timide.

La curiosité, me répondit-il. Il ne cesse de me demander des renseignements sur les morts que nous recevons. Il connaît aussi bien que moi, l'heure de l'entrée des corps ? Et je ne serais pas étonné, qu'il mît la main un jour sur le misérable qui profane nos tombes, il les connaît aussi bien que moi!

Cet aveu échappé au candide brigadier fixa de plus en plus mon jugement.

Je me demandai comment dans le respectable corps des brigadiers, vu la situation perplexe dans laquelle il se trouvait, personne n'avait soupçonné ce que je soupçonnais du premier coup?

Mais une observation me vint; sans doute elle avait été faite par les gardiens.

Comment un militaire, c'est-à-dire un homme

qui ne s'appartient pas, aurait-il pu, la nuit, forcer l'enceinte d'un cimetière.

Comment un soldat qui, par état, doit avoir le respect de la discipline et le plus profond attachement au devoir, en manquerait-il au point de salir ses épaulettes par un sacrilège aussi monstrueux qu'insensé?

En eût-il la pensée que les moyens matériels lui manqueraient, car ce n'aurait été qu'à prix d'argent, qu'il aurait pu s'assurer des engins nécessaires pour accomplir ses exécrables projets?

Mais je n'ignorais pas que les passions les moins avouables sont les plus ardentes, qu'elles enfantent des prodiges comme elles se jouent des plus insurmontables obstacles.

Dès que mon opinion fut bien arrêtée sur le militaire, je me mis à explorer l'immense étendue du cimetière Montmartre. En même temps j'envoyai une note à la préfecture pour qu'on ne donnât pas aux journaux de nouveaux renseignements sur les faits et gestes de ce mystérieux noctambule, profanateur de cadavres.

Je voulais, à la veille de le prendre, ne pas émouvoir l'opinion qui, si elle s'était trop occupé de ce misérable, aurait donné l'éveil au coupable, au détriment de la justice.

Lorsque je retournais, la nuit sur les lieux, j'avais préalablement envoyé plusieurs inspecteurs qui, avec leur clairvoyance habituelle, au lieu de me mettre sur la voie, n'avaient fait qu'égarer ma première piste.

Col-de-Zinc, qui faisait partie de ces inspecteurs,

m'avertit qu'il croyait avoir découvert le vampire.

C'était, disait-il, un vieillard, un maniaque, habitant solitaire d'une masure adossée du côté nord, au mur d'enceinte du cimetière.

Ce vieillard était, ajoutait mon inspecteur, un ouvrier qui, après avoir passé sa journée à travailler dans les carrières Montmartre, se délassait le soir, dans son taudis, en jouant du violon.

C'était ce que prétendaient les gens des environs qui, depuis la violation des tombes, avaient changé d'opinion sur le vieux joueur de violon. Ils prétendaient alors que le vieux mélomane dissimulait, sous son délire musical, l'horrible passion qui, la nuit, le conduisait au cimetière pour profaner les tombes des mortes.

J'avoue que sans ajouter foi au rapport de mon inspecteur, il m'intrigua, il me dépita même, lorsqu'il reprit que la nuit précédente, un gardien plus vigilant que les autres avait vu sortir de la maison du vieillard, le vampire ; car on l'avait reconnu sous les habits de cet ouvrier.

Selon moi, cet homme, par son âge, par sa manie même, ne pouvait être l'étrange maniaque que je m'étais figuré.

Sur ces détails précis de Col-de-Zinc, je me fis conduire cependant à la maison du joueur de violon.

Il était minuit, c'était par un temps pluvieux, des rafales de vent chassaient de gros nuages sur une lune qui nous marchandait de plus en plus sa clarté douteuse.

Conduit par Col-de-Zinc sur un chemin pier-

reux servant de desserte aux vieilles carrières, j'aperçus, adossée au mur du cimetière, la masure du vieux joueur de violon.

C'était une construction irrégulière, elle dépassait à peine le haut du mur d'enceinte du cimetière. Elle ne possédait qu'un rez-de-chaussée percé d'une porte, et d'une fenêtre s'ouvrant sur une unique chambre.

Lorsque Col-de-Zinc et moi, nous approchâmes de la masure, nous entendîmes, dans les rafales du vent, les grincements de violon de l'ouvrier mélomane.

Rien n'était plus sinistre, à cette heure de la nuit, que les sons lugubres et plaintifs de cet instrument, ils semblaient vouloir réveiller les morts pour les convier à une danse macabre.

Col-de-Zinc s'apprêtait à frapper à la porte du musicien nocturne pour l'interroger, pour le confondre quand je l'arrêtai dans son mouvement qui parlait plus en faveur de son zèle que de sa perspicacité.

Il me comprit aussitôt lorsque caché avec lui dans l'angle du mur de la masure, je lui désignai un militaire débouchant du chemin des carrières pour se rendre à la maison du musicien.

Plus de doute, l'air du violon du voisin des morts était un signal! Si le vieil ouvrier n'était le vampire, il était, du moins, son associé ou son complice.

Alors le militaire dont Col-de-Zinc et moi nous distinguâmes les traits aux rayons de la lune, se dirigea vers la porte de la masure. Il frappa un petit

coup très sec. Le violon se tut. La porte s'ouvrit, le vampire passa.

Je dis à Col-de-Zinc :

— Le vampire, c'est ce jeune homme. Sans doute la maison possède une issue donnant dans le cimetière, voilà pourquoi la ronde des gardiens de nuit n'a pu le surprendre. Reste ici. Moi, je vais passer de l'autre côté du mur. Fais-moi la courte échelle pour atteindre au faîte; je suis sûr, une fois dans le cimetière, d'y retrouver notre homme.

Dès que Col-de-Zinc se fut prêté à ce que je lui demandais, je ne tardai pas à voir ressortir de l'autre côté par une ouverture pratiquée dans le mur à l'endroit de la masure, un des deux personnages qui l'habitaient.

Ce n'était pas le vieil ouvrier, c'était le jeune militaire.

Mais il était permis dans la nuit de s'y méprendre. Le vampire avait les habits du vieux joueur de violon. De militaire il s'était transformé en carrier avant de se rendre sur le théâtre de ses crimes, pour troubler la sombre majesté de cette nécropole.

Je le suivis, je le vis marcher à travers les méandres tracés dans les rangées inégales des tombes. Armé d'une pioche, il filait le long des sentiers recouverts de longues herbes, l'oreille et l'œil au guet.

Après s'être bien assuré qu'il n'avait personne devant lui, il glissa comme un lézard jusqu'à un monticule fraîchement remué, surmonté dès le matin d'une croix de bois, croix provisoire indiquant

l'endroit de la bière renfermant un corps de jeune fille.

Je vis mon jeune homme se disposant avec sa pioche à remuer vigoureusement la terre.

Un fossoyeur n'eût pas été plus habile à refaire le trou qu'il avait comblé.

Je l'observai un instant sans bouger.

J'avais averti Col-de-Zinc, que s'il ne me revoyait pas après un quart d'heure, il n'avait qu'à franchir le mur pour me rejoindre et amener avec lui sa brigade ; mon absence devait lui signifier que j'étais en train de surprendre le vampire en flagrant délit.

Après m'être assuré que l'infatigable piocheur en aurait au moins pour un quart d'heure, je me décidai à aller avertir Col-de-Zinc ; je revins ensuite à la tombe sur laquelle le vampire piochait toujours avec acharnement et avec plus d'ardeur encore qu'au commencement.

Il était aux trois quarts de sa tâche que Col-de-Zinc avec trois autres inspecteurs s'avançait contre lui, en rasant les tombes.

Moi, je les devançai pour voir et serrer de près le monstre penché avec avidité sur le trou béant où gisait sa victime.

Les yeux étincelants, les lèvres béantes et humides, les muscles tendus, les mains crispées, il piochait, piochait toujours, en redoublant d'ardeur à mesure qu'il s'enfonçait dans la fosse.

Il était à mi-corps dans la terre, je n'apercevais plus, bien souvent, que la pique de fer frappant la

bière qui faisait entendre autant de bruits sourds sous ses coups redoublés.

Grisé par la fièvre, le vampire, lui, ne voyait rien, ne sentait plus rien que l'objet de ses odieux désirs. A mesure qu'il se rapprochait de *son* cadavre, on eût dit qu'il l'enivrait, l'attirait, le fascinait en l'absorbant.

Quand il brisa d'un dernier et vigoureux coup de pioche le funèbre couvercle, le bois cria sous ses efforts comme si l'âme de la morte eût voulu protester contre ce sacrilège! Alors la pupille du vampire se dilata, elle lança des éclairs rappelant ceux du chat-tigre au moment de dévorer sa proie.

Col-de-Zinc et moi, nous nous étions si rapprochés du trou que nos têtes et nos regards plongeaient aussi dans le vide.

Nous vîmes avec une horreur mêlée de dégoût que le misérable, après avoir soulevé le couvercle de la morte, se penchait sur elle, lui soulevait la tête pour lui donner dans un rictus effroyable un baiser impie.

Déjà ses lèvres brûlantes se collaient contre ses lèvres livides.

Il fallait faire cesser ce spectacle hideux, grotesque, repoussant.

Pour l'honneur de l'humanité, pour venger la morte outragée, pour ne pas laisser accomplir jusqu'au bout les outrages de ce vampire, j'élevai spontanément la voix, je lui criai :

— Au nom de la loi, suivez-nous !

Les trois inspecteurs qui nous accompagnaient, sautèrent dans la fosse. Le vampire, à ma voix, à

celle de mes hommes, fit un soubresaut comme réveillé brusquement au milieu d'un rève.

Traqué dans le trou comme une bête fauve dans sa tanière, il se laissa prendre sans protester, sans prononcer une parole.

Le lendemain de l'arrestation de ce monstre, l'homme qui fut le plus surpris de sa capture, ce fut son parent le brigadier.

Le malheureux ne pouvait se rendre à l'évidence. Son étonnement et son émoi déposèrent en faveur de son innocence ; car il faillit un instant être considéré comme le complice de ce militaire, aux instincts féroces et qu'il avait reçu chez lui, dans le cimetière même.

Le public, durant les assises, ne put croire, en considérant le visage candide jusqu'à la niaiserie de ce monstre, qu'il eût des goûts aussi féroces, aussi odieux.

Un moment les jurés le considérèrent comme fou. L'opinion du jury faillit prévaloir malgré les avis du procureur impérial et de l'avocat général, jusqu'au jour où le vieil ouvrier, son complice, celui qui l'avait reçu chez lui, parut à la barre.

Le vieux joueur de violon était réellement, lui, un pauvre insensé. Il prétendait réveiller chaque nuit, aux sons de son instrument, les morts du cimetière.

Depuis quelques années, dit-il aux juges, il avait perdu son fils, un jeune militaire. Il était venu se loger près de la demeure du mort pour évoquer l'âme de son enfant.

Un jour enfin, elle lui était apparue.

C'était le vampire.

En apprenant la manie de cet insensé, le monstre l'avait exploitée pour exécuter ses horribles desseins et pour faire du vieux joueur de violon un instrument passif, inconscient de sa passion sacrilège.

Cette ruse du vampire éclaira la justice, elle la décida à le considérer comme un infâme possédant bien sa raison pour commettre des crimes non prévus par la législation et qui ne le plaçaient pas moins en dehors de la société. Il fut jugé et condamné.

CHAPITRE XVI

LE RENDEZ-VOUS DES ALPHONSES ET LE REPOSOIR DES GONESSES.

J'ai parlé à propos des *tueurs de femmes*, de l'éparpillement des maisons suspectes, refuges de voleurs et maisons de prostitution, — j'ai dit que cet éparpillement était un danger pour la sécurité publique, et un embarras de plus pour la police.

A l'époque où l'on démolit la cité et le boulevard du Temple, où l'on recula les barrières de Paris, les maisons de prostitution, les garnis où se cachaient les souteneurs et les bandits se dissimulèrent dans le centre de la capitale.

On vit apparaître à tous les quartiers de Paris des brasseries presque *clandestines* servies par des femmes affublées des costumes les plus baroques, les plus fantaisistes et enrégimentées sous la bannière du libertinage cosmopolite.

C'était une manière alléchante de flatter les étran-

gers qui viennent dans la capitale, séduits par ses vices; c'était aussi donner au vice le haut du pavé.

La police qui possède tant d'inspecteurs routiniers tournant dans le même cercle, et ne quittant des yeux les mêmes horizons, ne pouvait qu'être très déroutée, par ce déplacement du vice et de la prostitution.

En face de ce nouveau danger que la sûreté générale était impuissante à conjurer, je fis doubler le *service actif des Mœurs.*

Je fis donner à son bureau des pouvoirs très étendus partagés avec les patrons des brasseries.

Sur la patente des nouveaux logeurs, des nouveaux maîtres de cafés à femmes, l'indication de leur nombreux personnel fut exigible. Les agents des mœurs, d'accord avec les inspecteurs de garnis, purent ainsi, à la première réquisition, arrêter tout homme ou femme suspecte, que chaque logeur ou maître de café était obligé de signaler, aux termes du règlement de la police des mœurs.

J'avoue que ces règlements engendraient un nouvel abus. Les maîtres de ces établissements ne pouvaient être d'une très grande moralité dès qu'ils devenaient les délateurs de leur personnel ou de leurs clients.

En revanche, il détruisaient l'abus né de la disparition du libertinage légal remplacé par le libertinage indépendant.

En faisant rentrer les filles soumises et leurs souteneurs dans le giron de la police, les patentés rendaient la liberté à la pudeur et à l'honnêteté, ils ne laissaient pas au crime le dernier mot.

De cette façon la *sûreté générale* gardait sous la main ces nouveaux établissements de vol et de libertinage qui avaient espéré échapper à sa surveillance. Les maîtres de ces établissements en devenaient les plus actifs surveillants, chargés comme ils l'étaient de grossir les volumineux dossiers de leurs clients.

Dans les nouvelles maisons *privilégiées*, la sûreté pouvait chercher son assassin et son voleur dont le plus souvent la fille reste l'objectif!

Les rendez-vous des Alphonses au *Reposoir de leurs gonesses* ne se tenaient pas seulement dans les brasseries modernes. Dans les vieux quartiers respectés par le marteau des démolisseurs pullulaient aussi ces sortes d'établissements *indépendants*.

Aujourd'hui encore dans l'ancien quartier Mouffetard on retrouve à chaque pas des débits de vin, et des maisons de filles qui sont censés échapper aux règlements de la police.

Les tronçons de la rue Mouffetard offrent sur sa montée des débris de petites rues remplies de nombreuses *Bibines*, anciens reposoirs de chiffonnières.

De la place Maubert à l'extrémité de la rue de la Calandre, surgissent des cabarets fétides, des hôtels *garnis* dont les habitués et les locataires ont leurs noms inscrits aux annales judiciaires et aux archives de la police.

Les rues du *Fouarre*, des *Anglais*, *Julien-le-Pauvre*, sur la rue de la Calandre qui les borne, sont remplies de ces bouges où la femme fait la recette, où le mâle fait la dépense.

Paris, en dépit de ses démolitions, de son agran-

dissement, de sa transformation renferme toujours des *Tapis francs* comme au temps d'Eugène Sue ; leurs noms seuls ont changé ; ce sont des *Bibines*, des *Reposoirs*, des *Assommoirs* dont le *Château-Rouge*, rue de la Calandre,, possède en fait d'Alphonses, d'escarpes ou de gonesses, la fleur du panier.

Le fretin des impures et des déclassés de tout genre, se réfugie de préférence dans ce quartier immonde, au fond des rues Julien-le-Pauvre, du Fouarre et des Anglais.

Dans cette dernière ruelle il fait presque nuit en plein jour.

Les garnis en sont le plus bel ornement, ils sont occupés par des brocanteurs, des marchands de chiffons, des débitants de consolation dont la plus sérieuse clientèle est composée de souteneurs et de filles.

Les honnêtes habitants qui habitent par exception ces garnis, sont exposés à de cruelles surprises ! Quant aux inspecteurs qui voudraient visiter isolément ces établissements, bien mal leur en prendrait, ils risqueraient d'être assommés sur place par leurs Alphonses.

Plus d'une fois un inspecteur a été trouvé tué au fond des *Reposoirs* ou *Bibines* de la rue des Anglais ; bien souvent des locataires de ces garnis éprouvèrent le désagrément d'être dévalisés par leurs voisins.

La composition de cette populace est si mêlée qu'elle se vole entre elle. En voici un exemple :

Profitant de l'absence de son voisin d'un garni

de la rue des Anglais, un malfaiteur après avoir par précaution vainement frappé à une porte, vis-à-vis de la sienne, pénètre dans le logement à l'aide d'un rossignol.

La porte refermée, il visite les meubles sur lesquels on avait laissé les clefs ; il explore les coins et recoins, ne trouvant ni argent, ni valeur, et se dispose à s'habiller des pieds à la tête, aux dépens du locataire.

Il choisit dans sa garde-robe, un pantalon, un gilet, un paletot, un feutre et une paire de bottines, ensuite allant à la commode, il fait choix d'une belle chemise de toile qu'il dépose délicatement sur le lit.

Ces préparatifs faits, il se déshabille.

Au moment où nu comme le premier homme, il va changer de linge, un bruit se produit dans l'escalier. Il prête l'oreille, les pas se rapprochent, on s'arrête, on introduit une clef dans la serrure.

Vite notre larron se baisse, se fourre et disparait sous le lit.

La porte est ouverte, on entre. Il voit les bas des jambes de la personne qui va et vient dans la chambre d'un pas précipité. Blotti sous le lit, le voleur ne bronche pas, fort inquiet sur l'issue de sa mésaventure.

A peine cinq minutes se sont-elles écoulées que la personne se dirige vers la porte et descend. Le malfaiteur sort précipitamment de sa cachette.

O guignon ! La chemise n'était plus sur le lit, les vêtements qu'il avait mis de côté avaient disparu. Réduit à reprendre ses anciens effets, il va

au pied du lit où il les avait préalablement déposés.

Redoublement de guignon! On les avait emportés.

Pour comble de malheur, la garde-robe avait complètement été dévalisée; la commode n'avait plus vestige du moindre linge.

L'individu que le voleur avait pris pour le voisin, n'était qu'un deuxième larron qui avait fait un paquet du tout.

Pendant qu'il réfléchissait au moyen de se tirer d'embarras, le véritable locataire survient. En voyant le désordre qui règne dans sa chambre, il comprend qu'il est victime d'un vol récent; car il n'était resté absent qu'une demi-heure.

Alors, le premier voleur volé n'avait eu que le temps de se tirer dans un cabinet noir attenant à l'alcôve du lit.

Instinctivement le locataire va droit à ce cabinet et se trouve face à face avec le quidam en état de nudité complète, interdit et confus.

Ne pouvant rien en tirer qui pût expliquer sa présence, le voisin lui intime l'ordre de le suivre au poste, sans lui permettre de revenir dans sa chambre, de peur de lui laisser le temps de soustraire ses effets sortis déjà de sa commode.

Chemin faisant, le voleur tout penaud, enveloppé de la couverture de lit de son voisin, ne cesse de répéter :

— En voilà une affaire, c'est moi qui suis le volé! Et c'est mon voisin qui me pige pour un autre qui n'est pas même de la maison?

Pas de chance!... En voilà une affaire!

Cet épisode est la reproduction fidèle des habitudes d'une partie des habitants de cet indélicat quartier, je vais achever de dépeindre ses mœurs.

Bien des années après le meurtre de la fille publique par *Coco-la-Douille*, j'eus l'occasion de revoir son établissement cédé alors à un autre débitant qui en avait gardé l'enseigne : *Au Gras-Double*.

C'était, c'est peut-être encore ce que sont les établissements de ce genre dans ce sinistre quartier.

Une salle longue forme boyau ; à droite on voit un comptoir en zinc qui n'en finit plus, chargé de bouteilles; des bouteilles encore sont en face le long du mur, avec des bocaux sur des planches; au-dessous un large banc de bois fait vis-à-vis au comptoir et file d'un bout à l'autre de la salle.

Sur ce banc, à toute heure, des femmes déguenillées, depuis l'horrible vieille jusqu'à la toute jeune fille, attendent *leur homme* pour passer au *salon*, et y manger le gras double, le plat unique, le plat favori de l'établissement.

Le *salon* sépare la boutique par une cloison vitrée. D'un côté elle s'ouvre sur la rue, de l'autre elle donne sur un escalier en colimaçon dans les chambres du garni. Cette pièce est meublée de tables et de bancs en bois, bien serrés les uns contre les autres.

A midi, les *gonesses* de la maison y descendent manger le *Gras-Double* en compagnie de leur *Alphonse*. C'est l'heure du déjeuner plus ou moins

arrosé de vin et d'eau-de-vie, réglé sur la recette de la veille.

Tout le monde n'entre pas au salon. En dehors des habitués de la maison, prostituées libres et Alphonses veinards, il faut être particulièrement connu du mastroquet du garni.

Les mendiants et les mendiantes n'ont généralement droit qu'au banc de la grande salle. Après l'heure des déjeuners, l'entrée du *salon* appartient cependant à tous les déclassés. Les mendiants eux-mêmes peuvent s'y *lancer* dès qu'ils sont régalés par un des élus de cet enfer.

Alors le vice y trinque avec la misère, tous les habitués y parlent la *langue verte* avec un entrain qui réjouirait le roi de Thunes ou des Ribauds. La chanson grivoise s'y hurle, le chant patriotique s'y beugle; les femmes disent d'une voix éraillée les chansons les plus en vogue des orgues de barbarie, en essuyant de temps à autre le vin qui déborde des verres sur la table, avec le revers de leurs robes en guenilles !

Il y a là des jeunes filles qui boivent et qui souvent n'ont pas mangé de la veille ! Les plus vieilles, les plus laides qui ne savent plus où trouver leur nourriture sont attirées au *Reposoir* des *gonesses*, pour mendier un morceau de pain qu'elles dévorent, à la condition toutefois de finir les *litres* dédaignés de ces sardanapales de l'ordure !

En dehors de la boutique du *Gras-Double*, se trouve une allée, celle du garni, elle longe la boutique et aboutit à une porte du salon qui s'ouvre avec l'allée sur l'escalier du garni.

Là, après une orgie, lorsque les têtes des Alphonses et des filles sont bien échauffées, bien montées, se règlent les différends de ces messieurs, jaloux de ces dames. L'allée du *Gras-Double* a été témoin de bien des rixes où plus d'un Alphonse est tombé sous le coup de son rival pour ne plus se relever.

Par un raffinement de cruautés qui réjouit fort les dames, ce champ clos ténébreux est semé par elles de tessons de bouteilles et de débris de verre empruntés à l'établissement d'à côté.

Lorsqu'un Alphonse est tombé par son adversaire dans ce couloir, il ne se relève que les mains, la figure ensanglantées... quand il se relève.

Il n'est pas rare de voir à ce *Reposoir* des têtes comme on n'en voit nulle part, des têtes sans oreilles ou sans nez, horriblement labourées de cicatrices honteuses, dignes stigmates d'un infâme métier dont les bénéfices passent au comptoir du propriétaire du *Gras-Double*.

J'ai vu à ce *Reposoir* une vieille femme, devenue, à la rue de la Calandre, marchande de fleurs et des quatre saisons. Elle était remarquable par ses cheveux blancs, frisés et bouclés, par sa tête ronde, couleur de brique. C'était une absintheuse de première force, elle étranglait autant de *perroquets* que pouvait lui en livrer le maître de l'établissement.

A force de boire, elle était devenue folle. On l'appelait la *Giberne*.

Elle n'avait eu qu'un amour dans sa vie, il datait de loin, dans ce quartier qui l'avait vue naître. Elle

ne chantait jamais de chansons obscènes, elle récitait seulement, d'une voix aussi inspirée qu'enivrée, les chansons de son amant.

L'amant de la *Giberne*, une des rivales de *Clara Fontaine de l'Ermitage*, s'était appelé *Murger !*

La vieille maîtresse du poète de la *vie de Bohème*, devenue marchande des quatre saisons, avait aussi son Alphonse.

En raison de son glorieux et littéraire passé, elle dédaignait la *canaille !* Elle donnait, elle mangeait sa recette au salon du *Gras-Double* avec un déclassé, un homme aux traits distingués quoique émaciés, à la figure fine, intelligente quoique voilée par une ivresse permanente.

Le sobriquet de cet homme répondait bien à ses allures ; elles juraient avec celles des hôtes grossiers et cyniques de ce bouge, on l'appelait le *marquis*.

C'était un ancien étudiant, il avait connu avec la *Giberne* les contemporains de Schaunard. Tombé dans la misère après avoir usé et abusé des excès engendrés à tous les stages de la Bohème, il s'était rencontré en descendant toutes les pentes avec la dernière héroïne de son *Dieu !* Il buvait avec elle, en se rappelant leur poète d'antan, et en vidant leurs derniers verres d'absinthe en son honneur, au *salon* du *Gras-Double*.

La *Giberne* ne lui parlait qu'en récitant, de sa voix avinée, les odes de son poète chéri ; le *Marquis* lui répondait... en lui parlant latin !

J'ai connu particulièrement La *Giberne* et le *Marquis*. Ils ne se sont peut-être jamais doutés de ma qualité. Cet heureux couple me prenait, quand

je les interrogeais, sur les nombreux détails du quartier qu'ils connaissaient et qui les connaissait, pour un honnête et paisible bourgeois de la rue Saint-Jacques.

Leurs renseignements, en diverses circonstances, m'ont été plus précieux que les rapports de mes inspecteurs. Je ne dis pas qu'à la longue, le *Marquis* qui était un *malin*, ne s'aperçut du but intéressé de mes questions. Il feignit cependant de l'ignorer. J'aimai causer avec ce déclassé, c'était un érudit dont j'eusse fait un excellent policier, s'il n'avait été pourri de vice, encrassé de paresse.

Un jour que j'avais encore besoin de lui je ne le vis pas venir à mon rendez-vous, j'appris par la *Giberne* qu'il avait été à moitié assommé dans le couloir du *Reposoir* du *Gras-Double*. Des Alphonses l'avaient accusé d'être un mouchard ; ils lui avaient fait payer à leur tour ses relations avec moi. Je résolus pour le repos de cet intéressant couple de cesser désormais tout commerce avec ce bohème.

Les *Reposoirs* du quartier de la Calandre ont toujours été funestes à la police ; je l'avais appris à mes dépens avant la mésaventure du *Marquis*, par le meurtre de la Jeannette !

CHAPITRE XVII

LE BANQUIER MIRÈS ET LES AILES D'ICARE

Les petites causes produisent les grands effets; c'est dans notre métier que cet adage peut servir d'axiome. Je vais le prouver par l'aventure qui m'arriva, au moment où l'affaire La Pommerais commençait à me donner des soucis.

A cette époque, il n'y avait pas que ce procès qui mettait en émoi le monde où l'on s'amuse et où l'on mène grand train.

La fortune prodigieuse du banquier Mirès, étayée sur les épaves de l'Empire, et qui avait surgi de l'élan imprimé aux affaires par le nouveau règne, était pour les rivaux de ce financier un objet de haine et d'envie.

Les rivaux, c'étaient les anciens banquiers qui, par scrupule, par intérêt ou par conviction, s'étaient refusés à s'atteler au nouveau char de César conduit par son frère, l'automédon Morny.

Mirès devait succomber sous les coups de la ligue souterraine ourdie contre sa nouvelle puissance. Cependant ce parvenu n'eut qu'un tort, le tort de tous ces conquérants, celui de n'être ni assez prudent, ni assez adroit, ni assez patient pour déjouer une ligue occulte.

Loin d'en atténuer les effets, il en provoqua les causes par sa vanité, par son orgueil peut-être légitime mais qui n'indisposa pas moins jusqu'à son auguste protecteur.

Il eut la destinée de Fouquet; comme lui, il la chercha.

Par le mariage de sa fille avec un prince, Mirès, qui tenait entre ses mains presque la fortune publique, se crut très fort contre ses adversaires.

Ce fut ce qui le perdit. Il devint un homme dangereux pour ses amis titrés, qui pardonnent à un parvenu de s'enrichir mais non d'essayer de les égaler.

Mirès eut le sort d'Icare. Pour avoir voulu s'être approché du soleil, les ailes de sa fortune se fondirent; il retomba, non dans l'obscurité, pire encore, dans une prison, à Mazas.

Ce fut moi qui eus le triste honneur de conduire l'imprudent banquier sur sa mer Egée où s'engloutissent tant de fortunes dont Mirès, après tout, était le très habile dépositaire. Je dus un jour emmener aussi Mirès en prison !

Un banquier à Mazas, fût-il honnête comme Montyon, vertueux comme saint Vincent-de-Paul, ne reste pas moins, devant l'opinion, un homme à la mer ! Toutes les preuves que Mirès entassa plus tard, en mettant Ossa sur Pélion, ne servirent qu'à

l'engloutir davantage, à soulever plus de tempêtes autour de son naufrage!

Pour Mirès, il fallait prévoir l'orage, non le provoquer. Mais les hommes, habitués comme lui à regarder de haut et de loin, ne voient pas en bas ce qui les ronge et finit par les tuer, ce fut le cas de Mirès.

Les avertissements de l'opinion ne lui firent pas cependant défaut.

Les hommes du pouvoir qui, dix ans auparavant, ne pouvaient acheter un chapeau neuf, et qui avaient provoqué, les premiers, la lutte fiévreuse des affaires, pour en tirer profit, furent aussi les premiers, à l'heure de la réaction, à tomber sur Mirès qui avait toujours dirigé cette lutte désordonnée et folle en guide intelligent et sûr.

Déjà Ponsard en 1857 avait fait jouer sa pièce, intitulée la *Bourse*, hautement approuvée par l'Empereur. D'autres publications par la voie de la presse et du théâtre avaient été plus loin ; la *Question d'argent*, pièce d'Alexandre Dumas fils, les *Manieurs d'argent*, d'Oscar de la Vallée, avocat général à la cour impériale de Paris, d'innombrables biographies contre les financiers donnaient la mesure de cette réaction.

Elle devait se traduire contre la personne qui, pour la foule ignorante, était l'incarnation de l'insolente fortune et des scandaleux succès des soutiens de l'Empire.

L'Empire, toujours à la remorque de l'opinion qu'il prétendait bien haut diriger, devait être le premier, pour se donner un blanc-seing, à préparer un

mandat d'arrêt contre Mirès qui croyait en devenant le beau-père d'un prince se mettre à l'abri de tous les coups; provenaient-ils de la rue Laffitte ou des Tuileries.

A l'époque dont je parle, il n'y avait pas que l'opinion qui s'occupait des affaires de Mirès. La préfecture recevait des plaintes qui partaient de son administration. Elles étaient tellement entachées de partialité et de rancune que le parquet hésitait à agir surtout en face d'une individualité aussi puissante.

Un jour, il me fut remis une déposition écrite par un employé d'une maison rivale de la maison Mirès. Elle précisait certains faits de détournements. Son auteur qui, jadis, avait été chef de la comptabilité chez le banquier incriminé, se faisait fort d'avoir en témoignage les plus grands noms dans la noblesse, dans la finance, pour certifier ce qu'il dénonçait.

Je fus chargé par le procureur impérial de diriger mon personnel et de me mettre moi-même sur la piste indiquée par le commis, transfuge de la maison Mirès et travaillant alors dans les bureaux d'une maison rivale.

En recevant cet ordre formel de la magistrature, je devinai que les inimitiés contre le célèbre banquier s'affirmaient davantage contre lui depuis qu'il avait rêvé pour sa fille un nom princier.

Je compris qu'il me fallait agir sans retard. Je me mis en campagne et fis mettre aussi sur les talons du banquier visé par l'opinion, mes plus fins limiers.

Je ne tardai pas à connaître le mobile de la dénonciation du transfuge, ancien chef de la comptabilité Mirès.

Cet individu, qui menait un assez grand train, avait eu pour maîtresse une hétaïre du grand monde.

Par goût, par intérêt, cette dame, au nom noble, s'était lancée depuis longtemps dans le demi-monde dont elle était devenue l'incarnation la plus endiablée.

Plus tard, en renouant ses relations avec des princesses du nouveau régime qui, pour la plupart, rivalisaient de galanteries avec cette belle dame déchue, Mme de C***, dont je dissimule l'initiale, parce qu'elle vit encore, n'avait pas tardé à délaisser cet employé.

L'employé était fou de cette dame. Et pour elle il avait dépassé les revenus de son budget, il devint furieux lorsqu'il apprit qu'il était dédaigné.

Il résolut de s'en venger.

La maison Mirès devint pour deux raisons le point de mire de sa vengeance ; la première raison, parce que le financier, en apprenant les emprunts forcés de son employé à la caisse, l'avait chassé de chez lui ; la seconde parce que son rival, cause de sa rupture avec sa maîtresse, était précisément le gendre de Mirès, le prince de P***.

J'appris ces détails de différents inspecteurs qui, dans les maisons Pereire et Rothschild, entretenaient des relations avec leurs principaux employés, très au fait des histoires du monde financier et des rivalités de leurs patrons.

La guerre intestine qui se livrait entre les Pereire et les Mirès n'était un secret pour personne. On savait que la prédiction d'un Rothschild s'était réalisée, à propos de Pereire quittant un jour son bureau pour courir, comme Mirès, après une fortune indépendante :

L'ingrat m'abandonne, avait-il dit, mais il me reviendra ; je garde toujours pour lui sa place à mon pupitre.

Enfin, le petit Pereire, comme l'appelait le vieux baron... de la finance, lui était revenu, au moment ou il était le plus furieux contre Mirès, devenu beau-père d'un prince !

Alors toute la banque s'était tournée contre Mirès, depuis que ce novateur avait imaginé, lors de la première déclaration de guerre, une souscription publique, au sujet de l'emprunt national détruisant à son profit les traités passés antérieurement, pour ce genre d'emprunt, avec les plus fortes maisons financières.

Donc la déclaration du commis infidèle, au moment où les rivalités étaient arrivées à l'état le plus aigu, tombait comme une étincelle sur une traînée de poudre.

Je n'étais pas sans ignorer, comme le commun des mortels, le but qui faisait agir les ennemis de Mirès. D'un autre côté, étranger aux affaires de finance, ne sachant pas jusqu'à quel point le financier incriminé était peccable ou impeccable, je résolus, avant d'agir, de bien connaître ceux qui s'acharnaient à sa perte, comme ceux qui gravitaient autour de l'illustre financier.

La délation du commis transfuge passé dans le camp ennemi me frayait la voie.

Elle m'apprenait que le gendre de Mirès qui paraissait l'objet de sa plus grande inimitié, ce qui était naturel, puisqu'il lui avait pris sa maîtresse, passait une partie de ses nuits avec Mme de C***, en galants soupers chez Verdier. Il le dénonçait comme un débauché qui dilapidait en orgies avec sa concubine les fonds de son beau-père ; il ajoutait que les produits dela *Caissedes chemins de fer*, du *Crédit foncier de Marseille*,. du *Crédit Espagnol*, allaient des mains du prince dans celles de Mme de C*** pour se fondre au creuset de ses ruineux caprices.

Je consultai le dossier de Mme de C***. Il était volumineux. M. Lagrange ne l'eût pas ouvert à un autre, car Mme de C*** en maintes circonstances avait rendu comme Mme de X***, par ses révélations à la préfecture, de grands services à Sa Majesté. Ils dataient d'Amérique quand sa Majesté n'était encore que le prince errant et mendiant, à la recherche de quelques dollars.

Mme de C*** « je l'appris par son dossier, » n'était allée à New-York qu'après avoir abandonné en France la maison paternelle. Elle y avait exercé l'emploi de maîtresse de français, aux gages d'une riche famille.

Alors elle avait connu le prince, devenu plus tard notre empereur, lorsqu'il était en Amérique, dans une situation presque aussi précaire que celle de cette femme.

Maintenant elle avait grandi avec l'entourage de l'auguste aventurier.

Elle fréquentait toutes ses parentes, sans sortir du monde des hétaïres. En dépit de son titre, ses antécédents étaient trop connus pour reprendre rang avec celles qui ne la valaient peut-être pas, mais qui, par leur lien de parenté avec sa Majesté, ne pouvaient pas se fermer, à son exemple, les salons du monde impérial.

Mme de C***, très jolie, très séduisante, aussi instruite que galante, se contentait de fréquenter les alcôves des palais impériaux ; et peut-être comme mon *amie*, Mme de X***, ne prenait-elle, en dehors de son entourage, des amants que pour les vendre aussi à son prince devenu l'Empereur.

Évidemment Mme de C*** qui avait commencé par ruiner un principal employé de la maison Mirès pour finir par mordre dans la fortune du gendre du financier visé par l'Empereur, avait un autre but que la galanterie.

Voilà ce que j'apercevais de plus clair dans le dossier de Mme de C***.

Et mon imagination aidant, je voyais déjà la maison de Mirès dévorée par mille termites qui, un jour ou l'autre, ne devaient lui laisser que la honte avec la ruine !

Après m'avoir bien mis dans la tête les archives de cette dame, je n'eus plus qu'un désir ; me renseigner sur la déclaration de son ancien délaissé, me rendre à la Maison d'Or, voir le prince et sa conquête pour m'assurer du fait énoncé par le commis infidèle.

En recueillant mes souvenirs, je me rappelai que j'avais vu une fois Mme de C*** chez le père de Mme de X***, à l'époque où se tramaient les intrigues italiennes aboutissant aux bombes Orsini.

Il est vrai que Mme de C*** ne m'avait fait qu'une légère impression. Si vague qu'elle fût, j'étais sûr de reconnaître la femme qui, maintenant, m'était particulièrement désignée. Ce dont j'étais plus certain encore, c'était que Mme de C***, en apprenant ma qualité, en craignant d'être dénoncée par moi, serait la première à me faire connaître à son prince pour m'ôter l'envie de la présenter moi-même sous des couleurs trop défavorables.

Le soir de mes recherches aux archives de la préfecture, je me rendis à minuit à la Maison d'Or.

J'étais bien résolu, jusqu'au jour où je découvrirais le prince et Mme de C***, à ne pas quitter de minuit à trois heures du matin ce quartier cher aux boulevardiers; j'étais décidé à y vivre, avec toute la munificence permise à un policier, de la vie des gens du monde.

Je connaissais de longue date, depuis que j'avais été commissaire des théâtres, une actrice du Palais-Royal. A... D...

C'était une actrice bon enfant, la camarade de tous ses amants.

Exempte de roueries, elle n'avait pu parvenir à s'acheter un coupé payé sur la bêtise de ses adorateurs. Elle mordait en plein dans la grappe des sept péchés capitaux, en se moquant de ceux qui avaient la prétention de l'avoir autrefois séduite. — Les femmes qui tombent, disait-elle souvent, —

C'est une balançoire ! Elle a été inventée par les coquines qui n'ont qu'un but, se lancer plus haut par des idiots pour se faire rebondir par d'autres benêts !

Par son franc parler A... D... n'était pas aimée de ses camarades, elle avait trop d'esprit pour elles. Je tirai de cette actrice d'utiles renseignements.

En maintes circonstances, lorsque mon devoir professionnel m'obligeait à prendre le rôle de viveur, j'avais eu recours à elle. C'était une femme d'esprit.

De son côté, elle se plaisait avec moi, parce que, disait-elle, je n'étais pas aussi bête que les autres et ne me croyais pas obligé, pour lui plaire, de faire la *bouche en cœur*.

Or, à la veille d'aller souper chez Verdier, par nécessité, je me rendis au Palais-Royal pour prier A... D..., après son théâtre, de venir me rejoindre à la Maison d'Or.

Ce qu'elle s'empressa de faire sans me demander le but intéressé de ma demande.

Du reste, A... D... était convaincue qu'en dehors de mon service, j'étais un *Monsieur comme un autre*, n'ayant qu'un but, m'amuser en oubliant ma profession.

Je n'avais garde de dissuader mon actrice, car si elle avait pensé autrement de moi, elle se fût refusée à me prêter son concours pour jouer mon rôle de viveur.

J'allais donc avec elle à la Maison d'Or. A cette époque, Verdier était très à la mode. Nous fîmes à minuit une tournée dans le grand salon à peu près rempli. Mon actrice y connaissait à peu près tous

les convives ; elle adressait un bonsoir à tous, à travers le cliquetis des verres et des assiettes, le frémissement des coupes de champagne débordant à plein bord.

Pendant que mon actrice s'adressait à droite, à gauche, à toutes les tables, je jetai un coup d'œil rapide sur les viveurs. D'abord, je n'aperçus rien qui pût me faire soupçonner la présence de Mme de C***.

Ma déception ne fut pas longue ; poussant légèrement devant moi A... D... j'avisai le second salon coupé par un paravent abritant une table de quatre couverts où était assis un couple qui, par parenthèse, paraissait médiocrement s'amuser.

Je reconnus dans ce couple celle que je cherchais, Mme de C***.

Sans manifester ni étonnement, ni surprise, je poussai mon actrice vers l'entrée de ce salon, ce qui lui parut fort naturel, puisque le grand salon était plein.

Parvenu sur le seuil du second, je me plaçai de façon à être bien en vue de Mme de C*** ; et je me dis que si mon visage lui était resté dans la mémoire, elle serait la première, par prudence, à me bien accueillir.

Ce que je pensais se réalisa.

A ma vue, Mme de C*** pâlit. Sans doute sa première idée fut de ne pas vouloir me reconnaître ; la réflexion lui étant venue, elle se ravisa.

Elle s'écria, en me désignant au prince qui faisait tous ses efforts pour contenir un bâillement qui lui chatouillait les maxillaires :

— Tiens ! C'est ce bon Claude! venez donc ici avec madame, nous attendions Florestan, puisqu'il ne vient pas, ce journaliste de malheur, prenez sa place. Vous savez bien, par votre métier, d'aussi bonnes histoires que lui, puisque c'est chez vous qu'il vient les cueillir pour sa feuille. Vous nous les raconterez, ça nous amusera, ça amusera le prince qui, avec moi, sans me vanter, s'ennuie à se décrocher la mâchoire.

— Oh ! Marie ! protesta le prince que j'étudiai, tout en m'inclinant respectueusement devant lui, pendant que mon actrice battait des mains de joie, dans l'expectative de souper avec un prince, et avec *un prince pour de bon !*

Au moment où j'avais examiné déjà ce dernier, avant que sa maîtresse m'aperçût, j'avais glissé à l'oreille d'A... D... le nom du gendre de Mirès.

Avant d'obtenir la faveur de m'asseoir à la table de l'illustre dame et du prince qui, pour mieux s'encanailler, nous faisaient l'honneur du tête-à-tête, je me donnai la satisfaction de dévisager l'amphitryon de Mme de C***.

C'était un homme de grandes tournures, mais aux regards ternes, au teint blafard ; il avait le front haut et découvert, sillonné de rides précoces. Quoique jeune encore, la calvitie couronnait sa tête ennuyée qui semblait trop lourde pour ses épaules. On sentait en lui l'homme fatigué par l'étude autant que flétri par l'abus des plaisirs.

Je devinai le gentilhomme dévoyé, « le sceptique orgueilleux qui s'en voulait à lui-même et aux autres du milieu dans lequel il s'était fourvoyé pour

satisfaire son amour de bien vivre, son orgueil de mener une grande existence dans un monde trop mesquin pour lui..

Ma présence n'était pas faite pour le rendre bien gai, malgré ce qu'en avait dit Mme de C***.

Dès que nous fûmes à table, une idée ingénieuse, qui ne manquait pas de témérité, traversa mon esprit.

Je résolus, inspiré par un esprit machiavélique, de lui faire part du rapport que j'avais reçu du commis infidèle de son beau-père.

En agissant ainsi, je savais que je brûlais mes vaisseaux. Je connaissais par ouï-dire l'esprit primesautier de Mirès, son caractère aussi décidé que violent ; et il ne m'avait pas été difficile de deviner, à première vue, l'orgueil de son gendre.

En frappant sur l'irascibilité du beau-père, sur la vanité de son gendre, je hâtai le dénouement d'une affaire dont les conséquences étaient ou la réhabilitation ou la ruine absolue de la famille Mirès.

Prenant mon air le plus candide, affectant une bonhomie empreinte de niaiserie, je dis à Mme de C*** que l'histoire que j'avais à leur conter n'était rien moins que gaie ; j'avouais qu'en venant à la Maison dorée, j'étais guidé par un devoir dicté par ma profession ; enfin que le prince était ici l'objet de mes recherches. Je vois encore la figure effarouchée d'A... D..., les traits inquiets de Mme de C***, la mine dédaigneusement méprisante du prince.

Je m'empressai, pour faire cesser leur embarras, de leur dire ce que je savais concernant le rapport

du commis infidèle de M. Mirès, et je terminai en disant que je considérais, pour ma part, ces dénonciations comme un tissu d'infamie.

— Je le prouverai, répliqua avec colère le prince dont le visage s'empourpra aux pommettes, je ferai justice de ce misérable, de ce lâche calomniateur. Je sais bien, ajouta le sceptique en revenant à sa nature sèche, que je ferais ainsi de la peine à Marie. Mais j'en suis fâché! L'honneur de ma famille avant tout. Mirès sera réhabilité, ce sera un cadeau de plus qu'il me devra. Il n'en est pas au premier avec le lustre que j'ai donné à son nom, lui qui, par mes travaux d'ingénieur, a fait de Marseille ce qu'elle est, la seconde ville de France, le plus beau port du monde. Car, termina-t-il en me souriant, on se trompe, monsieur Claude, en croyant que j'ai épousé par intérêt la fille de mon beau-père et ses millions; c'est Mirès qui me les doit ces millions par mes travaux à Marseille; c'est lui qui, en me donnant sa fille, a fait au contraire une spéculation. Pour vous en convaincre, cher monsieur Claude, il vous le dira lui-même. Demain, nous donnons une soirée où nous recevons l'élite de la diplomatie, de la littérature et de la finance, soyez des nôtres. En même temps, nous reparlerons de ce drôle, de ce coquin, afin de prendre des mesures pour le faire arrêter comme il le mérite. En attendant, cher monsieur, recevez mes remerciements, pour le service que vous nous rendez, dans l'intérêt et pour l'honneur de ma famille.

Ce fut de la sorte que je me séparais du prince! j'avoue que ma tactique ne parut pas du goût de

Mme de C***, qui me lança des regards de colère en partant avec de P***, pendant que mon actrice resta ébahie de la tournure peu réjouissante qu'avait prise notre souper.

—Si tous les princes,—me dit mon actrice, ressemblent à celui-ci, j'aime mieux les pompiers de mon théâtre, ils sont moins taciturnes? Quel prince de figure!

Le lendemain, fidèle au rendez-vous du noble gendre de l'illustre financier, je ne manquais pas de me rendre à son invitation.

Hélas, j'y fis à mon tour une bien triste mine. Après avoir eu avec Mirès un court entretien, au sujet de ce qui m'amenait dans ses magnifiques salons, après avoir eu cinq minutes d'entretien avec le prince, je me surpris isolé, tenu à distance par les nombreux invités du fastueux banquier et de l'élégant gentilhomme.

J'errais sans but, à travers un cercle de diplomates, de gens de lettres, de magistrats, d'hommes d'épée s'inclinant devant le favori de la fortune comme devant un sultan qui, de sa baguette magique, faisait surgir autour de lui toutes les merveilles des Mille et une nuits!

Et moi, policier trop connu, j'étais relégué dans un coin, comme un paria, comme un pestiféré, chacun paraissant redouter mon contact.

Je me rappelle que seul dans un petit salon, la dernière de ces pièces où allaient et venaient les plus séduisantes beautés, les plus élegants et les plus empressés causeurs, je fus abordé par un per-

sonnage que l'on semblait fuir tout autant que moi.

Lui aussi, dédaigné des heureux de ce monde parisien, vint forcément me rejoindre. Pendant quelques minutes nous nous promenâmes ensemble dans le salon désert, sans nous adresser la parole.

Enfin, celui qui paraissait aussi méprisé que moi, quoiqu'il eût la physionomie très spirituelle, m'aborda ; il me demanda en me souriant avec componction :

— Monsieur, pourrais-je vous adresser une question, si elle est indiscrète, admettez que je n'ai rien dit. Je suis fui de tout le monde, parce que mon nom, ma qualité de médecin spécialiste, est un objet de répulsion et d'horreur pour les dames. Je m'appelle Ricord ! c'est tout vous dire. Mais vous, monsieur, je ne pense pas que c'est le même sentiment que vous inspirez à ce monde qui cependant a l'air aussi de vous fuir.

— Pardonnez-moi, monsieur Ricord, lui répondis-je avec le même sourire, plein d'amertume, car je suis moi aussi un objet de triste répulsion presque de mépris pour tous les hommes ?

— Votre nom ? me demanda-t-il vivement.

— Monsieur Claude, chef de la sûreté !

— Ha ! exclama le docteur Ricord, en ouvrant une large bouche, sans oser rien ajouter par politesse, mais avec une expression qui m'en disait assez !

E Ricord se retira de moi avec un hochement de tête qui exprimait : « — Je comprends ! Je comprends ! »

A bout d'humiliations, j'allais quitter le salon désert de l'hôtel Mirès, *à l'anglaise*, quand je fus arrêté au passage par un invité qui me dit à l'oreille après nous avoir écoutés :

—Monsieur Claude, au nom de l'Empereur, au nom du Comité de surveillance du Crédit Foncier, au nom de la société, ne quittez pas ce salon avant de m'entendre.

— Qui êtes-vous, monsieur? demandai-je à cet indiscret avec inquiétude, presque avec hauteur.

— Monsieur, je suis le marquis de Pontalba. La justice sera saisie demain des détournements de M. Mirès au détriment de son administration dont je fais partie, et de laquelle je donne ma démission, en déposant ma plainte contre un banquier taré dont je ne veux pas être le complice. Vous voyez qu'on aura besoin ici de votre ministère, que vous n'avez pas le droit d'y trop envier le sort de son propriétaire! riche, heureux, fêté ce soir, demain il passera pour le dernier, pour le plus méprisable des hommes, aux yeux de ceux qui l'encensent encore aujourd'hui !

J'avoue à l'heure où j'écris ces lignes qu'une mauvaise pensée me traversa l'esprit après les terribles paroles de ce grand seigneur.

L'espèce de réprobation dont j'étais frappé par ces heureux de la terre, encensant le roi de l'époque, me donna une furieuse envie de protester, moi l'honnête homme, contre ce dédain immérité dont me frappaient ces courtisans.

Dans l'intérêt de ma profession, je me contins

tout en éprouvant, pour la première fois, un sentiment de haine et d'envie.

C'étaient Mirès et son gendre qui me l'avaient fait connaître en me dédaignant, en m'isolant au milieu de leur monde, dès qu'ils avaient cru ne plus avoir besoin de moi !

Aussi les paroles de M. de Pontalba furent-elles un baume sur ma blessure, elles trouvèrent de vibrants échos dans mon cœur outragé.

Hélas ! je ne devais être que trop tôt vengé !

La foudre attirée par les lauriers de Mirès, qui ne laissaient plus dormir ses rivaux, allait éclater sur sa tête ; elle devait frapper par contre-coup son gendre, qui n'avait consenti à épouser la fille d'un financier que pour continuer sa vie de prince.

A l'un la ruine, à l'autre la mort, tel devait être le réveil de ces grands ambitieux qui s'endormaient dans une alcôve dorée, bercés par les plus beaux rêves, pour se réveiller tous deux sur un lit de Procuste.

La veille, Mirès instruit par son gendre, grâce à mon indiscrétion *volontaire*, du rapport fait à la Préfecture de police, par son commis infidèle, s'était plaint en termes très amers au Ministre de l'Intérieur.

Plus riche que Fouquet, aussi vaniteux que lui depuis qu'il comptait dans sa famille un prince dont le père avait joué avec les destinées de la France, Mirès n'avait pas craint de défier le pouvoir d'où relevait son autorité financière.

Le pouvoir froissé, depuis que Mirès s'était allié avec un personnage dont le parti était en guerre

ouverte avec le château, le fut bien davantage de son arrogance.

A sa menace, il répondit par une ligue sourde dont M. de Pontalba tissa la première trame jusque dans le conseil d'administration de son important associé.

Alors la lutte ne tarda pas à s'engager entre la maison de l'Empereur et la maison Mirès.

L'issue de la lutte ne fut pas douteuse.

Pour avoir raison du financier devenu trop puissant pour ses rivaux, ces derniers se mirent du côté du soleil pour faire fondre les ailes de cet orgueilleux Icare, et travailler plus sûrement à le rendre au néant d'où il était sorti.

Je dus me convaincre, une fois de plus, qu'il était dangereux de s'approcher trop près de l'Empire, qu'on ne s'attelait à son char que pour y être broyé!

CHAPITRE XVIII

MIRÈS, MILLAUD OU LES FRÈRES BORDELAIS DE LA BOHÈME FINANCIÈRE

Avant de parler du procès Mirès, dont les interminables péripéties, de 1861 à 1866, signalent la deuxième période de l'Empire et marquent l'état de sa décroissance, il est utile de rappeler l'origine de la prodigieuse fortune de ce banquier.

Né à Bordeaux en 1809, Mirès ne quitta sa ville natale qu'en 1841, à l'âge de trente-deux ans, sans être parvenu à trouver sa voie. A Paris, il resta sept ans encore aussi malheureux jusqu'au jour où éclata la révolution de 1848.

Il faut à des natures actives et ambitieuses comme celle de Mirès des époques tourmentées et fiévreuses qui répondent bien à leur tempérament : Aux temps nouveaux, des hommes nouveaux.

La Révolution de 1848 et le coup d'État, ces coups de foudre, bouleversant tant de fortunes acquises, devaient logiquement en faire naître d'autres.

C'était aux hommes adroits qui n'avaient pas d'antécédents, à s'emparer des épaves de l'ancien régime pour s'en faire le piédestal de leur fortune, pour grandir avec les événements, avec l'essor imprimé par un gouvernement ayant besoin d'hommes sans passé, tout à fait libres de se dévouer à son avenir.

Tel était Mirès qui, dès le mois de septembre 1848, s'était associé avec un de ses compatriotes, un bordelais comme lui, Millaud, qui, à son exemple, cherchait sa voie depuis dix ans, sur le terrain de la bohème financière.

Ces *deux Gil Blas de la Bourse*, appelés alors les *frères bordelais* de la coulisse, ne furent pas plus tôt associés en achetant ensemble le *Journal des Chemins de fer*, qu'ils commencèrent une série d'opérations dont la hardiesse leur valut bien des critiques, mais dont le succès, provoqué par les événements, eut prompte justice.

Si les Bordelais étaient téméraires, ils l'étaient autant que ceux qui activaient leur activité, pour inspirer à l'opinion une confiance qu'ils n'avaient pas eux-mêmes.

Entre ces deux Bordelais d'une nature aussi prime-sautière, il y avait cependant une énorme différence comme étendue de jugement et comme manière de voir.

Mirès était à Millaud ce que Gil Blas est à Scapin.

Le premier, par ses combinaisons, par ses plans, par ses réformes, ouvrait d'immenses horizons à ses co-intéressés; le second, par ses réclames grotes-

ques, originales mais sans solidité, ne savait flatter que le vulgaire.

L'un ne pouvait fonder que le *Petit Journal*, l'autre devait bouleverser le vieux système financier, pour tomber, hélas! tout le premier, dans l'abîme creusé par le progrès dont l'un était l'ardent champion et l'autre l'adroit adepte.

Mirès était un réformateur; Millaud un loustic, il ne ressemblait à son frère Bordelais que par la verve et par l'audace.

L'un avait autant l'orgueil de son nom que l'autre avait l'orgueil de son or.

Ces deux frères de la coulisse devaient se séparer à leur point de départ, quoique se complètant l'un par l'autre, parce que Mirès avait autant hâte de quitter le terrain de la bohème que Millaud avait le désir d'y rester.

Les anecdotes pullulent sur Millaud qui a fait *Timothée Trim;* les côtés épisodiques restent dans l'ombre si agitée de Mirès, le bailleur de fonds du poète Lamartine.

Avant la rencontre de Mirès, Millaud n'avait réussi dans aucune de ses entreprises. Il avait aussi quitté Bordeaux d'une façon misérable et en laissant des souvenirs moins favorables que Mirès.

Comme pour Mirès, jusqu'en 1848, l'occasion avait manqué à Millaud, et il avait tout fait pour la saisir aux cheveux.

Journaliste, coulissier, vendeur de promesses d'actions comme son frère Bordelais, Millaud avait tout tenté, tout osé pour capter la fortune, qui était restée sourde à ses avances.

Tour à tour journaliste *hygiénique*, à Bordeaux, journaliste *judiciaire*, à Paris, Millaud indique de lui-même la distance qui le sépare de Mirès; celui-ci toujours bouffon, celui-là toujours sérieux.

Mirès quitte Bordeaux lorsque la Révolution de 1848 lui fait perdre sa position de modeste employé. Millaud quitte sa ville natale d'une façon beaucoup plus *gaie.*

Journaliste hygiénique, il est désolé de voir sa feuille constamment sans abonnés, en dépit de ses conseils *pratiques*. Il imagine, pour être lu, de publier la liste de tous les médecins de Bordeaux, en annonçant leur part de collaboration dans sa feuille d'hygiène.

Fureur des médecins! Ils menacent Millaud d'un procès pour avoir osé publier leurs noms dans son journal sans autorisation de leur part.

Que fait Millaud? Il recueille le lendemain les noms de tous les morts de la veille et met en regard les noms des docteurs qui les ont soignés!

Pour éviter les désagréments que peut lui susciter un pareil scandale, il quitte, sans tambour, sa ville natale après avoir embouché la trompette de la triste renommée des docteurs de Bordeaux.

Il vient à Paris, après avoir abandonné sa province en bouffon! Il y continue son roman comique. Il fonde le journal l'*Audience, seul journal des tribunaux paraissant le lundi!* parce que sa feuille judiciaire ne se publiait que le jour où les tribunaux ne siégent pas.

Millaud, c'est l'homme qui cherche sa voie en coupant la queue à son chien; Mirès, c'est le tra-

vailleur ardent et puissant qui ne demande rien à l'adresse, qui cherche partout, comme Archimède, un levier pour soulever le monde.

Il ne demande rien à la ruse comme Millaud. L'un a autant de souplesse que l'autre a de force.

Les Bordelais, en se rencontrant, s'ouvrent, par leurs dons particuliers, des portes que ni l'un ni l'autre, sans leur union, n'auraient pu ni ouvrir ni forcer.

Si Mirès, en se séparant de Millaud, a été plus malheureux que lui, Mirès a laissé derrière lui des travaux financiers dont bénéficie l'Etat, tandis que Millaud n'a laissé à Paris qu'une réputation de petit journaliste qui n'a été incomparable que dans la réclame.

Si l'habileté de Millaud a été d'un grand secours à la puissance naissante de Mirès, elle n'a pas moins nui à sa réputation, surtout lorsqu'on a eu tout intérêt à le faire sombrer.

Bien souvent on a confondu l'origine de Mirès avec l'origine de son associé, co-propriétaire du *Journal des chemins de fer*, qui apporta à la part de Mirès, possédant 0 franc avant 1848, la somme ronde de 4,000,000!

Ce journal, qui fut la source de sa fortune, devint le point de départ de sa perte.

Un jour, le propriétaire du *Mémorial bordelais* était reçu en audience particulière par l'Empereur.

C'était vers 1859, à l'époque où la grande fortune du financier commençait à porter ombrage à ceux qui se repentaient de n'avoir pas, dix ans auparavant, offert leur crédit à l'Empire.

Napoléon III, désirant être fixé sur les antécédents de Mirès, demanda au rédacteur du *Mémorial bordelais*, autrefois chef de division à la préfecture de la Gironde :

— Vous avez connu, à Bordeaux, MM. Pereire, Millaud et Mirès ?

Le rédacteur glissa sur le passé de Pereire et de Millaud ; il répondit :

Pour M. Millaud, je ne l'ai jamais connu ; pour M. Pereire, il était trop jeune quand il a quitté Bordeaux. Quant à M. Mirès, c'est différent, il était de mes amis quand il habitait cette ville, et nos relations d'amitié n'ont pas cessé depuis longtemps.

— Ah ! répliqua l'Empereur avec un profond étonnement qui peina le journaliste, vous avez connu M. Mirès et vous étiez lié avec lui ?

— Oui, sire, répondit le journaliste qui n'osait interpréter la portée de cette exclamation dans la bouche d'un souverain qui devait à Mirès la transformation de la ville de Marseille et les plus grands établissements de crédit dont bénéficiait l'Empire.

Il était évident qu'à cette époque les suppositions malveillantes contre Mirès étaient déjà parvenues au Château.

L'Empereur, quoi qu'il ne fût pas très scrupuleux lui-même, s'étonnait, prévenu comme il l'était, qu'un journaliste généralement estimé à Bordeaux eût connu Mirès qu'on lui avait représenté dans sa ville natale comme un vagabond qui ouvrait les portières des voitures !

Les calomnies grossières, colportées par les complaisants des banquiers dont Mirès avait battu en

brèche les systèmes exclusifs et personnels, étaient le plus sûr moyen de s'attaquer à son orgueil.

Car, en leur qualité de Bordelais, Mirès et Millaud étaient de très grands orgueilleux.

Mais l'orgueil de Mirès ne consistait pas, comme son émule, à faire graver sur acier son portrait en lunette au coin de ses cartes, de porter des lunettes d'or, même quand il n'avait pas de quoi dîner; et, parvenu à la fortune, de faire servir à sa table, pour tous les convives, des plats remplis de pièces d'or comme dessert !

Non, l'orgueil de Mirès n'était ni insolent ni puéril.

Il n'était ni un Turcaret ni un bouffon.

Ce génie de la spéculation, dans sa prospérité, tendait la main au génie de la poésie : il subventionnait le *Conseiller du Peuple* de Lamartine.

Fier de la fortune qu'il devait à la France, il ne cherchait pas à la garder pour les gens de sa caste; il léguait au contraire sa fortune au plus grand nom de France.

Pour mieux se faire pardonner d'être un parvenu, il retrempait encore sa richesse dans la gloire.

Voilà l'homme qui devait être traîné à Mazas, voilà le banquier intelligent qui, de 1848 à 1860, avait participé aux plus grands événements financiers qui s'étaient produits pendant cette période de l'Empire : la *création du Crédit mobilier*, l'*adoption du système de la souscription publique pour les emprunts*, la *reconstitution du capital de la Banque de France.*

On pouvait détruire le prestige de Mirès. l'instigateur de ces grands résultats; on pouvait détruire sa fortune, on ne pouvait détruire ces grands faits financiers qui signalent les seuls jours de prospérité de l'Empire et qui ont tant contribué à sa fictive grandeur.

Il appartenait à un souverain qui n'a cessé de détruire de ses mains l'ouvrage de Morny, de laisser sacrifier Mirès à ses rivaux.

Il croyait, en ne s'opposant pas à la chute du nouveau banquier, se rallier ses adversaires, tandis que ceux-ci n'étaient que plus disposés à rester ses exécuteurs dès que l'Empire devenait plus faible et plus facile à vaincre.

Si j'ai établi un rapide parallèle entre Mirès et Millaud, dont on confond trop l'origine, c'est pour faire comprendre la différence qui a existé entre le fondateur de la Compagnie immobilière, le fondateur du *Petit Journal*, et l'initiateur du *Crédit mobilier*, le restaurateur de *la ville et des ports de Marseille.*

L'un est tombé comme le chêne, montrant encore, après le passage de la foudre, son tronc altier; l'autre s'est affaissé sans bruit en pliant comme un roseau.

Aux hommes comme Mirès, il faut le martyre pour être plus grand; l'Empire le lui donna, pour être logique avec ses ingratitudes.

CHAPITRE XIX

LE PROCÈS MIRÈS ET SES CONSÉQUENCES

Quelques jours après mon humiliante réception chez l'illustre banquier, je reçus un avis de la préfecture de me présenter aux bureaux de la *Caisse générale des chemins de fer* pour y faire, de compagnie avec le commissaire de police, une descente judiciaire.

La menace du baron de Pontalba ne s'était pas fait attendre. Le 15 décembre 1860, à dix heures du matin, M. Mirès, qui m'avait reçu en soirée quelques jours auparavant, avait ma visite et celle d'un commissaire de police pour l'inviter à se rendre dans le cabinet du juge d'instruction.

Au moment où Mirès espérait couronner sa carrière financière par l'emprunt ottoman, la foudre éclatait sur sa tête pour détruire tout l'édifice de sa fortune et pour causer la ruine de ses nombreux clients.

En cette circonstance, il faut l'avouer, le gouvernement eut la main forcée; car la dénonciation dirigée contre M. Mirès partait de deux membres de son conseil d'administration.

Le bruit qu'avait fait la dénonciation du baron de Pontalba, membre du conseil de la Caisse des chemins de fer, contre son gérant, les imputations graves d'un chef de la comptabilité articulées contre son honneur, plaçaient le gouvernement dans une alternative que la dignité lui commandait de résoudre en laissant à la justice son libre cours.

Il est vrai que Mirès, de son côté, avait tout fait pour s'attirer ce duel judiciaire dont il n'avait pas prévu les conséquences quand il avait dénoncé au ministre les menées souterraines de ses ennemis.

Fort de sa conscience, fort de l'opinion, il s'était trop targué de sa situation de gérant des journaux le *Constitutionnel* et le *Pays*, journaux du gouvernement; encore une fois, l'orgueil l'avait perdu!

En voulant forcer l'administration à être de son côté, en demandant le grand jour pour la lutte, Mirès obligeait l'administration à repousser tout arbitrage, à se dégager de toute solidarité dans les affaires qu'elle lui aurait soumises!

Croyant avoir le droit pour lui, Mirès ne voulut pas de demi-mesure. Il ne songea pas assez, dans son indignation, dans sa fougue méridionale, aux intérêts de ses clients; il songea trop à écraser ses dénonciateurs.

La principale dénonciation était celle du baron de Pontalba; elle reposait principalement sur des opérations personnelles que M. Mirès aurait en-

treprises à son compte, quand elles auraient dû être opérées en sa qualité de gérant de la Caisse des chemins de fer, au compte de ses clients.

En somme cette dénonciation n'était pas une plainte, puisqu'elle n'alléguait d'aucun préjudice.

Le mépris dont Mirès fit justice de cette dénonciation fut sa perte.

Lorsque Mirès se rendit chez le juge d'instruction, lorsque le magistrat lui fit connaître le procès criminel qu'on allait instruire sur la dénonciation d'un des membres de son comité de surveillance, Mirès protesta contre d'injustes soupçons, contre l'appui que la justice leur prêtait, au mépris des intérêts les plus respectables.

Il exposa les conséquences de cette poursuite pour un établissement de crédit aussi considérable que le sien; il prétendit qu'il n'y avait aucun intérêt en souffrance, que pas une plainte n'était formulée, pas une seule réclamation qui justifiât des rigueurs aussi graves.

Ses protestations furent inutiles parce qu'elles étaient maladroites, parce qu'elles indisposaient et la magistrature et le pouvoir.

Mirès croyait avoir l'opinion pour lui parce qu'il disposait de deux journaux du gouvernement. Il oubliait qu'en traitant de puissance à puissance avec l'autorité, l'arbitraire et la force devaient avoir raison de son droit, et que, par sa situation délicate, il était trop facile à désarmer.

Le même jour, à cinq heures du soir, le juge d'instruction, malgré l'opinion du procureur impérial, faisait opérer une nouvelle descente judi-

claire dans les bureaux de Mirès, tous ses livres étaient mis sous scellés.

Alors le banquier fit entendre de nouvelles protestations au juge ; il luit dit en termes très amers, mais plus adoucis :

Si je redoute maintenant vos poursuites, c'est uniquement parce qu'elles compromettent les intérêts de mes actionnaires. Quant à moi, je les considère comme un piédestal que vous élèverez à ma probité !

L'attitude si fière de Mirès, qui n'avait à se reprocher qu'une trop grande faiblesse pour sa famille, qu'une trop grande prodigalité à l'égard de son gendre, intimida ses ennemis, mais pour les rendre plus irréconciliables !

Mirès, froissé de tant de sévérité contre son établissement financier de premier ordre, irrité de voir qu'on complotait sa ruine sur son déshonneur, était résolu d'arrêter sur-le-champ ses affaires, de fermer, dès le même jour, la *Caisse générale des chemins de fer.*

Ce scandale plaisait au tempérament de Mirès, et, en s'emparant des foudres de guerre dirigés sur sa tête, il les lançait contre ceux qui l'en avaient menacé.

Mais les rivaux puissants qui se tenaient cachés derrière le baron de Pontalba et le chef de comptabilité lui portèrent le dernier coup.

A l'instant même il fut proposé à M. Mirès des arrangements. On l'avertit que si M. de Pontalba recevait satisfaction, il se désisterait, et que l'*affaire n'aurait pas de suite.*

Mirès, dans l'espérance de sauver de nombreux intérêts qu'il représentait, eut le tort de croire qu'il n'aurait plus à s'occuper d'un malentendu qui, peut-être, était le résultat d'un excès de zèle de la part de son conseil. Il consentit donc à remettre à son conseil une somme *qu'il ne devait pas !*

C'était là où l'attendaient ses ennemis.

Puisqu'il payait, puisqu'il se rendait à l'offre qui lui était faite en sacrifiant ses sentiments personnels et sa dignité, à son mandat, il était donc coupable !

A la suite du payement effectué par Mirès au baron de Pontalba, qui lui donna un désistement encore plus compromettant que son reçu, les poursuites recommencèrent avec plus d'acharnement !

Cette fois on avait une pièce accusatrice contre Mirès!

Le payement eut lieu le 18 décembre. Les scellés étaient à peine levés sur les livres qu'un mandat d'arrêt était lancé contre lui, six jours après !

Entre la première descente de la police et la réception du mandat d'arrêt, l'opinion publique ne vit dans l'inaction de la justice que l'influence que le banquier exerçait sur les journaux du gouvernement.

La magistrature, de son côté, fière de ses privilèges, soutint que les poursuites du 15, arrêtées le 18, n'avaient été que suspendues.

En effet, les ennemis de Mirès n'avaient ralenti eurs coups que pour les rendre plus violents et plus sûrs.

Mais Mirès était un homme énergique.

Dès qu'il apprit qu'il avait été joué et qu'un mandat d'arrêt était lancé contre lui, il se rendit directement chez le préfet de police pour connaître la vérité.

Il défia l'opinion, le gouvernement, la magistrature de motiver le mandat dont il était menacé, après, disait-il, avoir lavé lui-même son *linge sale en famille*.

Le lendemain de cette entrevue avec le préfet de police, ce magistrat le fit appeler pour lui déclarer qu'il pouvait vaquer librement à ses affaires.

Mais l'action entreprise et mûrie depuis longtemps par les ennemis du banquier, avait déjà exercé son action fâcheuse sur le public.

C'était à dessein qu'il était pris et repris par la police, comme la souris est prise et reprise par la griffe du chat dont chaque morsure vaut un coup mortel !

Chaque arrestation le noircissait de plus en plus dans l'opinion, il lui retirait un à un les protecteurs intéressés qui le soutenaient encore.

Les haines que son orgueil sans retenue, sa fortune sans précédent, avaient soulevées s'emparèrent de ces circonstances pour démontrer au ministre la nécessité absolue de sa retraite, pour dégager définitivement le gouvernement de toute participation directe ou indirecte dans les intérêts que Mirès représentait.

Dès que ses rivaux furent parvenus à isoler ainsi leur victime, le commencement de l'année ne se

passa pas sans amener la catastrophe de la maison Mirès, au grand plaisir des maisons rivales.

Un mois après, le juge d'instruction reprenait ses poursuites; le 15 et le 16 février on saisissait ses livres; le 17, Mirès était arrêté et conduit à Mazas.

Il fallait que l'influence des accusations fût bien puissante pour avoir déterminé des mesures aussi rigoureuses contre un banquier de cette importance.

Conduit à Mazas, Mirès y resta quatre mois; il fut mis au secret pendant deux mois et demi, privé de toute communication avec son avocat, même pour les affaires civiles et commerciales!

Non seulement il ignora tout ce dont on l'accusait, mais il ne sut pas, pendant quatre mois, ce qui se faisait dans ce qui avait été autrefois *sa maison.*

Le lendemain de son arrestation, on faisait donner sa démission à son co-gérant. Une heure après cette décision, le président du tribunal civil rendait une ordonnance qui nommait M. de Germiny administrateur provisoire de la *Caisse générale des chemins de fer*, à la requête d'un de ses actionnaires.

Cette affaire ténébreuse, dans le genre de celle du surintendant des finances de Louis XIV, devait avoir pour exécuteur un homme dont le nom n'a été que trop retentissant dans une autre affaire.

Ainsi les instruments de la ruine de Mirès n'ont été que les plastrons d'ennemis ténébreux, jaloux de sa trop grande fortune! Ils n'ont même pas eu le mérite de l'initiative. Ils n'ont été que les complaisants d'inimitiés implacables basées sur la jalousie et la rivalité.

Une fois Mirès chassé de sa maison, séparé d'elle par la prison, il ne lui fut pas permis de connaître les résultats de ces descentes.

Le 4 avril, pendant que Mirès est au secret, prive de communications avec son avocat, un jugement du tribunal de commerce prononça la liquidation de sa société, sans qu'il lui en fût donné communication par les liquidateurs.

Au mois de juin, il était exécuté sans avoir été *entendu*.

Lorsqu'il fut permis à Mirès d'écrire de Mazas à ses exécuteurs, il leur écrivit :

« Je n'ai pas la pensée de vous adresser des reproches, messieurs; cependant je ne puis me dispenser de constater que, depuis le jour de mon arrestation, le 17 février, je n'ai reçu ni de M. de Germiny ni de vous une *communication* quelconque. Un homme *frappé de mort civile* aurait été traité avec plus d'égards. Mais je sais que M. de Germiny, comme vous-mêmes, avez été *empêché par l'autorité.*

« Le malheur a des droits à la pitié, la probité au respect; je n'ai obtenu ni l'un ni l'autre; cependant qui plus que moi les mérite ?

« Hélas ! ce que, dans ce moment suprême, je devrais demander comme un droit, je vous l'adresse comme une prière. Je voudrais que vous vous entendissiez avec moi sur les *pertes que la Caisse centrale* a éprouvées, de *mon fait :* perte de 31,102,024 francs, dit on, et dont à aucun prix je n'accepte la responsabilité.

« Je ne doute pas que la droiture de votre cœur ne comprenne les sentiments qui m'agitent.

« Vous voudrez bien, messieurs, vous munir d'une permission pour me voir, et, en outre, vous faire autoriser spécialement à causer librement, sans l'*assistance d'un gardïen*, comme j'y suis condamné lorsque je vois ma famille, et à plus forte raison cette surveillance est-elle maintenue si, par une exception bien rare, un étranger à ma famille me rend visite.

« Veuillez, etc.

« J. MIRÈS. »

Cette lettre resta naturellement sans réponse.

Telle était la situation de l'homme qui, quelques mois auparavant, était l'heureux dépositaire de la fortune publique. Maintenant il était dans la position d'un forçat, en butte à tous les mépris, aux conspirations les plus basses et les plus perfides : celles du silence.

On ne daignait plus l'informer des sentences qu'il subissait, dès qu'il s'était livré à ses ennemis par un délicat abandon qui le livrait à leur merci.

Alors le juge d'instruction délaissait la première accusation basée sur la dénonciation de M. de Pontalba ; on se servait seulement de ce précédent pour entrer plus avant dans ses affaires privées, moins prospères que son administration.

On revenait aux calomnies d'un chef de la comptabilité visant, par une rancune personnelle, plus directement le gendre du fastueux banquier.

Les trente et un millions qui faisaient faute à la Caisse des chemins de fer n'étaient pas cependant la conséquence de ses désordres, mais bien du désarroi apporté dans ses affaires depuis sa première arrestation qui avait ébranlé son crédit.

Les liquidateurs le savaient bien; leur silence a prouvé qu'ils ne voulaient pas s'en expliquer avec lui.

Il fallait perdre Mirès, on le perdit. Ce furent ses actionnaires qui furent les premières victimes de ce machiavélisme, et ce furent les accusateurs, instruments de ses puissants ennemis, qui bénéficièrent de sa perte.

J'ai connu Mirès à la prison de Mazas. J'ai pu constater, une fois sa ruine accomplie par les menées de ses adversaires masqués, que l'acharnement qu'on avait mis à sa perte se calma tout à coup. L'œuvre était faite.

Car ce n'était pas à l'homme qu'on en voulait, c'était à sa fortune.

Et les gens désignés pour travailler à la perte de Mirès, s'acquittèrent en conscience de la mission infernale qu'on leur avait confiée.

A Mazas, sauf la *quarantaine* dont, par politique, il était l'objet, Mirès était entouré de tout le confort, de tout le luxe que les règlements refusent aux prisonniers.

Pour un prévenu de cette importance, on avait offert gracieusement deux cellules au banquier, qu'il avait converties en salon.

Ce n'était point par sympathie pour Mirès que l'administration s'était si gracieusement exécutée, et

en permettant au prisonnier de se meubler dans sa cellule comme s'il était encore dans sa maison opulente de la rue Richelieu.

Non; c'était, au contraire, pour alimenter la haine de l'opinion, qui désignait Mirès comme un sardanapale, un satrape dilapidant les fonds de ses actionnaires au profit de ses goûts princiers.

Il est vrai que son gendre, par son train de vie, avait donné prise à la calomnie dont il était l'objet quand j'avais reçu la première déposition de son rival contre son beau-père.

Appelé un jour dans la cellule du banquier pour le prier de venir s'expliquer devant le procureur impérial, j'eus, par une conversation avec Mirès, la clef du mystère qui pesait sur son existence autrefois si enviée et redevenue si misérable.

— Monsieur Claude, me dit-il, je suis ruiné, j'ai tout perdu, sauf l'honneur. Il me sera toujours facile de prouver le néant des accusations dont on m'accable, mais chaque victoire n'équivaudra pas moins pour moi à une défaite. La morale d'un banquier n'est pas celle d'un commerçant ordinaire. Chaque jour le cours de la Bourse met en question la fortune de ses clients, et afin de la sauvegarder, nous sommes obligés, nous, de découvrir Pierre pour couvrir Paul. Le public, qui ne comprend rien à ces *virements de fonds*, ne peut voir dans ce souci à sauvegarder ses intérêts qu'un acte de déloyauté de la part de celui qui en est le détenteur. C'est mon fait comme celui de tous les gens qui manient de grands capitaux! Voulez-vous savoir de quoi je suis sérieusement coupable aux yeux de

mes rivaux? C'est d'avoir fait profiter la France et le gouvernement de mes épargnes, c'est de n'avoir pas fait de l'*argent* avec de l'*argent*, surtout d'avoir *fait* Marseille! L'Empereur a eu peur de ma puissance quand je me suis donné pour gendre un prince ennemi de son nom. Mes ennemis ont exploité cette peur pour mieux me tuer! Je suis perdu; cependant j'irai jusqu'au bout, afin de montrer au public comment et pourquoi l'on m'a perdu!

— Mais, répondis-je à M. Mirès qui, par ses infortunes, avait toutes mes sympathies, après avoir été aussi pour moi, au temps de sa prospérité, un objet d'envie, — mais quel intérêt ont donc vos ennemis à vous écraser avec autant d'acharnement?

— Je suis, s'écria Mirès à voix basse, comme s'il eût eu peur de cette confidence, je suis un israélite portugais, c'est-à-dire un juif du Midi, j'ai contre moi tous les juifs allemands, les juifs du Nord! parce que j'ai essayé, malgré eux, à associer ma fortune à la fortune de l'État; parce que j'ai voulu, le premier, faire profiter le gouvernement des emprunts publics dont les juifs allemands bénéficiaient au profit de leur influence personnelle. Les avantages que le gouvernement a recueillis de mon concours m'ont attiré la haine de mes coréligionnaires du Nord. Voilà d'où vient ma perte! Ma perte entraînera bien d'autres ruines. Elle entraînera aussi la ruine des hommes qui ont abusé du pouvoir dont ils disposaient pour me précipiter dans l'abîme.

Je ne croyais pas, à cette époque, que le malheureux Mirès deviendrait sitôt prophète.

Les tristes événements qui se succédèrent dans le cours de ses procès, et qui durèrent six ans, purent me convaincre que les prévisions du banquier étaient fondées.

Cette nouvelle victime d'un gouvernement qu'il avait servi put expérimenter sur elle-même les terribles effets produits par sa ruine. Le gendre de Mirès, qui n'avait épousé sa fille que pour continuer sa vie de prince, s'éteignit dans une mort *inconnue* dont les atteintes se firent sentir avec la catastrophe de son beau-père.

La délation d'un commis infime, jaloux d'un rival qui lui avait pris une maîtresse indigne, fut le point de départ de ces malheurs. Elle fit crouler la fortune la plus considérable de ce temps-là, elle fit disparaître du monde parisien un nom qui avait pesé dans les destinées de la France.

Le procès Mirès et ses conséquences donnent raison à cet adage si habilement exploité dans les comédies de Scribe :

« Les petites causes produisent les grands effets. »

CHAPITRE XX

LES VOLEURS ET LES FAUSSAIRES

Dans le royaume ou dans la république de la Haute-Pègre, les nombreuses catégories des escarpes n'ont guère varié depuis trente ans.

Notre société si bouleversée par les révolutions voit dans la caste des voleurs, ce qui se passe dans toutes les autres castes. Là comme ailleurs, plus ça change, plus c'est la même chose.

Les systêmes de répression contre des misérables qui n'ont d'autres moyens d'existence que le vol et l'assassinat, étant discutés aujourd'hui dans un but de liberté mal entendue, les voleurs deviennent plus nombreux et plus audacieux.

Le monde des voleurs a su profiter avec avantage de la guerre livrée à la société pour s'en partager les dépouilles et pour suivre avec impunité leur but criminel.

Depuis trente années, le nombre des assassins et

des voleurs a augmenté dans une proportion effrayante.

Dans un chapitre que je publierai, à l'appui de cette affirmation, je donnerai au sujet des nombreux assassinats dont je me suis occupé dès l'année 1860, jusqu'à l'année 1875, le relevé des crimes qui ne font qu'augmenter. On verra par le tableau de ces *assassinats* que, de jour en jour, les criminels parviennent à se soustraire avec plus de succès aux actions de la justice.

Grâce aux voies de communications plus rapides et plus faciles, le monde des voleurs est un monde cosmopolite dont les héros les plus extraordinaires appartiennent, pour les *Picks-Pockets*, à l'Angleterre; pour les assassins, à l'Allemagne.

Le génie du vol, s'appelle *Benson*, anglais. Les prototypes de l'assassinat se nomment Jud et Troppmann, des Allemands.

Autrefois les voleurs émérites comme Lacenaire et Soufflard, voleurs *doublés* d'assassins, établissaient leur *centre*, dans les tapis francs de la cité; maintenant leur centre est à l'étranger. Ils forment à Londres, et en Allemagne non pas des bandes, mais des associations constituées avec leur hiérarchie, leurs règlements, leurs troupes, leurs finances et leur matériel.

Quand un grand évènement ou un épouvantable sinistre surgit en France, cette terre de cocagne des escrocs, des voleurs et des assassins, bandits et meurtriers internationaux envoient à Paris leurs plus dangereux délégués. Ils ne tardent pas à faire de la capitale le théâtre de leurs épouvantables exploits,

sauf à se retirer en temps opportun comme l'anglais Benson, ce Napoléon de l'escroquerie, ou à taire ses complices comme l'assassin Troppmann quand il ne finit pas par être un mythe comme l'allemand Jud.

On peut dire aujourd'hui, en toute assurance, que l'état-major des bandits siège à l'étranger. Paris ne renferme dans ses repaires : *garnis à voleurs*, *Bibines* ou *Tapis francs* que le fretin de la Haute-Pègre ou le menu de ses surineurs.

La *Haute-Pègre* comprend généralement tous les voleurs en *habit noir* dont le contingent se recrute plus particulièrement dans la bande des Picks-Pockets. Sur cinq voleurs de cette catégorie, on compte deux Anglais, deux Américains, sur un Français. Les *surineurs* qui marchent de pair, pour l'audace avec la Haute-Pègre en *habit noir* comptent ordinairement deux Italiens, deux Allemands sur un Français.

Ces voleurs, ces assassins d'élite professent le plus grand dédain pour les petits bandits indigènes. Ils ont des relations constantes avec leur état major qui, de l'étranger, leur signalent un *coup à faire*, un événement à exploiter.

Eux-mêmes ne travaillent qu'en grand. Ils volent, comme les associés de Benson, la caisse d'une grande compagnie financière, ou des valeurs déposés dans un fourgon de chemin de fer. Ils assassinent comme Troppmann, affilé à une association occulte pour tuer toute une famille comme la famille Kinck.

Les gens comme il faut de la *Haute Pègre* et de l'*assassinat*, se gardent à l'encontre de gens devan-

ciers de loger dans les garnis. Ils ne fréquentent que lorsqu'ils sont forcés les *Tapis-Francs* et les *Bibines*.

Quand ils ont besoin d'un centre pour se réunir, pour se concerter, ils se gardent d'adopter les établissements placés depuis un temps immémorial sous la surveillance de la police. Ils en *créent* pour leur usage particulier.

Au moment de l'affaire Troppmann, on a vu surgir rue Grange-Batelière un établissement, moitié crèmerie, moitié brasserie tenu par une femme en lunettes.

Il disparut avec son hôtesse, quand la police apprit que Troppmann, en descendant à Paris, pour y attendre ses victimes à Pantin, était venu se concerter avec des nationaux dans la *Bibine rouge* de l'hôtesse à lunettes de la rue Grange-Batelière.

Ces surineurs, ces héros de la Haute-Pègre ne font qu'un ou deux coups par an; mais ce sont toujours des coups de maître qui leur procurent une fortune.

Jud n'a commis que deux assassinats dans sa vie. Si Troppmann eut réussi à s'échapper, il eut été riche pour le restant de ses jours par l'anéantissement d'une famille dont la disparition tenait à des considérations politiques que je développerai en temps et lieu.

La politique dont les génies du meurtre et du vol se moquent comme de la Basse-Pègre, est pour eux un moyen ; elle n'est jamais un but.

Sous la Commune, lorsque les fanatiques et les rêveurs d'égalité absolue, ouvraient toutes les prisons de Paris, les voleurs et les assassins profitèrent de ce grand acte de réparation sociale pour s'im-

planter à l'Hôtel de Ville et pour y dicter leurs lois.

Ils n'avaient qu'un but, profiter du désastre et du pillage, pour continuer leurs exploits jusque sur les frères qui les avaient délivrés !

Moi-même, prisonnier de la Commune, je dus la vie, et je n'eus pas le sort des otages condamnés par Ferré et Raoul Rigault, que grâce à un homme de la Haute-Pègre qui me reconnut et qui, par son adresse, me sauva d'une mort certaine.

Depuis trente ans, voilà le seul progrès qui puisse être signalé dans le monde des voleurs. Ses chefs ont pris une importance qui les place presque au rang des conquérants. Si la police, grâce à ses *coqueurs*, *indicateurs* et *inspecteurs*, connaît parfaitement le nom, l'adresse, la qualité de tous les gredins de Paris, elle ignore, elle ignorera toujours les bandits étrangers qui, vont de leurs repaires, faire agir leur armée.

Ces monstres ont le monde entier pour échapper à la poursuite de nos limiers. Ils ont de l'or en abondance pour payer une police presque aussi bien organisée que la nôtre.

La signature et la lettre de Troppmann, que je donne dans ce volume, étaient accompagnées d'une autre lettre qui le recommandait au Havre, au capitaine d'un navire américain, de la part d'un de ses acolytes. Personne, pas plus que le capitaine, ne se doutait de l'affiliation de cet assassin alsacien avec les bandits américains.

Quant aux autres voleurs qui ne peuvent trouver un refuge à l'étranger, qui, dans les garnis, restent sous la surveillance des *coqueurs*, pour être dé-

noncés aux inspecteurs, ils sont ce qu'ils étaient il y a trente ans.

J'ai déjà indiqué sommairement leurs catégories quand j'ai parlé des *carrières d'Amérique*, cette cour des Miracles actuelle, je vais en achever la nomenclature :

Ce sont :

Les *fourlineurs ou voleurs à la tire.*
Les *charrieurs.*
Les *cambrioleurs..*
Les *rouletiers.*
Les *sionneurs.*
Les *voleurs au bonjour ou à la détourne.*
Les *voleurs à la ballade* et les *voleurs à l'opium*, etc.

Le *voleur à la tire* est celui qui exerce, depuis Cartouche, son industrie en fouillant dans la poche de son voisin. Il travaille partout, aux théâtres, dans les églises, sur la voie publique et dans les foules. Il est toujours mis avec une certaine recherche. Sans gants, sans canne, pour mieux opérer, il a toujours sur lui ses *faucheux*, c'est-à-dire une paire de ciseaux pour couper la chaîne de montre ou le gousset trop récalcitrant.

Le voleur à la tire tient à la fois de l'ancien tire-laine et du moderne pick-pocket. Les plus habiles voleurs à la tire sont les Anglais.

Les *charrieurs* sont d'origine encore plus ancienne; ils remontent à la création des bandes de voleurs du Pont-Neuf. Le charrieur pratique le vol à l'américaine qui, quoique bien connu, a tou-

jours du succès sur celui qu'il *lève*, en se faisant complaisamment son *cicerone*.

Les charrieurs ne sont jamais seuls ; ils ont des compères indispensables pour leurs trucs traditionnels. Ils consistent à engager le gogo, fraîchement arrivé à Paris, à déposer son sac d'argent entre les mains du cicérone obligeant qui lui offre en garantie, de son sac dont il le débarrasse, un objet équivalent et moins gênant. On connaît le tour du sac : l'or du paysan changé en plomb par le charrieur.

Les *cambrioleurs* sont des voleurs moins débonnaires, ces bandits qui volent par escalade pour *barbotter* dans les tiroirs et les coffre-forts ; ils volent à domicile ; ils ne reculent pas devant l'assassinat, comme Lacenaire, lorsqu'il s'agit de mener jusqu'au bout une affaire. Soufflard et Lacenaire étaient de la catégorie des cambrioleurs. D'ordinaire ils ont pour éclaireur un *pégriot*, un jeune pègre qui prépare le terrain où doit opérer le cambrioleur ; quelquefois le pégriot l'aide à enlever ce que le cambrioleur ne peut prendre à lui tout seul.

Les *rouletiers*, c'est-à-dire voleurs de grande route, attendent généralement les camionneurs don ils ont les allures et le costume. Ils filent le conducteur d'un camion jusqu'à l'endroit où il est appelé à livrer sa marchandise. Une fois le camionneur dans la maison qui lui est indiquée, le rouletier enlève du camion une caisse, un paquet. Comme il est habillé en camionneur, on laisse faire le rouletier. Comme le cambrioleur, le rouletier ne s'épouvante pas d'une rixe ou d'un meur-

tre. Alors le rouletier n'est pas seul. Il change sa manière de *travailler*. Avec deux ou trois bandits de son espèce ils attendent le conducteur en recette pour sauter sur lui et couper sa sacoche. S'il regimbe, ils le tuent !

Les *sionneurs* sont ceux qui, après minuit, vous attendent au coin d'une rue, vous abordent le poing sur la gorge en vous demandant comme au temps de Boileau :

« La bourse ou la vie. »

> La bourse ! il faut se rendre au lieu de résister,
> Afin que votre mort de tragique mémoire
> Des massacres fameux aille grossir l'histoire !

Les *bonjouriers* sont des malfaiteurs moins terribles, ils aiment à voir lever l'aurore, tout en n'étant pas plus vertueux pour cela. Ils s'introduisent, à l'aide de chaussures légères, dans les hôtels garnis ; ils dévalisent le voyageur endormi qui, dans la précipitation de jouir d'un sommeil réparateur, ont l'imprudence de laisser la clef sur la porte.

Si les *bonjouriers* sont surpris par leurs dupes, ils ne jouent pas du couteau, et, au contraire, ils simulent le repentir. Ils se disent le jouet de la fatalité. Ils sanglotent et pleurent à attendrir l'âme la plus endurcie. C'est la première fois, selon eux, qu'ils commettent une action coupable. Ils se sont faits voleurs pour nourrir une mère infirme ou pour sauver une sœur du déshonneur. Si on les laisse partir, ils n'esquivent un *pantre* que pour dévaliser ailleurs un nouvel *imbécile !*

Le *vol à la détourne* est plus particulièrement pratiqué par les femmes. Ce sont ordinairement des élégantes qui se rendent dans les magasins pour les dégarnir. Elles vont deux par deux. L'une arrive la première afin de se faire déplier par un commis toutes les étoffes de son rayon; l'autre, qui n'a pas l'air de la connaître, affecte de demander à ce commis les mêmes étoffes, objet de la demande de sa complice.

Pendant que le commis est occupé à complaire à la première demandeuse, la seconde dissimule sous son ample manteau ou dans la poche démesurée de sa robe les étoffes qui sont à sa portée. Quand ces étoffes ont disparu dans la *profonde* de l'une, l'autre qui a amusé le commis disparaît sans rien acheter. Le tour est fait au *calicot!*

Le vol à la *ballade* ou à la *trimballade* est opéré d'ordinaire par un personnage se disant négociant. Il va dans un magasin pour acheter des objets qu'il se fait porter par un commissionnaire, son complice. Très affairé, il n'a jamais assez d'argent sur lui. Il part, dit-il, le soir même. Il prie le commis de l'accompagner jusqu'à son domicile. En route, il laisse le commissionnaire avec le commis, pendant qu'il se dispose à la porte de la maison à chercher de l'argent en échange du paquet qu'il a eu le soin de prendre des mains du commis.

C'est l'affaire du commissionnaire, le plus adroit des deux complices, à jouer le commis que le premier a planté devant une maison à deux issues. C'est à ce dernier à s'esquiver à son tour par la

maison à deux portes où le commis attend toujours les deux voleurs.

Les *voleurs à l'opium*, autrement désignés sous la qualification des *endormeurs*, sont des scélérats de la pire espèce; ils tiennent des empoisonneurs et des surineurs. Ils se recrutent dans le monde des recéleurs ou *fourgats*. Ce sont généralement des Israélites ou des Auvergnats. Ils ne se contentent pas d'être les recéleurs des voleurs, eux-mêmes pratiquent le *vol à l'usure*. Voici de quelle façon : un jeune homme a-t-il besoin d'argent, il l'attire dans son repaire par une fille de sa tribu. Cette fille, souvent la maîtresse du décavé, le fait boire en compagnie du prêteur d'argent qui a le soin, après le marché conclu entre lui et sa dupe, de jeter dans son verre une décoction de pavots. Dès qu'il tombe endormi, la fille chez le voleur à l'opium dévalise son sujet. L'endroit où se tiennent ces fourgats voleurs est toujours désert. Il est situé soit à l'extrémité de Belleville, de Grenelle ou de la barrière du Maine; il est facile alors de transporter l'endormi dévalisé à une certaine distance pour dérouter les soupçons de la police et même du volé.

Quand il se réveille après les fréquentes libations avec le fourgat, loin de sa tanière, il croit être tombé sous le coup de l'ivresse. Dès qu'il s'aperçoit qu'il est dévalisé, il suppose l'avoir été par des rôdeurs de barrière. Il ne lui reste qu'à payer au fourgat l'argent qu'il n'a pas reçu. Par malheur pour la victime, si les choses ne se passent pas de la sorte, si la victime s'aperçoit dans le demi et perfide sommeil que lui procure le fourgat, qu'il est

dupé et volé, il est trop tard : la victime ne se réveille plus!

J'ai dit en commençant que le monde des voleurs tenait à élargir ses limites bien au delà de nos frontières. Depuis vingt ans le monde des escarpes s'est *internationalisé*. Non seulement ses chefs se tiennent partout, loin de leur patrie, mais jusqu'au gros de leur armée, lorsqu'il y a urgence.

Avant la guerre d'Italie, bien avant la guerre d'Allemagne, les nouvelles *cours des miracles* de Paris : l'*île aux singes*, à Grenelle, et les *carrières d'Amérique*, à Belleville, ne connaissaient en fait de voleurs cosmopolites que les *Romanichels*, sorte de tribu nomade qui date du moyen âge, et rappelle la famille des *Cayeux*, bohémiens classiques, filous, voleurs, assassins de père en fils, voyageant dans tous les pays sans reconnaître aucune de ses lois; n'ayant qu'un but, le vol; qu'un conseiller, la ruse; qu'une volonté, celle de la tribu.

Aujourd'hui, les bohémiens *romanichels* ont été dépassés par l'organisation de nouvelles bandes, dont les déprédations, depuis nos guerres d'Italie, d'Allemagne et de l'ère de la Commune, ont pris une attitude bien plus menaçante, excitée par nos discordes civiles, encouragée par nos rancunes politiques.

Sous la fin de l'Empire, Paris était infesté de pifferari. Ils logeaient par bandes et par centaines dans les vieux cloîtres abandonnés de la butte Sainte-Geneviève sous la conduite d'un chef, qui n'était autre qu'un chef de bandits.

Le jour, les pifferari jouaient de la guitare au

cri de : *Viva la libertà!* la nuit, sous les ordres du chef, ils jouaient du couteau. Après l'exposition de 1867, la capitale était pleine de faits criminels opérés par les frères de *la cicietla* (frères au couteau).

Avant la guerre de 1870, le *quartier des Allemands*, aux *carrières d'Amérique*, n'était rempli que de tudesques aux cheveux roux qui, avant de revenir en uhlans autour de Paris et dans nos provinces, jouaient du trombone dans nos cours. Balayeurs des rues, musiciens ambulants, tels étaient en apparence ces Germains; mais, comme les pifferari, également musiciens ou modèles de peintres, leurs professions apparentes n'étaient que des professions simulées.

Italiens et Allemands obéissaient à une consigne qui, au delà de la frontière, leur ordonnait le meurque et le pillage. Ils ne l'ont que trop bien rempli au moment de la dernière guerre et lors du triomphe de la Commune.

Troppmann, dont je donne l'autographe en me réservant plus tard de parler tout au long de ce misérable, était, je le répète, de la bande *des Allemands*. L'endroit où il a choisi la scène de son forfait le prouve. Il fallait le mot d'ordre donné par le pouvoir impérial pour cacher d'où venait le coup qui frappait la famille Kink.

Depuis vingt ans, un autre progrès s'est aussi fait sentir dans le monde des voleurs avec le *cosmopolitisme* s'est joint le *pubertisme*.

Aujourd'hui :

« Le voleur n'attend pas le nombre des années. »

Au contraire, le *pégriot* est passé maître voleur, grâce à la loi qui le protège.

Sur ces derniers temps, on a vu le célèbre Maillot, dit le *Jaune*, organiser des bandes de pégriots allant de Grenelle à Vaugirard, se livrer au meurtre dans l'unique but de voler. Ils dépassaient, pour le cynisme et la cruauté, le vieux *Fagot* dont autrefois ils n'eussent été que les aides.

A part l'augmentation du contingent des voleurs et assassins, à part ces apprentis voleurs passés maîtres dans les annales du crime et de l'infamie, les tours, les expédients dont se servent les bandes modernes sont à peu près les mêmes signalés autrefois par Vidocq et Canler. Il semblerait que, dans le forfait comme dans toute espèce de chose, le crime, en se répandant, en se généralisant, a perdu toute originalité!

En revanche, les escrocs et les faussaires, dont le nombre n'est pas moins très considérable, brillent par beaucoup plus d'imagination. Ils n'empruntent pas, comme les voleurs purs et simples, aux traditions des Mandrin et des Cartouche, leurs trucs ou leurs expédients. Ils demandent tout au progrès ; au besoin ils le provoquent.

La police est mise sur les dents par le monde des escrocs et des faussaires. Ils pullulent dans la capitale et lui livrent un combat perpétuel: tantôt c'est *une agence* de mariages à surveiller dont les annonces, dans les journaux, allèchent les familles les plus notables ayant à cacher la faute d'une de leurs enfants par une dot considérable au profit de celui qui consent à épouser la fille et *son péché*. Tantôt

c'est une *agence d'affaires*, une *maison de commission*, demandant comme employés de pauvres diables; ceux-ci, en vue d'une position et d'un traitement fixes, vont porter chez cette agence, déguisant une bande de filous, leurs petites économies qu'ils ne doivent pas plus revoir que leur patron! Tantôt c'est une sage-femme qui fait commerce d'avortements, *mère aux anges* qui tient boutique d'enfants abandonnés!

Les escrocs, les faussaires les plus insaisissables, sont les falsificateurs d'effets de commerce et de reconnaissances du montde-piété.

Une bande de ce genre s'était organisée en vue de cette double exploitation.

En moins de trois mois, elle était parvenue à voler 300,000 francs; trois mois de plus, elle réalisait le chiffre rond de un million. Voici comment elle opérait pour les reconnaissances du Mont-de-Piété.

L'un des complices de la bande allait engager à un bureau auxiliaire un objet de peu de valeur, une alliance en or, par exemple, sur laquelle on prêtait 5 francs.

La reconnaissance était apportée au bureau de l'association; immédiatement, à l'aide d'un lavage fait avec un produit chimique, on enlevait tout ce qui avait été écrit,on remplaçait une alliance en or par une montre en or et ses accessoires or et brillants; la somme de 5 francs par celle de 350 francs.

Cette reconnaissance était ensuite portée dans une des agences où on les achète, et où l'on trouvait ainsi une centaine de francs.

Cinq cents reconnaissances environ avaient été falsifiées dans l'espace de trois mois et déposées entre les mains du commissaire de police, qui fit opérer plusieurs arrestations, entre autres celles d'un nommé M... et sa maîtresse, une fille !...

Ces deux derniers, à eux seuls, étaient parvenus, en six semaines, à réaliser près de 50,000 francs.

Il existe dans les quartiers excentriques de Paris, dans les petites rues Ménilmontant et de Flandres, des ateliers de faussaires en pièces commémoratives et en médailles bénies qui s'expédient par fourgons à l'étranger dans les contrées les plus lointaines, sous prétexte de propagande religieuse. Ces faux-monnayeurs de médailles bénies ou de médailles commémoratives, sans garantie par la Monnaie, opèrent par le bain *électro-chimique* des transformations merveilleuses. La médaille de zinc devient médaille d'or; elle est livrée comme telle, autant par l'opération de l'électro-chimie que par la bénédiction du pape à laquelle la médaille religieuse a été soumise, sans garantie du pape. Pour en être sûr, il faut aller à Rome.

Plusieurs de ces fabriques clandestines furent l'objet d'une descente de la police.

Bien souvent la police fut entravée dans ses poursuites par de hautes influences que firent agir ces fabricants, tous, pour la plupart, marguilliers de leur paroisse.

Les faussaires les plus *intéressants*, ceux qui ont élevé leur méfait à la hauteur d'un art, sont les fabricants de billets de banque et les fabricants d'autographes.

Veut-on savoir à combien se monte le chiffre des billets faux qui entrent à la Banque tous les ans? Il se monte au chiffre rond de *deux millions!*

Un commis était attaché autrefois à la Banque de France pour relever, dans toutes les principales villes, les faux billets en circulation, et prévenir les désastres qu'ils causent dans le commerce.

Lacenaire, ancien écrivain public, était un faussaire de premier ordre, il imitait à s'y méprendre les écritures des plus gros banquiers et des plus forts négociants de son époque.

Depuis Lacenaire, il s'est produit une industrie dont j'ai dû arrêter l'essor et les progrès : c'était la fabrication des autographes.

Il existait autrefois un brocanteur, près de la place Saint-Sulpice, qui vendait, *au rabais*, les lettres et signatures des plus grands hommes de l'univers, de Frédéric le Grand et de Voltaire, de J.-J. Rousseau et de Mme de Warens, de Louis XIV, de Georges Sand et de Jules Sandeau, de Bernadotte et de Bernardin de Saint-Pierre, etc.

La boutique de ce brocanteur, marchand d'autographes, était un véritable Panthéon; c'était un pandémonium historique où la quantité des noms illustres valait la qualité.

Très amateur de ces pièces curieuses, j'examinai souvent, en passant dans ce quartier, la devanture de ce brocanteur dont la boutique sordide ne répondait pas au trésor calligraphique qu'il exposait à tous les regards.

Je dois avouer qu'en entrant chez cet homme, un petit vieillard, aux yeux gris, à la mine cha-

fouine, aux joues creuses et jaunes comme ses parchemins, je fus, moi-même, *empoigné.*

Etait-ce un maniaque que cet homme qui, prétendait-il, se ruinait pour recueillir des autographes qu'il ne vendait qu'à regret?

Etait-ce, au contraire, un maître fourbe exploitant la manie des collectionneurs en se faisant plus collectionneur qu'eux?

Ce fut, je l'avoue, ce que je ne pus deviner, lorsque, au fond de la boutique, où étaient entassés pêle-mêle des pendules Louis XIV avec des chenets Louis XIII et des faïences rococo, j'avisai une fort belle toile représentant le portrait *authentique* de *La Fontaine*, puis une ébauche de portrait que je reconnus parfaitement pour être la figure de *George Sand* à vingt-deux ans!

— Je possède, me dit le petit vieillard en me le désignant, ce portrait quand George Sand n'était pas le célèbre écrivain que vous connaissez; lorsqu'il n'était encore que peintre sur porcelaine, après sa première séparation avec M. Dudevant.

Comme je m'extasiai sur la facture large de cette ébauche, le petit vieillard ajouta:

— Ce portrait est d'autant plus précieux que *je le crois* peint par l'auteur.

Je m'étonnais de ce détail, et j'oubliais, par la confidence intéressante de ce brocanteur, le but secret de mon inspection. J'étais pris ainsi à la glu de l'oiseau à l'aide de laquelle j'avais espéré le surprendre dans sa propre cage.

Et je fus tout à fait gagné quand le petit vieillard ouvrit une cassette au fond de laquelle il tira plu-

sieurs lettres de George Sand à Sandeau, dans lesquelles le célèbre bas bleu appelait son maître en l'art d'écrire : illustre *Flambard!*

Sandeau appelé *Flambard* par celle qui devait lui prendre bientôt la grâce de son style et la moitié de son nom, tout en se réservant sa puissance, Sandeau qualifié de Flambard par George Sand dans une lettre signée de l'auteur de *Mauprat*, c'était à faire rêver!

Comment ne pas croire à l'authenticité de cette lettre quand son propriétaire possédait encore le portrait de l'auteur d'*Indiana?*

J'avoue que, malgré les soupçons que me laissait dans l'esprit ce vendeur d'autographes, j'étais presque gagné. Je l'aurais été tout à fait, sans la profusion de sa marchandise.

Enfin, lui rendant le portrait et l'autographe de George Sand, je lui demandai, d'un air d'incrédulité, qui lui fournissait ces collections plus ou moins authentiques.

— D'un érudit, monsieur, d'un érudit! — me répondit-il d'un air de hauteur dédaigneuse, — dont on ne peut suspecter la bonne foi, car il est honoré de la confiance de l'Institut! Il s'appelle *Vrain Lucas*, l'ami et le pourvoyeur scientifique de Michel Chasles!

Et le brocanteur-antiquaire, après avoir fermé son coffre et remis sur le couvercle le portrait de George Sand, me reconduisit sans plus m'adresser la parole.

J'avoue que j'étais confondu, humilié et battu! Comment pouvais-je soupçonner le brocanteur lors-

qu'il tenait ses trésors d'un homme honoré de la confiance de Michel Chasles, le doyen des philosophes et des géomètres les plus accrédités dans le monde des savants?

Que pouvais-je, moi profane, moi simple policier, contre ce *Vrain Lucas* derrière lequel s'abritait ce brocanteur, soutenu par la docte Académie dont Chasles était la plus superbe incarnation?

Ce ne fut que plus tard, bien plus tard, qu'on découvrit que *Vrain Lucas* n'était aussi qu'un indigne et vulgaire faussaire qui avait abusé de la candeur du savant géomètre, qui s'en était servi comme d'un plastron pour faire passer impunément dans le commerce ses fausses lettres, et leurs fausses signatures empruntées à Pascal, à Newton, à Frédéric le Grand, à Voltaire, etc.

Un instant le savant Chasles, quand on découvrit la supercherie du faussaire, faillit être inquiété ! Il parut devant le juge d'instruction comme complice de ce Lucas dont il n'était cependant que la victime. Il répondit au juge :

— J'ai souvent été dupe, ne soupçonnant jamais le mal chez autrui !

Je fus à même, après la Commune, de me rendre compte de l'habileté des fabricants d'autographes.

Une fois on proposa de vendre devant moi, à l'un de mes amis, un autographe du fameux *Raoul Rigault*, qui m'avait retenu, avec *Ferré*, comme otage à la prison de la Santé.

Le quidam qui proposait cet autographe en ma présence ne me connaissait pas, il savait seulement que mon ami était un collectionneur fanatique

Je priai ce faussaire de m'exhiber cette pièce du fameux chef de la police communarde.

Que vis-je? Mon autographe, le véritable autographe que je possède encore, que je donne ici, concernant le droit à ma femme de me voir dans la prison de la Santé, en *présence* du fameux Raoul Rigault!

Cette pièce, je l'avais montrée à cet ami, comme à tant d'autres, depuis deux ans que la Commune n'existait plus.

Sans doute, cette pièce était restée profondément gravée dans la mémoire de ce fabricant d'autographes.

Il n'en avait pas fallu davantage pour la recomposer à l'aide d'un appareil photographique, reproduisant les sceaux de tous les gouvernements et les en-têtes de tous les ministères.

C'était ce que faisait ce faussaire, qui, continuant le commerce de Vrain Lucas, *possédait* dans ses archives les pièces, plus ou moins authentiques et officielles, de tous les hommes connus de l'Europe.

Lorsque le commissaire opéra une descente chez ce nouveau faussaire, il y découvrit un atelier clandestin; il était occupé par deux ou trois scribes, faussaires comme lui, occupés, selon leur aptitude, à *faire* l'écriture d'Alexandre Dumas, Newton ou Laplace, Alfred de Musset ou Champfleury, etc. L'un excellait dans la large écriture de Louis XIV, l'autre dans la correcte calligraphie d'Alexandre Dumas père ou dans les pattes de mouche de Balzac ou de Champfleury.

Il y avait aussi dans l'atelier du patron faussaire jusqu'à un peintre qui excellait à recopier des

portraits de grands hommes dans la manière des artistes du XVIIIe siècle. Le chef d'atelier vendait aussi ces peintures pour des originaux à des brocanteurs qui devaient être aussi honnêtes que le propriétaire du portrait de George Sand.

J'avais enfin la clef du mystère de l'origine de ce portrait !

Les *truqueurs* faussaires ne sont pas morts avec les *Vrain Lucas*. Nos musées historiques sont pleins des œuvres de ces ingénieux artistes qui ont fait mentir jusqu'à la postérité !

On se rappelle que Napoléon Ier, qui, avec le génie en plus, n'était guère plus scrupuleux que Napoléon III, prit à ses gages, au Louvre, un habile graveur de la Monnaie. Ce faussaire malgré lui, lors du Blocus continental, fut occupé, dans une chambre secrète du palais du maître, à graver un cuivre imitant des banknotes pour en couvrir l'Europe et ruiner la Banque de Londres !

Napoléon Ier n'est pas moins l'objet de l'admiration du monde! Qui sait si Raoul Rigault, dont on recherche aujourd'hui la signature, sur laquelle s'exercèrent les talents d'un faussaire, n'aura pas également sa page dans l'histoire! Conquérants et forcenés se ressemblent à tant de titres !

CHAPITRE XXI

LES SERGENTS DE VILLE ET LES INDICATEURS

S'il est un homme qui, à l'exemple de Titus, ne perd pas sa journée, c'est le sergent de ville.

Son sort, malgré cela, est bien moins enviable que celui du fils de Vespasien.

Sur trois jours et trois nuits, il n'a que deux nuits de bon et un jour durant lequel il ne se repose que quatre heures!

Cependant le sergent de ville, ce garde-feu et ce paratonnerre de la grande cité, est l'être contre lequel on fulmine le plus... quand on n'en éprouve pas le besoin.

En tous les temps le bourgeois mutin et la presse frondeuse ont tonné contre les agents de police. Cependant, aux moindres incidents, provenant d'une rixe, d'un vol ou d'un crime, les mêmes frondeurs sont les premiers à crier.

Que font donc les sergents de ville?

Eh bien! voici ce qu'ils font dans une seule journée : assurer la liberté et la sécurité de la circulation: prévenir et réprimer tout embarras sur la voie publique; éviter les encombrements, regarder en l'air pour voir aux fenêtres s'il n'y a pas des objets pouvant menacer ou salir les passants, regarder en bas pour déblayer le trottoir encombré par les étalages des boutiquiers; s'occuper des ivrognes, indiquer les rues aux passants, monter la garde dans les endroits les plus obstrués par la foule, par les voitures, préserver les piétons, s'occuper des malades et des blessés, et les conduire chez le pharmacien voisin, etc., etc., voilà la besogne journalière du sergent de ville.

Ce travail sans relâche n'est que son côté le plus bénin, car le devoir du gardien de la paix n'est pas seulement de mettre l'ordre dans la rue, son devoir l'oblige à des preuves continuelles d'héroïsme et d'abnégation.

Un cheval s'emporte-t-il, il doit l'arrêter au risque d'être broyé; un homme se jette-t-il à l'eau, il doit plonger dans le fleuve pour le repêcher; un chien enragé court-il dans la rue, la gueule béante, pour vomir la mort sur son passage, il doit être là pour le tuer. Dans les incendies comme dans les inondations, qui trouve-t-on le premier sur le lieu du sinistre prêt à sacrifier sa vie, et sauver tout le monde, qui? le gardien de la paix.

L'espèce de haine qu'un certain public manifeste contre les sergents de ville, est due autrefois à l'incorporation des Corses. Les brigades de sûreté, sous l'Empire, en ressuscitant l'antagonisme entre

la majorité des citoyens et le gouvernement, avaient provoqué des luttes entre les agents et la foule.

Le Corse qu'on avait mis alors partout, ne pouvait que jeter un discrédit sur cette grande armée de l'ordre.

Comme sergent de ville, le Corse est trop cassant, trop brutal, trop inflexible sur sa consigne. Il est et restera antipathique à la population parisienne, dont le caractère et le tempérament sont si différents de l'esprit et des allures des sbires italiens.

Ce qu'il faut au Parisien, c'est un gardien de la paix qui, tout en possédant une connaissance parfaite du service, des règlements multiples dont il est le défenseur, ne perde jamais patience.

Avec la marchande ambulante qui ergote, avec le pochard qui discute, avec le camelot qui gouaille, avec le cabaretier qui rouvre après minuit son débit, derrière son képi, il faut que le gardien de la paix soit ferme, sans être cassant, ni brutal.

Le Parisien ne respecte son agent que lorsqu'il est bon enfant, c'est-à-dire sympathique à la population, tout en restant juste et sévère contre tous ceux qui tendent à méconnaître ou à violer ses droits.

Dès que je devins chef de la sûreté, je mis tous mes soins à choisir, en dehors des Corses, des sergents de ville. J'étais aussi payé pour ne pas les aimer; j'avais trop souffert du mystérieux et insupportable despotisme de ces sbires, lors du coup d'État, pour ne pas rêver une police respectueuse du droit des citoyens.

La disgrâce de M. Pietri après l'affaire des bombes Orsini, m'aida à réaliser l'épurement des

anciens agents dans le corps des sergents de ville.

Autant que possible, je pris mes agents parmi d'anciens soldats, tous *frottés* de Paris.

Je fus aidé à cette époque par M. D***, qui avait succédé à Collet-Mégret, destitué avant M. Piétri pour avoir autrefois abusé de ses fonctions.

Alors la *Sûreté générale* était distraite de la préfecture de police, elle relevait directe ment du ministère de l'intérieur.

Piétri dont la finesse était au-dessus du zèle, était déjà en défaveur depuis l'affaire Collet-Mégret, l'Empereur lui avait enlevé la *Sûreté générale* pour la donner à M. D***.

Dès ce jour, data entre M. D*** et M. Pietri un antagonisme qui ne cessa pas après l'affaire des bombes, dans laquelle M. Pietri, le protecteur des Corses, succomba.

Naturellement moi qui, par ma situation, relevais du service de M. D***, moi qui avais prévu avec lui l'effroyable attentat du 14 janvier, j'eus raison des policiers corses contre les policiers français.

L'Empereur demanda, à la suite de cet attentat, un mémoire au directeur de *la Sûreté* que j'écrivis en collaboration avec mon directeur pour faire prévaloir l'éclatante supériorité des agents français sur les Corses.

Ce mémoire, émané de la Sûreté générale, me valut après certains actes administratifs à l'appui de notre cause, la croix de la Légion d'honneur à la fête de l'Empereur le 15 août 1862.

Cette récompense personnelle était une triomphante réponse aux exigences des sergents de ville

français dont M. D*** et moi nous étions les partisans contre M. Pietri, l'ami et le protecteur des Corses.

Une fois notre système en vigueur, les *picks-pockets* s'en donnèrent moins à leur aise, et les agents des mœurs eurent moins de loisirs.

Les fonds destinés à la police municipale ne furent plus absorbés par les services politiques; les sergents de ville, au moins dans une partie de nos brigades, redevinrent les gardiens tutélaires de la paix, au lieu d'en être l'épouvantail.

Jamais, sous la direction de mon collaborateur M. D***, les sergents de ville ne se servirent du *casse-tête*, du *tour-de-clef* et de l'*assommoir*. Nous pûmes même créer une police respectueuse du droit des citoyens.

Malgré les départs de Collet-Mégret et de Pietri, les traditions policières, implantées par M. de Maupas, se conservèrent cependant dans les bureaux de la *Politique*.

Personnellement, je ne pouvais rien contre M. Lagrange, recevant des ordres secrets du château, quand je recevais par mes chefs, les ordres officiels du ministère de l'intérieur.

Le conflit persista donc après le départ de ceux qui l'avaient provoqué, parce que l'Empereur avait toujours besoin de *ses Corses* pour sa sûreté personnelle.

En dépit de nos réformes, le *bon* pâtit pour le mauvais; le sergent de ville sentit toujours peser sur lui l'hostilité de tous les citoyens contre les gardiens de leur repos.

Il fallut la chute de l'Empire pour avoir raison de ce système politique, qui prédominait dans nos bureaux, qui faisait tort à la surveillance des malfaiteurs, qui cherchait partout des conspirateurs, oubliant trop souvent de protéger les honnêtes gens contre les voleurs.

Cette digression était nécessaire, je la devais au profit du respectable corps des sergents de ville trop attaqués par des adversaires systématiques ou intéressés.

L'organisation des gardiens de la paix, entièrement épurée et reformée, fonctionne maintenant sans entrave dans les vingt arrondissements de Paris. Chaque arrondissement compte quatre quartiers.

Chaque quartier a son poste de gardiens de la paix en relation constante avec le commissariat.

250 à 300 gardiens de la paix sont affectés à l'arrondissement; un quart reste au poste; cinquante hommes au plus sont distraits du service pour remplir les fonctions de secrétaires et de *télégraphistes*, lesquels correspondent, en dehors du service d'arrondissement, à l'administration centrale.

J'ai dit, en commençant, à quel travail sont occupés les sergents de ville qui comptent un jour de *demi*-repos sur trois, et une nuit de veille sur trois.

Les gardiens de la paix qui couchent au poste, ne sont pas non plus inactifs.

Sur le nombre de cinquante agents, il faut encore retirer: le planton à la porte du poste, deux hommes de service qui y séjournent en cas d'alerte, et deux autres chargés de recevoir les prisonniers

rabattus par les gardiens postés sur la voie publique.

Chaque gardien est chargé réglementairement de surveiller un espace déterminé de son quartier pendant la durée de son service. Tout ce qui s'y dit, tout ce qui s'y fait, tout ce qui s'y passe, ne doit lui échapper. Dans ce long périmètre qu'il a à parcourir, il faut qu'il ait des yeux derrière la tête, et des yeux de lynx ; car l'*îlot* dans lequel on le place, en raison du peu d'hommes dont dispose le poste de police, est deux fois plus grand que ne le voudrait encore le règlement.

Voici pourquoi il arrive souvent, quand un accident ou un vol se produisent, *que le sergent de ville* n'est pas là !

Ce qui réduit le personnel actif des gardiens de la paix, c'est le contingent des gardiens attachés aux stations des voitures, aux passerelles, aux queues des grandes maisons de banque, des spectacles, des réunions publiques, du tirage au sort, etc.

Alors on arrive, pour le travail permanent que j'ai signalé, et de défalcation en défalcation, à n'avoir, dans chaque quartier d'arrondissement, que dix agents de la paix en faction sur la voie publique. En vérité, est-ce assez ?

D'après ce nombre restreint, on s'explique cette éternelle question des témoins d'un sinistre quand l'agent n'accourt pas assez vite sur le lieu du désastre :

« — Mais que font donc les sergents de ville ? »

Ce qu'ils font, je l'ai dit.

Pour le dur travail qui incombe au gardien de la paix, ancien soldat, fier encore de porter l'uniforme, il est obligé de s'imposer toutes les privations : Il faut qu'il soit sobre par devoir. Sa consigne lui défend de boire et de fumer. *Ni boire un verre, ni griller une bouffarde!* voilà la consigne.

C'est dur pour un ancien troupier qui, à toutes les heures, en tous les temps, est obligé de circuler, dans certains quartiers, à travers une légion de rôdeurs, caroubleurs, casseurs de portes, poivriers et souteneurs, escarpes et surineurs.

C'est dur pour ce martyr du devoir qui, dans la journée, compromet sa santé, qui, dans la nuit, expose sa vie, à raison de *quatre francs six sous* par jour!

En dehors de ses maigres émoluments, le gardien de la paix a en outre le costume, puis une indemnité de loyer de quarante-six francs. Il ne les vole pas.

Le gardien de la paix n'est-il pas exposé plus que jamais? Car le nombre de ceux qui cherchent fortune à la force du *rossignol* et à la pointe du *couteau* augmente quand la police tend à se réduire.

Les *indicateurs* sont aux sergents de ville ce que sont les gens qui *restent en place* à ceux qui *marchent toujours*.

Grâce à leur éternel anonymat, à leur prudent incognito, les *indicateurs* sont exempts des dangers, des actes de violence auxquels sont exposés leurs militants émules. N'étant jamais atteints par les révolutions, ni menacés d'ostracisme par l'opi-

nion, le nombre des indicateurs tend au contraire à augmenter !

L'indicateur est un employé payé par la préfecture pour dénoncer aux divers échelons de l'échelle sociale où il est placé, le malfaiteur qui vient se placer sous sa griffe.

L'indicateur ne court pas après le criminel comme l'inspecteur, il ne reçoit pas d'ordre comme le sergent de ville pour l'arrêter ; il n'est institué que pour l'observer, pour faire à la préfecture un rapport sur tout ce qu'il a vu et entendu.

Et tout pour l'indicateur est sujet d'études et de délations.

Ce genre d'espion se retrouve dans les divers rangs de la société, depuis le mendiant qui occupe toujours la même place dans *sa* rue ou dans *son* carrefour, jusqu'au riche titré qui ouvre ses salons aux gens du meilleur monde.

On retrouve l'*indicateur* à toutes les classes.

Il y a vingt ans, les passants pouvaient voir, à l'angle de la rue et du boulevard du Temple, un marchand de montres et de chaînes de sûreté, très proprement vêtu, criant aux passants qui ne lui achetaient jamais : « Voyez, messieurs, mesdames, *la montre se remonte et les aiguilles marchent,* » etc.

Cet homme, qui avait autour du cou et sur la poitrine les mêmes chaînes où étaient appendues les mêmes montres depuis vingt ans, était un *indicateur*.

Il était planté à la même place depuis vingt ans pour rendre compte de tout ce qu'il voyait, de

tout ce qui se passait à l'angle de son carrefour.

Ces sentinelles policières ne sont pas rares.

On se rappelle cette femme en marmotte, aux jambes de bois, qui vendait des aiguilles que personne aussi n'achetait. Elle se tenait invariablement à l'angle de la rue Vivienne et de la place de la Bourse. C'était également une *indicatrice*.

Il y a deux genres d'*indicateurs*, les indicateurs sur place, tels que les marchands de chaînes de sûreté et les marchands d'aiguilles, bimbelotiers d'occasion, faux aveugles, etc., et les indicateurs *errants :* marchands de balais, faux infirmes, musiciens ambulants. Ceux-ci parcourent toutes les rues de Paris pour renouer la piste des limiers inspecteurs à l'affût d'un gibier introuvable.

Ces *indicateurs errants*, d'une intelligence supérieure à celle des *indicateurs sédentaires*, ont déjà un grade plus élevé dans la hiérarchie policière qui s'élève jusqu'au grand monde.

Ils frisent déjà la politique comme les indicateurs d'une position beaucoup plus élevée.

Il y avait sous l'empire des *indicateurs* jusque dans le haut commerce parisien

Le directeur d'un grand magasin de nouveautés du quartier Montorgueil qui, au 2 décembre, hébergea la troupe menacée par la population armée derrière les barricades, était ou devint un *indicateur*.

Un fabricant de châles dont le nom fit grand bruit jadis dans la réclame parisienne, et qui, au coup d'Etat, fut sauvé de la faillite pour y retomber ensuite, après avoir obtenu toutes les faveurs

du gouvernement, était également un indicateur!

Il n'y avait pas jusqu'à des nobles dont le blason était aussi incontestable que l'immoralité, qui ne fussent inscrits comme *indicateurs* sur le registre du bureau de M. Lagrange.

Ces indicateurs étaient tous sous les ordres absolus du directeur du bureau politique. Ils n'étaient confondus ni avec les surveillants chargés de maintenir l'ordre dans les rues, ni avec les inspecteurs chargés de procéder aux investigations qui intéressent la sûreté publique.

Connus seulement de M. Lagrange, correspondant du château, ces indicateurs, par leurs révélations, avaient une importance considérable.

A cette époque, l'opinion publique n'exerçait aucune pression sur la préfecture; un simple *communiqué* suffisait aux journaux pour leur empêcher tout contrôle sur les actes de l'Empire et de la police. Les indicateurs étaient les maîtres de la société.

J'ai donné un aperçu du pouvoir discrétionnaire exercé par les espions *indicateurs* dont Mme de X*** faisait partie, et qui, sous l'Empire autoritaire, déguisait tous ses crimes sous les apparences les plus bénignes et les plus simples.

Les femmes, sous Napoléon III, ont joué du reste un très grand rôle dans la police; elles ont figuré pour un tiers dans le budget des fonds secrets. On sait qui payait les toilettes de la *duchesse*, l'espionne allemande, et de la princesse C***, l'espionne italienne.

Ces *indicatrices* étaient doublement rétribuées

par l'Allemagne qui, sous la fin de l'Empire, en leur qualité de sultanes des Tuileries, forcèrent l'Impératrice à voyager en Orient, voyage qui nous valut, par les représailles d'une majesté outragée, la guerre de Prusse dont la France paye encore les frais !

Les agents indicateurs avaient pris, depuis le complot de l'Opéra-Comique et des ouvriers de la fabrique Caïl, une position prépondérante et très caractéristique.

Certains de ces agents étaient payés jusqu'à 1,000 francs par mois; les moins rétribués touchaient 125 francs, le plus grand nombre 200 francs.

Bien que les bureaux de la division politique dépensâssent à la préfecture près de 25,000 francs par mois, le bureau des fonds secretspour le bureau de M. Lagrange était inscrit annuellement pour la somme de 3,000 francs.

Les indicateurs qui émargeaient au livre de la préfecture de police, signaient des noms vulgaires, quelquefois cocasses, toujours très fantaisistes.

Une liste de ces noms bizarres prouve que l'espionnage césarien ne s'exerçait pas qu'en France, qu'il s'étendait à l'étranger pour surveiller les exilés boudant l'Empire et conspirant toujours.

Une de ces listes est ainsi intitulée :

Note des dépenses des indicateurs placés sous les ordres de M. le commissaire spécial Lagrange dans le courant du mois d'avril 186...

On y lit les noms de ces indicateurs : W...., agent à Londres; B...., à Turin; G...., à New-York;

Cantoni, en Italie; Fromont, *légitimiste;* O..., républicain, etc.

Les manœuvres de ces indicateurs, dont M. Lagrange était l'âme sous l'inspiration de Napoléon III, s'opéraient avec tant de mystères qu'elles étaient inconnues des fonctionnaires de la préfecture.

Son personnel ordinaire, composé comme celui du ministère, de gens fort honorables, rendant quotidiennement des services considérables au point de vue de l'ordre et de la sécurité, était étranger à ses machinations aussi ténébreuses qu'infernales.

Malheureusement, dans ce gouvernement de taupes qui s'appelle l'Empire, dont Napoléon III était le premier policier, le public ne put faire la différence entre l'honnête homme servant son pays et le vil courtisan flattant les instincts d'un empereur trompant tout le monde, jusqu'à la police!

Les Corses ont discrédité les sergents de ville, les indicateurs ont discrédité les hauts fonctionnaires du parquet, magistrats que Napoléon III avait réduits à l'état de gendarmes!

La police de sûreté, malgré son passé irréprochable, ne devait pas moins être frappée d'ostracisme.

Grâce aux Corses, le public voyait dans tous les employés de la préfecture des *blouses blanches* inventées par M. le directeur politique pour provoquer des émeutes postiches appelées à consolider l'Empire sur la peur du bourgeois!

Je dois le dire pour ma défense comme pour l'honneur de mes devanciers, aucun chef du service de la sûreté n'a donné dans ces jongleries po-

litiques, parce que le chef de la sûreté voit le crime de trop près pour oser jamais le défier.

Les fonds qui lui sont alloués pour les besoins publics sont, du reste, trop minimes ; ils ne peuvent être donnés à d'autres qu'à des inspecteurs chargés de poursuivre des criminels, à des *moutons* ne dénonçant que ceux qui troublent et inquiètent la société.

Quoiqu'en aient dit mes ennemis, j'ai été en dehors de tous les crimes d'État, j'ai cherché, au contraire, à les pallier, et je n'ai rendu d'autres services à mon pays que ceux que l'Empire était en droit d'exiger de moi.

CHAPITRE XXII

LE CONVOI DE BÉRANGER

Ce chapitre, par l'aventure que je vais raconter à propos de l'immortel chansonnier, pourrait s'intituler les *Trois Bérangers*. Je vais le prouver en rappelant les mystifications que me valut le poète de Lisette, par la faute des rusés escrocs, ou des forcenés politiques que mon état de policier me forçait journellement de surveiller.

En 1857, lorsque j'étais encore commissaire de police de Ménilmontant et commissaire des théâtres, les réfugiés politiques rêvant la revanche de décembre, agitaient les faubourgs.

La police de M. Lagrange était sur les dents; elle filait de Londres à Paris, les émissaires de Mazzini et de Ledru-Rollin.

A cette époque qui séparait d'un an à peine la catastrophe de l'Opéra, un faux réfugié, commensal de Ledru-Rollin, s'était rendu de Londres à Paris pour

annoncer à M. Pietri, qu'à l'occasion de la mort de Béranger, les comités de Londres avaient dépêché, par paquebot, des délégués *pacifiques* chargés de transformer l'enterrement de Béranger, en une grande manifestation populaire.

En ma qualité de commissaire du quartier où devaient se donner rendez-vous les délégués *internationaux*, ayant une toute autre mission que d'être les pleureurs officiels du poète national, je fus requis pour veiller à ce que le respectueux hommage de la France rendu au poète de la République et de l'Empire, ne dégénérât pas en une collision comme l'espéraient les vaincus de décembre.

Moi qui avais connu personnellement Béranger dans une circonstance assez singulière, je savais jusqu'à quel point, la poète de *Lisette*, était ennemi du bruit causé par sa renommée. Et je mis tous mes soins à ce que l'hommage légitime du peuple pour son poète ne tournât pas en scandale !

Avant d'expliquer ce que je tentai pour que le convoi de Béranger ne rappelât pas le convoi de Mme Raspail, ni les scènes violentes du convoi du général Lamarque, je dois dire comment je fus appelé à connaître Béranger.

Quelque temps avant sa mort, j'avais été appelé au bureau de la permanence par le commissaire central pour courir à la recherche d'un évadé, arrêté par moi, six mois auparavant.

C'était un escroc des plus adroits, un prétendu négociant et agent d'affaires.

Après avoir établi à Paris, plusieurs maisons de commission qui n'étaient autres que des maisons de

vol, des bureaux de placement dans lesquels il avait extorqué, sous prétexte de fournir des places imaginaires, des milliers de francs à des postulants crédules, cet individu avait été condamné à trois ans de prison.

Avant de finir son temps, cet escroc avait jugé plus commode de s'évader de prison. Il m'était signalé par le commissaire central comme étant de retour à Paris, faisant bombance dans le quartier latin, menant un train d'étudiant riche au Luxembourg et rue Dauphine, avec des filles très connues à Bullier et au café Mazarin.

Comme je connaissais de longue date mon individu, que ni ses allures, ni sa physionomie n'étaient sorties de ma mémoire, je crus assurer à mon collègue qu'il me serait très facile de retrouver mon individu.

— Prenez-garde, me dit en souriant le commissaire central, cet escroc est très adroit ; il a plusieurs tours dans son sac. Ne vendez pas la peau de l'ours avant de l'avoir tué.

Cette réponse du commissaire me donna à réfléchir.

Comme j'étais payé, pour ne me fier qu'à moi-même dans les arrestations aussi délicates que difficiles, je résolus, piqué par l'amour-propre, de n'en référer qu'à mon expérience, pour avoir raison de cet escroc qui jouait la police, après avoir nargué la magistrature.

Un soir, je me rendis seul à la *Closerie des lilas* pour me trouver avec mon évadé que je savais rencontrer sur les avis de mes indicateurs.

A l'heure où la danse est la plus animée, je me rends donc à la *Closerie*. Je n'ai pas de peine à découvrir mon homme, attablé au milieu d'un essaim de jolies filles, de séduisantes danseuses que je reconnus pour être les beautés les plus en vogue du quartier latin.

Persuadé qu'il n'y a que deux manières d'avoir raison d'un ennemi, la surprise et l'audace, je me dirige droit à la table de mon escroc.

Je m'avance lentement, d'un pas sûr, les yeux dans les yeux de mon homme. C'était un beau brun, à la figure aussi effrontée que cynique. A ma vue, je découvre par un signe imperceptible de mon escroc qu'il me reconnaît. Il a pâli, il est à moi.

Je n'ai plus qu'un pas à faire pour m'emparer de mon récidiviste, lorsque je le vois se pencher à l'oreille d'une de ses compagnes.

Il n'a pas achevé de prononcer un mot à voix basse que je ne peux plus avancer.

Toutes les filles qui l'entouraient s'avancent fiévreusement au-devant de moi; elles forment une barrière infranchissable derrière laquelle mon escroc m'échappe, avant que je puisse dire un mot pour requérir la force armée.

Aussitôt tout un essaim de beautés me presse, me cerne, m'enveloppe en criant :

— C'est Béranger!... c'est Béranger!

Ce mot magique produit sur la jeunesse l'effet d'une étincelle électrique; tous les danseurs de l'établissement s'arrêtent en formant autour de ma personne une ceinture formidable.

Les étudiants, les lorettes accourent de tous les

quadrilles, du fond de tous les bosquets ; les uns chargés de fleurs, les autres le verre en main. Je suis littéralement couvert de fleurs par les grisettes; je suis acclamé par tous les étudiants aux cris cent fois répétés de :

« — Vive Béranger!... Vive Béranger ! »

Je reste ebahi, étourdi, je comprends la ruse de mon adroit escroc.

Sur le point d'être empoigné par moi, il a eu recours à cette ruse pour m'échapper me jouer et il a réussi au-delà de ses désirs.

Il fallait cependant que j'eusse quelques points de ressemblance avec l'illustre chansonnier, pour que la jeunesse des écoles, la *gente* grisette du quartier latin donnât si bien dans le piège de mon ingénieux escroc.

A cette époque j'étais chauve comme le poète, et en tous temps j'ai eu cette allure bonhomme dont Béranger, sur ses portraits, a gardé l'expression aussi sympathique qu'indélébile.

Puisque la foule contresignait l'erreur volontaire de mon adroit mystificateur, c'était, à n'en plus douter, parce que la méprise était permise, grâce à ma ressemblance avec l'illustre chansonnier.

Et, si j'étais joué, j'étais bien joué!

Je ne pouvais avouer à ces jeunes étourdis, à ces jeunes folles, que moi, le faux *Béranger*, j'étais *Claude*, le policier, l'agent de tous les procureurs, juges d'instruction, avocats généraux et substituts qui, sous la restauration, avaient fait tant de mal à leur idole.

Pour ma dignité, autant que par respect pour la

police et pour le poète, je ne pouvais briser le piédestal que cette brave jeunesse élevait en l'honneur de leur dieu.

Décidément, mon escroc était un homme d'esprit. Il s'était échappé de mes griffes en m'élevant un sanctuaire qui le séparait de la prison où j'allais le ramener.

C'était très fort!

Je n'étais pas moins humilié du triomphe qu'il m'avait préparé, en songeant à quel prix j'étais le héros et le dieu de cette confiante jeunesse.

Pour échapper à ces ovations qui tenaient du délire, je dus me sauver sous une avalanche de fleurs, pendant que l'orchestre jouait pour moi, l'air de la *Lisette de Béranger*!

Pour que la mystification fut plus complète le lendemain, les journaux de l'époque racontèrent la *Visite de Béranger à la Closerie des lilas.*

« Le poète de *Lisette et de Frétillon* venait retremper son génie, écrivaient-ils, dans la jeunesse de la nation, etc. etc. »

Je me gardai bien en revenant à la préfecture de raconter l'ovation que je n'étais pas venue chercher, en courant après mon récidiviste que je repris plus tard.

Mais je tenais à ce que l'illustre chansonnier dont j'honorais le caractère autant que le génie, ne me prit pas pour un mauvais plaisant par la ruse de mon adroit escroc.

Le surlendemain de cette mystification, après avoir lu dans la presse le compte-rendu de la visite de Béranger à la *Closerie des lilas*, je me ren-

dis rue de Vendôme 5, actuellement rue Béranger, au domicile du grand chansonnier.

Je demandai à lui parler en particulier, sans lui faire connaître mon nom. Je pensai que Béranger, à la suite de cette ridicule histoire, racontée par tous les journaux, n'aurait pas été flatté de recevoir un policier, qui, bien malgré lui, venait s'excuser d'en avoir été le héros.

Je fus reçu par un vieillard à la tête penchée, au sourire fin qui me rappela, en effet, le type de la physionomie gauloise, qui orne les frontispices de tous les recueils du poète national.

Une fois la première émotion passée, à la vue de celui que je prenais bien pour le poète de nos gloires, je lui dis le but de ma visite. Je lui racontai, en lui disant cette fois mon nom, par quelle ruse j'avais été obligé, comme l'âne chargé de reliques, d'usurper son grand nom, de compromettre sa renommée par un mensonge, qui avait abusé la presse en compromettant sa dignité; je m'enpressai de lui en faire mes excuses.

Je vis alors un bon homme qui éclata de rire avec un éntrain et un sans façon qui brisaient mon idole, et qui le faisaient choir du piédestal sur lequel j'aurais toujours voulu le voir rester.

Je ne pus m'empêcher de trahir mon mécontentement devant cette hilarité persistante, que je considérai presque comme une offense.

Alors le bonhomme se remit ; il me dit :

— Mais, mon cher monsieur, je ne suis pas plus Béranger que vous. Si je prends chez lui, la place et le nom de mon ami, mon frère, c'est pour lui évi-

ter la visite des importuns qui, de tous les coins de la France, se croient obligés d'aller déranger Béranger, sous pretexte de lui rendre hommage.

Cette fois, j'étais aussi interloqué que lorsque j'avais été, bien malgré moi, la seconde édition en chair et en os, du chantre de Lisette. Comme aurait pu l'être le public de Bullier, si je l'avais désabusé, j'étais très désappointé de n'être pas en face de mon héros.

Mon désappointement, cette fois, était motivé, car ce vieillard, à la figure fine, au sourire narquois, à la tête inclinée, avait bien l'incarnation, l'expression du poète.

— Mais qui êtes-vous donc, monsieur? lui demandai-je, en relevant la tête d'un air effarouché, presque de mauvaise humeur.

— Benjamin Antier, monsieur, me répondit-il, en reprenant son narquois sourire.

— L'auteur de *Robert-Macaire?*

— Précisément? me répondit-il, avec un air de contentement qui n'était pas exempt d'orgueil. Vous comprenez qu'on ne vit pas impunément depuis cinquante ans avec un ami dont on a partagé les goûts et la solitude, sans en prendre la physionomie.

Il ne m'en dit pas davantage, et l'auteur de Robert-Macaire que j'avais pris pour le poète appela de la pièce voisine son ami Béranger.

Il parut, appuyé sur le bras d'une femme âgée. Je contemplais enfin le génie que deux jours auparavant, la jeunesse des écoles honorait dans la personne d'un policier, et que, dans l'intimité, les importuns honoraient aussi dans la personne de l'au-

teur de *Robert-Macaire* et de l'*Auberge des Adrets!*

J'avoue qu'à première vue, j'éprouvai un certain désenchantement à la vue de ce vieillard décrépit, à la marche traînante, à la figure flétrie, aux yeux glauques, à la lèvre inférieure pendante.

J'eus un mouvement qui traduisit mon désappointement. Mais, à travers les ravages de la vieillesse, je découvris bientôt dans les éclairs éteints des yeux du poète, sous ce front large et nu, une flamme pure et sereine qui auréolait cet homme si simple et si grand.

Une certaine majesté était empreinte sur ses traits fatigués par la maladie. On y découvrait l'homme de la paix, du silence et de la méditation, l'homme ennemi du bruit, même du bruit de sa gloire, ne vivant que d'une existence toute d'intérieur, se refusant à se répandre pour mieux se concentrer dans une douceur intime au milieu de ses amis.

Maintenant l'âge ne lui en avait plus laissé plus que deux : sa dernière Lisette, cette vieille femme, sa garde-malade, Mme *Judith*, et son dernier compagnon d'études et de plaisirs, Benjamin Antier avec qui, il avait fait sa première chanson.

Lorsque j'annonçai à Béranger l'objet de ma visite, en lui demandant humblement s'il fallait laisser subsister l'erreur des journaux causée par la mystification de mon escroc, il me répondit de sa voix la plus douce et la plus sympathique.

— A quoi bon, monsieur, désabuser la jeunesse? Le temps des désillusions vient assez tôt. Nous-mêmes, jusqu'à notre dernière heure, ne vivons-

nous pas que d'erreurs. Ils ont été heureux, ces jeunes gens, en croyant me voir en vous. Laissons leur erreur ; ils en connaîtront bien d'autres sans celle-là.

Je quittai ainsi Béranger. Il me salua comme un patriarche qui bénit un homme qu'il voit au terme de sa carrière, pour la première et dernière fois.

Cette visite de Béranger, aux regards éteints, à la marche vacillante, soutenu par sa vieille Lisette, protégé par son vieil ami gouailleur, m'impressionna vivement ; elle ne sortit pas de ma mémoire.

Aussi lorsque, à l'heure de sa mort, le parti démocratique voulut faire de Béranger, qui n'avait frissonné qu'au frais sourire de Lisette et aux mâles accents de la patrie, un brandon de discorde destiné à provoquer l'émeute, je pris mes mesures pour faire respecter le convoi du poète.

C'était assez, selon moi, que la maison de l'Empereur envoyât à son convoi, avec ses carrosses, sa garde aux fusils chargés; c'était assez de cet excès d'honneur; j'avertis les officiers de paix de se conformer aux avis placardés sur tous les murs de Paris. Ils surveillèrent attentivement les corporations ouvrières, bannières en tête, qui ne tardèrent pas à rompre la ligne de la garde aux fusils chargés.

Moi-même, mêlé à la foule, je découvris sous plus d'une blouse ornée d'immortelles un poignard provenant de l'arsenal mazzinien.

Arrivé à l'endroit du canal, je ne tardai pas à

m'apercevoir que la foule des ouvriers grossissait de plus en plus.

La phalange populaire, bannière en tête, commençait, en se profilant, à s'emparerdu corbillard. Elle inquiétait le véritable cortège d'une façon menaçante pour l'armée et pour la population.

Alors il me vint une inspiration que je communiquai aux officiers de la garde. Ils accueillirent avec empressement mon idée suggérée par la position critique que leur faisaient les délégués *pacifiques* du comité de Londres.

La garde arrêta la marche du convoi à la naissance du pont mobile. Elle coupa la queue des pleureurs révolutionnaires armés de poignards ; elle fit tourner brusquement la passerelle du canal Saint-Martin..

La route du Père-Lachaise ne fut plus libre que pour la troupe, les amis du poète et les carrosses de l'Empereur.

Les délégués des comités de Londres furent joués. Béranger fut enterré comme il avait vécu : loin du bruit provoqué par la renommée, dans le recueillement et le silence

CHAPITRE XXIII

MA TROISIÈME ENTREVUE AVEC M. THIERS.

J'ai eu la satisfaction, durant ma longue carrière, malgré le temps où je vivais, de ne m'être jamais mêlé à d'infernales machinations, de n'avoir jamais servi ni la cupidité ni la bassesse des courtisans de l'Empire, trop disposés à exagérer les rancunes du maître.

Je vais le prouver par cet autre épisode.

Un jour, en 1863, je rencontrai encore une fois Mme X*** sur le boulevard, en grande toilette.

Alors elle avait à son bras, non plus un élégant en épaulettes, mais un gandin de la plus belle venue : moustache en croc et frais ganté.

Elle m'aborda avec son aplomb de cent gardes. Elle ne donna pas le temps à son brillant cavalier de me saluer avec toute la cérémonie que l'on accorde à un étranger.

Mme X*** se délivra du bras de son monsieur; elle le congédia avec un sans-façon qui m'étourdit.

Le monsieur partit l'oreille basse, la rougeur au front. J'étais peiné, humilié pour le gandin. Je ne pus m'empêcher de demander à mon excentrique Mme X*** :

— Quel est ce monsieur? Pourquoi l'avoir congédié de la sorte?

— Ça, mon cher, fit-elle avec une moue méprisante, c'est *une espèce* qu'on ne saurait trop tenir à distance pour qu'elle ne vous mange pas dans la main. C'est mon secrétaire, mon factotum, mon domestique, un peu espion, un peu homme de lettres, un peu tout! Au fond, ce n'est rien! Ça parle, ça boit, ça mange, ça pose; mais retirez le vernis à cette apparence d'homme, et vous n'aurez qu'un mannequin. Il se croit quelque chose parce que je le mets dans *ses meubles* et que je l'habille. Pour moi, ce n'est qu'un domestique bon à *tout faire.*

Je l'arrêtai par respect pour elle.

Pour ne pas sentir aussi me monter la rougeur au front devant son cynisme, je demandai avec dégoût à cette folle :

— Est-ce pour me faire connaître un pareil monsieur que vous m'avez arrêté?

— Non, me riposta-t-elle en prenant mon bras et en me parlant à voix basse, mais pour vous donner un *ordre* du château.

— Ah! exclamai-je en me pinçant les lèvres.

— Demain, ce soir, ajouta-t-elle, vous allez voir M. Thiers, je le sais.

— Je vais voir M. Thiers? me récriai-je d'un air étonné. Moi? aux termes où il en est avec le Château? Allons donc!

— Je vous dis que vous allez voir M. Thiers, car depuis une heure vous avez reçu sa *carte cornée*.

— Alors, repris-je plus étonné que jamais, vous savez ce que j'ignore, puisque je ne suis pas rentré chez moi depuis ce matin.

— Que vous êtes bête! me sourit-elle en pesant avec coquetterie sur mon bras, est-ce que notre métier n'est pas de savoir ce que les gens ignorent?

— C'est juste. Comment avez-vous appris que M. Thiers a fait remettre ou a remis lui même sa carte chez moi?

— Précisément par ce mannequin que vous venez de voir. Il a du bon comme badaud. En sa qualité de mouche du coche, il s'attelle à tous les carrosses. Ce matin, il a vu M. Thiers. Comme il n'avait rien à faire autre chose, en m'attendant, il l'a suivi. Il l'a vu entrer chez vous. Naturellement, comme je le paie pour tout me rapporter, il m'a dit ce que je vous annonce. Maintenant vous savez ce qu'il vous reste à faire vis-à-vis *de nous* si vous ne voulez pas passer pour un de nos ennemis, pour le complice de ce vieux parlementaire, de ce sinistre vieillard, l'ennemi personnel de l'Empereur. Bonjour, mon cher Claude, un homme averti en vaut deux.

Et Mme X*** me planta là sur le trottoir, abasourdi, étourdi par ce que j'entendais.

A cette époque, les élections de 1863 ouvraient la porte de l'Assemblée à M. Thiers et à d'autres députés qui, en décembre, en étaient sortis pour aller à Mazas.

La force les avait jadis arrachés de leurs bancs, le droit les y faisait rasseoir.

Le parlementarisme se reconstituait.

La France légale qui avait dormi pendant douze ans, se réveillait; elle rouvrait les yeux, réveillé par la guerre du Mexique, un aussi mauvais rêve que le coup d'Etat!

La France se sentait revivre, elle votait pour Thiers, retour de Mazas.

Et M. Thiers qui, en se souvenant, se souvenait surtout de moi, parce qu'il avait besoin de moi, me portait sa carte au moment de rentrer à l'Assemblée d'où il était sorti jadis par la force des baïonnettes.

Je m'empressai, au reçu de sa carte, d'aller trouver l'illustre tribun, à son hôtel de la rue Saint-Georges.

Dès qu'il me vit, il me fit passer dans son cabinet avec le plus grand mystère :

— Mon cher Claude, me dit-il avec un entrain diabolique et en me serrant la main avec effusion, je n'ai pas oublié ce que je vous dois depuis douze ans, quand vous m'avez averti, au moment où j'allais être pris par les sbires de Bonaparte. Tant que je ne pouvais rien pour vous, je me suis tu. Maintenant que nous sommes forts par la faiblesse et les fautes de nos vainqueurs, par les ruines qu'ils ont faites autour d'eux, maintenant je viens vous dire : Soyez des nôtres! Vous m'avez arrêté comme insurgé, comme anarchiste, maintenant que le principe de la souveraineté nationale, que le grand principe de liberté me replace vis-à-vis de *votre* sou-

verain pour lui rappeler la loi qu'il a violée, le serment qu'il a trahi, je vous le répète dans votre intérêt, dans le mien, dans celui de la France : Je vous le répète, mon cher Claude, soyez des nôtres!

— Monsieur Thiers, lui répondis-je en me levant, en prenant mon chapeau et prêt à le quitter :

— Si vous avez de la mémoire, j'en ai aussi!...

Je me rappelle qu'autrefois, vous m'avez engagé à ne faire que mon devoir, rien que mon devoir. En vous écoutant, en me ralliant à vous, je serais un malhonnête homme. Je sers mon souverain, comme vous me l'avez conseillé autrefois, en bon serviteur. Soyez souverain demain, à votre tour, et l'humble policier, si vous m'en croyez digne, aura également l'honneur de vous servir.

— Ah! exclama M. Thiers interdit et qui ne s'attendait pas à cette sortie, vous vous êtes donc aussi inféodé à l'empire, vous?

— Non, monsieur Thiers, lui répondis-je en le saluant, car en sortant d'ici, j'oublierai, pour vous, pour moi, toute cette conversation.

— Allons, dit M. Thiers én se pinçant les lèvres, en rajustant ses lunettes, vous êtes resté honnète homme, je vous en félicite. Prenez garde! trop d'abnégation nuit! Vous avez trop de ce qu'il faut pour parvenir. J'avais pourtant beaucoup de choses a vous dire. Je ne vous les dirai pas, ou plutôt je vous les dirai plus tard...

— Quand vous aurez vos ministres, mes chefs... et leurs serviteurs, à la prochaine révolution.

— Ce qui ne tardera pas, mon cher Claude, ce qui ne tardera pas! termina Thiers en grimaçant un

sourire diabolique sur sa physionomie de fantoche.

Et je sortis.

Une fois rentré à mon appartement particulier, situé près de la préfecture, qui retrouvai-je installée dans mon cabinet de travail?

Mme de X***, couchée négligemment sur mon dur canapé, fumant une cigarette et m'attendant.

— Eh bien! me demanda-t-elle en me voyant, que vous a proposé ce singe de Thiers, ce bourgeois démodé, ce vieux rancunier de Mazas.

— Rien, lui répondis-je sèchement, car, ajoutai-je pour ne pas encourir la rancune de cette espionne rascible, car je lui ai fait entendre que je ne suis pas un politique, mais un simple policier.

— Vous mentez me riposta-t-elle. Un autre me répondrait ce que vous me dites à propos de M. Thiers, que je le ferais *casser*. Mais vous, mon ami, à qui je dois la vie, je vous épargnerai. Je vous laisserai à vos secrets avec cet orléaniste obstiné et démodé. Bonjour! Je vous avertis, en écoutant Thiers et ses sornettes, vous n'êtes qu'un niais!

Et Mme X*** sortit, très dépitée, en faisant claquer la porte derrière elle.

Voilà où l'on en était sous l'Empire! Amis ou ennemis du pouvoir ne pouvaient admettre, tant le sens moral était oblitéré, qu'on pût écouter d'autres conseils que ceux inspirés par l'intérêt ou par la haine.

La police elle-même était détournée de son but naturel. Les défenseurs du pouvoir et ses antagonistes ne l'employaient ou n'essayaient de l'em-

ployer qu'à satisfaire des sentiments personnels, à servir les calculs d'une opposition acharnée.

Pour ma part, policier, rien que policier, j'ai toujours cherché, dans l'intérêt général, à éviter ces deux écueils!

FIN DU TOME DEUXIÈME.

N° 6

PRÉFECTURE
DE
POLICE
—
Cabinet du Préfet

Paris, le 26 mars 1871

NOTE

Le Dr de la Sûreté Cattelain communiquera, à la présence, le détenu Chaudey avec sa femme

Raoul Rigault

Copie de l'originale de la
lettre Hoffmann [illegible]

Cuenay [illegible] 1869

Cher Monsieur [illegible]

[illegible]

[illegible]

NOTE DE L'ÉDITEUR

La seconde partie de ces mémoires contiendra de précieux détails qui en doubleront la curiosité. Elle renfermera ce que tout le monde aspire à connaître aujourd'hui : Les mystères *dévoilés* de la police, l'organisation *occulte* de la police impériale, la réorganisation de la police *actuelle*.

MONSIEUR CLAUDE, en avançant vers l'histoire de nos vingt dernières années, conduit de plus en plus le lecteur sur un terrain rempli de révélations inattendues.

Tous les hommes qui ont figuré à la fin de l'Empire et dans ses désastres, apparaissent à la seconde partie des mémoires du policier légendaire, *tels qu'ils sont*, tels que le public ne les connaît pas encore.

Le t. III est en préparation.

TABLE DES MATIERES

DU TOME DEUXIÈME

FIN DE LA TABLE DU TOME DEUXIÈME

Imprimerie D. BARDIN, à Saint-Germain.



